A. D.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LV[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DIXIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1885

LE

GARDE DU CORPS

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII.

Le phaéton de M. de Ternois attendait dans la cour. Robert prit place sur le siège, et le roulement sourd des roues sous la voûte qui précède la grande porte, puis le bruit sec qu'elles firent par deux fois en tombant du trottoir sur les pavés de la chaussée, apprirent à Henriette que son mari avait quitté l'hôtel.

Robert était de fort méchante humeur. Il s'attendait à trouver chez M[me] Macpherson, non plus, comme la veille, un accueil encourageant, mais des reproches, l'expérience qu'il avait de la logique féminine ne lui permettant pas de douter que Clorinde ne le rendît responsable de l'humiliation qu'elle venait d'essuyer. Au dépit d'avoir joué un rôle assez sot s'ajoutait l'appréhension de ne point parvenir à désarmer le ressentiment de cette femme hautaine et fantasque. Il arriva avenue de Villiers passablement inquiet de la réception qu'on allait lui faire, maugréant tout bas et contre les hommes qui laissent traîner des billets compromettans et contre les femmes qui fouillent dans les poches de leurs maris ; au demeurant, mécontent de lui-même et furieux contre Henriette.

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] et du 15 juin.

— Je viens vous faire des excuses, dit-il à Mme Macpherson, dès que le domestique eut refermé la porte du salon. Je suis au courant de ce qui s'est passé,.. et vous m'en voyez horriblement confus...

Elle haussa les épaules, sourit et répondit le plus tranquillement du monde :

— Ah! ah!.. Mme de Ternois vous a raconté notre petite causerie de tout à l'heure, à ce qu'il paraît?..

— Oui,.. et rendu ce malheureux billet...

— Peste! elle est magnanime... Vous l'avez détruit, je suppose?

— Naturellement... J'étais assez désolé de ne l'avoir pas fait plus tôt.

— Bah! consolez-vous... Je me suis énormément amusée... Mon Dieu, oui, c'est comme cela!.. Vous savez que je m'ennuie,.. que je me plains de mener une vie bête, d'une desespérante monotonie,.. que j'adore l'imprévu... Eh bien! je vous le demande, cette entrevue avec votre femme, chez vous, à deux pas de vous, n'est-elle pas originale, piquante au dernier point?.. J'ai donc eu enfin une aventure, je me suis sentie vivre pendant quelques instans! C'est si bon, et cela m'arrive si rarement!.. Je suis ravie, enchantée, mon ami...

— C'est-à-dire que vous avez pris la chose en femme d'esprit que vous êtes, et je vous en remercie. Mais il n'en est pas moins vrai que cette incartade était d'un goût déplorable; je l'ai fait sentir à qui de droit...

— Et vous venez bien vite vous en vanter à moi?.. Au fond, c'est un peu lâche... Mais, n'importe, je vous remercie de l'intention... A propos, savez-vous que si je me décide, un jour, à vous aimer, je serai horriblement jalouse de Mme de Ternois? Que me parliez-vous donc de petite pensionnaire? Elle est charmante, votre femme, — encore qu'elle aime trop à lire les lettres qui ne lui sont pas adressées, — et je comprends que M. de Villecresnes... Si vous l'aviez vue! Un vrai petit coq de combat... Elle m'a roulée!

Robert fit un geste indiquant qu'il n'était pas convaincu. Elle reprit :

— C'est fort aimable à vous de paraître en douter... Mon Dieu, je ne dis pas que je me sois laissé manger par elle sans me mettre un peu en travers... Vous ne me croiriez pas si je vous le disais, et vous auriez raison... Mais enfin elle a fait très bonne figure dans cette petite escarmouche... Oui, vraiment, je vous assure...

— Je vois que vous pratiquez le pardon des offenses. Vous avouerai-je que je ne m'attendais pas à trouver en vous tant de charité chrétienne?

Elle l'enveloppa d'un regard singulier et répondit après un silence :

— Vous me trouvez bonne, n'est-ce pas?.. Je le suis en effet... très bonne...

Elle lui tendit la main, qu'il baisa avidement, depuis le bout interne des doigts, où la chair forme une pulpe molle qui semble aux lèvres d'un amant savoureuse et fondante comme un fruit mûr, jusqu'au poignet, où le réseau bleuâtre des veines s'entrelace sous le satin transparent de la peau.

— Avez-vous bientôt fini? demanda-t-elle nonchalamment et sans colère. Voilà déjà que vous oubliez nos conventions d'hier... Vous m'avez promis d'être sage,.. grand fou!..

Et du bout de ses doigts longs, parfumés, elle lui donna sur la bouche une petite tape, douce comme une caresse, qui acheva de le griser. Il était debout devant elle et la couvait d'un de ces regards qui en disent plus long aux femmes qu'une déclaration passionnée. Clorinde le regardait aussi, la tête renversée en arrière sur le dossier de son fauteuil, les paupières mi-closes, un vague sourire aux lèvres.

— Vous n'êtes pas mal du tout, décidément, dit-elle, après un silence... Beaucoup mieux que votre ami Villecresnes...

Il fronça un peu les sourcils.

— Encore!.. répondit-il. Me permettrez-vous de vous demander d'où vient cette insistance que vous mettez à me parler d'un homme que vous ne connaissiez même pas de vue il y a quinze jours?

— Avais-je donc déjà prononcé son nom, mon ami?.. Je n'y avais pas même fait attention... Quel intérêt voulez-vous que j'aie à vous parler de ce monsieur? Je vous ai déjà dit que je sais seulement de lui ce que tout le monde sait : qu'il est l'ami de Mme de Ternois... comme vous êtes le mien.

Robert fut sur le point de s'écrier : « Ah! mais non, par exemple! » Toutefois il se contint, et c'est avec la grâce souriante de l'homme du monde parfaitement maître de soi qu'il répliqua :

— Vous en voulez donc bien à cette pauvre Henriette, alors?

Elle se mit à rire, d'un rire un peu contraint, nerveux et qui sonnait faux.

— Lui en vouloir, moi?.. Quelle idée!.. Lui en vouloir de quoi, d'abord? Mais je l'adore, au contraire, votre petite femme!.. Vous l'embrasserez de ma part...

— Je m'en garderais bien : j'aurais peur de la mordre!

— Bah!.. Vous me faites plus méchante que je ne suis...

— Vous êtes un ange, c'est convenu... Aussi je vous aime... Adieu!.. à demain!..

— Eh bien! et votre femme?

— Ma femme?

— Oui,.. si elle apprend que vous continuez à venir chez moi?

— Eh bien! eh bien!.. elle l'apprendra, voilà tout.

— Et si elle fait des scènes?

— Elle en fera... Tant pis!..

— Il est certain que c'est un peu humiliant... Voyez mon mari : il me laisse plus de liberté que Mme de Ternois ne vous en accorde.

— Soyez tranquille, je saurai faire entendre raison à ma femme... D'ailleurs vous êtes à couvert : elle n'a plus ce billet... Et puis, pour le mal que je fais ici, franchement... Si encore!..

— Si encore?.. Achevez.

— Eh! parbleu, vous me comprenez bien.

— Mon ami,

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage.

Rentrez bien vite chez vous : on va vous gronder pour être resté trop longtemps dehors, et vous serez mis au pain sec.

— Alors donnez-moi un peu de dessert avant que je parte.

Elle le regarda fixement, parut hésiter une seconde, puis tout à coup :

— Gourmand! dit-elle en lui tendant ses lèvres.

Et tandis que Robert murmurait à son oreille des protestations d'amour, ponctuées de baisers, Clorinde pensait : « Maintenant, madame de Ternois, nous sommes quittes! »

XIX.

M. de Ternois rentra chez lui gai comme un pinson, l'esprit et la chair en joie, ainsi qu'il arrive lorsqu'une jolie femme vous a donné un de ces gages qui sont la bague de fiançailles des mariages de la main gauche. Toutefois, telle est la complexité de nos sentimens, que l'espoir de passer bientôt maître et seigneur d'une des beautés les plus renommées de Paris n'était pas l'unique cause de la satisfaction dont rayonnait le visage de Robert : Robert était fier de sa femme!

Son prèmier mouvement avait été, comme on l'a vu, de la donner au diable. Tout s'étant passé, chez Mme Macpherson, beaucoup mieux qu'il n'eût osé l'espérer après une pareille aventure, ses actions ayant même éprouvé, au lieu de la baisse qu'il redoutait, une hausse inattendue, M. de Ternois s'avisa tout à coup qu'Henriette n'avait pas déjà si sottement agi, et que cette équipée était de celles dont on n'a l'idée qu'à la condition d'être une petite

femme de tête et d'esprit. Il était trop fin pour n'avoir pas remarqué que le ton de Clorinde, son affectation de bonne humeur, ses insinuations contre Villecresnes, trahissaient un profond dépit. On a beau professer sur la fidélité conjugale une théorie singulièrement large et accommodante, le plus mauvais des maris, à moins d'être un sot, est chatouillé agréablement dans sa vanité par les petits succès que remporte sa femme. Or, Robert n'en pouvait plus douter maintenant : Henriette avait pleinement réussi dans l'audacieuse entreprise de tenir tête à Mme Macpherson. A table, ce soir-là, il fut charmant, trouva le dîner bon, se mit en frais de galanterie, fit la cour à sa femme, et déclara qu'Henriette avait une façon de manger les huîtres qui la rendait adorable. Il daigna adresser quelques questions à George sur ses devoirs, ses camarades, et lui promit un poney pour ses douze ans. Puis, quand les enfans eurent quitté la table, il renvoya le valet de chambre, et se mit à parler gaîment de l'incident du matin. Il vantait bruyamment le sang-froid et l'esprit d'Henriette, affirmait qu'il aurait donné cinquante louis pour assister à l'entrevue des deux femmes, se moquait de lui-même, qui n'avait rien su deviner, plaignait ironiquement cette pauvre Mme Macpherson de s'être fait « blackbouler comme une mazette. »

— Hein ! mon vieux Jean, avoue que je suis un heureux coquin d'avoir une petite femme comme elle !

Il se leva pour aller embrasser Henriette, et le vieux Jean ne répondit pas.

Le ménage de Ternois reprit le train ordinaire de sa vie, et rien ne fut changé, en apparence, aux rapports d'Henriette et de son mari. Elle évitait de faire la moindre allusion à Mme Macpherson et semblait rassurée par les explications que Robert lui avait prodiguées sur l'origine et la nature de son intimité avec la belle Clorinde. Il put donc continuer à la voir presque chaque jour, tantôt chez elle, tantôt chez une vieille dame veuve, amie de Mme Martin-Desnouettes, qui avait fait beaucoup parler d'elle autrefois, et s'intéressait obstinément aux choses de l'amour, comme ces joueurs décavés que poursuit le regret de ne plus pouvoir mettre au jeu et qui trouvent un plaisir mélancolique à suivre la partie d'autrui. Mme Giraudel reçoit beaucoup ; son salon passe pour hospitalier aux beaux messieurs et aux belles dames qui ont de petites choses à se dire dans les coins : la caractéristique de la maison est qu'on y voit beaucoup d'hommes entre deux âges et de femmes entre deux liaisons, sans qu'aucun de ces hommes soit jamais avec sa femme, ni aucune de ces femmes avec son mari. Il y vient des couples, mais de ménages, point. On se rencontre là, par hasard, l'air surpris de se trouver ensemble : « Tiens, vous voilà, cher monsieur !..

— Quelle heureuse inspiration j'ai eue de venir aujourd'hui présenter mes hommages à Mme Giraudel, chère madame! » Tandis que les visages ébauchent le sourire banal des gens du monde qui se saluent, les mains échangent l'invisible caresse d'une courte et ardente pression. Et l'on va s'asseoir chacun à un bout du cercle qui entoure cette bonne Mme Giraudel, on lui fait la cour, on ne s'occupe plus l'un de l'autre jusqu'au moment où, par une tactique savante, monsieur, de chaise en chaise, se rapproche doucement de madame et finit par prendre place à côté d'elle. La bonne Mme Giraudel s'épanouit à suivre du coin de l'œil ces jolis manèges d'amoureux et se garde bien de les troubler : à les contempler qui chuchotent dans les angles obscurs de la pièce, elle se sent rajeunie de vingt ans et soupire en songeant au passé. Elle fait des adultères, comme d'autres des mariages, avec passion et sans songer à mal, s'intéresse aux liaisons qu'elle a vues commencer dans son salon, s'entremet pour prévenir des ruptures et préparer des réconciliations, reçoit des confidences scabreuses, donne des conseils délicats. Robert et Mme Macpherson prirent l'habitude de se rencontrer souvent chez cette digne femme. Clorinde lui envoyait des billets de concert, des loges, des places pour les réceptions académiques; Ternois, des fleurs, du gibier : tel est l'usage de la maison.

Un mois se passa. Villecresnes n'était plus tout à fait aussi assidu qu'autrefois chez ses amis. Il lui arrivait de passer deux ou trois jours de suite sans se montrer, et ces journées-là paraissaient à Henriette horriblement longues. Les courses, les emplettes dans les magasins, la promenade avec les enfans, quelques visites faites ou reçues, remplissaient tant bien que mal les après-midi : mais la solitude morne des soirées, après que Robert était parti, Marie rentrée chez son père, George couché, pesait lourdement sur la jeune femme. Ces soirs-là, elle n'avait goût à rien, essayait en vain de lire, demandait inutilement à son ouvrage ou à son piano un secours contre le désœuvrement, et finissait par se jeter, de découragement et d'ennui, sur un fauteuil, où l'activité de son corps et de son esprit s'engourdissait dans une torpeur de rêverie. Pendant des heures, elle se demandait : Pourquoi ne vient-il plus comme autrefois? Que lui ai-je fait? N'est-ce pas depuis ce voyage de Bretagne qu'il a commencé à nous négliger?.. Et elle se promettait d'interroger Marie, de faire causer miss, sans en avoir l'air, de savoir s'il était, chez lui, triste ou gai, s'il travaillait toujours autant, s'il sortait beaucoup, s'il allait dans le monde, au lieu de passer, comme dans le temps, l'après-dîner avec elle. L'idée lui vint, un soir, que peut-être Jean était amoureux : « Au fait, se dit-elle, il est encore d'âge à se remarier,.. il n'est pas plus vieux que Robert et a l'air plus jeune... Il doit y avoir quelque chose... »

Ce « quelque chose » lui parut d'abord tout simple; elle souriait même à la pensée de chercher une femme pour Jean, elle s'amusa à passer en revue, à son intention, toutes les jeunes filles de sa connaissance. Aucune ne lui parut assez bien; celle-ci était un peu niaise, celle-là trop coquette, une troisième manquait de naturel, et ainsi de suite. Sa conclusion fut qu'un homme presque parfait, comme l'était Villecresnes, avait bien le droit d'être exigeant. Un instant après, il lui vint à l'esprit toute sorte d'objections contre ce mariage. « C'était bien mal d'avoir oublié déjà cette pauvre Louise; sans être vieux, Jean était déjà un peu mûr pour une jeune fille, et c'était à une toute jeune fille, évidemment, qu'il pensait... Ces marins ont la rage de se marier... Si encore on pouvait supposer que ce fût pour donner une mère à Marie! Mais ne dirait-on pas vraiment qu'il est abandonné, ce pauvre petit chat? C'était bien la peine de s'être mise à aimer cette mignonne-là presque autant que George lui-même, de lui servir de maman, de l'élever depuis un an!.. » Et elle voyait déjà Marie en proie à la haine doucereuse d'une belle-mère, dépouillée au profit d'autres enfans de la fortune et de l'affection de son père, traitée en étrangère dans sa propre maison, triste, malheureuse, victime... Mme de Ternois sentait monter en elle une colère d'indignation. Elle se faisait le serment de veiller sur la petite, de la défendre, de la recueillir au besoin... Sa vive imagination bâtissait tout un roman où la future marâtre jouait un rôle si noir, qu'Henriette s'en autorisait pour la détester d'avance, se persuader qu'une nouvelle Mme de Villecresnes ne pouvait être que cupide, méchante, et, qui plus est, laide comme les sept péchés. Puis, cette grande exaltation tomba, et la pauvre petite femme se sentit tout à coup si triste, que ses paupières se gonflèrent et qu'elle fondit en larmes, sans savoir pourquoi, comme un enfant qui pleure d'être seul.

Si Jean fuyait Mme de Ternois, c'est qu'il avait perdu la superbe tranquillité de conscience qui lui permettait naguère d'affronter sans crainte le rôle difficile d'ami d'une jolie femme. Depuis le jour où il avait dû s'avouer qu'il aimait Henriette, le marin éprouvait quelque chose comme une gêne et une humiliation chaque fois qu'il entrait chez les Ternois. Il s'était juré d'ensevelir cet amour au plus profond de lui-même; mais, avec la gaucherie des gens un peu novices dans les choses du cœur, il ne s'avisait pas que le meilleur moyen de dissimuler ses sentimens nouveaux était précisément de ne rien changer au ton ordinaire de son ancienne intimité avec Henriette. Au lieu de prendre modèle sur Robert, qui ne parlait jamais d'une femme avec plus d'aisance et de naturel que lorsqu'il avait une intrigue avec elle, Villecresnes recourait, pour dépister les soupçons, aux procédés puérils des grands enfans qui

n'ont jamais vécu : l'éloignement, l'indifférence affectée, les cachoteries maladroites. Si Mme de Ternois n'avait pas été à peu près aussi naïve qu'il l'était lui-même, elle eût déjà démasqué l'incognito de cet amour inexpérimenté. Mais il était dans sa nature, foncièrement droite et confiante, de ne pas pénétrer les dessous des choses et des gens, de croire d'instinct à tout ce qu'on lui disait : c'est ainsi qu'elle se laissait également duper par les timides subterfuges qu'employait Jean et par l'audacieuse désinvolture dont usait son mari.

Cependant, Villecresnes souffrait de cette passion qui lui semblait sans excuse comme sans espoir, et son caractère s'altérait insensiblement. Mme de Ternois fut frappée du changement qui se faisait en lui, des brusques écarts de son humeur, toujours égale autrefois et maîtresse d'elle-même. Il lui arrivait maintenant de se montrer maussade, presque bourru. Un jour qu'il y avait du monde dans son salon et qu'on se moquait des dents rares et noires de quelqu'un qui venait de sortir, Henriette s'écria que ce monsieur « portait un petit village brûlé dans sa bouche. » C'était une de ces expressions pittoresques qu'elle lançait volontiers dans la conversation et qui causaient un peu de stupeur autour d'elle, en éclatant à l'improviste. Quand il n'y eut plus personne, Villecresnes la gronda pour cette image hardie, lui reprocha de manquer de goût, de ne pas tenir assez compte des jugemens du monde, et de commettre fréquemment des imprudences de tenue ou de langage. Elle écouta docilement, le laissa morigéner tout à son aise, puis risqua quelques mots timides pour sa défense : « Est-ce qu'il ne lui avait pas vingt fois enseigné lui-même le mépris de l'opinion du monde, de sa pruderie hypocrite? Qu'avait-elle dit de si grave, de si inconvenant, d'ailleurs?.. » Elle avait raison : il se fâcha, fit entendre de dures et injustes paroles.

— La Bretagne ne vous réussit pas, mon ami, lui dit-elle seulement. Vous en êtes revenu bien grognon ! En vérité, je ne sais ce que vous avez depuis quelque temps,.. tenez, depuis cette soirée du mois dernier...

— Où vous avez été si coquette, à propos, où vous vous êtes laissé faire une cour indécente par ces vieux beaux et ces petits jeunes gens ridicules...

— Non, monsieur, mais où, moi, j'ai fait des frais pour vous,.. où j'ai mis à mon corsage, au lieu de ma branche de diamans, les roses-thé que vous m'aviez données,.. où j'ai choisi la toilette que vous préférez... où je vous ai cherché pour venir me tenir compagnie, alors que vous vous étiez déjà sauvé, comme un ours que vous êtes,.. et pas trop bien léché, encore, quand vous vous y mettez !

Villecresnes se serait battu, de colère contre lui-même, ce qui ne l'empêcha pas de recommencer quelques jours après, sans pouvoir résister à ce besoin mauvais de chercher chicane à Henriette. La pauvre petite femme n'y comprenait rien, et lorsque Jean avait laissé tomber sur elle une de ces ironies glaciales dont il l'accablait maintenant, avec une affectation de hauteur et de dédain, elle tournait vers son ami un regard d'une douceur désarmante, plein de reproches si tendres que le marin en fut plus d'une fois ému presque jusqu'aux larmes. Pendant une semaine, il redevenait l'homme d'autrefois, bon, affectueux, indulgent. Puis un nouvel accès d'humeur sombre, malveillante et sarcastique se déclarait. Mme de Ternois l'entendait avec stupeur attaquer âprement la frivolité des femmes, se plaindre de ce que son travail n'avançait pas.

— Cela veut dire que vous perdez votre temps ici, n'est-ce pas, si je comprends bien? Pourquoi venez vous alors? Qui vous y force? Si vous n'avez rien de plus intéressant ni de plus aimable à me dire que toutes ces jolies choses dont vous jugez à propos, je ne sais pourquoi, de me régaler, il ne faut pas vous déranger, mon ami!

Il lui demanda pardon et rejeta sur une maladie nerveuse commençante cette excessive irritabilité dont il souffrait lui-même autant qu'il en faisait souffrir les autres.

— J'en étais sûre! s'écria-t-elle naïvement. Je l'aurais parié!.. Oh! mais il faut prendre garde, vous savez?.. Nous allons vous soigner... Je ne veux plus que vous soyez méchant comme vous l'avez été : cela me rendait trop malheureuse...

Elle resta un moment sans parler, puis reprit avec une tristesse qui toucha profondément Villecresnes :

— Qu'est-ce que je deviendrais donc, si après l'amour de mon mari, votre amitié venait aussi à me manquer?.. J'en ai bien besoin, allez, Jean!

Elle lui tendit la main, qu'il baisa, sans laisser deviner à la jeune femme tout ce qu'il y avait d'amour dans la respectueuse familiarité de cet hommage.

XX.

A quelque temps de là, Mme de Ternois reçut une lettre anonyme. Un « ami » croyait devoir la prévenir que son mari était en train de la ruiner, qu'il jouait au cercle un jeu d'enfer, entretenait des maîtresses, leur donnait des chevaux et des diamans, comme elle pourrait s'en convaincre en faisant prendre, par l'agence dont on lui envoyait l'adresse, des renseignemens sur Mlle Rosita Zanetti, de l'Eden. A la lettre était jointe une de ces cartes qu'on distribue

de temps en temps au coin des rues et qui porte en gros caractères la devise : « Célérité et Discrétion » avec une adresse.

Qui pouvait avoir écrit cette lettre? Mme de Ternois l'ignorait; toutefois elle se souvint que, quelques semaines auparavant, Robert avait mis à la porte un valet de chambre qui abusait un peu du droit qu'on a de protester contre les inégalités sociales en fumant les cigares de son maître. Cet homme, depuis plusieurs années qu'il était attaché au service de M. de Ternois, avait eu l'occasion d'en apprendre long sur les petites affaires de Robert ; il partit en grommelant des menaces ; le honteux billet, sans doute, était son œuvre. Henriette le jeta, avec le geste de dégoût dont elle aurait écarté quelque bête immonde.

Le difficile n'est pas de brûler une lettre anonyme, moins encore de mépriser le misérable qu'on soupçonne de l'avoir écrite ; mais il faut une force d'âme extraordinaire pour s'imposer de ne plus penser à elle après qu'on l'a détruite.

Un an auparavant, Henriette se serait probablement contentée de hausser les épaules et de conter en riant la chose à son mari. Mais sa belle confiance en Robert était bien ébranlée depuis qu'elle l'avait vu reprendre les habitudes de la vie de garçon. Elle le soupçonnait de s'être remis à jouer, sans aller plus loin dans ses suppositions : on voit qu'elle était bien loin de compte. Qu'il eût, par surcroît, l'indignité de la tromper; que, non content de coqueter avec une Mme Macpherson, il gaspillât à entretenir des filles la fortune de son enfant, c'est à quoi Henriette n'avait jamais pensé jusqu'alors, c'est ce qu'elle se refusait encore à croire.

Elle eut d'abord l'idée de tout dire à Robert, d'avoir avec lui une bonne et franche explication. Pourquoi, au moment d'ouvrir la bouche, fut-elle arrêtée par une vague défiance, c'est ce qu'il serait assez difficile d'expliquer.

— Bah! pensa-t-elle, ce sera encore comme d'habitude... Il me contera des histoires, j'aurai la bêtise ou la faiblesse d'y croire, et je ne saurai rien...

Or le venin de la lettre anonyme commençait déjà à opérer en elle son travail ordinaire : Henriette voulait maintenant *savoir*.

Elle remit au lendemain l'explication avec son mari et se contenta, pour le moment, de placer négligemment dans la conversation le nom de la Rosita Zanetti.

— Cette fille a de bien beaux chevaux, dit-elle; sait-on qui l'entretient?

— Un peu tout le monde, je pense. Je ne sache pas qu'elle ait un commanditaire en titre... Elle doit vivre sur sa cagnotte.

Rien n'était moins aisé que de déconcerter l'assurance de M. de Ternois. Henriette, attentive à surprendre le plus léger indice de

trouble, remarqua seulement qu'il avait jeté sur elle, au moment où elle prononça le nom de la danseuse, un de ces regards clairs, froids, incisifs qui, pendant une seconde, marquaient d'un trait de pénétration ou de dureté son visage affable et souriant de viveur bon garçon.

Le lendemain elle résolut de demander conseil à Jean, qui ne vint pas, non plus que le jour suivant. Alors une fièvre de curiosité aiguë s'empara d'elle, une sorte de délire lucide qui la conduisit un matin, émue, tremblante et honteuse d'elle-même, à l'adresse indiquée.

On l'introduisit dans un cabinet qui ressemblait fort à celui d'un homme d'affaires quelconque. Au milieu de la pièce, une grande table, couverte d'un tapis vert maculé de taches d'encre ; le long des murs, des rangées superposées de casiers en carton vert, munis d'une poignée de cuivre au-dessus d'une étiquette ; de l'autre côté de la table, un monsieur à calotte de velours et lunettes bleues, qui lui expliqua, en se caressant doucement le menton, que son agence travaillait dans l'intérêt des familles et que le but qu'il se proposait était éminemment moral. Mme de Ternois lui exposa en quelques mots entrecoupés l'objet de sa visite : il s'agissait de savoir si une certaine Mlle Rosita Zanetti, de l'Éden, avait eu une liaison avec un certain M. de... Le nom eut peine à sortir de sa bouche.

— Parfaitement, madame ! dit le digne homme en griffonnant quelques mots sur une fiche. Et, sans doute, on pourra chercher à se procurer quelques petits renseignemens sur monsieur ?..

Elle tressaillit. Il reprit vivement :

— Que madame ne se trouble pas... Nous sommes très habitués à ces sortes d'affaires... Toutes ces dames nous honorent de leur clientèle.

Il jetait un regard complaisant sur les casiers. Et soudain ces cartons verts parurent à Henriette quelque chose d'horrible et de sinistre, comme une morgue où l'on aurait étalé tout nus de pauvres cœurs humains, comme un cimetière où auraient été jetés, pêle-mêle, dans une promiscuité de fosse commune, des amours flétris et des honneurs morts. Et elle pensait que peut-être, dans quelques jours, le bonheur de treize années, le souvenir sacré de ses joies de femme qui aimait son mari et qui croyait en lui, que tout le meilleur de sa vie, enfin, serait enseveli là... Ah ! comme elle se repentit alors d'être venue !

Pendant les deux journées qui suivirent cette démarche décisive, Mme de Ternois passa par les alternatives du remords, d'une inquiétude allant jusqu'à l'angoisse, et de cette curiosité, tout à la fois ardente et douloureuse, qui vous envahit au moment où l'on sent que peut-être un secret va vous être révélé, dont la connaissance doit peser sur votre vie tout entière. Toutefois elle réussit à dissi-

muler son trouble : Robert était trop absorbé par ses affaires particulières pour donner beaucoup d'attention à sa femme.

Quand un fruit est mûr, un moment vient où, sans cause apparente, sans qu'on puisse dire pourquoi la chute a lieu aujourd'hui plutôt qu'hier, il se détache tout à coup, et tombe. C'est ainsi qu'un beau jour Mme Macpherson était devenue la maîtresse de Ternois : par amour, sans doute, car cet homme beau, spirituel et point sentimental lui plaisait depuis longtemps déjà, mais aussi par désœuvrement et ennui ; par instinct pervers qui la poussait à se venger de deux êtres qu'elle détestait également, son mari et Mme de Ternois ; par on ne sait quel goût de l'imprévu ; par vague espoir de voir cette liaison mettre un intérêt dans sa vie ; par caprice, par curiosité, par surprise ; par ces mille petites impulsions sourdes des sens ou de l'imagination qui, à la longue, ébranlent même de plus solides vertus que n'était celle de la fille de Mme Martin-Desnouettes; par atavisme enfin, peut-être, car il est notoire que les bons chiens ne sont pas seuls à chasser de race, et qu'on voit parfois se transmettre héréditairement, de mère en fille, une fâcheuse prédisposition à jeter son bonnet par-dessus les moulins. Quoi qu'il en soit, Robert n'avait plus rien à obtenir de sa séduisante amie, quand Macpherson fit, aux environs de Paris, l'acquisition d'une propriété où il se proposait de passer la belle saison. Ternois travailla aussitôt à s'insinuer dans ses bonnes grâces, afin de se ménager la faculté d'aller voir Clorinde à la campagne. A force d'audace, — l'audace en pareil cas lui avait toujours paru le plus adroit et le plus sûr des expédiens, — il réussit à endormir la défiance de ce mari amoureux et jaloux.

« Je viens de faire ma cour en bas à Mme Macpherson, mon cher; maintenant que j'en suis quitte, je monte bien vite causer avec vous, » disait-il avec tranquillité en entrant chez Lionel. Et il lui adressait des questions sur ses travaux, feignait de s'intéresser vivement à l'ouvrage qu'il préparait : *la Suggestion dans l'état d'hypnotisme*, l'interrogeait sur ses expériences.

— Alors, vous êtes capable d'endormir quelqu'un, comme Donato ?

— Mais oui, c'est très simple... Le premier venu peut en faire autant pourvu que le sujet présente certaines conditions de nervosité...

— Vous avez donc le fluide?..

Macpherson lui expliquait en souriant que le fluide est une invention des charlatans ; que l'hypnotisme, surprenant et incompréhensible dans les phénomènes qui l'accompagnent, est produit par des causes toutes simples et naturelles ; que le fait de regarder fixement un point brillant, l'œil par exemple, d'entendre tout à coup un bruit

fort, suffit à déterminer l'invasion soudaine de l'état nerveux chez certains sujets... Et l'ignorance du mondain s'étonnait de bonne foi, s'épouvantait presque devant ces redoutables problèmes dont l'Anglais ne parlait jamais sans qu'une flamme d'enthousiasme transfigurât ce que Clorinde appelait « sa tête de nécromant. » Lionel était bien aise de trouver à qui parler de ses études. Il en vint peu à peu à traiter Robert presque comme un ami; il éprouvait une sorte de gratitude pour cet homme qui lui témoignait, au lieu de l'indifférence railleuse que sa timidité craignait toujours de rencontrer chez les autres, une sympathie qui semblait sincère et désintéressée. Quand le départ pour la campagne fut résolu, il invita Robert, très amateur de *sport* de tout genre, à venir essayer ses canots. Ternois quitta l'hôtel Macpherson, ce jour-là, plein d'une intime et ironique satisfaction : « Ma parole, pensait-il, j'aurai eu plus de mal à faire la conquête de cet alchimiste que de sa femme. » Et il souriait en songeant à la solitude et à la liberté des champs.

Ce même jour, Henriette dont il n'avait pas remarqué, depuis l'avant-veille, l'air contraint et l'agitation fébrile, — tant il était devenu étranger à tout ce qui n'intéressait pas sa passion, — Henriette avait reçu, de l'homme à la calotte de velours, une note détaillée sur Mlle Rosita Zanetti. Mme de Ternois apprit ainsi que la donzelle avait été pendant un an entretenue par son mari; que Robert avait perdu des sommes énormes au jeu et à la Bourse; qu'il mangeait à belles dents son capital.

Henriette s'attendait bien à quelque pénible révélation, mais elle n'avait pas soupçonné que le désastre pût être aussi complet. Après avoir d'un coup d'œil parcouru la note, elle eut au cœur la sensation d'une douleur atroce et s'affaissa, sans larmes, sans mouvement, presque sans pensée, sur un fauteuil. Engourdie dans une sorte de stupeur qui suit les violentes commotions morales, elle ne cherchait même pas à mesurer l'étendue de son malheur; elle ne se demandait ni ce qu'il fallait faire, ni ce qu'elle allait dire à Robert : ses lèvres murmuraient machinalement un mot, un seul mot plaintif d'enfant abandonné, perdu, qui a peur et demande protection. Elle répétait, les yeux fixes, d'une voix douce et brisée : Maman!.. maman!.. maman!..

Lorsque Villecresnes entra quelques minutes après dans le salon, il la trouva dans la même position, la feuille de papier bleu sur les genoux. Il eut peur en la voyant immobile, si blanche, le regard mort : « Henriette! » dit-il. Au son de la voix de son ami, elle parut revenir à elle, et, sans bouger encore, lui répondit :

— Vous venez trop tard, Jean, le mal est fait... Lisez cela, vous allez comprendre...

Il prit la feuille et lut :

— Quel est le misérable ?..

— C'est moi... J'ai voulu savoir,.. je sais. Seulement si j'avais pu me douter que cela fait tant de mal, je serais restée bien tranquille, allez, Jean ! Tandis que maintenant tout est fini,.. oui, fini !

Et elle se leva. La réaction venait de s'opérer. Ses joues se coloraient d'une rougeur de honte et de colère, ses yeux brillaient :

— Ah ! reprit-elle, vous pouvez vous vanter d'avoir pour ami un joli monsieur ! Ainsi, depuis des années, cet homme que j'ai tant aimé me trompe lâchement, pour une gueuse !..

Elle passa les deux mains sur sa figure d'un mouvement violent, comme pour se nettoyer le front, les joues, les lèvres, des baisers que son mari lui avait donnés depuis que la bouche de Robert baisait d'autres lèvres, d'autres joues, un autre front.

— Et il nous ruine encore !.. Monsieur joue la fortune de son fils... Mais dites-moi donc que c'est une infamie, Jean !

Il essaya de la calmer : il ne fallait pas croire tout ce que disent les rapports de ces gens-là ;.. ils inventent au besoin, ils grossissent et dénaturent des faits afin de gagner leur argent... Mais elle ne l'écoutait pas. Toute vibrante d'indignation, elle marchait à grands pas dans le salon et frémissait sous l'outrage révélé ; il se faisait en elle comme une révolte de sa nature honnête et droite contre la bassesse de cette trahison. Des mots entrecoupés, des lambeaux de phrase s'échappaient de sa bouche :

— Une danseuse de l'Eden ! Être sacrifiée à cela !.. Et je l'aimais pourtant !.. Au lieu de faire comme les autres... Ah ! stupide femme que j'étais !.. Quand je pense que je me reprochais quelquefois d'avoir trop d'amitié pour vous,.. comme si c'était un vol que je lui faisais, à lui ! « Reste à la maison, ma fille, mouche le nez de ton enfant et couche-toi de bonne heure... Moi je sors, je vais jouer en attendant la fin du ballet et je viendrai te dire bonsoir après... » Après !.. Et ça s'appelle un galant homme !.. O le lâche ! le lâche !.. Je ne veux plus le voir, je veux partir...

Et elle exposait ses projets à Jean. Elle allait faire ses malles, partir avec George. Elle irait n'importe où,.. chez une vieille parente, à la campagne ; elle demanderait la séparation, tout de suite, tout de suite !..

Villecresnes la laissait aller, se gardant bien de ranimer sa colère par des objections. Quand il la vit un peu plus calme et fatiguée par la violence même de la crise, il l'obligea à se rasseoir, lui parla doucement, tendrement, pansa d'une main légère ce pauvre cœur endolori. Si Robert avait été coupable, c'est par entraînement qu'il avait péché. Le malheur était qu'il eût repris sa vie de cercle. Il fallait obtenir qu'il y renonçât désormais. Dès que sa nature faible

ne serait plus exposée à la contagion des mauvais exemples, il redeviendrait le mari bon, aimant, qu'il avait si longtemps été, il mériterait son pardon à force de repentir et reprendrait, corrigé cette fois pour toujours, la place qu'il n'aurait jamais dû laisser vide à son foyer. Le projet de quitter la maison était impraticable : avait-elle songé au scandale qu'entraînerait une pareille détermination? La demande en séparation ou en divorce n'était pas plus sage : l'intérêt de George exigeait qu'Henriette fît taire son ressentiment, même s'il était démontré qu'elle eût vraiment tous les griefs en question contre son mari. Robert n'était-il pas, en somme, le père de l'enfant? Pouvait-elle, pour le seul avantage de venger sa dignité blessée, condamner George à rougir un jour de son père? Avait-elle bien songé au triste sort réservé à l'enfant d'époux séparés, au douloureux étonnement qui frappe la conscience du pauvre petit quand il voit vivre comme étrangers, sinon comme ennemis, ces deux êtres dont il sait qu'ils lui ont donné la vie et qu'il doit les unir dans un même respect et dans un même amour?.. Pour que son affection choisisse entre eux, il faudra donc qu'il les juge? Mais c'est une chose monstrueuse qu'un fils qui juge sa mère ou son père!.. Il parlait de sa belle voix grave, que l'émotion, la pitié, la tendresse, la sainte passion du dévoûment faisaient trembler un peu. Et, à l'entendre plaider la cause du coupable et de l'innocent, du père et du fils, Henriette sentait se faire en elle un grand apaisement de sa colère, de sa jalousie, de son indignation. Ses nerfs crispés se détendirent; elle se mit à pleurer silencieusement et dit en pressant faiblement la main de Villecresnes : « Ah! mon bon Jean!.. mon bon Jean! »

A ce moment, Robert entra dans le salon, l'air guilleret, comme un homme content de sa journée. Il s'arrêta de surprise au spectacle qui s'offrait à lui : Henriette en larmes, la main dans la main de Villecresnes. Ses sourcils se froncèrent et son regard, — ce regard mauvais qu'il lançait quelquefois, — alla se planter dans les yeux du marin, qui le soutint sans trouble :

— Ah çà, dit-il, qu'est-ce qui se passe donc ici?

Henriette s'était levée.

— Lisez, dit-elle, en lui tendant le papier.

Robert comprit aupremier mot et devint fort pâle.

— Il se passe, reprit Henriette, que je sais maintenant à quel point votre conduite est infâme... J'ai voulu partir, me séparer du mari indigne qui, non content d'outrager la mère, vole la fortune de l'enfant... Mais l'honnête homme, l'homme de cœur que voici m'a dit qu'il fallait que je reste,.. que je reste pour mon fils,.. et c'est pourquoi vous me trouvez ici... Vous comprendrez, je pense, que si je reste, ce n'est point que je pardonne... Jamais! jamais!..

Il fit un pas vers elle et dit humblement :

— Henriette!..

— Jamais! vous dis-je... Et, l'écartant d'un geste dont l'énergie annonçait une irrévocable résolution, elle sortit du salon la tête haute.

— Ah! c'est comme ça!.. gronda Robert. Eh bien! soit...

Il se mit à marcher à grands pas, les mains dans ses poches, et s'arrêtant tout à coup en face de Jean :

— D'où vient ceci? lui dit-il brusquement en montrant le papier.

— Comment veux-tu que je le sache?.. De quelque agence Tricoche et Cacolet, évidemment...

— Qui a pu lui donner l'idée d'en venir là?.. Ce n'est pas dans le caractère d'Henriette... Et l'agence, qui la lui a indiquée?

— Je l'ignore... Quand je suis arrivé, il y a une heure, ta femme était là, dans ce fauteuil, ce papier bleu sur les genoux... Naturellement, quand j'ai vu ce que c'était, je ne lui ai pas demandé d'explication : je ne me suis occupé que de la calmer...

— Ah!.. Alors on voulait donc faire un coup de tête?

— Oui, partir.

— Et tu as obtenu qu'on reste? Tu as de l'influence sur elle, décidément...

— Mon Dieu, j'ai fait ce que j'ai pu pour l'empêcher d'en venir à cette extrémité d'une séparation... Du moment qu'il n'y a pas d'éclat et que vous restez ensemble, tout peut s'arranger un jour...

— Tu viens de voir pourtant comme elle m'a traité... Elle m'a dit des choses...

— Écoute donc, mon cher, franchement, c'est bien le moins qu'elle ait le droit de t'en vouloir.

— Alors, comme ça, tu crois que la rupture n'est pas définitive?

— Je le souhaite si vivement que je finis par l'espérer...

— Tu le souhaites?.. C'est beau de ta part.

— Beau?.. Pourquoi?

— Dame! c'est bien simple... Tu as beaucoup d'amitié pour Henriette, n'est-ce pas?

— Assurément...

— Eh bien! l'amitié, surtout d'homme à femme, est toujours un peu exclusive, un peu jalouse même...

— Je ne comprends pas.

— Mais si,.. tu fais semblant... Cette réconciliation, que tu as, paraît-il, la magnanimité de souhaiter, suppose qu'elle n'ait pas lieu?.. Henriette cherchera tout naturellement des consolations dans l'amitié...

— Mon cher, interrompit Jean, je crois te rendre service en t'empêchant d'achever... Tu es en train de dire des sottises, pour ne pas employer un terme plus fort... Quand tu seras de sang-froid et que tu cesseras de tourner contre les autres le mécontentement que tu devrais éprouver seulement contre toi-même, tu reconnaîtras ce qu'il y a d'injuste, et... ma foi! tant pis, je lâche le mot,.. d'odieux dans ces insinuations...

— Diable!.. Tu prends les choses bien au tragique, il me semble?.. Décidément on n'a pas eu tort de me dire...

— De te dire?.. demanda Villecresnes en le regardant bien en face.

Robert n'osa pas achever sa pensée et tourna court. Un sourire narquois détendit ses traits un peu contractés depuis le début de cet entretien et, après un silence, il répondit :

— ... De me dire que tu étais un jobard, mon cher! Mais, c'est ce qui me plaît en toi... Va, je t'aime toujours bien, mon vieux Jean...

Puis, lui tapant sur l'épaule :

— Et ce départ, à propos?.. Quand est-ce que tu reprends du service?

— Mon ami, quand j'ai voulu partir, il y a deux mois, tu m'en as empêché, sous prétexte que ma présence t'était nécessaire... A tort ou à raison, et probablement parce que je suis un jobard, je me persuade qu'elle peut maintenant rendre service à Henriette : tu ne t'étonneras donc pas si je reste aujourd'hui pour elle, de même que je suis resté, dernièrement, pour toi...

— En un mot, tu meurs où tu t'attaches, n'est-ce pas?

— Dame! songe donc!.. Je ne puis pourtant pas déserter : le Garde du corps, mon cher!

XXI.

Villecresnes n'avait pas tort de penser que son amie aurait besoin de lui dans la crise qu'elle traversait. Dès le lendemain, en effet, Mme de Ternois lui fit savoir que, tout en renonçant à demander la séparation de corps ou le divorce, elle se croyait obligée, dans l'intérêt même de son enfant, de réclamer la séparation de biens. Il fallut que Jean communiquât à M. de Ternois les intentions de sa femme, celle-ci ayant déclaré qu'elle ne voulait pas traiter elle-même cette question délicate et refusé toute nouvelle explication avec son mari.

— Si vous ne consentez pas à vous charger de cette négociation, mon bon Jean, lui dit-elle, — et je comprends combien le service que je vous demande doit être pénible pour vous, — je met-

trai l'affaire entre les mains d'un avoué, j'irai devant les tribunaux, je plaiderai, je demanderai le divorce s'il le faut absolument... J'aurais le droit de sacrifier mes intérêts, si je n'avais pas d'enfant : je n'ai pas le droit de laisser dépouiller mon fils. Il n'est que temps de sauver ce que les filles, les chevaux et les cartes n'ont pas encore englouti... Prévenez votre ami, et tâchez d'arranger tout pour le mieux... J'espère que, si M. de Ternois veut bien y mettre un peu de bonne volonté, la chose pourra se faire sans bruit, à l'amiable... Voyez, cherchez et tâchez de trouver.

Au premier mot de Villecresnes à ce sujet :

— Ah çà, te voilà devenu l'homme d'affaires de ma femme? s'écria Robert. Allons, maître Villecresnes, instrumentons !..

— Aimerais-tu mieux recevoir la visite d'un avoué que la mienne?

— Non, certes !.. As-tu du papier timbré? Je signe tout ce qu'on voudra...

Quelque temps après, la demande en séparation de biens, faite par consentement mutuel, ce qui offrait l'avantage de supprimer tout débat contradictoire, était accordée sans difficulté à M. et à Mme de Ternois. Il restait encore un peu plus d'un million, qu'ils partagèrent par moitié. C'était peu, si l'on songe qu'Henriette, en se mariant, avait apporté deux cent mille livres de rentes; c'était beaucoup, si l'on considère qu'elle avait pu craindre, à un moment, d'être presque complètement ruinée. Le présent pour elle-même, l'avenir pour son fils, se trouvaient ainsi assurés; une grande fortune leur échappait, mais ils échappaient eux-mêmes à la misère, qu'ils n'eussent pas, sans doute, évitée un an plus tard. La vérité, d'ailleurs, ne fut connue ou soupçonnée que par quelques rares intimes, et ce ménage, si profondément troublée qu'en fût l'union, ne laissa pas de donner, comme beaucoup d'autres ménages dans le même cas, l'illusion d'une harmonie suffisante. Robert vivait depuis si longtemps comme un mari séparé, ou peu s'en faut, de sa femme, que la rupture définitive exigée par Henriette ne modifia pas sensiblement les rapports des deux époux et put aisément demeurer secrète. Ils déjeunaient et dînaient ensemble comme auparavant : seulement on aurait pu surprendre quelque chose d'un peu outré dans le respect que Robert témoignait, plus que jamais, à Henriette, et comme l'expression, à peine indiquée, d'un ressentiment qui ne désarmait point, dans le *vous* que Mme de Ternois employait toujours, maintenant, lorsqu'elle s'adressait à son mari.

Alors commença pour eux cette existence étrange, où deux êtres qui se sont aimés, qui portent le même nom, qui se voient revivre dans leur enfant, qui dorment sous le même toit et s'assoient à la

même table, deviennent insensiblement aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils ne s'étaient jamais connus. Le premier mouvement de Mme de Ternois avait été, comme on l'a vu, d'indignation et de douleur. Après quelques jours, les affaires d'intérêt étant réglées, Henriette éprouva cette satisfaction intime qu'on trouve dans la quiétude reconquise, cette détente bienfaisante qui suit les grandes crises d'âme. Elle se sentit moins malheureuse qu'elle ne craignait de l'être, résignée à demi, sinon consolée ; presque satisfaite, enfin, d'en avoir fini avec ces inquiétudes vagues, ces doutes, ces soupçons dont elle était harcelée dans les derniers temps, et dont les mille piqûres lui paraissaient, maintenant qu'elle y songeait, plus douloureuses que le coup brutal, mais non redoublé, de la certitude acquise. Droite et vaillante, elle aimait les solutions promptes, définitives, haïssait au contraire les compromis, les ajournemens, et pensait qu'en matière de sentiment, il faut avoir au besoin le courage de pratiquer sur soi-même une amputation jugée nécessaire et la fierté de ne pas se lamenter après. Quand le souvenir lui vint des bonnes années d'autrefois, du temps où Robert semblait l'aimer, elle crut deviner dans l'émotion dont elle se sentit prise alors un piège de sa sensiblerie de femme, se raidit contre l'attendrissement et ne voulut plus voir que la honte de faiblir, au lieu de la douceur, qui la tenta, de pardonner.

La vérité, qu'elle ne soupçonnait pas, — car son observation distraite, peu pénétrante, s'arrêtait à la superficie de tout, — la vérité, c'est qu'il s'était fait depuis un an, à son insu, entre elle et son mari, un secret divorce d'âmes, un lent et invisible travail de disjonction morale qui lui rendait plus faciles et la résignation et la sévérité. Dans un cas comme celui de Mme de Ternois, une femme qui aime vraiment pleure, crie, tempête, menace, récrimine... et pardonne : la contradiction, l'association illogique des sentimens étant dans le génie de la femme, surtout amoureuse. Or, il y avait longtemps qu'à l'amour ancien d'Henriette pour son mari s'était tout doucement substituée une habitude de croire qu'elle l'aimait toujours autant qu'autrefois : duperie bienfaisante qui est le fonds sur lequel vit plus d'un ménage. Cette tendresse de routine a du bon : si elle ne donne pas tout à fait l'illusion de l'autre, la vraie, celle qui sitôt passe fleur, hélas ! elle assure à l'amour mort de décentes funérailles, édifie la galerie, fournit des argumens contre le célibat, opère enfin ce miracle qu'à force de s'embrasser aux mêmes heures sans trop savoir pourquoi et lorsqu'on a plutôt envie de se bâiller au nez l'un de l'autre, on finit par croire tout de bon que l'on s'adore, comme on croit qu'on s'amuse en jouant régulièrement tous les soirs sa partie de dominos. Mme de Ternois en était arrivée là par transitions lentes :

l'amour, qui brûle les pavés quand il arrive, marche à très petites étapes quand il s'en va : comme s'il avait regret de partir et voulait nous donner le temps de le rappeler! Sans nulle hypocrisie, elle était restée pour Robert, jusque dans les derniers temps, à peu près ce qu'elle avait été pour lui depuis les premiers jours de leur union : seulement elle récitait au lieu d'improviser. Tous les hommes savent que la nuance est forte : il est étrange que, la remarquant aussi bien qu'ils font dans le ménage du voisin, ils ne la voient jamais dans le leur. Pas plus qu'Henriette M. de Ternois ne s'était aperçu de rien : les maris ont des grâces d'état qui sont les petits profits du métier, celle entre autres, de garder longtemps et quelquefois même toujours, l'heureuse, la salutaire ignorance de ce qui se passe entre les deux yeux de leur femme.

A vivre depuis plus d'un an dans l'intimité de Villecresnes, Mme de Ternois avait conçu pour lui une de ces affections qui ne vont pas jusqu'à l'amour et dépassent pourtant les bornes de la simple amitié : sentiment complexe et innommable à cause de sa complexité même, sentiment très féminin puisqu'il se compose d'élémens contraires, égoïste et désintéressé, paisible à l'ordinaire et soudain inquiet, exigeant, passionné; tendresse qui se croit pure comme celle d'une sœur et qui n'en est pas moins jalouse, d'une jalousie sans désirs, toute négative, qui ne réclame rien pour soi-même, mais qui refuse tout aux autres. Quoi que l'on doive penser de ce sentiment qui n'a obtenu ni de la psychologie l'honneur d'une classification, ni du dictionnaire celui d'un baptême, — tant il est malaisé de noter les demi-tons de l'âme; — qu'on le rattache à l'amitié, encore qu'il soit un peu plus tendre qu'elle, ou à l'amour, bien qu'il se montre un peu moins impérieux que lui, ou mieux, qu'on y voie quelque chose d'intermédiaire entre les deux, de composite, procédant à la fois de l'une et de l'autre, gardant de sa double origine je ne sais quoi d'indécis et de fallacieux qui prête aux méprises, — un hybride du cœur enfin, — il n'en est pas moins vrai que ce sentiment équivoque et rare est de sa nature passablement envahissant, qu'il a vite fait de s'étendre, de se fortifier, et, si l'on n'y met ordre, de prendre bientôt plus de place qu'on ne voulait lui en donner d'abord.

Mme de Ternois en fit l'expérience : sa sympathie pour Jean avait grandi d'une croissance si égale, si régulière, qu'elle n'en vit le progrès non plus qu'on ne surprend le moment précis où le brin d'herbe devient épi. Et, de fait, elle ne l'aimait pas : car, qu'est-ce qu'un amour qui n'a pas conscience de soi-même; qui ne se trouble ni ne s'émeut; qui se tient satisfait d'une poignée de main, d'un regard et de quelques paroles insignifiantes qu'on échange; qui n'a besoin ni de mystère ni de solitude?

Oui, mais cette poignée de main, ce regard, ces paroles, faisaient maintenant partie de la vie d'Henriette, à ce point qu'elle ne pouvait plus s'en passer; cette paisible amitié s'alarmait d'un retard d'une heure, souffrait d'une absence d'un jour; chacune des choses indifférentes qu'ils faisaient ensemble, comme de lire un roman, d'aller se promener avec les enfans, de passer tranquillement la soirée à côté l'un de l'autre, elle avec son ouvrage, lui avec un livre, toutes ces choses avaient pris à ses yeux une importance telle, lui étaient devenues si chères, que la suppression du moindre article de cet innocent programme, — qui devait durer toujours, charmant dans sa douce monotonie, — entraînait pour elle une souffrance. Point coquette, d'ailleurs, avec son ami, pleine de naturel dans leurs longs tête-à-tête, comme si quelque instinct l'eût avertie que le plus sûr moyen de plaire à ce cœur simple était de se montrer à lui sans rien d'apprêté ni de factice, sans autre attrait que l'originale et piquante simplicité de sa nature. Amoureuse, elle? Quelle idée!.. D'abord, elle ne pensait à Jean que lorsqu'il était absent; si parfois elle éprouvait une sorte d'envie impatiente de le voir, cette envie se passait dès qu'il était entré; quand elle le sentait là, près de son fauteuil, qu'elle entendait sa voix, le bruit de son pas, assourdi par le tapis du salon, le froissement sec de son journal, il semblait à Mme de Ternois qu'elle n'avait plus rien au monde à désirer, qu'une douceur d'apaisement, une accalmie délicieuse se faisait en elle; et la jeune femme se recueillait, fermait quelquefois les yeux pour ne plus penser à rien, pour que rien ne troublât, tandis qu'elle la savourait à l'insu de tous, cette plénitude de bonheur sans cause. Quoi! le maître impérieux et jaloux, le despote dont lui avaient parlé poètes ou romanciers, se serait travesti en cette tendresse sans troubles, sans fièvre et sans rêve, qui n'avait jamais souhaité de félicité plus haute que de voir chaque jour ramener les paisibles petites joies de la veille? Est-ce donc ainsi que l'amour se manifeste? Si quelqu'un avait dit qu'elle était éprise de Villecresnes, Henriette eût, de très bonne foi, haussé les épaules à l'extravagance de cette affirmation : seulement, si on lui eût annoncé qu'il partait pour six mois, elle se fût mise à pleurer. Plus d'un pensera que cela suffit à prouver qu'elle l'aimait. Qui sait? Peut-être vaut-il mieux croire simplement qu'il y a dans l'amitié d'un sexe pour l'autre quelque chose de plus que dans l'amitié ordinaire; des caresses suggérées par l'instinct, contenues, interceptées par la volonté; des élans vers une harmonie plus complète de deux âmes, que la raison arrête, qui retombent et forment, ainsi que des jets d'eau en se brisant une vapeur légère, un brouillard impalpable d'amour au milieu duquel vivent et respirent ces deux êtres qui

refusent de s'aimer. « Même quand l'oiseau marche on sent qu'il a des ailes. » Un homme et une femme même en s'aimant d'amitié laissent voir qu'ils auraient pu s'aimer d'amour.

XXII.

Un jour, — c'était au commencement de juin, — Henriette dit à Jean qu'elle avait envie d'aller passer une journée à la campagne. On irait n'importe où, on chercherait sur les bords de la Seine quelque endroit tranquille, en remontant du côté de Corbeil, loin du flot des Parisiens, qui se porte plutôt, les jours de fête, vers Argenteuil ou Saint-Cloud; George et Marie feraient provision de santé à respirer le bon air en jouant au bord de l'eau; on mangerait une friture de goujons, on boirait du lait à goûter, on cueillerait des fleurs : ce serait charmant... D'ailleurs il fallait bien donner la récompense promise à George, qui venait d'être premier à Condorcet, où il suivait depuis quelques mois les cours de septième comme externe, premier « en géologie, » ce dont sa mère n'avait pas été médiocrement flattée, encore qu'elle s'étonnât un coup que les onze ans de George et la géologie pussent faire si bon ménage ensemble.

— C'est étonnant, avait-elle dit un jour à une de ses amies qui, comme elle, venait chaque soir chercher son fils au lycée, c'est étonnant tout ce qu'on leur apprend, à ces enfans, maintenant !.. C'est un peu humiliant tout de même, pour nous autres, les mamans.. Nous ne sommes plus de force !.. Ils nous dédaignent...

— Ne m'en parlez pas, ma chère! Je ne comprends plus un mot à ce que dit le mien quand il me parle de ses classes... Je suis obligée de chercher, après, dans le dictionnaire... Il me rend folle... Et puis vous ne savez pas une idée de mon gamin. Est-ce qu'il n'a pas dit l'autre jour qu'il voulait être instituteur, plus tard, sous prétexte que tous ses livres lui répètent que ce sont les instituteurs allemands qui ont, comme il dit, « gagné les Français? » Le colonel était d'une colère !.. Il s'est mis à jurer comme une patrouille et il criait au petit, terrifié, en lui montrant sa grande cicatrice au front : « Va-t'en leur demander, clampin, si c'est un instituteur qui m'a flanqué ce coup de sabre-là !.. » J'en ai été malade.

Le dimanche suivant, Villecresnes et sa fille, Mme de Ternois et son fils se rencontrèrent à la gare d'Orléans et prirent un train du matin pour Juvisy. Ils arrivèrent à onze heures et trouvèrent, au bord de l'eau, une manière de restaurant, mâtiné de cabaret, avec

tout ce qu'il faut aux petits boutiquiers parisiens pour que la journée qu'ils viennent passer à la campagne soit vraiment bonne : un jeu de tonneau, une balançoire, des « bosquets » de lilas étiques, des tonnelles de vigne souffreteuse, où il est plus poétique, plus champêtre de manger une matelote, tout devant être champêtre ces jours-là et faire oublier à ces pauvres gens le gaz, la poussière, l'air empesté du comptoir. Cette guinguette avait, de plus que les autres du même goût qu'on trouve à chaque pas dans la banlieue de Paris, un petit jardin terminé par une sorte de terrasse avec quelques beaux marronniers, et de là, une vue superbe sur le fleuve, dont on était séparé seulement par le chemin de halage, sur la prairie de l'autre rive, les petites maisons blanches du premier plan, blotties dans la verdure, un grand château morne au milieu de son grand parc, un clocher de village qui émerge comme un récif au-dessus d'une mer de feuillage, et plus loin, les masses sombres des bois de La Grange et de la forêt de Sénart. Henriette, charmée, décida que l'on déjeunerait là, dehors, sous les marronniers.

L'aubergiste était en même temps passeur et pêcheur. Il se dirigea vers le bord de l'eau, son épuisette à la main, pour aller chercher dans la « boutique » d'un de ses bachots la friture qu'on lui avait demandée. Les enfans le suivirent, et quand ils voyaient sortir de la boîte pleine d'eau le filet lourd de poissons, à chaque fois que l'homme jetait sur le sable les chevennes aux nageoires roses, les perches au dos hérissé de dards, les ablettes blanches et polies comme de l'orfèvrerie neuve, les goujons tachetés de noir, tout le peuple de la Seine qui frétille et reluit, c'était des exclamations, des cris de joie, une ivresse faite de la torture de ces agonisans, dont les ouies sanguinolentes s'agitaient désespérément, cherchant en vain un peu d'humidité, tandis que le grand soleil meurtrier versait à flots son or en fusion sur ce tas de vif-argent.

Un petit gardon, glissant par les mailles du filet, était tombé tout près de l'eau et se débattait en mouvemens convulsifs, qui déjà devenaient plus faibles. Marie eut un accès de sensibilité en faveur « du beau petit noir » et voulut qu'on le rejetât à la rivière. Le pêcheur haussa les épaules. Alors, précipitamment, George fouilla dans sa poche. Il retira des profondeurs de ce capharnaüm ses deux toupies favorites, la rouge et la jaune, qu'il ne quittait jamais; deux ou trois mètres de ficelle, un gros couteau à plusieurs lames, quatre ou cinq billes d'agate, un joli encrier que sa mère lui avait acheté la veille, — une passion, — et qu'il n'aurait pas pu se résigner à priver du plaisir de faire en si bonne compagnie une partie de campagne, une croûte de pain sec; enfin une pièce de dix sous neuve qu'il avait eue pour sa place de premier en géologie. C'est elle qu'il

cherchait. Malheureusement, il ne la trouva pas tout de suite dans son magasin d'accessoires et quand, avec un geste aussi noble que celui d'un marquis de l'Ambigu disant : « Tiens, maraud, prends cette bourse de cent pistoles ! » il tendit à l'homme la piécette pour acheter le petit gardon, le petit gardon avait cessé de donner des coups de queue et de sauter en l'air. Marie pleura un peu le « beau petit noir, » ce qui ne l'empêcha pas, l'instant d'après, de trouver bonne la friture, même de rire en croyant reconnaître à chaque poisson qu'elle mangeait son protégé de tout à l'heure. Cette petite était déjà femme : elle avait de la sensibilité banale et peu de suite dans les idées.

Henriette, cependant, avait envahi la cuisine comme un coup de vent et, à la stupeur de la patronne, déclaré qu'elle entendait collaborer au déjeuner : « On était à la campagne, n'est-ce pas ? Eh bien ! à la campagne, on s'amuse, on fait la cuisine... » Donc, M[me] de Ternois s'était fait donner un grand tablier blanc et préludait gravement à la confection d'une douzaine de crêpes. Elle allait, venait, essuyait un saladier, prenait une assiette, et rien n'était joli comme de voir cette élégante Parisienne toucher à tout de ses doigts fins, trotter dans la cuisine, à petits pas menus, avec des mouvemens vifs d'oiseau qui sautille.

Ils déjeunèrent sur la terrasse, à l'ombre des marronniers, dont les plumets avaient jonché le sol de pétales fanés ; parfois, quelque chose de blanc, teinté de rose, se détachait encore au-dessus de leurs têtes, tombait lentement, sans bruit, de branche en branche, et les enfans tendaient les mains pour attraper la fleur, comme font les gamins dans la rue pour prendre et manger, l'hiver, les gros flocons de neige. Henriette trouvait tout bon, meilleur qu'à Paris : le pain, le vin, les légumes. C'était de l'enthousiasme : elle voulait acheter un service pareil à celui du restaurant, en faïence épaisse, à fleurs rouges, vertes et jaunes, avec un coq au milieu, posé sur une patte. Le service à dessert, même, lui parut assez gentil, avec ses rébus dont l'explication est derrière l'assiette, ses sujets patriotiques : M. Grévy, en habit noir et grand cordon de la Légion d'honneur, un lion à ses pieds, des généraux à ses côtés, recevant S. M. Maharu, reine de Tahiti... Elle voulut faire elle-même le fromage à la crème, en prit un peu sur le doigt, « comme les cuisinières, » le goûta à petits coups, du bout de la langue, avec des mines gourmandes de jeune chatte, pour voir s'il y avait assez de sucre. Et les enfans riaient, répétaient qu'ils n'avaient jamais si bien déjeuné, qu'ils voulaient venir tous les dimanches...

Le déjeuner fini, on traversa la Seine dans une barque pour s'aller promener sur l'autre rive. Une hirondelle de mer, au ventre

blanc, apportée dans ces parages par quelque fort vent d'ouest, ramait au-dessus d'eux à grands coups d'ailes lents et réguliers : parfois elle se laissait tomber brusquement, comme une pierre, le cou tendu, plongeait de la tête, puis s'enlevait, tenant dans son bec quelque chose de brillant, le poisson qu'elle venait de pêcher. On débarqua sur une grève de sable fin, au bord de la prairie : les foins n'avaient pas encore été coupés, et le petit sentier qui suit la berge disparaissait à demi dans les hautes herbes. Le long de la Seine, entre le fleuve et les champs cultivés, où déjà les coquelicots et les bleuets mouchetaient de tons vifs la verdure jaunissante des blés, à perte de vue, s'allongeait une bande étroite de prairie, une interminable et luxuriante pelouse où toutes les herbes de la création avaient poussé librement, à la grâce de Dieu, selon le caprice de leur croissance, plus lente ou plus hâtive, et la nature du terrain ici plus gras ou là plus sablonneux. Et sur cette mer de fleurs courait, de temps en temps, une petite houle : le vent, faucheur invisible, courbait un instant toutes ces tiges flexibles, qui se redressaient après qu'il avait passé. Ensuite, un grand silence, le silence des heures chaudes, où meurent l'un après l'autre tous les bruits de la campagne ; et l'on ne percevait plus qu'un murmure doux et sourd de grande ruche en émoi, un immense bourdonnement qui semblait sortir du sol comme d'un diapason gigantesque et qui remplissait l'air : harmonie indistincte, faite de la vibration des millions de petites ailes d'insectes qu'on voyait voltiger de fleurs en fleurs dans un tourbillonnement joyeux, sorte de ronde éperdue où ces éphémères créatures s'enivraient un moment du bonheur de vivre, sous le grand soleil d'or, se hâtaient d'accomplir leur œuvre d'amour et de reproduction, comme si quelque instinct les eût averties que leur frêle existence était liée à l'astre tout-puissant, et que, commencée avec l'aurore, elle devait finir avec le crépuscule. De loin en loin, une alouette partait devant eux, montait tout droit, en chantant, et, longtemps après qu'elle avait disparu dans le bleu, ils entendaient encore la petite chanson vibrante et joyeuse qui continuait là-haut, en plein ciel.

George et Marie couraient, gambadaient dans la forêt en miniature, si drue que la petite fille y disparaissait presque tout entière, à de certains endroits, et qu'on ne voyait plus, de loin, que son chapeau, qui semblait une fleur plus grosse. Elle poursuivait de beaux papillons : les uns d'un jaune pâle, d'autres d'un ton superbe de velours, riche et sombre, avec des raies brunes ; ceux-ci tout petits et d'un violet tendre ; ceux-là noirs, les ailes frangées de rouge vif. Et, comme elle avait dans l'esprit un tour de vague poésie, des grâces un peu mignardes dans son parler câlin et co-

quet, la fillette s'arrêta tout à coup pour demander à son camarade :

— C'est-il des oiseaux, dis, George, les papillons, ou bien des fleurs avec des ailes?

Mais l'élève de septième répondit avec fermeté :

— Non, c'est des lépidoptères!

Mme de Ternois, un peu lasse, avait pris le bras de Villecresnes et parlait avec lui de mille choses. Elle voulait savoir si, depuis la mort de sa femme, Jean n'avait pas eu l'idée de se remarier; et, sur l'assurance qu'il n'y avait même pas songé, elle avoua qu'elle en était bien aise.

— Qu'est-ce que cela pouvait vous faire? demanda Jean avec un peu d'amertume.

— Ma foi! répondit-elle sans trouble ni hésitation, vous me rendriez service en me l'apprenant. C'est bête comme tout; car enfin votre femme serait mon amie, naturellement, et cela me ferait deux amis au lieu d'un... Eh bien! expliquez la chose comme vous voudrez, je ne tiens pas du tout, — oh! mais pas du tout, — à vous voir donner une belle-mère à Marie...

Ensuite elle voulut savoir s'il avait beaucoup aimé Louise, s'il pensait encore souvent à la morte :

— C'est que, voyez-vous, depuis que je vous connais mieux, il m'est arrivé souvent de me demander si ma pauvre Louise était bien la femme qu'il vous fallait. Et savez-vous la vilaine pensée que j'ai eue, — et dont je lui ai déjà bien souvent demandé pardon, la pauvre chérie! — c'est qu'elle était trop tranquille, trop sage, trop parfaite pour vous, qui êtes si parfait, si sage, si tranquille aussi, et qu'une mauvaise tête un peu folle, — tenez, quelque chose dans mon genre, par exemple, — vous aurait mieux convenu...

Villecresnes, pensif, ne répondit pas. Henriette venait, sans le savoir, de lui répéter ce qu'il se disait souvent à lui-même en maudissant le hasard cruel des mariages, cette ironie de la destinée qui se plaît, — lorsqu'il n'en est plus temps, que vous êtes lié à une autre pour jamais ou qu'elle n'est plus libre, elle, — à placer sur votre route la femme dont vous sentez, trop tard, hélas! que vous l'eussiez aimée d'un amour immortel! Elle se méprit sur son silence et crut qu'elle venait de le blesser :

— Ah! pardon, mon ami... Vous voyez, rien ne peut me guérir de cette maudite habitude que j'ai de dire tout ce qui me passe par la tête... Votre élève a encore bien besoin de vos leçons, allez, Jean!.. Je viens de remuer des souvenirs douloureux...

— Non,.. dit-il. Vous êtes bonne et charmante!..

Il s'était tourné vers elle en disant ces mots de sa voix grave et douce, et l'enveloppa d'un regard si tendre, si profond qu'elle eût

peut-être tout deviné si la mobilité de son esprit lui avait laissé du temps pour observer. Mais elle n'avait d'yeux, maintenant, que pour les ébats des enfans. Villecresnes, honteux déjà de sa faiblesse, se remit sans qu'elle se fût aperçue de rien :

— Voyez-les donc, reprit-elle, comme ils galopent dans cette prairie !.. S'en donnent-ils !.. On dirait deux petits poneys échappés... Patatras ! voilà Marie par terre... Bah ! elle se sera verdi les coudes et les genoux, mais elle n'aura pas de mal dans ces hautes herbes...

Elle resta pensive :

— Avez-vous remarqué comme ils s'aiment, Jean, nos enfans ?.. Non... Ces hommes, ça ne remarque rien !.. Eh bien ! moi, je vous dis que c'est une chose extraordinaire de voir deux enfans éprouver l'un pour l'autre une tendresse pareille...

— Ce n'est pas étonnant : depuis dix-huit mois, — un an et demi déjà, comme le temps passe ! — ils ne restent pas un jour sans jouer et se promener ensemble...

— Oh ! ce n'est pas seulement ça !.. Ne croyez-vous pas qu'il y a dans ces petites têtes-là bien des choses que nous ne soupçonnons pas,.. des idées dont ils ne se rendent pas compte,.. quelque chose comme l'ébauche de sentimens qui ne sont pas de leur âge ?..

— Diable ! fit Jean avec un sourire, voilà un aperçu de psychologie enfantine fort intéressant.

— Riez tant que vous voudrez ! George et Marie ne peuvent pas se quitter : je soutiens que leur camaraderie est trop passionnée pour qu'il n'y ait pas déjà de l'amour là dedans... Oui, de l'amour... Et, au fait, pourquoi donc ne pourrait-il pas arriver qu'on aimât sans en avoir conscience ?..

Elle s'arrêta brusquement, comme surprise de ce qu'elle venait de dire, comme si cette pensée, qu'elle venait de jeter presque sans y songer, eût pris tout à coup à ses yeux une portée imprévue, leur eût ouvert des horizons nouveaux sur le monde du sentiment. Une émotion profonde avait soudain envahi Jean :

— Eh bien ! dit-il, continuez donc.

— Je ne sais plus ce que je voulais dire, mon ami, répondit-elle sans le regarder.

Et, doucement, elle quitta son bras.

Ils étaient arrivés auprès d'une belle propriété : une grande maison de campagne à tournure de château ; devant, une avenue bordée de platanes, qui se terminait par un saut-de-loup à quelques mètres de la rivière ; un escalier de bois descendant à la Seine, et, attachés à des bouées, près de la berge, deux canots de plaisance, l'un à rames, l'autre à voiles, avec un petit bateau à vapeur.

— Voilà de jolies embarcations! dit Villecresnes en les examinant d'un air de connaisseur. Et, avisant un pêcheur, il lui demanda à qui appartenaient ces canots :

— A un Anglais très riche, qui demeure là.

Il montrait la maison.

— Comment s'appelle-t-il?

— M. Macpherson... On dit comme ça dans le pays qu'il est un peu timbré, à cause de sa manie de tirer des bordées la nuit avec son voilier quand il fait lune... Mais c'est bien son droit, à cet homme, comme à moi, de pêcher au sang, pas vrai, monsieur?..

— Et sa femme, interrogea Henriette, qu'est-ce qu'on dit d'elle?

— Tiens, vous savez donc qu'il est marié?.. Alors vous savez aussi bien que moi ce qu'on en dit de sa dame...

— On dit qu'elle est belle, n'est-ce pas, mon brave?

— Pour ça, oui!.. Et des cheveux!.. Tenez, longs comme ça!

— Comment le savez-vous?

— Pardi, c'est pas bien difficile à voir quand elle les a sur les épaules, avec son chapeau de marin, qu'elle met pour se promener en Seine... Et je vous réponds qu'il y a quelqu'un qui les trouve encore plus beaux que moi, ses cheveux,.. un grand monsieur de Paris, un noble... Suffit, je m'entends!..

Et, souriant de l'air d'un homme qui pourrait en dire long s'il lui plaisait de parler, le pêcheur ayant fini d'amorcer son hameçon tout en causant, fit siffler sa ligne, puis resta immobile, dans la contemplation du léger bouchon qui dansait sur l'eau :

— Venez! dit Jean à Henriette, qui s'était arrêtée pensive devant le saut-de-loup et regardait la maison au bout de l'avenue. Les enfans sont loin...

— Quand je pense qu'il est là, peut-être!.. Car c'est lui, Jean, de qui cet homme a parlé,.. j'en suis sûre!..

— Voilà bien votre imagination!.. Je vous demande un peu si les Macpherson ne peuvent pas recevoir d'autre visite que celle de Robert!

— Ne parlons plus de cela, Jean!.. Je n'en suis plus à m'alarmer pour si peu... Que m'importe, après tout!.. Votre ami est libre... Moi aussi!

Et elle lui prit le bras, résolument.

Les enfans avaient une assez grande avance : on les apercevait, à trois ou quatre cents mètres de là, qui regardaient du côté de la Seine au lieu de courir dans la prairie. Jean et Henriette les eurent bientôt rejoints près d'une écluse où ils s'étaient arrêtés.

A la hauteur d'Ablon, la Seine est coupée par un barrage. Sur la rive gauche est l'écluse : elle livre passage aux trains de bois, aux

bateaux chargés de sable, de meulières qui descendent sur Paris, et aux remorqueurs, qui remontent les bateaux vides dans la haute Seine. Une moitié de l'espace compris entre l'écluse et la rive droite laisse passer le courant qui se précipite avec violence dans cette sorte de défilé et forme une chute; le reste est coupé par une digue composée de grosses portes de chêne mobiles qu'on dresse pour retenir les eaux d'amont quand elles sont basses et en empêcher l'écoulement trop rapide, ou qu'on abaisse au contraire lorsque ces eaux sont hautes et qu'il y a menace de crue.

Debout près d'un gros môle en pierres de taille, où vient s'amorcer le barrage sur la rive droite, George et Marie contemplaient curieusement l'eau qui jaillit avec force, du côté d'aval, par les interstices des portes, la formidable pesée de la rivière, du côté d'amont, contre ce mur de bois fortifié par de solides armatures de fer, les tourbillons terribles du fleuve dans le voisinage de la chute. Il fallut que Villecresnes donnât des explications. On jeta un bâton, afin de mesurer la rapidité du courant: il disparut en tournoyant, entraîné par quelque remous et ne reparut que bien loin. Marie se récria. « C'est comme ça, ma petite demoiselle, dit un éclusier qui se trouvait là. Et si c'était vous qui tombiez, vous ne reverriez plus jamais papa et maman !... »

Henriette sourit d'un air un peu gêné, et ses joues se colorèrent légèrement. L'homme continuait : « Les remous, voyez-vous, c'est comme qui dirait des grosses sangsues qui vous tirent au fond par les pieds. »

Et il se mit à parler de son barrage avec enthousiasme et terreur, comme fait le peuple des grandes forces de la nature ou de l'industrie, qu'il admire sans comprendre. Il en vivait, de cette écluse, depuis vingt ans; et il en mourrait, peut-être, demain, dans un mois, qui sait ? Un faux pas sur la passerelle : bonsoir ! plus personne; l'eau vous prend, vous roule sur les grosses meulières qu'on a jetées au fond, pour empêcher les remous de ronger l'ouvrage par-dessous; elle ne se contente pas de vous noyer, la gueuse, elle vous met en charpie. Un pêcheur l'avait échappé belle, la semaine dernière : il s'était endormi, l'amarre s'était défaite, et son bateau s'en allait tout doucement au fil de l'eau vers la chute, tenez là-bas, juste entre les deux môles. On criait, on courait sur le bord. Ah ! bien ouiche ! Le bachot allait, allait... Le diable, c'est qu'en amont, on n'entend presque pas le bruit de la chute, on peut arriver dessus sans que rien vous avertisse, pas même le courant, qui ne devient plus fort qu'au moment même de faire le saut... Heureusement un train d'Orléans avait passé en sifflant de son gros sifflet enroué : l'homme s'était réveillé, avait eu le temps de sauter

sur les rames et de s'éloigner. « Et je vous réponds, monsieur, dit l'éclusier pour conclure, qu'en arrivant à terre, il n'avait pas un fil de sec! »

L'histoire du pêcheur avait fort intéressé les enfans. Cependant l'heure s'avançait; il fallait songer à partir. Il avait été convenu, le matin, qu'on rentrerait dîner à Paris, chacun chez soi, car Villecresnes ne venait plus aussi souvent qu'autrefois s'asseoir à la table de ses amis, depuis que la brouille s'était mise dans leur ménage. Mais au premier mot de retour, George et Marie demandèrent à ne partir qu'après dîner. Henriette et Villecresnes se consultèrent un instant et finirent par céder : eux-mêmes trouvaient un charme inavoué à prolonger de quelques heures cette bonne journée de campagne, à jouir de la présence l'un de l'autre, sans contrainte, loin du monde, des sots préjugés bourgeois qu'ils sentaient vaguement conjurés contre leur intimité, et avec lesquels ils commençaient, d'un accord tacite, à compter maintenant, au lieu de les mépriser superbement, comme naguère... Ils se firent passer sur l'autre rive, se promenèrent encore quelque temps, dînèrent dans un autre restaurant au bord de l'eau et ne prirent pour rentrer que l'un des trains du soir. Dans le wagon, les enfans s'étaient assis chacun d'un côté d'Henriette. Ils ne tardèrent pas à s'endormir, la tête appuyée sur elle, qui avait écarté les bras, d'un mouvement de couveuse, pour les prendre tous les deux, et les tenir doucement pressés à la tiédeur de sa poitrine. Et comme elle était lasse aussi de sa marche au grand air, elle s'endormit à son tour, sans changer de position, renversant seulement un peu la tête en arrière, la bouche entr'ouverte et souriante. Dans les filets du wagon, sur les banquettes, pêle-mêle avec les ombrelles aux vives couleurs, les chapeaux de paille, les manteaux, des bouquets, ou plutôt des brassées de fleurs des champs avaient été jetés en désordre. Et tandis que le train filait dans la nuit, Villecresnes assis, seul, en face d'eux, contempla longuement le tableau charmant de cette jeune femme et de ces deux enfans sommeillant, parmi les bluets, les coquelicots, les liserons, les marguerites, dans une pose d'innocence qui faisait d'Henriette, à ce moment, l'image auguste et chaste de la Maternité. A la voir ainsi, confiante, abandonnée, il parut à Jean que son amour s'épurait encore, se dégageait de tout ce qu'il y avait senti parfois remuer de charnel; que cet amour enfin montait jusqu'aux régions sereines où le désir ne va pas. Il prit la main, qui pendait, de sa petite fille, et se pencha pour y poser doucement les lèvres : comme si cette caresse, sanctifiée en passant par son enfant, avait dû parvenir, ainsi qu'un fluide subtil, jusqu'à celle qu'il aimait, et lui arriver pure à l'égal d'un baiser de père.

XXIII.

Ce jour-là, Robert, qui avait dîné au cercle, fumait un cigare sur la terrasse, quand un de ses compagnons, — dont Henriette avait fort mal accueilli quelque trois ans auparavant les assiduités, — lui dit tout à coup :

— Je ne vous demande pas des nouvelles de Mme de Ternois, mon cher ; j'arrive de la campagne et je viens de l'apercevoir qui en revenait elle-même avec Villecresnes. On vous rapporte des gerbes de fleurs ; on vous gâte, heureux homme !..

M. de Ternois n'était point de complexion jalouse : à force de rencontrer, dans le monde, des ménages à trois, d'avoir tenu au besoin sa partie dans des trios de cette sorte, Robert s'était fait une philosophie large et tolérante. Détaché d'Henriette comme il l'était, il se fût contenté de sourire, sans doute, en découvrant le sentiment naissant de Mme de Ternois pour Villecresnes. Mais ce sont là des découvertes qu'un mari, même aussi dégagé de préjugés bourgeois, aime mieux faire lui-même, et quand on les fait à sa place, il se fâche, l'amour-propre étant de sa nature plus vivace que l'amour. Du moment où Robert put soupçonner, au ton légèrement ironique de son compagnon de cercle, que le monde commençait à rire de lui, sa jalousie, qui dormait sur les deux oreilles, s'éveilla tout à coup, ou plutôt un sentiment de vanité blessée, auquel on s'efforce, en pareil cas, de donner le ton et les allures de la jalousie, pour déguiser ce qu'il comporte de brutal, de tyrannique, et surtout d'odieusement égoïste. Cette forme de jalousie est fort répandue, surtout parmi les gens qui, comme M. de Ternois, n'ont guère pour morale, pour honneur, pour règle de vie, que l'opinion du monde. La sincère, celle qui jette de vrais cris, qui pleure de vraies larmes, la jalousie de passion, non de vanité, est un oiseau rare, comme la passion elle-même.

Robert quitta le cercle à neuf heures de fort méchante humeur.

— Où est madame ? demanda-t-il, en rentrant, à la femme de chambre.

— Madame est descendue à la salle à manger après avoir couché M. George...

Il entra dans la salle à manger. Henriette avait fait mettre les bouquets sur la table couverte d'une toile cirée et, armée d'une paire de grands ciseaux de cuisine, elle coupait les queues de ses fleurs, les disposait dans des vases pleins d'eau. La jeune femme prenait plaisir à sa jolie besogne, heureuse de voir toutes ces fleurs

qui lui rappelaient les douces heures qu'elle venait de passer avec son ami, là-bas, dans la prairie, au bord de l'eau miroitant sous le soleil. Elle les arrangeait avec amour, selon les harmonies secrètes de leur forme et de leur couleur, redressait délicatement les tiges déjà lasses, piquait ici et là un long brin d'avoine encore verte, dont les clochettes retombantes semblaient sonner un carillon : puis, trempant dans l'eau le bout de ses doigts, elle les secouait au-dessus de chaque bouquet terminé et faisait ainsi tomber une petite pluie qui humectait les calices mi-clos et remplaçait pour eux la vivifiante rosée du soir. Elle ne s'interrompit pas en voyant son mari, et répondit tranquillement, sans même le regarder, au bonsoir qu'il lui donna.

— Tu rentres seulement? dit Robert.

— Mais, oui.

— Je vois que tu es allée à la campagne.

— En effet.

— Tu aurais pu me prévenir que tu ne rentrerais pas dîner...

— A quoi bon?.. Vous m'avez dit que vous deviez aller au Derby aujourd'hui. N'avez-vous pas l'habitude de dîner dehors, le jour du Derby?..

— Quelquefois, en effet... Mais je suis revenu, ce soir, pour ne pas te laisser dîner seule, et ne me suis décidé à dîner au cercle qu'en voyant, à huit heures, que tu ne rentrais pas... Tu étais avec Villecresnes?

— Oui.

— Je le savais : on me l'a dit.

— Pourquoi me le demander alors?

— J'espérais qu'on se trompait.

— Vous espériez?.. Je ne comprends pas.

— Ne fais donc pas semblant, je te prie!.. Tu sais fort bien ce que je veux dire...

— Je l'ignore absolument, au contraire.

— Ah!.. Eh bien! tu m'obligeras en renonçant désormais à aller cueillir des bouquets dans les champs avec Villecresnes...

— Pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce que c'est inconvenant au dernier point;.. parce qu'un capitaine de vaisseau n'est pas une dame de compagnie; parce que cela fait jaser de vous voir toujours ensemble... Ici, passe encore... Dehors, non.

— Et, peut-on savoir qui jase?..

Sans paraître troublée le moins du monde, elle versait doucement l'eau d'une carafe dans un vase. Cette tranquillité dédaigneuse irrita M. de Ternois.

— Qui jase? reprit-il. Tous les gens, je pense, qui ont quelque souci de la tenue...

— La tenue!.. Ah! oui... Et en quoi ai-je manqué si gravement à la tenue, je vous prie?

— En vous affichant comme vous venez de le faire aujourd'hui...

— M'afficher!.. Avec votre ami!

— Permettez : avec le vôtre.

— Villecresnes n'est pas votre ami?

— Il ne l'est plus.

— Et depuis quand?

— Depuis qu'il vous aime!

Une vive rougeur passa sur le visage de Mme de Ternois. Elle cessa de s'occuper de ses fleurs, et regardant son mari bien en face :

— Alors, dit-elle, c'est une scène!.. Vous êtes jaloux, vous osez être jaloux, vous!

— Mon Dieu! jaloux, c'est beaucoup dire... La jalousie n'est point dans mon caractère : mais j'ai le souci de ma dignité, et quand je vois qu'elle est en péril, je mets le holà... Votre intimité avec Villecresnes devient compromettante : il faut qu'elle cesse.

— Il faut qu'elle cesse?.. Et de quel droit tenez-vous ce langage?

— De mon droit de mari!

— Vous l'avez perdu...

— Je le reprends, alors!.. Et je le ferai bien voir...

Un geste de menace acheva sa pensée. Il fit un pas vers la porte; mais elle le devança, saisit le bouton et se tint devant lui, droite et pâle, les yeux brillans. D'une voix un peu sourde, elle reprit après un silence :

— C'est de la folie... Que pouvez-vous reprocher à Jean, d'abord?

— Votre émotion en ce moment!.. Je veux qu'il sorte d'ici!

— Qui donc l'y a fait entrer?

— Moi, c'est vrai... C'était une faute... Mais pour avoir été imprudent, on n'est pas tenu d'être aveugle : Villecresnes vous aime, et, qui sait? peut-être l'aimez-vous aussi...

— Et quand cela serait?.. Qui serait, alors, le plus coupable, de vous, qui non content d'introduire Villecresnes dans votre ménage, l'avez retenu quand il voulait partir, qui avez autorisé, encouragé notre intimité, — ou de moi qui me suis laissée aller sans crainte comme sans remords à la sympathie qu'il m'inspirait et qui me semblait d'autant moins coupable ou dangereuse que vous ne l'avez jamais combattue?.. Vous qui me faites des reproches aujourd'hui, quels conseils m'avez-vous donnés alors? Vous qui deviez être mon guide, quand m'avez-vous montré où j'allais? Et si, comme vous

le prétendez, nous avons plus que de l'amitié l'un pour l'autre, Jean et moi, quel mari étiez-vous donc pour m'avoir de gaîté de cœur exposée à ce péril ?

— Une honnête femme se garde tou'e seule, ma chère!

— Pourquoi donc, alors, avez-vous chargé quelqu'un de me garder ?..

— Je vous répète que j'ai eu tort.

— Oui, et si c'était à recommencer, vous vous y prendriez autrement, n'est-ce pas? La combinaison cesse de vous plaire : vous l'abandonnez. Le malheur, c'est que j'y ai pris goût, à votre système! Au moment où vous lui découvrez des défauts, je reconnais, moi, ses mérites. Et si vous y renoncez pour votre compte, je le conserve pour le mien!

— C'est-à-dire ?..

— C'est-à-dire que vous m'avez donné de votre main un ami et que je n'entends pas me le laisser reprendre!.. Vous aviez raison, décidément : une femme seule court des dangers. Elle est préservée des chutes vulgaires lorsqu'elle sent près d'elle un vaillant cœur pour la soutenir et la réconforter. Jean est ce cœur-là!

— Jean est un ami déloyal...

— Déloyal, lui!.. Mais qu'êtes-vous donc, alors, vous? Quelle confiance a-t-il trompée, quel mensonge, quel parjure a-t-il fait, de quelle longue hypocrisie s'est-il rendu coupable?.. Vous me dites qu'il m'aime : est-ce que je le sais, moi? Pas plus que je ne sais si je l'aime!.. Nous nous occupons vraiment bien de cela quand nous sommes ensemble! Croyez-vous qu'il m'ait dit jamais un mot, un seul mot que vous ne pussiez entendre?.. Tenez, vous n'êtes qu'un ingrat,.. vous ne savez pas ce que vous lui devez, à cet homme!.. Mais souvenez-vous donc, enfin! Depuis deux ans bientôt, je suis abandonnée par vous autant qu'une femme peut l'être ; mon sort est de garder la maison tandis que vous courez les tripots et les filles. J'ai trente-trois ans, Robert, et si vous me prenez pour une sainte, vous vous trompez : je suis seulement une femme ayant le goût d'être honnête, qui ne demande qu'à se bien conduire, mais qui n'a pas la vertu ou la présomption nécessaire pour être sûre de marcher droit toujours, si quelqu'un ne lui montre pas la bonne route. Sans lui, sans l'ami dévoué, admirable, que vous calomniez, que serais-je devenue? Y avez-vous pensé, à ce que l'ennui, le dépit peut faire d'une femme délaissée par son mari? Ne les connaissez-vous pas, ces hommes qui consolent mes pareilles,.. et qui les perdent? Eh bien! Jean vous a rendu le service de me sauver de l'ennui, du dépit, et des consolateurs! Tandis que vous me livriez aux dangereuses inspirations de l'isolement, il prenait, lui, la plus haute et la plus noble part de ce rôle d'époux que vous aviez dé-

serté ; il s'emparait doucement de la direction de moi-même, il me guidait, d'une main légère et prudente, et moi, subissant l'ascendant de cette haute, de cette souriante sagesse, je comprenais que la plus grande joie, pour nous autres femmes, après celle d'aimer, est celle d'obéir. Voilà ce qu'a fait Villecresnes ! Maintenant, si vous en avez le cœur, incriminez les sentimens d'estime, de tendre affection que nous avons l'un pour l'autre ; cherchez-y je ne sais quel impur et honteux alliage : je vous dis, moi, puisque vous ne le comprenez pas, que cette amitié m'est nécessaire, que je n'admets point, qu'après avoir eu le caprice de me l'imposer, il vous vienne aujourd'hui la fantaisie de m'en priver ; que je la garde, enfin, parce que cette amitié-là, voyez-vous, c'est ma vertu !..

Pour la seconde fois depuis son mariage, Robert découvrait le ressort d'énergie caché sous les frêles apparences de sa femme. En voyant qu'elle lui tenait tête avec cette vaillance, il eut de nouveau ce sentiment vague d'admiration qu'Henriette lui avait inspiré quelques mois auparavant, lors de l'explication qu'elle avait eue avec Mme Macpherson. Il l'écouta complaisamment, sans l'interrompre ; sa mauvaise humeur tomba, tandis qu'il la regardait parler. Quand elle eut achevé, M. de Ternois répondit d'un ton singulièrement radouci :

— Décidément, ma chère, tu es un merveilleux avocat... Tu viens de me dire des choses... pénibles... Mais, si cruels qu'aient été tes reproches, je reconnais qu'ils sont, en partie au moins, mérités...

— Il est un peu tard, malheureusement, pour le reconnaître !..

— Ce n'est pas charitable, ce que tu me dis là.

— Charitable ! l'avez-vous été pour moi ?

— Si je ne l'ai pas été, sois généreuse, toi... Dis, Henriette, veux-tu oublier les torts que j'ai eus envers toi, et continuer à vivre comme par le passé, tranquille et heureuse, entre ton mari et ton ami,.. puisque cet animal de Jean a trouvé le moyen de se rendre indispensable... Séparés de biens, soit, puisque j'ai fait des bêtises... Mais séparés... comme nous le sommes, c'est trop, c'est absurde...

Il se rapprocha d'elle. Mais elle l'arrêta en lui mettant une main sur l'épaule et dit :

— Tu ne m'as pas demandé où j'étais allée à la campagne, Robert... Je suis allée à Juvisy... Il y a par là, près d'Athis, une propriété qui appartient à un Anglais... La femme de cet Anglais va se promener sur la Seine, les cheveux dénoués sur les épaules, avec un chapeau de marin... Elle a un amant... Cette femme est Mme Macpherson, et son amant, c'est toi !

Elle s'arrêta un instant pour le regarder et, sans colère, avec une douceur qui disait l'absolu, l'irrévocable détachement :

— Ne me touche pas ! fit-elle en l'écartant.

Robert sentit, mieux que le jour où il l'avait vue toute vibrante encore des révélations faites par l'agence, qu'il venait de s'accomplir quelque chose d'irréparable. Tandis qu'elle sortait, sans se retourner, le coupable accablé la suivait d'un long regard, un regard de damné, qui un moment a voulu sortir de son enfer et qu'une force invincible arrête au seuil du paradis à jamais perdu.

Quand elle eut fermé la porte, Robert se prit à méditer sur les avantages et les inconvéniens du système qui consiste à faire garder sa femme par un ami. Il lui sembla qu'une petite voix moqueuse murmurait à son oreille : « Qui va à la chasse perd sa place ! » Il fit un geste d'impatience, prit son chapeau, sa canne et sortit.

XXIV.

Il était dix heures. Au lieu de retourner au cercle, Ternois gagna les Champs-Élysées. Ses réflexions n'étaient point des plus gaies : « Diable ! pensait-il, Jean a fait la sourde oreille quand je l'ai engagé à s'en aller... Henriette refuse maintenant de le laisser partir : cela commence à devenir excessif... Ils finiront par faire rire de moi... Ma parole, je ne suis plus qu'un étranger dans ma maison... Tout cela pour une maîtresse qui ne m'a jamais aimé et que je n'aime déjà plus... Il est temps d'en finir... Oui, mais comment ? »

Le hasard voulut que, ce soir-là, Jean, après avoir ramené chez lui sa fille, eût l'idée d'aller faire un tour. Il monta jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, en repassant dans son esprit tous les incidens de la journée : le départ, l'arrivée à Juvisy, le déjeuner au bord de l'eau, sous les marronniers, la promenade dans la prairie, le retour dans le wagon plein de fleurs, le sommeil d'Henriette. Il se sentait plus épris encore, s'il était possible, plus touché de la grâce de son amie, plus irrité aussi contre Robert : car, à mesure que son sentiment pour Mme de Ternois devenait plus vif, Villecresnes se laissait gagner peu à peu par une sourde animosité contre le mari d'Henriette.

A la hauteur du Rond-Point, les deux hommes se rencontrèrent :

— Tiens, te voilà ! dit Jean ; tu n'es donc pas au cercle, ce soir ?

— Mon Dieu, non ! comme tu vois... Je prends l'air... Veux-tu que nous fassions un bout de chemin ensemble ?

— Si tu veux ! répondit Jean. — Ils firent quelques pas côte à côte sans se parler.

— Parions, dit tout à coup Robert, que tu ne devines pas ce que je viens de faire il y a un instant ?.. Une scène de jalousie à Henriette, mon cher !

— Ah! fit Villecresnes du ton sec qu'on prend quand on veut couper court à un entretien.

Ternois, sans se laisser déconcerter, reprit aussitôt :

— Oui, une scène de jalousie!.. Tu ne me reconnais plus, n'est-ce pas?.. Moi non plus... Positivement, je vieillis;.. j'ai envie de me ranger tout à fait... Je t'assure, c'est extraordinaire comme mes idées changent depuis quelque temps...

— Vraiment!.. Je t'en félicite, car, quelles que soient les nouvelles, elles ne peuvent pas ne pas valoir mieux que les anciennes.

— C'est fort aimable ce que tu me dis là!

— Ah çà, mon cher, est-ce que tu ne crois pas que j'aie le droit de te juger avec quelque sévérité?

— A cause de ma conduite envers Henriette?

Jean le regarda bien en face, et, après un silence, répondit froidement :

— Non!.. A cause de ta conduite envers moi!

— Qu'est-ce que tu as à me reprocher? Je n'ai jamais eu pour personne autant d'estime que pour toi.

— Ton estime,.. toujours ton estime!.. Ah! tiens, ne m'en parle plus... Elle m'a fait assez de mal, ton estime!

— Je ne vois pas comment.

Jean s'arrêta et, se croisant les bras :

— Ah çà, dit-il, elle ne finira donc jamais, cette plaisanterie de me répéter sans cesse que je suis un héros ou un ange!.. Ta Mme Macpherson aussi m'a dit un jour, il y a quelques mois, — tiens, à cette soirée de l'hiver dernier, — que j'étais un homme d'un autre âge; et j'ai à peine relevé ce sarcasme, j'ai même parlé, ce soir-là, le langage du rôle ridicule qu'il lui plaisait, à elle comme à toi, de m'attribuer!.. Et j'étais sincère quand je débitais ces niaiseries sentimentales... C'est que, dans ce temps-là, j'ignorais bien des choses que je sais à présent... J'avais en moi-même une confiance superbe que j'ai perdue depuis... J'étais prêt, Dieu me pardonne! à croire qu'il n'y a pas de limite à la puissance de la volonté, non plus qu'à celle de l'abnégation...

— Et... tu as changé d'avis?

— Complètement!.. Tu me donnais à entendre, tout à l'heure, que tu es devenu meilleur et que tu commences à te repentir de tes fautes : moi, je suis devenu moins bon, et je commence à me repentir de mes vertus!.. Tu avais la prétention d'être un cynique, moi celle d'être une manière de héros... C'était de la pose, vois-tu, pour l'un comme pour l'autre, et nous sommes châtiés, toi, de tes fanfaronnades de vice, moi, de mon orgueilleux idéal, par la vie elle-même, qui s'est chargée en quelques mois de nous faire ren-

trer l'un et l'autre, le sceptique et le croyant, dans la moyenne de l'humanité, laquelle n'est ni si laide que tu t'efforçais de la montrer en ta personne, ni si haute, si désintéressée, si pure, que j'ai tenté de la faire voir en la mienne!

« Tiens! tiens! pensait Robert, mais on m'a changé mon Villecresnes! »

Il reprit d'une voix un peu railleuse :

— Tous mes complimens, mon ami! ce n'est pas moi qui te reprocherai d'être redescendu sur la terre... Vraiment, c'était quelquefois humiliant pour nous autres, le vulgaire... Tu planais un peu trop.

— C'est fini, va,.. bien fini. J'ai cassé mes ailes d'ange,.. mais je me suis relevé homme, c'est quelque chose! Cela me préservera désormais de tomber dans les pièges du sentiment... Et quand je serai sorti, — en y laissant un peu de moi-même, — de celui où je me suis laissé prendre...

— De quel piège parles-tu, mon cher, sur ce ton? interrogea vivement Robert, avec quelque chose d'un peu provocant dans le ton.

Villecresnes haussa les épaules et répliqua :

— Eh! parbleu!.. de celui que tu m'as tendu.

— Moi?.. Ah çà, Jean, décidément...

— Oui, toi! Est-ce que je n'étais pas tranquille et heureux, ou à peu près, quand tu m'as attiré chez toi pour y jouer un rôle,.. — un rôle réservé d'ordinaire aux ouistitis et aux bouledogues, — celui de distraire ta femme et de garder ta maison!.. Mais ça te permettait de courir à ton aise, ça t'enlevait certaines inquiétudes,.. et tu m'as pris...

— Je ne t'ai pas pris au collet, en tout cas, mon cher! Tu étais assez grand garçon, j'imagine, pour savoir ce que tu faisais en te mettant avec nous sur le pied de cette intimité que tu as le mauvais goût de me reprocher en ce moment... C'est trop bête, ma parole, ces jérémiades de fille séduite!.. Que diable! tu as passé l'âge où les cousins se croient obligés d'avoir un sentiment pour leur cousine... Est-ce ma faute, à moi, si tu n'as pas pu te tenir tranquille auprès d'Henriette?

— Pardon!.. Tu savais la vie, toi! L'expérience qui me manquait, et que j'ai si chèrement acquise, tu la possédais, et tu avais le devoir d'être prévoyant pour deux, puisque tu n'avais en face de toi qu'un *naïf!*.. Grâce à Dieu, je souffre seul, rassure-toi! Mais mon repos, Robert, qu'en as-tu fait, et comment me le rendras-tu?..

— Si tu avais voulu t'éloigner quand je t'ai indiqué qu'il était convenable de le faire?..

— Ah! oui, le jour même où tu as cessé d'avoir besoin de moi...

Je me rappelle!.. Et tu ne comprends pas que, cette fois encore, j'ai cédé à cette sotte manie de dévoûment, et que ce n'est pas pour moi, mais pour Henriette, pour toi, que je suis resté,.. dans l'espoir d'être encore comme un trait d'union entre vous deux, d'empêcher cette rupture de devenir tout à fait irréparable, de vous réconcilier et de partir après, bien vite et bien loin, sans que personne, ni toi ni ta femme surtout, pût soupçonner pourquoi je m'en allais ainsi!..

Tout en causant, ils s'étaient engagés dans l'avenue qui conduit du Rond-Point au Cours-la-Reine, et Jean profitait de la solitude pour parler à voix très haute, avec de grands gestes de passion. Ternois le regardait, étonné, ne retrouvant plus en Villecresnes l'homme calme, froid, toujours maître de soi, qu'il avait connu. Il reprit, après un silence :

— Ah! ces héros!.. Quand je pense qu'on ne peut jamais savoir s'ils sont sublimes ou s'ils sont bêtes!.. Tu vois bien que tu en es toujours un,.. et que tes ailes ont déjà repoussé, et que te voilà reparti!.. Allons, si tu y tiens, je vais te faire des excuses pour le mal que je t'ai fait, paraît-il, quoique... Enfin! n'en parlons plus... Et maintenant, il s'agit d'arranger tout cela... Tu reconnais toi-même que tu as besoin de t'absenter un peu... De mon côté, je ne serais pas fâché de reprendre ma place chez moi... Penses-tu que ma liaison avec... enfin, la liaison que tu sais,.. soit le seul obstacle à une réconciliation entre Henriette et moi?

— Il me semble que oui... Je ne vois rien d'autre, en tout cas, qui s'oppose à ce qu'elle te pardonne un jour, si tu es décidé, — ce dont je me permets de douter, — à te ranger pour de bon...

— Eh bien! écoute... Si je rompais?

— Oh! cela serait assurément la première chose à faire... Malheureusement, cette femme-là te tient,.. par ses défauts, qui flattent tes vices...

— Eh bien! pas du tout, mon cher! C'est ce qui te trompe... Nous nous ressemblons trop, elle et moi; et en amour, décidément, qui se ressemble... se sépare! Nous avons eu une curiosité l'un pour l'autre : curiosité de débutante qu'elle est pour un vétéran que je suis de la vie, et réciproquement : c'est toujours ainsi que cela se passe... Veux-tu que je te dise ce qu'elle aura été, notre liaison? La rencontre de mon dernier caprice et de sa première fantaisie!.. Et c'est fini, maintenant; nous en avons assez tous les deux... Elle restera pour moi ce que j'appelle un joli souvenir, rien de plus... Tiens, sais-tu, une idée qui m'est venue? C'est qu'elle t'aurait aimé plus que moi... Oui, toi!.. Tu l'as étonnée, d'abord, le soir où tu as eu cet entretien avec elle,.. et comme c'est une femme que rien n'étonne... tu comprends!.. Et puis, il y a en elle

quelque chose de singulier,.. une dépravation mystique,.. des imaginations de nonne qui a vendu son âme au diable... Je suis sûr qu'elle eût été bien aise de faire tourner la tête à une espèce d'apôtre comme toi... Elle se serait figuré qu'elle débauchait le bon Dieu, et ça l'aurait énormément amusée!

— Joli exemplaire de femme!

— Oui... On nous en fait pas mal comme cela, maintenant... Ce n'est pas tout à fait leur faute si elle deviennent malfaisantes... C'est pour se distraire : elles s'ennuient tant!.. Encore une névropathe, mon cher! Elle a essayé de l'amour comme elle aurait essayé des piqûres de morphine, et déjà il lui faudrait autre chose... Tu vois que je n'aurai pas de peine à rompre.

— Hâte-toi donc de le faire alors.

— Si je rompais... demain,.. qu'en dirais-tu?

— Je dirai que j'attendrai de le voir pour le croire.

— Eh bien! tu le verras... Donne-moi seulement jusqu'à la fin de la semaine...

— Soit!

Robert parut hésiter un instant et ajouta :

— Dès que j'aurai rompu, je partirai pour faire un petit voyage... Cela sera plus convenable... Tu pourras, si tu veux, préparer pendant ce temps-là Henriette à l'idée d'un raccommodement,.. et ensuite...

— Ensuite, je pourrai reprendre du service, n'est-ce pas?

— A moins que cela ne te paraisse trop pénible d'attendre jusqu'à notre réconciliation... Mais je souhaite que tu prennes sur toi de rester encore quelques jours... Ton influence sur Henriette...

Jean l'interrompit en lui saisissant brusquement le bras, le regarda fixement pendant une seconde avec une expression singulière, puis de sa belle voix grave, qui résonnait dans le silence de l'avenue déserte :

— Mon cher, dit-il, nous avons l'habitude, dans mon métier, de ne quitter le bord, en cas de naufrage, que lorsque tout le monde est en sûreté!.. J'attendrai que la paix soit complètement rétablie dans ton ménage... et je m'en irai après.

— Où? dit timidement Robert, sans oser le regarder.

— Mais, du côté de Formose, apparemment...

— Il me semble que ce n'est pas la peine d'aller si loin... Voyons, Jean!

Et il lui ouvrit ses deux bras.

— Pas de sentimentalité, mon ami! Je la déteste, maintenant...

Ils restèrent en face l'un de l'autre un instant, sans parler.

— Ta main, Jean? dit enfin Ternois. Jean la lui tendit. Robert la prit et, vaincu, la voix humble, le geste presque suppliant :

— Pardon ! dit-il.

Alors, ce fut au tour de Villecresnes d'ouvrir ses bras ; et, repris par la bonne, la bienfaisante, la sainte amitié, l'amitié meilleure que l'amour, ces deux hommes, presque ennemis tout à l'heure, s'unirent dans une muette et puissante étreinte, où tout ce qu'il restait en eux de défiance et de rancune se fondit.

XXV.

Ç'avait été, en effet, de tristes amours que les amours de Clorinde et de Robert, — comme toutes celles où manquent l'estime, la tendresse, la confiance, le dévoûment, et qui, nées d'un caprice des sens ou de l'imagination, ne sont que la parodie grossière de ce qu'il y a de plus divin ici-bas.

Mme Macpherson était de ces femmes hardies qu'une liaison tranquille et cachée ne saurait satisfaire, qui éprouvent le besoin d'afficher leur faute, comme si l'amour était chose fade quand une pointe de scandale ne le relève pas. Ternois eut beau lui prêcher la prudence : il fallut qu'il la conduisît dans les petits théâtres, dans les cabinets particuliers de restaurans à la mode, où elle traçait leurs initiales à tous deux, avec sa bague, sur les glaces déjà rayées de noms d'hommes et de femmes, sans qu'une pudeur la retînt au moment d'inscrire son amour sur le registre banal consignant le souvenir des grossières liaisons d'une nuit qui les avaient précédés dans ces endroits. Et Robert pensait, à part lui, qu'il y a quelque chose d'encore plus irritant à voir une femme du monde qui prend modèle sur les filles qu'une fille qui s'essaie à singer les femmes du monde.

Il trouva un autre sujet de mécontentement dans l'affectation du dédain qu'elle marquait en toute occasion à l'égard de son mari. Quelquefois, dans le petit appartement où ils avaient leurs rendez-vous, — un rez-de-chaussée à deux issues, rue de Constantinople, — elle tressaillait tout à coup, écoutait, affirmait qu'elle entendait un pas, le pas de Lionel, et devenait pâle comme une morte. L'instant d'après, elle n'y pensait plus, se moquait de son effroi et, lissant avec ses lèvres les moustaches de Robert, lui disait d'une voix câline :

— Étais-je bête !.. Tu n'en ferais qu'une bouchée, de cet avorton !.. Tu es si fort, toi !..

Et Robert fronçait les sourcils, car, quoique brave, il eût trouvé fort désagréable d'avoir une affaire avec Macpherson : la « mesure » n'interdit point de tromper un pauvre diable de mari qui vous veut du bien, mais elle dissuade d'ajouter à ce qu'on lui a mis sur le front trente grammes de plomb ou dix pouces de fer dans la poitrine.

D'autre part, il est ennuyeux de recevoir, en pareil cas, ce qu'on doit s'interdire de donner.

Au bout de quelques mois, Robert s'aperçut que ces fantaisies de grisette choquaient le goût qu'il avait toujours professé pour « les convenances, » et que ces alternatives de bravades ou d'absurdes terreurs le fatiguaient horriblement. Aux yeux d'un viveur qui n'est plus jeune, le premier mérite d'une liaison est d'être calme, bien ordonnée, correcte, reposante, si l'on peut dire : à quarante ans passés, on veut du confortable, même dans l'amour. L'élément fantasque, romanesque, dramatique même, que Clorinde y avait introduit déplaisait fort à son amant. D'autre part, Mme Macpherson, qui avait cherché surtout dans cette liaison une raison de trouver la vie moins prosaïque et moins monotone, était forcée de s'avouer que cette expérience n'avait abouti pour elle, comme pour tant d'autres, qu'à une amère déception. L'adultère lui apparaissait maintenant tel qu'il est presque toujours : dépouillé de tout prestige de poésie, suivi d'un cortège de petites turpitudes, de ruses, de cachoteries, de mensonges, d'épouvantes, plus plat, plus mesquin, plus bourgeois que le mariage même, non pas triomphant et théâtral comme elle l'avait rêvé. Néanmoins, elle travaillait à s'étourdir et, comme il arrive en pareil cas, à se persuader qu'elle était heureuse. De là, ces allures fringantes sur lesquelles Clorinde comptait, et pour retenir l'amour de Ternois, et pour se cacher à elle-même la décadence du sien. Un moment vint où tous deux reconnurent qu'ils s'étaient trompés en essayant de s'aimer : mais chacun avait honte de l'avouer le premier, et ils continuaient à se voir régulièrement, elle, apportant à chaque rendez-vous une passion de commande, une gaîté, un entrain factice, des sourires étudiés de comédienne qui joue les amoureuses; lui, s'appliquant à retrouver les ardeurs des premiers temps, à réciter ces protestations vibrantes, ces grandes tirades qui avaient eu leur jour de sincérité et qui sonnaient faux, maintenant, à ses oreilles comme à celles de sa maîtresse. Parfois ils s'interrompaient au milieu de leur rôle et restaient muets un instant, Clorinde se disant : « Comme c'est surfait, l'amour ! Mais il n'y a donc rien, rien, rien ! » et Robert pensant tout bas : « Cela devient tout à fait assommant. » Puis ils recommençaient à se parler d'une voix tendre ou passionnée, heureux quand un désir, jaillissant tout à coup sous les caresses distraites qu'ils échangeaient, comme jaillit soudain la flamme d'un tison, les jetait aux bras l'un de l'autre et leur donnait pendant un moment l'illusion qu'il restait en eux autre chose que les cendres de leur amour.

C'est un dimanche soir, que Robert et Jean avaient eu, aux Champs-Élysées, cette conversation au cours de laquelle de Ternois s'était engagé à rompre avec sa maîtresse. Le lundi, Clorinde quitta Val-

seine, — c'était le nom de la propriété des Macpherson, — après le déjeuner, et vint rue de Constantinople, où Robert devait l'attendre à trois heures. Dans les premiers temps, elle prenait la peine d'inventer des explications destinées à rassurer Lionel sur les voyages qu'elle faisait à Paris. Mais elle avait fini par se lasser de cette contrainte et ne daignait même plus donner de prétextes à ses fréquentes absences. Ce jour-là, elle eut la fantaisie de rester à dîner avec Robert, et tous les efforts de celui-ci pour la décider à rentrer comme d'ordinaire par le train de six heures furent inutiles. Il obtint seulement qu'elle expédiât à Mme Martin-Desnouettes un télégramme annonçant que, retenue par une de ses amies, Mme Giraudel, elle ne rentrerait que dans la soirée. Le repas fut très gai ; Clorinde se montra étincelante de belle humeur et d'esprit. Robert, qui s'était promis d'entamer le jour même le chapitre de la rupture, ne put s'y résoudre encore. C'est un sentiment très humain que de trouver plus séduisante une maîtresse dès qu'on a décidé de la quitter. On fait l'inventaire de sa beauté, comme à la veille d'un long voyage on promène un regard mélancolique sur les lieux qu'on abandonne ; on s'attendrit à évoquer des souvenirs ; on trouve résistans encore mille petits liens que l'on croyait brisés. Il est bien rare que l'amour, qui déjà battait en retraite, ne fasse pas un retour offensif, juste à ce moment critique, et n'ajourne, quelquefois indéfiniment, la suprême résolution. L'art de rompre, surtout de bien rompre, est un art difficile. Il faut savoir se tenir à égale distance de la sensiblerie et de la brutalité, — l'une étant le propre des volontés chancelantes, l'autre des goujats, — il faut procéder à la façon des médecins, d'un seul coup, rapide, sûr, tranchant, comme la piqûre d'une lancette. De Ternois recula devant l'explication décisive. Justement, il avait reçu de Lionel un billet où le mari de Clorinde l'invitait à venir dîner le lendemain. « Je trouverai bien l'occasion de causer un moment avec elle, » pensa-t-il. Il la reconduisit à la gare, et, la suivant des yeux, tandis qu'elle se dirigeait de son pas ferme et relevé vers la salle d'attente, droite, fière, dédaigneuse, il se demandait, en songeant à l'emploi qu'elle avait fait de son après-midi, comment la même femme pouvait se montrer à quelques heures d'intervalle sous des aspects aussi différens. Cette remarque le confirma dans une opinion qu'il avait depuis longtemps déjà, à savoir que la véritable maîtresse est la femme du monde, par la raison qu'il y a deux femmes en elle, au lieu d'une : la première, qui se présente au public, belle de réserve, de dignité froide, de décourageante vertu ; la seconde, qui se montre souvent tout autre à son amant ; d'où un dualisme singulièrement piquant, des effets de contraste qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui stimulent fort l'imagination. Or M. de Ternois était à l'âge où celle-ci commence à se

ralentir : « C'est égal, se dit-il avec un peu de regret en songeant à la rupture prochaine, elle avait bien des qualités ! »

XXVI.

Lorsque Clorinde rentra à Valseine, le soir, vers dix heures et demie, sa mère hocha la tête et lui dit :

— Tu tires trop sur la corde, poulette, elle cassera !.. Pense au divorce !

— Eh bien ! quoi !.. Qu'est-ce qu'il y a ? Je n'ai pas le droit de dîner une fois par hasard chez Mme Giraudel ?

— Es-tu bien sûre d'avoir dîné chez Mme Giraudel ? demanda Mme Martin-Desnouettes d'un ton d'indulgente moquerie plutôt que de sévérité, car, depuis quelque temps, elle soupçonnait bien des choses et commençait à s'inquiéter un peu de ce qu'elle croyait deviner : inquiétude exempte d'indignation, d'ailleurs, comme il convient quand on est mère, mais mère ayant eu soi-même, autrefois, le cœur sensible et de l'imagination.

— Il a grogné ? dit élégamment Clorinde, sans répondre à la question de sa mère, qui sut décidément à quoi s'en tenir.

— Grogné, non, tu sais bien que ce n'est pas sa manière... Mais il a paru un peu agité après avoir lu ta dépêche ; il n'a pas dit quatre mots à table, et est monté chez lui avant neuf heures. Je te demande un peu si tu ne pouvais pas rentrer dîner ! C'est de l'enfantillage, ma chère, du pur enfantillage.

— Enfin, crois-tu qu'il soit en colère ?

— Va donc le lui demander, ma belle !.. Est-ce qu'on peut savoir !.. Bien sûr que ça ne l'a pas enchanté, parbleu !.. Tu vois bien comme il s'est radouci depuis que nous sommes à Valseine, comme il tourne autour de toi !.. Tu ne me diras pas qu'il ait gardé sa raideur de l'hiver dernier... Il est plus amoureux que jamais, quoi ! Ça saute aux yeux ! Et c'est juste au moment où tu le reprends tout à fait, où tu vas plus que jamais pouvoir faire de lui tout ce que tu voudras, — en y mettant un peu du tien, bien entendu, — en renonçant à ces idées absurdes d'il y a six mois, qui l'ont exaspéré, — c'est maintenant que tu commets des imprudences pareilles !.. Non, vois-tu, ma pauvre Clorinde, tu ne feras jamais que des sottises !.. Enfin, te voilà prévenue. Tâche d'être aimable avec lui demain... Propose lui quelque chose qu'il aime, une promenade en Seine ou bien dans la forêt... Ah ! poulette, si tu savais t'y prendre !.. Ça n'est pourtant pas bien difficile, va !..

Et, sans s'expliquer davantage, la digne femme embrassa sa fille, dit avec un ton de tendre admiration : « Est-elle assez jolie, la

coquine! » puis se retira pour faire dans sa chambre, avant de se mettre au lit, ses dévotions ordinaires à saint Joseph.

Le lendemain matin, en descendant, Clorinde apprit que son mari était parti pour Paris. Les deux femmes déjeunèrent en tête-à-tête. Mme Martin-Desnouettes paraissait un peu soucieuse.

— A propos, dit négligemment sa fille, tu sais que M. de Ternois vient dîner ce soir?

— Allons, bon! répliqua la veuve d'un air de mauvaise humeur. Il arrive bien, celui-là!

— Et pourquoi donc, s'il te plaît? Lionel a bien le droit de l'inviter.

— Ah!.. c'est ton mari qui l'a invité?.. Alors je n'ai plus rien à dire... C'est très bien... Tout de même, je ne serais pas fâché de savoir ce qu'il est allé faire à Paris...

— Une visite à M. Charcot, parbleu! Tu sais bien qu'ils travaillent ensemble! fit Mme Macpherson avec une moue dédaigneuse.

— Et si c'était à Mme Giraudel? répliqua sa mère en la regardant fixement.

Clorinde pâlit; Mme Martin-Desnouettes se pencha à son oreille et lui dit :

— Tu vois bien, menteuse, que tu n'as pas dîné chez elle!

Et lui tendant un morceau de papier qu'elle tira de sa poche :

— Allons, rassure-toi, dit-elle; lis, et viens embrasser ta petite maman.

C'était le texte d'une dépêche qu'elle avait portée elle-même à la station voisine, dès le matin, en apprenant que son gendre allait à Paris. Le télégramme était rédigé en ces termes :

« Clorinde a dîné chez vous hier soir. On viendra peut-être demander nouvelles : dites que l'avez reconduite gare de Lyon pour train 9 h. 1/2. Très important. Expliquerai vive voix. »

Clorinde regarda sa mère, éclata de rire et se jetant dans ses bras :

— Ah! maman, comme tu es forte! dit-elle.

— Et tu te moqueras encore de saint Joseph, petite peste! répliqua la veuve. C'est après lui avoir fait ma prière, ce matin, que j'ai eu l'inspiration de descendre un peu voir ce qui se passait du côté de ton mari et que j'ai appris qu'il partait avant déjeuner pour Paris... Tu vois!..

— Et alors, tu penses que Mme Giraudel saura?..

— Sois donc tranquille : c'est une femme de tête et d'expérience,.. elle en a vu bien d'autres!.. Mais tu ne recommenceras plus, au moins!.. Sans cela, tu sais, je me fâche!..

Vers sept heures, Clorinde était dans sa chambre et finissait de s'arranger pour dîner quand on frappa à la porte.

— Entrez! dit-elle, croyant que sa femme de chambre venait lui annoncer l'arrivée de Robert.

La porte s'ouvrit et Lionel parut : c'était la première fois qu'il entrait dans la chambre de sa femme depuis l'explication qu'il avait eue, quelque six mois auparavant, avec Mme Martin-Desnouettes. Clorinde eut besoin de faire un grand effort sur elle-même pour ne point laisser paraître le vague effroi dont cette visite inattendue la frappa tout à coup.

Ébloui par l'éclat de deux grandes lampes et de plusieurs bougies qui éclairaient la pièce, — dont Clorinde avait fait fermer les fenêtres et tirer les rideaux, car elle ne pouvait, disait-elle, s'habiller qu'à la lumière, — Lionel s'arrêta une seconde sur le seuil, puis referma la porte et vint se placer près de la cheminée :

— Vous m'excuserez, dit-il, d'entrer chez vous... J'ai quelques mots à vous dire...

— Inutile de vous excuser : n'êtes-vous pas mon mari?

Un pâle sourire d'une ironie douloureuse répondit seul à ces mots, que Clorinde s'était efforcée de dire sur un ton d'aimable enjouement. Il reprit :

— Votre mère a dû vous apprendre, cet hiver, que je ne voulais plus me souvenir que vous fussiez ma femme, si ce n'est au cas où vous l'oublieriez tout à fait vous-même...

— Je ne vous comprends pas : veuillez vous expliquer, mon ami, dit-elle tranquillement, tandis qu'une horrible angoisse la serrait à la gorge. — Et, pour cacher son trouble, elle feignit d'apporter la plus grande attention à un détail de sa toilette, une fleur qu'elle piquait dans ses cheveux, devant la glace de la psyché.

— Qu'allez-vous faire si souvent à Paris depuis quelque temps? demanda-t-il.

— Mais vous le savez bien : voir mes amies, faire des emplettes, courir les magasins...

— Vos amies ne sont pas à Paris en ce moment;.. à l'exception de Mme Giraudel peut-être, que j'ai vue aujourd'hui,.. une assez mauvaise connaissance pour vous, d'ailleurs, chez qui je n'aimerais pas à vous voir dîner souvent... Quant aux emplettes et aux magasins, vous me permettrez de croire que cela ne suffit pas à remplir des journées entières...

Elle s'était déjà remise de sa frayeur en voyant qu'il avait seulement des inquiétudes vagues. Avec son audace habituelle, Clorinde reprit :

— Si vous ne me croyez pas il faut m'accompagner vous-même ou bien me faire suivre...

Puis, le sourire aux lèvres, elle vint se mettre devant son mari. D'une voix caressante que Lionel ne lui connaissait pas et qui l'enivra :

— Suis-je bien ainsi? dit-elle.

Il murmura :

— Vous êtes plus belle que jamais!

Ils restèrent ainsi en face l'un de l'autre sans parler pendant un instant : lui, la couvant des yeux; elle, se raidissant pour supporter sans faiblir ce regard brillant où se reflétait l'éclat des lumières, ce regard fixe, aigu qui semblait fouiller au plus profond d'elle-même et qui la gênait.

Il lui tendit les deux mains; et Clorinde, sentant qu'il fallait à tout prix reconquérir cet homme, mit ses mains dans les siennes. Il l'attira vers lui d'un mouvement lent, et la jeune femme, domptant un sentiment de répulsion, ordonna à sa chair d'obéir; puis, sans la quitter des yeux, Lionel dit d'une voix sourde, lui parlant de très près :

— C'est parce que vous êtes si belle que je suis jaloux et que je souffre... Regardez-moi bien... Jurez-moi que vous n'en aimez pas un autre, car depuis hier surtout cette idée me met au supplice.

Elle rassembla tout ce qui lui restait de force pour lutter contre le trouble physique inconnu qui l'envahissait :

— Je... vous... le... jure! dit-elle d'une voix faible, sans détourner son regard d'un point lumineux qu'elle fixait obstinément depuis une minute au centre de la prunelle de Macpherson.

Et soudain ses pupilles se dilatèrent, ses yeux s'ouvrirent démesurément, toute expression disparut de son visage, pas une fibre ne remua sur ses traits, figés dans une rigidité marmoréenne. Son masque se pétrifia comme celui de ces malheureuses hystériques que Lionel avait si souvent étudiées à la Salpêtrière : elle restait immobile, la tête en avant, les épaules relevées, les bras pendant le long du corps, le regard rivé par une force insurmontable au regard de son mari. Alors il se passa quelque chose d'étrange et d'effrayant : Lionel avait pris entre ses bras ce beau corps qui ne repoussait plus, cette fois, son étreinte; il mangeait de baisers ce visage de marbre. Serrant dans un enlacement de passion ce cadavre contre sa poitrine, il lui disait qu'il l'aimait, qu'il n'avait jamais aimé qu'elle, qu'elle était l'adorée, l'unique, celle dont l'image hantait ses nuits : et Clorinde le regardait toujours fixement de ses grands yeux sans vie. Il commanda d'une voix impérieuse : « Mais aime-moi donc! » Et d'un mouvement raide, automatique, elle approcha ses lèvres du visage de Lionel et lui donna des baisers, des baisers savans, pleins de caresses, non pas des baisers morts, les seuls qu'il eût jamais reçus d'elle. Soudain, il

pensa que la volonté de cette femme était maintenant esclave de la sienne, qu'il pouvait pénétrer jusqu'au fond même de sa conscience et lui arracher le secret qu'elle y cachait peut-être, ce secret qui depuis des mois le torturait, qu'il avait cherché, le jour même, à surprendre chez Mme Giraudel.

— Clorinde, dit-il, aimez-vous votre mari?.. Parlez, je le veux!

Elle répondit d'une voix sourde, sans timbre :

— Non,.. je le hais...

— Aimez-vous un autre homme?

— Oui.

L'expression d'une douleur atroce passa sur le visage de Macpherson.

— Cet homme est-il?..

— Clorinde, Clorinde, cria la voix de Mme Martin-Desnouettes dans le corridor, M. de Ternois est en bas... Descends!..

Lionel tressaillit. Le pas de Mme Martin-Desnouettes se rapprochait de la porte. Il souffla légèrement sur les yeux de Clorinde; ses membres contractés se détendirent aussitôt; elle s'affaissa doucement dans un fauteuil, et, promenant autour d'elle un regard étonné, parut sortir d'un profond sommeil. La porte s'ouvrit au même instant et Mme Martin-Desnouettes entra dans la chambre :

— Tu ne m'entends donc pas?.. Tiens! vous voilà, Lionel?.. Ah çà, mais qu'est-ce qu'il y a donc?..

— Rien, répondit-il, une petite syncope;.. c'est fini...

— Allons, bon!.. Encore une!.. On n'a pas idée d'être nerveuse comme cela!.. Il faudra décidément te soigner cet hiver... A table! à table!.. Le dîner te remettra...

— M. de Ternois est-il arrivé, maman? dit Clorinde en se levant.

Lionel sortit de la chambre.

— Est-ce que tu as eu une scène avec lui? demanda précipitamment la veuve.

— Mais non, au contraire, tout s'est très bien passé... J'ai été très aimable, comme tu me l'avais recommandé... Par exemple, je voudrais bien savoir quand et comment je me suis évanouie... Croirais-tu que je ne me le rappelle plus du tout?

— Tu sais bien que c'est toujours comme cela quand tu as tes crises... Allons, tu t'es assez regardée à la glace... Tu es belle... Descendons...

XXVII.

Robert attendait au salon, et, par la porte-fenêtre qui s'ouvre sur le perron, regardait la pelouse où le soleil couchant projetait l'ombre

des grands arbres du parc. Une main se posa sur son épaule, et la voix de Lionel, qu'il n'avait pas entendu venir, lui dit :

— Bonsoir, mon cher Ternois !

Il tressaillit, se retourna brusquement et répondit :

— Que le diable m'emporte ! vous m'avez fait peur, mon cher... On ne surprend pas les gens comme ça !.. Comment vous va ?..

Et il lui serra vigoureusement la main. Explique qui pourra ce phénomène : depuis qu'il était l'amant de la femme, Robert éprouvait une véritable sympathie pour le mari.

— Fort bien, comme vous voyez, répliqua Macpherson.

Ternois ne put s'empêcher de remarquer, en dépit de cette assurance, que son ami était pâle comme un mort, et que ses traits livides semblaient plus tourmentés encore que de coutume.

Mme Martin-Desnouettes et sa fille entrèrent l'instant d'après.

— Excusez-moi de vous avoir fait attendre, cher monsieur, dit Clorinde. Imaginez que j'ai eu le ridicule de me trouver mal au moment de descendre, ce qui m'a mise en retard... Oh ! rien du tout, n'est-ce pas, Lionel ?..

Pendant tout le dîner, Clorinde fut très gaie, d'une gaîté un peu fébrile, nerveuse, qui gênait Robert. Il aurait voulu lui faire signe d'en modérer les éclats : mais chaque fois qu'il se tournait vers sa voisine, il rencontrait le regard de Macpherson obstinément fixé sur elle ou sur lui. Alors, tout en parlant à Mme Martin-Desnouettes de l'autre côté de la table, il allongea la jambe du côté de Clorinde et pressa le bout de son pied, dans l'espoir qu'elle comprendrait cet avertissement. Mais la jeune femme, de plus en plus excitée par le champagne frappé, dont elle avait déjà vidé trois ou quatre coupes, crut que c'était un jeu et sans doute le trouva charmant, car elle lui rendit pression pour pression et se mit à rire de plus belle. Au dessert, elle eut envie d'une cerise qui était dans l'assiette de Robert et la prit, sans voir que cette fantaisie de mauvais goût mettait son amant au supplice. En se levant de table, elle cueillit une fleur dans la corbeille et l'offrit à Ternois pour la mettre à sa boutonnière. Et, lorsqu'en entrant dans le salon il lui dit à voix basse :

— Tu veux donc nous faire casser la tête ?

— Allons donc, répliqua-t-elle, avec une moue dédaigneuse, en haussant imperceptiblement les épaules.

On apporta le café et les liqueurs sur un plateau. Un flacon d'une main, un petit verre de l'autre, elle vint se mettre en face de Robert, tandis que sa mère échangeait quelques mots avec Macpherson et, tournant le dos à son mari :

— Un peu de cognac, monsieur ? dit-elle. Tout en lui tendant le verre, elle le regardait avec un sourire discrètement libertin.

Soudain, il revit le petit appartement de la rue de Constantinople, un chapeau, de longs gants de femme jetés sur un meuble... Et, plus que la veille, il se sentit irrésolu. « Bah! pensait-il, j'ai bien le temps... J'y mettrai quinze jours au lieu de huit... Jamais elle n'a été si jolie... » Et, prenant le verre qu'elle lui offrait, il frôla légèrement, d'une caresse furtive, le bout des doigts de Clorinde, en la couvant d'un regard profond.

Le dîner avait duré assez longtemps; la nuit était venue :

— Quel beau clair de lune! s'écria tout à coup Mme Martin-Desnouettes. Nous devrions aller respirer un peu dehors... Qu'en dites-vous, messieurs,.. en fumant vos cigares?..

— Vous plaît-il que nous allions faire un tour? demanda Lionel à Robert.

— Comment donc! mais très volontiers...

On prit des chapeaux, des manteaux et on sortit. Ternois offrit le bras à Mme Martin-Desnouettes, et on s'achemina doucement, tout en causant, par la grande avenue, du côté de la Seine. Quand on fut arrivé à la terrasse du bord de l'eau :

— Tiens, une idée! dit Clorinde. Si nous allions faire une promenade en canot? Il fait clair comme en plein jour : ce serait charmant...

— Il fait bien frais,.. ne craignez-vous pas l'humidité du soir? demanda Ternois, que cette nouvelle fantaisie alarmait fort.

— O le frileux!.. Est-ce que nous n'avons pas de quoi nous couvrir?.. Et puis, je suis bien habituée... Vous n'êtes pas encore venu, le soir, sur l'eau avec nous... mais, tenez, la semaine dernière nous avons fait faire un tour en Seine, après dîner, au baron Taillandier et à votre ami Pomerol...

— Oui, interrompit sa mère, et tu as assez taquiné le baron! Figurez-vous, monsieur, que ma fille s'est moquée de ce pauvre homme toute la soirée, sous prétexte qu'il avait eu peur de la chute...

— La chute!.. quelle chute?

— Il y a une écluse au-dessous de nous, à un kilomètre d'ici... Allons, voyons, décidément allez-vous faire une petite promenade sur l'eau?.. Oui; alors je rentre, il fait trop frais pour moi, c'est bon pour les jeunes... Ne soyez pas trop longs, n'est-ce pas? Toi, Clorinde, si tu as un rhume de cerveau demain qui t'empêche de chanter, tu sauras à qui t'en prendre... A tout à l'heure!.. Lionel, ne descendez pas trop près du barrage!..

Elle s'éloigna, et ils prirent place dans le canot, un de ces *clippers* munis d'un mât à l'avant, qui ne vont qu'à la voile, mais qu'on peut manœuvrer au besoin avec une *godille*, sorte de rame mobile placée à l'arrière, dont on se sert soit que le vent vienne à manquer, soit qu'on veuille parcourir un petit trajet sans prendre la

peine d'appareiller. Lionel, aidé de Robert, hissa la voile, puis il prit le gouvernail, et bientôt la légère embarcation eut quitté la rive.

— De quel côté allons-nous? demanda Lionel.

— En descendant, répondit Clorinde. C'est bien plus joli du côté d'Ablon.

Ils descendirent et se trouvèrent en quelques minutes dans le voisinage de la jetée qui annonce l'écluse.

— Tenez, dit Clorinde, voici le barrage et là-bas, entre ces deux gros môles blancs, la chute dont ce pauvre baron a eu peur la semaine dernière.

Robert se pencha pour regarder sous la voile, qui l'empêchait de voir en avant.

— On n'aperçoit pas grand'chose, dit-il. Si vous ne me disiez pas que c'est là, je ne m'en douterais pas... Et, c'est curieux, on n'entend rien...

Macpherson lui expliqua, comme l'éclusier l'avait fait quelque temps auparavant à Villecresnes et aux enfans, que le bruit de la chute se fait plutôt entendre en aval qu'en amont.

— Et quand vous arrivez où nous sommes en ce moment, qu'est-ce que vous faites?

— Je donne un coup de barre et je vire.

— Et s'il n'y avait pas de vent?

— Alors, dit Clorinde, on prend la godille et on gagne la rive... Rien n'est plus simple.

A ce moment, le canot vira de bord en décrivant une courbe gracieuse et ils remontèrent du côté de Valseine.

C'était une de ces belles nuits comme il y en a dans cette saison. La lueur blafarde de la lune s'étalait sur le fleuve en large nappe d'argent. Une brise légère ridait à peine le grand miroir poli et bruissait faiblement dans le feuillage toujours inquiet des hauts peupliers qui bordent la rive droite. Fendue par l'avant de la barque, l'eau faisait contre les bordages un clapotis doux et monotone. Derrière, le bateau laissait un sillage triangulaire qui allait en s'élargissant vers les deux rives. A droite, la colline paraissait mouchetée de plaques blanches : c'était la façade des maisons semées çà et là, au milieu des vignes, qui réfléchissait le clair de lune. Autour d'eux, une chauve-souris décrivait sans bruit les orbes capricieux de son vol tremblotant et brisé, en passant si près de leurs têtes, que Clorinde crut sentir sur sa joue le frôlement doux d'une aile de velours. Parfois des poissons sautaient hors de l'eau : car c'était l'heure où les chasseurs nocturnes, brochets et perches dans le fleuve, chauves-souris dans l'air, commencent à leur tour l'œuvre de destruction qui jamais ne chôme, afin de faire équilibre à celle

de création, qui jamais non plus ne se lasse. Ils croisèrent un long train de bois qui descendait sur Paris au fil de l'eau, si lentement qu'il semblait immobile. Au centre de l'interminable radeau, près d'une hutte de branchages, des hommes étaient assis autour d'un feu allumé sur quelques briques recouvertes de terre : ils tendaient les mains à la chaleur du foyer, sans parler, et la flamme marquait par momens d'un dur relief des figures farouches, basanées, de bûcherons du Morvan et de mariniers, hommes des bois et hommes du fleuve, barbus, rêveurs, muets, dont la pensée, plus lente que leur paresseuse rivière, sommeille pendant les longues heures de la descente, s'ensevelit dans la matière comme celle des grands bœufs qui ruminent. A l'arrière du train de bois, un jeune garçon, vêtu d'une peau de bique, debout, appuyé sur une longue perche, chantait en patois, d'une voix traînante, on ne sait quelle vieille complainte populaire, et regardait la lune.

Assis en face l'un de l'autre, Robert et Clorinde ne parlaient pas, mais leurs yeux se disaient tout ce que leurs bouches étaient forcées de taire. Oubliant presque la présence de Lionel, gagnés par une sorte d'ivresse, grisés par le silence, la solitude, la nuit, ils se donnaient l'un à l'autre dans de longs regards. Lui, le mari outragé, l'ami trahi, les épiait silencieusement ; et le crime commis envers lui par ces deux êtres lui semblait si noir qu'il essayait de douter encore. Il repassait en lui-même tout ce qui s'était accompli depuis la veille : le voyage de sa femme à Paris, quelque chose d'un peu indécis et d'embarrassé qu'il avait cru surprendre dans l'air et dans les réponses de Mme Giraudel lorsqu'il était allé la voir, les aveux de Clorinde endormie, sa tenue à table, dans le salon... Elle se baissa tout à coup pour ramasser son mouchoir ; Robert se pencha aussitôt afin de lui épargner la peine de le chercher au fond du bateau : ils restèrent ainsi une seconde, se touchant presque de la tête, et Lionel crut voir que leurs mains s'étaient pressées dans l'ombre... Alors il ne douta plus ; il se vit indignement et impudemment trompé par la femme qu'il avait comblée de sa tendresse et de ses bienfaits, par l'homme qu'il regardait comme son unique ami. Un grand déchirement se fit en lui ; il se sentit pris d'un dégoût, d'une haine de tout, plus grands qu'il ne les avait jamais éprouvés aux plus sombres jours de spleen, en même temps qu'une colère d'indignation, l'horreur d'être, l'âpre convoitise du néant, montait comme un vertige de folie ou d'ivresse au cerveau de ce désespéré.

La brise était tombée ; la voile flottait le long du mât, et le bateau, immobile au milieu de la rivière, commençait à descendre doucement, entraîné par le courant.

— Il me semble que nous ne marchons plus, dit Robert.

— Laissons-nous descendre au fil de l'eau, répondit Clorinde. Il fait si bon!.. Quand nous serons près du barrage, il sera toujours temps de revenir au bord à la godille...

On entendit les accords lointains d'un piano : le son s'échappait des fenêtres ouvertes d'une maison de plaisance, sur la rive, et arrivait jusqu'à eux, porté par l'eau.

— Si vous nous chantiez quelque chose? dit Lionel à sa femme. Je ne vous ai pas entendue depuis un soir de cet hiver où votre voix était superbe!..

— Vous le voulez,.. soit!

Et se levant, elle jeta dans la nuit claire et sonore l'admirable romance des *Pêcheurs de perles :* « Ma bien aimée — Est enfermée — Dans un palais d'or et d'azur, » — un des morceaux favoris de Lionel.

Quand elle eut fini :

— Quelque chose encore, voulez-vous? dit Robert.

— Quoi?

— Les stances de *Sapho*... C'est si beau!..

— Sans accompagnement?.. Enfin!.. pour vous faire plaisir...

Et le chant sublime : « O ma lyre immortelle, » monta, s'étendit, glissa sur le fleuve, remplit la campagne silencieuse et recueillie. Robert contemplait sa maîtresse. Comme elle disait les vers : « Adieu, flambeau du monde, — Descends au sein des flots; — Moi, je descends sous l'onde, — Dans l'éternel repos! » Lionel se pencha en dehors du bateau, et l'on entendit un léger clapotement d'eau remuée. Ce bruit se perdit dans les notes graves que donnait au même instant Clorinde :

« Ouvre-toi, gouffre amer — Je vais dormir pour toujours dans la mer; — Dans la mer! »

Elle avait fini et passa la main sur son front tout brûlant encore de la flamme de l'inspiration. Puis, promenant les yeux autour d'elle :

— Où sommes-nous? dit-elle. — Tout à coup, elle poussa un cri terrible, cri d'angoisse, de désespoir, de folie :

— Le barrage!

Robert entendit un grondement sourd et formidable; il vit le bateau filer avec rapidité le long d'une jetée de pierre; se penchant sous la voile qui flottait le long du mât et l'empêchait de voir, il regarda : la chute était à moins de cent mètres.

— La godille! cria-t-il.

Debout à l'arrière du bateau, la figure pâle, spectrale, les yeux brillans, tête nue, ses longs cheveux en désordre formant une sorte

de nimbe autour de son grand front d'illuminé, Lionel la lui montra qui flottait à quelques mètres du canot. Et devant la solennité tragique de ce geste, Ternois comprit tout et recula épouvanté.

— Au secours! criait Clorinde affolée. — Elle voulut prendre le bras de son mari, mais il la repoussa en disant :

— Allez demandez secours à votre amant!

Éperdue, elle se jeta sur Robert, l'enlaça de ses bras :

— Sauve-moi! J'ai peur, j'ai peur!

Il faisait des efforts pour se dégager d'elle, tout en mesurant de l'œil les gros bouillons de la rivière, qui passaient en tournoyant autour de la barque. Le grondement de la chute devenait plus effrayant, un brouillard glacé les enveloppait; des remous profonds commençaient à saisir la quille du bateau, l'ébranlaient, secouaient le mât comme la hampe d'un drapeau et faisaient courir des ondulations dans la voile. Les bras croisés, les yeux tournés vers le ciel, Lionel chantait à voix basse, comme perdu dans un rêve : « Ma bien-aimée — Est enfermée — Dans un palais d'or et d'azur, — Je l'entends rire — Et je vois luire, — Au fond du gouffre obscur, — Son regard pur! »

Un craquement, deux cris terribles... et ce fut tout!

Le surlendemain, on lisait dans *le Figaro :* « Un épouvantable malheur vient de frapper deux familles appartenant au *high-life* parisien. Mme Macpherson, — celle que l'on appelait la belle Mme Macpherson, — son mari, et un de leurs amis, M. Robert de Ternois, le sportsman bien connu, se sont noyés en faisant le soir une promenade en canot sur la Seine, du côté d'Ablon. Soit fausse manœuvre, soit violence du courant, le bateau à voile où ils étaient montés s'est trouvé entraîné dans la chute d'un barrage et a chaviré. Les éclusiers accourus pour leur porter secours ont pu seulement assister à la catastrophe. D'après leur témoignage, l'un des deux hommes, — M. de Ternois, sans doute, dont les amis connaissent la force athlétique, — aurait été aperçu un instant, à la faveur du clair de lune, au milieu de l'écume des remous, soutenant d'un bras la jeune femme et nageant vigoureusement de l'autre. Mais alors l'autre homme, M. Macpherson, se serait cramponné à lui. Quoi qu'il en soit, les trois corps, qu'on a retrouvés après plusieurs heures de recherches, formaient un groupe horrible à voir : M. Macpherson tenait encore étroitement enlacés sa femme et son ami. Le visage de la malheureuse jeune femme exprimait une terreur indicible... »

Au cercle, le soir, Pomerol dit en abordant Taillandier :

— Eh bien! en voilà une histoire!.. Cette pauvre Mme Macpherson!..

— Que voulez-vous, mon ami?.. Les jolies femmes doivent se défier des chutes... quand elles en ont fait une... et quand c'est un mari jaloux qui tient la barre!..

— Alors vous croyez que Macpherson?..

— Les a noyés? parbleu!.. Il y avait un vieux fonds de spleen et de folie chez ce sauvage-là : Rappelez-vous ses yeux... Ayant eu l'idée de boire un coup dans la Seine, il n'aura pas résisté à la tentation d'offrir à l'amant de sa femme et à sa femme l'hospitalité du fond de la rivière : habitude écossaise, mon cher!

— Dites donc, baron, on dit que Mme Martin-Desnouettes hérite...

— Hérite de qui?

— De sa fille, parbleu! à qui Macpherson avait assuré par contrat un apport de deux millions...

— Eh bien! après?

— Eh bien!.. si vous l'épousiez?

— Mon bon, si j'avais dix ans de moins, je ne dis pas... Mais à l'âge que j'ai, voyez-vous, elle est un peu mûre pour moi... Poires blettes à vingt ans, Pomerol, pommes vertes à soixante.

Ils se mirent à rire.

— Et ce pauvre Robert, à propos, quand l'enterre-t-on? reprit Pomerol.

— Demain matin... J'irai au cimetière.

— C'est bien loin...

— Écoutez donc, je lui dois bien ça pour les mille louis que je lui ai gagnés cet hiver... C'était un brave garçon tout de même... Il avait une bien jolie jument...

— Ça, c'est vrai... Pauvre Robert!

— Pauvre Robert!.. Si nous faisions un petit rubicon?

— Volontiers.

Ils s'assirent à une table de jeu. Tout en donnant les cartes, Taillandier dit tout à coup :

— Devinez à quoi je pense, Pomerol? A cette conversation que nous avons eue l'an dernier, ici même...

— Parfaitement... Et où je vous ai expliqué le système de ce pauvre Ternois...

— Oui. Eh bien! savez-vous quelle est la philosophie de cette histoire de Robert et de Mme Macpherson, du Garde du corps et de Mme de Ternois?

— Non...

— C'est que le système de Robert était mauvais, décidément, et que, parmi les choses qu'un mari doit faire lui-même,.. la seconde est de garder sa femme... Cinq cartes qui sont bonnes, quinte majeure et quatorze de valets : quatre-vingt-quatorze!

Quelques mois après ces événemens, vers la fin de décembre 1884, Mme de Ternois achevait de s'installer dans l'appartement qu'elle avait loué après la mort de son mari. Un petit appartement bien modeste, au quatrième, et qui ne rappelait que de loin la luxueuse installation d'autrefois, dans le bel hôtel du boulevard Haussmann. Robert n'avait laissé que des dettes : mais Henriette n'avait pas voulu jouir du bénéfice de la séparation de biens. Tout, — plus de cent mille francs, — avait été payé par elle : ce qu'elle ne savait pas et ne sut jamais, c'est que Villecresnes en avait, de son côté, payé à peu près autant. Parmi les notes de fournisseurs qui lui furent présentées alors, se trouvait celle du tapissier qui avait meublé le rez-de-chaussée de la rue de Constantinople, où Robert et Clorinde avaient leurs rendez-vous. Elle voulut visiter cet appartement, et, furetant dans tous les coins avec une curiosité triste, qu'elle s'étonnait de sentir exempte de jalousie rétrospective, elle trouva dans le cabinet de toilette de longs cheveux blonds engagés entre les dents d'un peigne, une paire de gants de femme, encore imprégnés de cette même odeur qu'elle avait un jour respirée sur les moustaches de son mari, des lettres enfin, qu'elle voulut lire et dont la lecture la fit rougir. Elle les jeta dans la cheminée, les brûla ; puis elle se rendit au cimetière, pria sur la tombe de l'homme qui l'avait si indignement trahie, et pardonna.

Un soir, elle était au salon et tricotait comme d'habitude une petite brassière de pauvre en laine brune. Assis l'un près de l'autre, les enfans travaillaient sur la table, à la clarté de la grande lampe à abat-jour rose. George, élève de sixième maintenant, avait fini une rédaction d'histoire en retard sur « les Lois de Manou, » si sagement inscrites, alors, au programme de sa classe. L'enfant demandait à « l'Ami, » — qui continuait à lui servir de répétiteur, — des renseignemens sur certaine princesse de Babylone. Et Villecresnes lui expliquait, avec le livre, que cette princesse, après la mort de son premier mari, avait épousé le roi Nabou-Natsir, — que l'on a si légèrement appelé Nabonassar, sur la foi d'un livre sans critique, la Bible. — Le petit garçon parut méditer profondément.

— Maman, dit-il tout à coup, puisque papa est mort, pourquoi est-ce que tu ne te maries pas avec « l'Ami? »

Par-dessus la tête des enfans, Henriette rougissante et Jean très pâle se regardèrent.

Et ce regard, — leur premier regard d'amour, — les fiança.

GEORGE DURUY.

LE

COMBAT CONTRE LA MISÈRE

II[1].

LA PRÉVOYANCE ET LA MUTUALITÉ.

Il y a quelques années, un concours solennel fut ouvert par un financier célèbre auquel les préoccupations de sa brillante carrière n'avaient pas fait oublier son origine saint-simonienne ; et le but de ce concours était expliqué par lui en ces termes : « Justement ému des souffrances sans cesse plus vives des populations laborieuses et indigentes ; convaincu que la misère des masses est la cause directe et permanente de toutes nos révolutions, parce qu'elle résulte d'une mauvaise organisation et d'une application défectueuse des forces sociales ; persuadé que la civilisation moderne, transformée par la science, éclairée par la raison, enrichie par le crédit, vivifiée par la liberté, moralisée par l'égalité, sanctifiée par la fraternité, peut remédier à ce mal organique par de simples réformes pratiques et rationnelles, M. Isaac Pereire fait appel à tous les esprits sérieux et impartiaux et affecte à cette œuvre de hautes études sociales une somme de 100,000 francs qui sera divisée en quatre séries de prix correspondant aux quatre sujets mis au concours. »

L'un de ces quatre sujets était relatif à l'extinction du paupérisme (2). Le jury institué par M. Pereire, qui comptait dans son sein des académiciens, des sénateurs, des députés, des journalistes, ne fut pas saisi sur ce sujet de moins de quatre cent quarante-trois mémoires, dont six lui parurent mériter un prix ou une mention

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

(2) Les trois autres étaient relatifs à l'instruction publique, au crédit et aux impôts.

honorable. Deux de ces mémoires ont été publiés, l'un, par M. Baron, premier prix, sous ce titre : *le Paupérisme*; l'autre, par M. Coste, second prix, sous ce titre : *Hygiène sociale*. Les autres sont restés à l'état de manuscrits. L'appel de M. Pereire avait donc été entendu, et s'il n'a pas eu la satisfaction de décerner lui-même les prix du concours, il a pu emporter en mourant la certitude que ses espérances philanthropiques étaient partagées par un grand nombre d'esprits et que les 100,000 francs généreusement mis par lui à la disposition du jury trouveraient facilement amateurs.

Si j'ai rappelé ce fait un peu oublié du concours Pereire, ce n'est pas que j'aie l'intention de demander exclusivement à MM. Baron et Coste le secret du bonheur des peuples. Je serais d'autant plus embarrassé pour le faire que quelques-uns des remèdes préconisés par M. Baron sont critiqués avec vivacité par M. Coste et réciproquement, ce qui, soit dit en passant, fait honneur à l'impartialité du jury. Mais il m'a paru intéressant de constater qu'il existe, en dehors des révolutionnaires et des utopistes, un certain nombre d'hommes sérieux, instruits, mêlés à la vie, aux affaires, aux réalités des choses et qui espèrent cependant, pour parler comme M. Pereire, « que de simples réformes pratiques et rationnelles peuvent remédier au mal organique de la misère. » C'est bien de ceux-là que se compose l'école appelée par moi, dans une précédente étude, l'école de l'avenir, non pas que j'entende me porter garant de cet avenir, mais parce que ses adeptes ne désespèrent pas de voir s'opérer dans un temps plus ou moins prochain une lente transformation de la société. Cette transformation pourrait s'opérer, suivant eux, soit par la pratique de plus en plus répandue chez les classes laborieuses des vertus d'épargne et de prévoyance et par le développement des institutions de toute nature qui favorisent la pratique de ces vertus, soit par l'extension de ces modes nouveaux de rémunération ou d'organisation du travail qui s'appellent la participation aux bénéfices et la coopération. Puisque M. Pereire a pu trouver quatorze hommes graves qui ont consenti à s'ériger en juges du bien fondé de cette espérance et à lire pour cela quatre cent quarante-trois manuscrits, il vaut assurément la peine de s'en préoccuper après eux. Commençons par rechercher ce que dans le combat contre la misère on peut attendre de la prévoyance.

I.

On répète souvent cette parole de Franklin : « Celui qui s'efforce de persuader à l'ouvrier qu'il peut arriver à la fortune autrement que par le travail et l'épargne, celui-là est un menteur et un criminel. » Belle et sage parole, en effet, sage surtout en ce qu'elle ne

promet pas la fortune à celui qui travaille et qui épargne, mais en ce qu'elle se borne à l'avertir qu'il n'y a pas pour lui d'autres moyens d'y parvenir. C'est assurément un des progrès les plus sérieux des sociétés modernes d'avoir multiplié, en quelque sorte, sous les pas de celui qui vit au jour le jour des fruits de son travail, les institutions de toute nature qui l'invitent à se priver d'une partie de son gain quotidien pour assurer son avenir toujours incertain. Cette belle vertu de la prévoyance (vertu, à vrai dire, plutôt terrestre que mystique) peut en effet, de nos jours, s'exercer de plus d'une manière. Elle peut prendre la forme de la lente accumulation d'un capital plus ou moins considérable, mais qui demeure tout entier, quelqu'emploi qu'il en fasse, la propriété du thésauriseur : c'est la forme de l'épargne. Elle peut consister, au contraire, dans le prélèvement d'une somme définitivement sacrifiée en échange de la garantie contre un risque éventuel ou incertain quant à l'époque, tel que la maladie, l'accident, la vieillesse ou la mort : c'est la forme de l'assurance. Examinons l'exercice de la prévoyance sous ces deux formes, et parlons d'abord de l'épargne.

Il ne faut pas confondre l'épargne et les caisses d'épargne. S'agit-il d'entraîner la conviction du législateur et de le déterminer à la création des caisses d'épargne postale, il est sans doute fort utile de faire observer qu'on ne compte en France qu'un livret de caisse d'épargne sur 12 habitans, tandis qu'on en compte un sur 11 en Prusse, et un sur 10 en Angleterre. Mais il n'en faudrait pas conclure pour cela que les habitudes d'économie soient moins répandues en France qu'en Angleterre ou en Prusse (1). Sans méconnaître, en effet, l'intérêt de ces données statistiques, on aurait tort d'en tirer des conclusions précipitées ; il faut en particulier soigneusement distinguer ce qui regarde la population des campagnes et la population des villes, les paysans et les ouvriers. Ce qu'on dirait des premiers pourrait bien ne pas se trouver vrai des seconds. Le paysan est thésauriseur en France autant qu'en aucun pays du monde. L'économie est chez lui une vertu cardinale, volontiers à ses yeux la première de toutes. Un paysan me faisait un jour l'éloge de son fils. Après m'avoir chanté ses louanges sur tous les tons, il finit par ajouter avec émotion : « Et puis, monsieur, il est si intéressé ! » Je ne suis pas sûr, en effet, que la limite qui sépare l'économie de l'avarice soit bien nette dans toutes les âmes rurales, mais il y a bien encore quelques autres vertus qui, poussées à l'excès, deviennent des vices. Or il s'en faut que toutes les économies du paysan prennent le chemin de la caisse

(1) Ces chiffres, qui étaient exacts avant la loi du 9 avril 1881, ne le sont précisément plus aujourd'hui.

d'épargne. Pendant longtemps, il les a gardées chez lui, enfouies au plus secret de sa demeure et de son cœur. Le mot du duc de Morny a été bien souvent répété : « On ne sait pas tout ce qu'il y a d'argent en France dans les vieux bas. » A la vérité, je crains que les vieux bas ne commencent aujourd'hui à se vider. Mais il n'y a pas bien longtemps, ils étaient encore singulièrement bien garnis. Dans un petit canton de France que je connais, un homme d'affaires me racontait qu'il avait reçu, il y a quelques années, le paiement d'une parcelle de terre vendue par lui, en louis d'or dont les plus récens portaient l'effigie de Charles X et les plus anciens ceux de Napoléon Ier. Il y avait donc près de cinquante ans que ces louis étaient enfouis dans quelque cachette, et il avait fallu cette occasion unique peut-être d'une pièce de terre depuis longtemps convoitée pour les en faire sortir. La terre, tel est le véritable placement du paysan, l'objet de ses désirs constans, sa passion dominante, sa maîtresse, disait Michelet ; c'est pour lui la caisse d'épargne par excellence, celle qui garde le plus fidèlement l'argent reçu, et qui tôt ou tard en rend l'intérêt. On peut se convaincre de cette passion du paysan pour la terre par le prix élevé auquel, en ce temps de dépréciation de la grande propriété foncière, continuent cependant d'atteindre les moindres parcelles mises en vente dans les pays où la propriété est déjà divisée. Ceux-là aussi le savent par expérience qui ont eu à traiter avec des paysans pour l'acquisition de parcelles à eux appartenant et enclavées déjà dans un grand domaine. De vente, ils ne veulent pas entendre parler ; il y aurait à leurs yeux une sorte de déshonneur à ne plus rien posséder dans la commune où ils habitent et à devenir de propriétaires rentiers. L'échange est la seule opération à laquelle ils prêtent l'oreille, à condition, bien entendu, qu'elle leur soit avantageuse. Mais il leur faut toujours et avant tout de la terre.

Il est cependant une autre forme de placement pour ses économies qui est entrée peu à peu dans les habitudes du paysan français : c'est l'achat de valeurs mobilières. L'empire a le premier (ou plutôt le second, car la restauration avait déjà donné cet exemple) fait appel directement et sans intermédiaire au crédit public. La république a suivi le même procédé, et bien lui en a pris, car c'est à l'affluence des petites épargnes qu'est dû le prodigieux succès des deux emprunts qui ont servi à la libération du territoire. Dans le petit canton rural dont je parlais tout à l'heure, les versemens en argent furent assez peu nombreux le jour où fut ouverte la souscription au premier emprunt : les paysans se méfiaient. Le lendemain ils s'enhardirent, et on aurait pu les voir descendre au chef-lieu, cachant sous leur blouse qui un gros sac d'écus de 5 francs, qui un petit sac de

louis d'or. Grande fut leur déception d'apprendre que la souscription était close, et ils rentrèrent bien vite chez eux cacher leur argent jusqu'à une occasion meilleure, qui ne devait pas tarder à se présenter lors du second emprunt. Toutefois le paysan n'est pas seul à profiter de ces aubaines. Le même spectacle s'offre à Paris, lors des grandes émissions tentées par l'état ou par les établissemens financiers qui inspirent au public une légitime confiance. La composition de ces longues files qui font queue sur le trottoir à la porte du Trésor ou du Crédit foncier, les jours de souscription, montre bien à quel degré les placemens mobiliers sont entrés dans les habitudes de l'épargne populaire. L'homme en blouse ou en veste de travail y coudoie l'homme en redingote, et la femme en bonnet y dispute avec aigreur sa place à la femme en chapeau. Chacun et chacune y apportent leurs économies, et les plus mal mis n'ont pas toujours la bourse la moins bien garnie.

Ce ne sont pas seulement ces appels retentissans adressés, à un jour donné, au crédit public qui absorbent une grande partie de l'épargne de la nation, c'est encore la sollicitation incessante qu'exercent les grandes compagnies de chemins de fer par l'intermédiaire de leurs plus petites comme de leurs plus grandes gares, transformées en bureaux d'émission dont les guichets sont perpétuellement ouverts. Par ce procédé ingénieux, imité, mais avec un bien moindre succès, par l'état lors de la création du 3 pour 100 amortissable, les compagnies de chemins de fer sont parvenues à se créer dans les campagnes comme dans les villes une clientèle modeste, mais fidèle, qui, à partir du jour où ses économies sont représentées pour elle par un titre d'obligation, considère la compagnie débitrice comme son bien, comme sa chose, et prend un intérêt passionné à ses destinées. J'ai vu un jour un vieux paysan, en blouse bleue, en pantalon de velours brun, appuyé sur un gros bâton, assister, dans une sorte de contemplation muette, à cette opération assez monotone qui s'appelle un tirage au sort d'obligations remboursables. On eût dit, à voir son air de stupeur, que quelque opération cabalistique se passait sous ses yeux ; mais sa destinée tout entière y eût été engagée qu'il n'aurait pas semblé y prendre un intérêt plus intense.

Il est une manière fort simple de constater à quel degré l'obligation de chemin de fer est devenue en France un mode d'épargne populaire : c'est de feuilleter tout simplement un de ces gros registres où sont inscrits les noms et prénoms de tous ceux qui, en échange d'un certificat de dépôt, ont confié leurs titres en garde à la compagnie dont ils sont obligataires. Certes, rien n'est aride et monotone comme une longue nomenclature de noms propres suivis d'un simple chiffre, et cependant rien n'est plus varié et plus intéres-

sant si à ces noms et à ces chiffres on demande les secrets d'une vie. Balzac croyait à l'influence fatale du nom sur toute l'existence. Sans aller aussi loin, ne peut-on pas dire cependant que certains ont leur physionomie et racontent d'eux-mêmes leur histoire? Par exemple, si en feuilletant un de ces gros registres dont je parle, vous rencontrez une mention comme celle-ci : *Mlle Durand (Célestine), célibataire, majeure : Une obligation*, est-ce que vous ne vous sentez pas, par une sorte de seconde vue, en présence d'une brave créature, ouvrière, fille de service, cuisinière, peu importe, qui a fait ce jour-là, dans sa vie, son premier acte de prévoyance et d'empire sur elle-même en apportant à la caisse de la compagnie les trois cents et quelques francs péniblement amassés qu'elle aurait pu dépenser en frivolités? Intéressez-vous à ce nom; suivez son histoire de registre en registre, il sera bien rare que vous ne le voyiez pas reparaître, deux ou trois années après, avec la même mention : *Une obligation*. Nouvel effort de sagesse et d'économie. Puis, quelques années encore s'écoulant, et les intérêts des obligations précédentes, soigneusement accumulés, venant à son aide, elle en achètera peut-être deux d'un coup; patiemment ainsi vous la verrez continuer jusqu'au jour où elle retirera peut-être d'un coup ses six ou sept obligations, qui représentent un capital de 2,000 à 2,500 francs. Ce jour-là, il s'est probablement passé un grand événement dans cette modeste vie. A-t-elle trouvé un brave garçon qui a bien voulu d'elle, quoique un peu défraîchie, et auquel elle a apporté en dot ses économies? Devenue vieille, s'est-elle retirée au pays natal, où elle a voulu emporter ses titres pour les serrer dans un des tiroirs de sa commode? Ou bien va-t-elle essayer de fonder à son tour un petit commerce dont ses économies constitueront le capital roulant? Il n'importe. Vous devinez derrière ces mentions arides toute une vie de travail, de courage, d'économie, et ce nom vulgaire vous inspire tout à coup un respect inattendu.

J'ai choisi cet exemple; j'aurais pu en choisir bien d'autres, citer bien d'autres noms d'hommes ou de femmes inscrits sur les registres des grandes compagnies de chemins de fer pour un modeste capital qui peut varier de 300 à 2,000 francs. J'ai eu la curiosité de faire rechercher sur un de ces registres combien, en une seule année et pour une seule valeur, il avait été délivré de certificats en échange du dépôt de une à cinq obligations, c'est-à-dire représentant, en moyenne, un capital de 375 à 1,800 francs. On en a trouvé 4,033 sur un total de 13,007, c'est-à-dire pas loin du tiers du chiffre total. Sans doute, cela ne veut pas dire que les porteurs de ces certificats ne fussent pas propriétaires d'autres valeurs, mais cela montre combien l'obligation de chemin de fer est devenue un

placement démocratique et quelle somme considérable les compagnies tirent annuellement des vieux bas. C'est le contraire en Angleterre, et même en Amérique, où les obligations de chemins de fer, à raison du chiffre élevé des coupures, sont demeurées un placement de capitaliste, et c'est là ce qui fait en partie dans notre pays la force des grandes compagnies.

Ainsi la terre et les placemens mobiliers absorbent en France une grande part de l'épargne, plus grande assurément qu'en tout autre pays des deux mondes, et ce serait une erreur capitale que de considérer la fortune des caisses d'épargne comme représentant seule le trésor des économies nationales. Pour le paysan, la terre est un placement favori, les valeurs mobilières un placement habituel; on pourrait presque dire que, pour lui, la caisse d'épargne, à laquelle il verse cependant, ne vient qu'en troisième ligne. La caisse d'épargne reçoit surtout les économies de celui qui vit au jour le jour de son travail manuel : de l'ouvrier ou, suivant une expression déclamatoire qu'on a parfois le tort d'adopter dans le langage usuel, du prolétaire. Que celui-là soit enrégimenté dans quelque grande exploitation, occupé dans un petit atelier, au sein d'une grande ville, ou perdu dans une modeste échoppe au fond d'un obscur chef-lieu de canton, il est nécessairement un peu à la merci des circonstances, et il doit toujours craindre qu'une interruption dans son travail, une réduction de son salaire, un accident survenant à lui ou à l'un des siens ne le mette dans la nécessité d'entamer le petit capital prudemment amassé par lui. Il tient donc avec raison à ce que ce capital ne soit pas immobilisé, à ce qu'il puisse l'avoir sans cesse sous la main, y puiser, y remettre à son gré. L'ouvrier, et par là j'entends l'ouvrier de la petite comme de la grande industrie, et aussi l'ouvrier rural, est donc le client véritable de la caisse d'épargne. Est-ce un client habituel et fidèle? L'ouvrier français mérite-t-il, sous le rapport de l'économie, les éloges qu'il est impossible de ne pas accorder au paysan? On ne saurait le dire, et cependant dire le contraire serait également inexact et injuste, tant l'ouvrier français est un être divers et complexe.

Prenons, par exemple, l'ouvrier de Paris. Affirmer que l'ouvrier de Paris est économe, ce serait faire sourire. Comment le serait-il lorsque, de tous côtés, il est sollicité à la dépense, et lorsque les gros salaires qu'il était (jusqu'à ces dernières années) accoutumé à gagner lui permettaient de satisfaire, sans trop compter, ses fantaisies? Chose singulière, en effet, et bien connue cependant de quiconque a étudié de près les mœurs de la classe ouvrière, celui qui gagne le plus est souvent celui qui épargne le moins. Ses besoins sont devenus plus grands, ses fantaisies plus impérieuses, il prend l'habitude de ne pas regarder à la dépense, et lorsque le travail

vient à cesser, les salaires à diminuer, l'ouvrier qui touchait les salaires les plus élevés est aussi celui qui se trouve le plus au dépourvu, parce qu'il a pris l'habitude « de vivre comme un monsieur. » De très curieuses dépositions ont été faites à ce sujet devant la commission d'enquête des quarante-quatre. Un ouvrier charpentier de Paris, se plaignant de l'exiguïté du salaire de 8 francs, a déclaré qu'il lui était impossible, à lui célibataire, de dépenser moins de 5 francs par jour. Un autre, dressant le budget d'un ménage ouvrier, faisait figurer dans ses dépenses de la volaille, du gibier, des huîtres, de l'eau-de-vie et du tabac. J'ai été moi-même pris à partie devant une autre commission (on sait qu'il n'en manque pas) pour avoir dit qu'on pouvait à la rigueur se nourrir à Paris avec 1 fr. 75. par jour. Et cependant, il faut bien que ce soit vrai, puisque nombre d'ouvrières à Paris ne gagnent que 1 fr. 50. Mais il faut être équitable, et reconnaître que tout se réunit pour pousser l'ouvrier de Paris à la dépense. D'abord la nécessité de manger hors de chez lui, à la gargote. Non-seulement les alimens y sont mauvais et chers, mais c'est le lieu où les entraînemens de la gourmandise et ceux de la vanité l'excitent le plus à se mettre en frais. Il veut paraître se bien nourrir, et si son camarade demande une douzaine d'huîtres ou une bouteille de *cacheté*, il se piquera d'en faire autant. Ce repas de midi, pris loin de la famille, est le fléau de l'ouvrier de Paris. Aussi ne saurait-on trop louer l'exemple donné par la compagnie d'Orléans, qui, dans un réfectoire construit à cet effet, offre à ses ouvriers, au prix coûtant, une nourriture saine et économique. Viennent ensuite les tentations du cabaret, qui, aussi bien dans le quartier où il travaille que dans celui où il demeure et sur la route du retour au logis, s'ouvre devant lui à chaque pas. Le nombre des débits de boissons qui existent à Paris est effrayant; il se multiplie chaque jour, surtout depuis que le marchand de vin est devenu une grande puissance politique et que, pour lui complaire, on a proclamé la sainte liberté du cabaret. Certains boulevards extérieurs et certaines grandes artères populaires en sont bordés de porte en porte. Dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine, sur trois cent soixante-dix maisons, il y a quatre-vingt-deux cabarets. Est-ce à dire, cependant, que l'ivresse soit un vice bien répandu dans le peuple de Paris? Ce serait une exagération que de le prétendre. Sans doute il y a beaucoup trop d'ivrognes, toujours trop; et les membres de la Société de tempérance ont raison d'adresser tous les ans un intéressant bulletin rempli de toute sorte d'objurgations contre ce vilain vice à des gens qui du reste n'y sont guère enclins. Mais comme tout est relatif, il faut reconnaître que par rapport à d'autres centres ouvriers, ou à d'autres capitales de l'Europe, à Londres, par exemple, le nombre des gens pris de boisson qu'on rencontre à Paris

n'est point encore trop considérable. L'ivresse féminine est assez rare; j'ai beaucoup battu la ville, de nuit comme de jour, et il ne m'est guère arrivé d'en voir le dégradant spectacle que dans des bouges particulièrement mal famés. L'ivresse masculine est beaucoup plus fréquente, mais bien souvent elle ne dépasse pas les bornes d'une gaîté un peu bruyante et tapageuse. On peut, ainsi que je l'ai fait quelquefois (pas bien souvent), s'attabler quelques instans au cabaret sans y entendre autre chose que des rires un peu bruyans et des propos un peu grossiers. Ce que l'homme du peuple y va chercher, ce n'est le plus souvent pas l'ivresse, bien qu'il s'expose toujours à l'y rencontrer; c'est la détente, la distraction, la gaîté; et lorsqu'il se borne à y entrer au terme d'une rude journée de travail, on peut le regretter pour lui, mais on n'a pas le courage de l'en blâmer trop sévèrement lorsqu'on pense au triste logis qui l'attend. Le cabaret est un peu le club de l'homme du peuple et de tous les moyens de l'en détourner le meilleur est peut-être de lui en offrir un autre. Telle avait été, si je ne me trompe, la pensée qui avait à l'origine présidé à la création des cercles d'ouvriers. On pourrait lui donner aussi une autre forme. C'est ainsi qu'on a créé en Allemagne (et en Suisse également, je crois) des jardins populaires, où l'on ne vend ni vins ni spiritueux et où l'on s'efforce d'attirer le menu peuple par l'attrait de certains jeux. Il existe à Paris, rue de Montreuil, un établissement fondé exclusivement dans une pensée de spéculation privée et en vue de la clientèle allemande, où l'on ne débite que de la bière à deux sous le verre et des gâteaux à un sou. A certaines heures, cet établissement fort démocratique, comme on voit, n'en est pas moins rempli au point qu'il est malaisé d'y trouver un coin de table pour poser son verre. Je suis persuadé que des établissemens de cette nature, quelle que fût la pensée qui présiderait à leur création, et surtout si l'on y joignait une bibliothèque et quelques divertissemens, enlèveraient aux cabarets une grande partie de leur clientèle. Cette clientèle, il ne faut pas se le dissimuler, est énorme. Les soirs de paie surtout, lorsque vient l'heure de la fermeture, les trottoirs des grandes rues populeuses sont encombrés de monde comme la rue Richelieu en plein midi, et c'est pitié de voir parfois de pauvres ménagères qui ont attendu avec impatience la sortie de leurs maris les emmener un peu titubans, tandis qu'elles se demandent sans doute avec anxiété combien elles vont trouver au fond de la bourse pour payer le propriétaire ou le boulanger.

A ces tentations de toutes les grandes villes viennent encore se joindre, pour Paris en particulier, celles des cafés-concerts, des théâtres, des fêtes foraines, et toutes ces occasions de dépenser par-ci par-là quelque argent qui sont si fréquentes dans la vie po-

pulaire. Aussi peut-on dire que, dans aucune ville, les habitudes de *coulage*, pour me servir d'une expression vulgaire, ne sont poussées aussi loin. C'est ce qui explique que, dans cette grande capitale, où les salaires atteignent un taux supérieur à celui de toutes les autres agglomérations urbaines, la moyenne des versemens à la caisse d'épargne ne dépasse pas 78 francs, tandis que pour la France entière la moyenne générale est de 133 francs. Et cependant il serait injuste de dire que la population ouvrière de Paris est absolument étrangère aux habitudes d'épargne et d'économie. Il faut d'abord reconnaître que les économies de toute une partie de cette population ne prennent pas le chemin de la caisse d'épargne. C'est le cas en particulier pour un grand nombre d'ouvriers maçons qui viennent du Limousin, de l'Auvergne, s'établir à Paris quelques années seulement et qui retournent même parfois au pays pendant la belle saison. Un grand nombre de ceux-là s'imposent pendant la durée de leur séjour à Paris une vie de privations extraordinaires, couchant en garni, mangeant dans les fourneaux économiques, et travaillant plus volontiers les dimanches qu'ils ne vont à la guinguette. Tout l'argent qu'ils amassent est rapporté par eux ou envoyé au fur et à mesure au pays. A la première bonne occasion, cet argent s'abattra sur un lopin de terre; mais même comme placement provisoire, la caisse d'épargne ne leur inspire pas confiance. Quant à la population ouvrière parisienne proprement dite, elle est si complexe, si diverse, qu'on y trouve, à côté d'habitudes prodigues qui paraîtraient insensées à nos gens de la campagne, des exemples tout contraires de patiente accumulation. J'ai déjà eu quelquefois occasion de parler des primes que, depuis quarante ans déjà, la Société philanthropique distribue aux jeunes ouvriers et ouvrières pour faciliter leur établissement. La collection des rapports qui ont précédé la distribution de ces primes est des plus intéressantes et des plus honorables pour la population parisienne. On y peut voir à quelle vie de sagesse et même de privations savent s'astreindre de jeunes ouvriers lorsqu'ils ont devant les yeux la perspective d'arriver un jour à s'établir pour leur compte ; on y peut également admirer les miracles d'économie et d'austère vertu au prix desquels de jeunes ouvrières savent avec un salaire dérisoire pourvoir à leur propre entretien et mettre encore quelques sous de côté. Pour reposer ses oreilles rebattues des déclamations révolutionnaires et pour consoler son âme attristée par une connaissance trop approfondie de la corruption parisienne, il n'est rien de fortifiant et de sain comme la lecture de ces modestes annales du travail ; rien qui proteste plus haut contre le mépris systématique de l'humanité et qui enseigne davantage le respect de l'humble vertu.

II.

Ces quelques renseignemens donnés sur les habitudes de la population française au point de vue du placement de ses économies, abordons l'examen de la situation des caisses d'épargne, et ne reculons pas devant l'aridité des chiffres si ces chiffres doivent nous apprendre quelque chose. Une dernière observation toutefois. Le document dont nous allons nous servir, qui est le rapport officiel sur les opérations des caisses d'épargne en 1881, ne comprend que les caisses publiques et ouvertes à tous. Mais il existe sur toute l'étendue du territoire un assez grand nombre de caisses privées : ce sont celles ouvertes par beaucoup de chefs d'industrie au profit de leurs ouvriers dont ils reçoivent les économies et auxquels ils servent souvent un intérêt supérieur à celui des caisses publiques. Il est absolument impossible de savoir à quelle somme se montent les économies déposées dans ces caisses, mais ce chiffre doit être encore assez important et il faudrait en tenir compte si l'on cherchait à faire une évaluation approximative de l'épargne française. Cette réserve faite, arrivons aux caisses d'épargne proprement dites, et, cherchons à découvrir, au milieu de nombreux tableaux statistiques, quelques renseignemens sur la condition et les habitudes de la classe laborieuse en France.

L'institution des caisses d'épargne remonte, en France, à 1819, c'est-à-dire à ce gouvernement bienfaisant de la restauration, qui, ne fût-ce qu'au point de vue financier, a rendu à la France tant de services méconnus. Mais ce n'est guère qu'à partir de 1835 qu'on peut suivre leur histoire, car c'est seulement à partir de cette date que les documens relatifs à leur situation intérieure ont été coordonnés et publiés. En 1835, il y avait, en France, 153 caisses d'épargne comptant 121,527 déposans, auxquels il était dû une somme de 62.185,676 francs. Depuis lors, le nombre des caisses d'épargne, celui des déposans et celui des sommes déposées, n'a pas cessé d'aller en s'accroissant, et cet accroissement n'a subi de temps d'arrêt que sous l'influence de quelque catastrophe publique. Au 31 décembre 1847, le nombre des caisses d'épargne était de 345, celui des déposans de 736,951, et le chiffre des sommes dues de 396,178,888 francs. Après un ralentissement occasionné par la révolution de février, le mouvement ascensionnel a repris, et, au 31 décembre 1869, le nombre des caisses d'épargne s'élevait à 509, celui des déposans à 2,130,768 et le chiffre des sommes dues à 711,174,836 francs. Nouveau ralentissement amené par la guerre, puis nouvelle reprise et plus rapide que jamais. Au 31 décembre 1881, le nombre des caisses d'épargne était de 541 (auxquelles il faut ajouter

904 succursales), celui des déposans de 4,199,228 et le chiffre des sommes dues de 1,408,903,630 francs, soit, en dix ans, une augmentation de 2 millions dans le nombre des déposans et de 700 millions dans le chiffre des sommes déposées. La crise commerciale et industrielle que nous subissons n'a pas réussi à enrayer ce mouvement. Bien que les tableaux statistiques relatifs aux opérations des caisses d'épargne en 1882 et en 1883 ne soient pas encore publiés, on sait déjà que les opérations ne se sont pas ralenties pendant ces deux dernières années. Au 31 décembre 1883, le nombre des déposans était de 4,535,431 et le chiffre des dépôts de 1,816,088,527 fr. Au 31 décembre dernier, le chiffre des déposans atteignait 5 millions et celui des sommes dues dépassait 2 milliards, somme énorme, si l'on réfléchit à tous les emplois en achats de parcelles de terre, en valeurs ou en dépôts dans des caisses privées que reçoit encore, comme je l'ai déjà dit, l'épargne française à la différence des autres pays. Encore tous ces chiffres sont-ils antérieurs à la mise en vigueur de la loi sur les caisses d'épargne postales, dont le fonctionnement est trop récent pour qu'on puisse bien apprécier l'influence que la création de ces caisses exercera sur le développement de l'épargne. Bien que la loi du 9 avril 1881 ait eu pour résultat l'ouverture de 6,195 nouvelles caisses d'épargne, cependant ces caisses n'ont encore reçu que 137 millions de francs et c'est un chiffre qui peut paraître faible. Mais il faut cependant l'ajouter au chiffre total de l'épargne déposée dans les caisses publiques qui se trouve ainsi atteindre près de 2,200,000,000 de francs. En Angleterre, le nombre des *Post Office savings Banks* et des *Old savings Banks* était, en 1882, de 7,859, le nombre des déposans de 5,964,941, et le chiffre des sommes dues ne dépassait guère deux milliards. Le chiffre de l'épargne française, qui avait été pendant longtemps inférieur à celui de l'épargne anglaise, à cause du beaucoup plus grand nombre des caisses d'épargne, est aujourd'hui, comme on le voit, non seulement égal, mais supérieur.

Cet accroissement ininterrompu de l'épargne est à coup sûr la réponse la plus solide qu'on puisse opposer à ceux qui font de l'état social de la France une peinture par trop sombre. Il est assez difficile de prétendre, en présence de ces chiffres irréfutables, que sous notre régime économique et industriel, la souffrance s'accroît de jour en jour. C'est là, en effet, une assertion à laquelle on peut se laisser entraîner par l'ardeur de la discussion, mais qu'il serait assez malaisé de prouver. Tout au plus pourrait-on soutenir que cet accroissement annuel de l'épargne est plutôt l'indice d'une augmentation de l'aisance que d'une diminution de la misère, ce qui (si singulier que le fait puisse paraître) n'est pas absolument la même chose. Encore faut-il reconnaître que le nombre des individus re-

cevant des secours du bureau de bienfaisance a diminué en France depuis 1871. Il était, à cette date, de 1,608,129 individus; il n'était plus, en 1881, que de 1,449,021. Mais l'année 1871 est un mauvais point de comparaison, cette année ayant été spécialement calamiteuse et les malheurs de la guerre ayant accru considérablement le nombre de ceux qui ont dû se faire inscrire aux bureaux de bienfaisance. Si l'on borne la comparaison aux six dernières années, on voit au contraire que la population indigente, qui avait décru de 400,000 têtes en chiffres ronds de 1871 à 1875, semble au contraire s'être accrue de nouveau, puisque de 1,247,722 en 1875, elle a passé à 1,449,021 en 1881. Mais il faut tenir compte de ce double fait : d'abord que la population de la France s'est accrue de 766,260 habitans pendant ce laps de temps, ensuite et surtout que le nombre des bureaux de bienfaisance a passé de 13,509 à 14,033, ce qui a dû augmenter nécessairement le nombre des indigens inscrits. De ces rapprochemens entre les chiffres des déposans aux caisses d'épargne et celui des indigens inscrits aux bureaux de bienfaisance, il n'y a donc pas de conclusion bien positive à tirer, puisque ces deux chiffres semblent, dans ces dernières années, s'être élevés en même temps. Le plus sage serait peut-être de dire qu'il semble y avoir dans notre pays, et l'on pourrait ajouter dans toute société complexe, un assez grand nombre, un trop grand nombre assurément, d'individus dont le gain est habituellement au-dessous des besoins et qui, vivant au jour le jour d'un salaire, pour une cause ou pour une autre, insuffisant, sont obligés d'avoir recours à la charité. Mais, à côté de ces individus dont le stock paraît difficilement réductible au-dessous d'une certaine quantité, il y en a d'autres, en beaucoup plus grand nombre heureusement, dont l'aisance et aussi les habitudes d'ordre s'accroissent d'une façon ininterrompue depuis un demi-siècle, puisque, leurs besoins satisfaits (et certes ils ne sont pas, sur ce chapitre, moins exigeans que leurs pères), ils trouvent encore moyen d'opérer un prélèvement sur leur gain en vue de l'avenir. Il faut donc avoir l'esprit bien prévenu pour contester que notre siècle assiste à un lent progrès à la fois du bien-être et de la prévoyance, progrès auquel tous ne participent pas et ne participeront sans doute jamais, mais dont il est impossible cependant de fixer à l'avance la limite. J'ajoute qu'il faudrait avoir le caractère bien chagrin pour ne pas s'en réjouir.

Ceci dit, dans quelle mesure est-il permis de considérer l'épargne comme un remède et comme un préservatif contre la misère? Pour poser la question sous une autre forme, quel est le capital qu'un homme, vivant du travail de ses bras, peut accumuler sou par sou en vue de se prémunir contre les conséquences de la maladie et du chômage et d'assurer le pain de sa vieillesse? Sans doute,

c'est une question qui n'est point capable d'une solution absolue, puisque la somme que chacun peut épargner dépend d'une foule de circonstances accessoires, et non pas seulement de la quotité de son gain, mais aussi des charges qui pèsent sur lui. Un peu de statistique peut cependant nous éclairer à ce sujet. Prenons, par exemple, l'*Annuaire statistique de la France* et, sans ajouter une foi trop absolue aux moyennes, voyons quel est le taux des salaires dans les principales industries. L'*Annuaire statistique de 1884* donne la moyenne des salaires dans soixante-deux professions appartenant à la petite industrie, tant à Paris que dans les villes des départemens. Il donne également, pour la première fois, les salaires des ouvriers et ouvrières employés dans les principales branches de la grande industrie, à l'exception des mines et de la métallurgie. Rechercher, profession par profession, en prenant ces chiffres comme point de départ, quelle somme annuelle peut être dans chacune consacrée à l'épargne serait une besogne à la fois fastidieuse et illusoire. Bornons-nous à quelques chiffres sommaires. Pour les hommes et en dehors de Paris, le salaire ordinaire moyen dans la petite industrie serait de 3 fr. 37 par jour. Mais on n'arrive à cette moyenne qu'avec des écarts très sensibles entre les différentes professions. C'est ainsi que, dans un assez grand nombre de métiers (bijoutiers, boulangers, chapeliers, ébénistes, forgerons, imprimeurs, maçons, peintres en bâtimens, scieurs de long, sculpteurs, selliers, etc.), les salaires dépassent 4 fr. Au contraire, dans un beaucoup plus grand nombre d'autres, le salaire ordinaire n'atteint pas 3 francs. Or, sur un salaire de 4 francs, l'épargne est assurément possible; sur un salaire de moins de 3 francs, elle n'est guère aisée (et encore je ne parle que d'un individu seul). A Paris, la moyenne des salaires est sensiblement plus élevée. Dans un grand nombre de professions elle atteint, pour quelques-unes même elle dépasse 7 fr. (on se souvient peut-être des détails dans lesquels je suis entré à ce sujet dans une précédente étude). Il est vrai que, pour d'autres, moins favorisées, elle dépasse à peine ou même n'atteint pas 4 francs. La moyenne générale est cependant de plus de 5 francs. Mais il faut tenir compte aussi de ce fait que les conditions générales de la vie sont plus chères; et soit à cause de cela, soit, je le crains, surtout pour d'autres raisons, la moyenne de l'épargne est, comme je l'ai déjà dit, beaucoup moins forte à Paris qu'ailleurs.

Les chiffres que je viens de donner ne concernent que les hommes. Ainsi qu'on doit s'y attendre, la moyenne est très inférieure lorsqu'il s'agit des femmes. Dans onze professions de la petite industrie recensées en province, le salaire maximum des femmes est de 2 fr. 24, le salaire minimum de 1 fr. 45, le salaire moyen de 1 fr. 77. A Paris, ces chiffres s'élèvent un peu; le salaire maximum dépasse 4 francs;

le salaire moyen atteint presque 3 francs, le salaire minimum descend assez rarement au-dessous de 2 francs, sauf cependant dans deux ou trois professions auxquelles s'adonnent malheureusement un trop grand nombre de femmes, entre autres celle de lingère et de couturière, où le salaire s'abaisse jusqu'à 1 fr. 50. Avec de pareils chiffres il ne saurait guère, à moins d'une vertu surhumaine, être question d'épargne, mais de cette vertu surhumaine les femmes ne sont pas incapables. La statistique générale des caisses d'épargne ne donne malheureusement pas le nombre des livrets appartenant à des femmes, mais la statistique des caisses d'épargne postale indique que sur 207,710 déposans, il y a eu 80,568 femmes. C'est là une proportion qui, vu l'exiguïté de leurs salaires, est certainement à leur honneur.

Voilà pour les salaires de la petite industrie. On voit que, dans un grand nombre de professions, la quotité de l'épargne doit être assez limitée. Pour la grande industrie, la statistique donne la moyenne des salaires dans trente professions. La moyenne générale est ici de 5 fr. 40 pour les contremaîtres; de 4 fr. 14 pour les surveillans; de 3 fr. 54 pour les ouvriers proprement dits; de 2 fr. 85 pour les hommes de peine. Pour les femmes, la moyenne est de 1 fr. 76. Dans l'industrie des mines, la moyenne des salaires est à peu près la même. Elle est, je crois, plus élevée dans la métallurgie. Mais, d'une façon générale, les écarts entre les salaires des différentes catégories d'ouvriers sont moins sensibles dans la grande industrie que dans la petite, et, par conséquent, les moyennes approchent de plus près la réalité. On en peut conclure que l'épargne est facile pour les contremaîtres et surveillans, difficile pour les ouvriers ordinaires, presque impossible pour les femmes. C'est ce qui explique que, dans les départemens de France où la grande industrie compte le plus grand nombre d'ouvriers, la moyenne de la somme due par livret soit inférieure à la moyenne générale de la France, qui est de 335 francs. Cette moyenne est de 307 francs dans la Seine-Inférieure, de 298 dans le Nord, de 295 en Saône-et-Loire, de 267 dans le Rhône, de 238 francs dans le Pas-de-Calais. Dans le département de Meurthe-et-Moselle, où l'industrie dominante est la métallurgie, la moyenne se relève un peu; elle est de 376 francs, soit de 41 francs au-dessus de la moyenne générale.

Ces appréciations tirées des moyennes peuvent, je suis le premier à le reconnaître, paraître un peu vagues et superficielles. Il est un autre procédé peut-être plus sûr auquel on peut avoir recours pour mesurer le pouvoir de l'épargne, c'est d'étudier un grand nombre de situations individuelles, par exemple, de faire la balance des recettes et des dépenses d'un certain nombre de ménages. C'est la méthode des monographies élargie. Ce travail a été fait pour

Paris par M. Cacheux, ingénieur des arts et manufactures, à un point de vue un peu spécial il est vrai. M. Cacheux est un des fondateurs de la société immobilière de Passy-Auteuil, qui poursuit le but très louable d'améliorer les logemens des ouvriers à Paris, et de les amener en même temps à la propriété foncière en leur demandant pour les maisons qu'elle leur loue le paiement d'une annuité qui comprend le prix d'achat réparti sur vingt années. M. Cacheux a voulu se rendre compte combien sur 1,000 ménages dont le budget a été étudié par lui, il en trouverait qui pourraient payer l'annuité de 400 francs demandée par la société de Passy-Auteuil. « J'ai constaté, dit-il, avec regret, qu'il y en a bien peu réalisant des économies. » Sur ces 1,000 ménages, M. Cacheux a constaté, en effet, qu'il n'y en avait que 129 ayant un excédent annuel de recettes. Sur ces 129, M. Cacheux estime que 33 auraient pu, en joignant à la somme déboursée nécessairement pour leur loyer leurs économies annuelles, payer l'annuité de 400 francs par an ou plus. La moyenne des loyers étant de 250 à 300 francs, il faut compter que l'économie annuelle de ces 33 familles privilégiées était de 100 à 150 francs par an, ce qui en vingt ans ferait (non compris, il est vrai, les intérêts qui pourraient être accumulés) une somme de 2,500 à 3,000 fr. Les 96 autres familles économisaient moins de 100 francs par an ; enfin 871 n'économisaient rien du tout.

Au surplus, la statistique elle-même des caisses d'épargne nous donne, sur les chiffres auxquels l'épargne peut atteindre, des renseignemens intéressans qui ne représentent pas des moyennes, mais des données positives. Ce chiffre de 1,408,903,630 francs qui existait, au 31 décembre 1881, dans les caisses d'épargne, se répartit entre 4,199,228 livrets. Mais la répartition par tête est, comme on peut le penser, très inégale. La loi du 9 août 1881 a porté de 1,000 à 2,000 francs le maximum de la somme que les caisses d'épargne peuvent recevoir en dépôt. Mais le nombre des déposans dont le crédit est supérieur à 1,000 francs ne s'élève qu'à 466,211, soit environ 11 pour 100 du chiffre total. Le nombre des déposans ayant un crédit qui s'élève de 500 à 1,000 francs est de 792,556, soit environ 19 pour 100 du chiffre total. Au contraire, le chiffre des déposans dont le crédit est de 500 francs ou au-dessous, est de 2,940,461, soit 70 pour 100 du chiffre total. La très grande majorité des dépôts à la caisse d'épargne se compose donc de petites sommes, et c'est là, après tout ce que nous venons de constater, un résultat qui ne saurait surprendre beaucoup. Un assez grand nombre de ces livrets ne représente même que des sommes extrêmement faibles, à peine un petit pécule permettant à celui qui en est détenteur de résister pendant quelques jours à la maladie ou au chômage. « J'ai mangé toutes mes économies! » Que

de fois cette phrase familière ne vous a-t-elle pas été dite par quelqu'un de ces pauvres diables auxquels la vie n'a pas été clémente, sur lesquels la mauvaise chance s'est abattue et qui ont sombré sur l'écueil de la misère! Il ne faut pas grand temps, en effet, pour manger une couple de cent francs lorsque le travail ne va pas, ou lorsque le pharmacien réclame toutes les semaines le paiement de sa note. C'est la véritable utilité de l'épargne de permettre au travailleur de passer ces mauvais jours sans être obligé d'avoir recours au crédit et sans contracter des dettes dont le fardeau continuerait de peser lourdement sur son existence. Pour quelques-uns même, mais ceux-là sont des privilégiés, l'épargne joue un rôle plus important. A un certain moment, elle peut les aider à constituer cette première mise de fonds, ce capital embryonnaire qui sera pour eux le commencement de l'aisance et même de la fortune. Il y a dans notre société nombre d'exemples d'hommes qui sont partis des rangs les plus humbles des travailleurs et qui sont parvenus les uns au sommet, les autres à différens degrés de l'échelle industrielle. La constitution d'un petit fonds à la caisse d'épargne leur a souvent servi à franchir le premier échelon. Mais tous n'y parviennent point, pas plus que tous les soldats, pour avoir le bâton de maréchal de France dans leur giberne, n'arrivent à être généraux de division ou même colonels. Le plus grand nombre, parmi les meilleurs, reste caporal ou sergent. Il en est de même de l'ouvrier, dont un livret de caisse d'épargne est le premier galon. Pour le plus grand nombre, la somme déposée est une réserve pour les mauvais jours, réserve bien vite épuisée si les mauvais jours se prolongent. A supposer même que ce dépôt puisse rester intact et s'accroître chaque année, un moment viendra cependant où il faudra nécessairement l'entamer : c'est quand le dos se voûtera, quand les membres se raidiront, quand la vue deviendra faible, en un mot, quand la vieillesse arrivera. Or, la vieillesse vient vite pour le travailleur. Après vingt-cinq ou trente ans de labeur, c'est-à-dire à partir de cinquante-cinq ou soixante ans, l'homme commence à s'user; encore quelques années, il deviendra impropre à tout travail rémunérateur, et cependant il pourra vivre un certain nombre d'années encore. C'est à ce moment-là que son livret de caisse d'épargne lui servira, pour ne pas tomber à la charge de sa famille ou de la charité publique. Mais combien de temps pourra durer cette ressource? S'il entame le capital, ne s'expose-t-il pas, au bout de quelques années, à ce que ce capital soit entièrement dévoré? Et, d'un autre côté, comment vivre uniquement avec les 80 francs de revenu d'un capital de 2,000 francs, chiffre auquel, nous l'avons vu, ses économies atteignent bien rarement. L'insuffisance de l'épargne individuelle pour assurer à elle seule la vieillesse du

travailleur, paraît donc, dans un grand nombre de cas, trop évidente. Ceux-là même le reconnaissent qui ne désespèrent cependant pas de « remédier au mal organique de la misère par de simples réformes pratiques et rationnelles. » « Si j'ai salué avec joie, dit M. Baron (premier prix du concours Pereire), le progrès remarquable de l'institution des caisses d'épargne, si je proclame tous les services qu'elle a rendus et qu'elle est appelée à rendre encore, surtout dans le sens du développement dans les classes pauvres de l'esprit d'ordre et d'économie, je suis forcé de reconnaître qu'elle est insuffisante pour assurer aux ouvriers *ce qui leur manque le plus*... Excellente pour le présent, elle ignore l'avenir et ne s'en préoccupe pas. » Même pour le présent, c'est-à-dire pour garantir l'ouvrier contre les conséquences d'un trouble imprévu apporté dans son travail par la maladie ou l'accident, l'épargne ne saurait avoir qu'une efficacité limitée à son chiffre même. Bien vite elle s'épuise; vienne un second accident, c'est la misère. Aussi la philanthropie moderne a-t-elle eu raison de chercher s'il n'existait pas contre les mauvaises chances de la vie quelque préservatif plus efficace, et ce préservatif, elle croit l'avoir trouvé dans la mutualité, principe nouveau dont on paraît espérer beaucoup. « Quand on découvre, dit M. Coste (second prix du concours Pereire), les effets certains de la mutualité et qu'on pressent ses résultats possibles, il semble que l'on pénètre dans un monde merveilleux où le rêve le plus idéal prend la consistance et la réalité de la vie. » Pénétrons à notre tour dans ce monde merveilleux, et voyons ce que nous allons y découvrir.

III.

La mutualité, c'est-à-dire la mise en commun de ressources sur lesquelles tous ont théoriquement un droit égal, mais auxquelles tous ne font pas appel (ou tout au moins pas dans la même proportion) peut prendre deux formes : la mutualité du crédit et la mutualité de la prévoyance. Je ne parlerai pas ici de la mutualité du crédit, non-seulement parce qu'il n'existe en France que peu ou point d'institutions de crédit mutuel (sauf, paraît-il, une petite banque à Lyon), mais parce que les établissemens de ce genre, comme les banques populaires fondées en Allemagne par M. Schulze-Delitsch, celles organisées en Italie sous l'influence de M. Vigano, peuvent être par elles-mêmes des créations très utiles, mais ne sauraient, suivant moi, compter parmi les institutions destinées à prévenir ou soulager la misère. Ces banques ont, en effet, mis en pratique, et fort sagement au point de vue de la gestion de leurs affaires, le dicton populaire : « On ne prête qu'aux riches. » Elles s'inquiètent avant tout, et elles

ont grandement raison, de la solvabilité de l'emprunteur, de l'état de ses affaires ; souvent même elles lui demandent de fournir une caution ; s'il est au contraire talonné de près par la misère, elles ne feront rien pour lui. Aussi l'ouvrier proprement dit ne se présente-t-il que très rarement à leurs guichets ; s'il y frappe avec succès, c'est en général qu'il est à la veille de s'élever un peu au-dessus de la condition de salarié pur et simple. Ainsi, en Allemagne, sur 398,478 membres de ces banques populaires, on ne comptait d'après une statistique récente, que 19,302 ouvriers véritables. En un mot, ce sont, comme le leur reprochait Ferdinand Lasalle, des *institutions bourgeoises*, ce qui n'est pas un crime en soi-même, mais ce qui me dispense d'en parler quant à présent.

Il en est tout autrement de la mutualité de la prévoyance. Tout homme vivant exclusivement du travail de ses bras est exposé au risque de la maladie et de l'accident, il peut redouter une mort prématurée, enfin il a devant lui la perspective des infirmités et de la vieillesse. Contre ces différens risques (la vieillesse elle-même est un risque puisque tous n'y arrivent point), il peut chercher à se prémunir en prélevant tous les ans une certaine somme qui sera mise et gérée en commun avec les prélèvemens de ceux qui sont exposés aux mêmes risques que lui, et comme tout le monde n'est pas victime d'une maladie ou d'un accident, comme tout le monde ne meurt pas avant l'âge, ou au contraire n'arrive pas à la vieillesse, il aura, le cas échéant, le bénéfice non pas seulement de sa prévoyance, mais encore de la prévoyance d'autrui. C'est le principe de l'assurance, qui tend de plus en plus à entrer dans nos mœurs, mais qui n'a certainement pas encore pris tous les développemens dont il est susceptible. Bornons-nous à rechercher les applications que ce principe peut recevoir dans la vie populaire.

De toutes les formes d'assurance la plus répandue dans le peuple, c'est l'assurance contre la maladie. Les sociétés de secours mutuels ne sont pas autre chose, en effet, que des sociétés d'assurances contre le risque de maladie. Sous un nom ou sous un autre, ces sociétés ont existé de tout temps. M. Émile Laurent, dans son livre sur *le Paupérisme et les Associations de prévoyance*, en trouve la trace dans les anciennes ghildes germaniques, et c'était assurément une des meilleures coutumes des anciennes corporations que les secours distribués par elles entre leurs membres malades ou indigens. C'est donc une prétention moderne passablement outrecuidante que celle d'avoir inventé la mutualité. Ce qu'on peut soutenir, c'est, que de notre temps, elle s'est étendue, précisée, et qu'elle est devenue susceptible d'une application presque scientifique. Je ne m'attarderai pas à exposer la législation qui régit aujourd'hui les sociétés de secours mutuels, et qui les divise

en sociétés reconnues, approuvées, et autorisées. Cette législation est à la veille d'être modifiée ; un nouveau projet de loi adopté par la chambre des députés et fort heureusement modifié par la commission du sénat au rapport de M. Léon Say, étant actuellement en discussion au Luxembourg. Il sera plus intéressant de constater le développement qu'ont pris les sociétés de secours mutuels sous le régime de la législation ancienne. Nous y trouverons encore quelques argumens à opposer à une appréciation trop pessimiste de notre état social et économique. Sans remonter au-delà de 1852, c'est-à-dire de l'année qui a fixé la législation des sociétés de secours mutuels, nous voyons qu'à cette date le nombre des sociétés approuvées ou autorisées était de 2,655, celui de leurs membres honoraires ou participans de 318,256, et leur avoir de 12 millions en chiffres ronds. Depuis cette époque, leurs sociétés de secours mutuels ont été en grandissant, sauf un ralentissement passager dû aux malheurs de la guerre, qui a fait descendre le nombre de leurs membres de 913,633 en 1869 à 791,901 en 1871 et leur avoir de 55 millions à 52. Mais le mouvement ascensionnel n'a pas tardé à reprendre. Au 31 décembre 1882, le nombre des sociétés de secours mutuels était de 7,269, le nombre de leurs membres de 1,180,751, et l'avoir de ces sociétés de 82,811,476 francs. Les chiffres détaillés pour l'année 1883 ne sont pas encore publiés, mais on sait déjà que le nombre des membres de ces sociétés s'est augmenté de 24,000 et leur avoir de 7 millions, ce qui, au commencement de l'année 1884, portait en nombre rond leur personnel à 1,187,000 et leur avoir à 90 millions. Cet accroissement ininterrompu démontre un progrès dans les habitudes de prévoyance des classes laborieuses et aussi un progrès dans leur aisance, puisque l'affiliation à une société de secours mutuels exige un prélèvement régulier sur le salaire annuel. En présence de ces chiffres comme en présence de l'accroissement de l'épargne populaire, il est bien difficile de continuer à soutenir que le paupérisme s'accroît de jour en jour, et s'il ne faut pas se lasser d'émouvoir la compassion publique sur les trop nombreuses misères dont notre temps est affligé, il faut savoir se refuser les argumens tirés de la comparaison avec un passé qui avait aussi les siennes.

Si ces chiffres sont satisfaisans par eux-mêmes, il ne faut cependant pas méconnaître que, sous le rapport du développement de la mutualité, la France est en retard par comparaison avec les autres pays. Il y a déjà longtemps que M. Gladstone évaluait à 30,000 le nombre des *friendly societies* anglaises et leur avoir à 700 millions de francs. Ces chiffres n'ont fait que s'accroître depuis lors, et ils doivent être plus considérables encore si l'on tient compte de ce fait que les *trades unions* ont fort heureusement pris en grande partie le carac-

tère de sociétés de secours mutuels. A quoi tient ce lent développement de la mutualité en France? A bien des causes sans doute. Au peu d'aptitude de notre pays pour l'association, aux formalités compliquées de nos lois générales et spéciales sur la matière, mais peut-être aussi à certains préjugés qui règnent encore dans la classe ouvrière à l'encontre des sociétés de secours mutuels. Une déposition bien curieuse a été faite à ce sujet devant la commission des quarante-quatre par un orateur attitré de réunion publique, auquel le président de la commission a cru devoir décerner je ne sais pourquoi, cet éloge, « qu'il traitait ces questions d'une façon tout à fait supérieure. » Le citoyen F... a reproché aux sociétés de secours mutuels de développer l'égoïsme chez leurs membres, de détruire l'esprit de solidarité, et il en a donné pour preuve ce trait assez curieux que les membres inscrits à une société de secours mutuels refusaient de participer à toute souscription en faveur d'un camarade victime d'un accident. Il a ajouté que la société de secours mutuels, fondée dans la corporation à laquelle il appartenait (celle des peintres en bâtimens) ne faisait aucun progrès et que, pour sa part, il s'en félicitait. Fort heureusement, il n'en est pas ainsi dans toutes les corporations, et les *vues supérieures* du citoyen F... ne sont pas adoptées par tous les ouvriers.

Comment se décompose ce personnel des 1,152,208 membres affiliés aux sociétés de secours mutuels? Il en faut défalquer d'abord les membres honoraires qui versent une cotisation sans avoir droit aux secours. Ils sont au nombre de 160,516. Je reviendrai tout à l'heure sur leur rôle et montrerai l'efficacité de leur intervention; mais ne parlons pour l'instant que des membres participans. Ceux-ci se divisent en 832,172 hommes et 156,520 femmes. Cette disproportion entre le nombre des hommes et celui des femmes est un des côtés les plus saillans, et, disons-le tout de suite, les plus défectueux de l'organisation des sociétés de secours mutuels. En effet, sur 7,279 sociétés, il n'y en a que 1,579 comprenant des hommes et des femmes; quant à celles ne comprenant que des femmes, leur nombre ne dépasse pas 280. Pourquoi si peu de femmes affiliées aux sociétés de secours mutuels? Il y a à cela plusieurs raisons. La première n'est pas à l'honneur des hommes : c'est leur répugnance à ouvrir aux femmes les rangs des sociétés fondées par eux, les femmes étant réputées plus sujettes aux maladies que les hommes et, par conséquent, plus onéreuses à la société. La raison fût-elle bonne, elle n'en serait que plus mauvaise, car plus les femmes sont sujettes aux maladies, plus il serait à désirer de les voir entrer dans les sociétés de secours mutuels (dût-on élever un peu la cotisation); mais encore n'est-elle pas fondée en expérience,

car la statistique a démontré que si les maladies des femmes sont plus fréquentes, en revanche, elles sont de plus courte durée, ce qui rétablit l'équilibre. Cette raison n'est pas la seule, car rien n'empêche les femmes de fonder des sociétés de secours mutuels à elles spéciales. Pourquoi ne le font-elles pas, du moins en plus grand nombre? Sans doute par défaut de prévoyance et d'initiative, par la difficulté de s'entendre et de se grouper, de tenir des réunions, d'administrer un fonds social. Mais je crains que la principale raison ne soit que beaucoup de femmes ne parviennent pas à mettre de côté, tous les ans, la modique somme (10 francs en moyenne), qui est nécessaire pour payer la cotisation annuelle. Bien des fois, j'ai eu occasion de constater combien les salaires féminins sont dérisoires. Comment s'étonner qu'une femme qui gagne à peine de quoi subvenir à son entretien n'ajoute pas encore à ses charges une dépense annuelle et qu'elle peut croire inutile? Et cependant personne n'a plus besoin qu'elle d'être assurée contre les risques de maladie, puisque son budget, à peine en équilibre, n'en saurait supporter les dépenses. C'est ici que nous touchons au point faible du remède qu'on cherche dans la mutualité. Ce remède n'est pas, en effet, à la portée de tout le monde, et ceux-là précisément qui en ont le plus besoin sont ceux qui ne peuvent y avoir recours. Tel est le cas d'un grand nombre de femmes. Aussi, par une conséquence toute naturelle, sont-elles inscrites sur les listes des bureaux de bienfaisance en beaucoup plus grand nombre que les hommes. A Paris, en particulier, la proportion est presque du simple au double. On voit tout de suite que la partie la plus nombreuse, et on peut dire la plus intéressante de la population indigente, demeure en partie exclue des bienfaits de la mutualité. J'ajoute que la mutualité deviendrait insuffisante si tous ceux qu'elle doit secourir étaient atteints en même temps. C'est ainsi qu'une société de secours mutuels contre la maladie ne pourrait continuer ses opérations si tous ses membres étaient frappés en même temps par une épidémie. La même raison est cause qu'il ne sera jamais possible de fonder une société de secours mutuels sérieuse contre le chômage, j'entends le chômage général résultant d'un ralentissement prolongé dans le travail national ou de la décadence d'une industrie en particulier. Or le chômage est la plus terrible cause de misère. La puissance de la mutualité a donc des bornes, et l'on rencontre assez vite les limites de ce monde merveilleux qui enthousiasme si fort M. Coste. C'est là une indication qu'il fallait donner pour demeurer dans la vérité. Revenons maintenant aux sociétés de secours mutuels contre la maladie.

L'actif des sociétés de secours mutuels est, nous venons de le voir, considérable. Quel est l'emploi de cet actif? Il faut distinguer

dans les dépenses des sociétés de secours mutuels les dépenses qui sont obligatoires de celles qui sont facultatives. Les dépenses obligatoires, c'est-à-dire qui sont de l'essence même de ces sociétés et consacrées par les statuts de chacune, sont les indemnités de maladie aux sociétaires, les frais de médecins et de médicamens et les frais funéraires. A ces dépenses le plus grand nombre des sociétés de secours mutuels en ajoutent d'autres qui sont des secours aux veuves et orphelins, aux infirmes et aux incurables. Enfin un certain nombre de sociétés assurent à leurs sociétaires des pensions de retraite. Ce serait surcharger ce travail de chiffres inutiles que d'indiquer article par article le montant de chaque nature de dépenses en 1882. Ce qui est intéressant, c'est de rechercher dans quelle mesure l'application pure et simple du principe de la mutualité parvient à y faire face. Ne prenons comme exemple que les sociétés approuvées, qui sont les plus nombreuses. Dans les sociétés composées exclusivement d'hommes, la cotisation moyenne est de 14.43. La dépense moyenne par sociétaire, en ne tenant compte que des dépenses obligatoires (indemnités de maladie, frais médicaux et funéraires), est de 13.47. Si l'on ajoute à ces dépenses les dépenses dites facultatives, mais qui sont de pratique constante dans les sociétés de secours mutuels (secours aux veuves, aux orphelins, aux infirmes, aux incurables), la dépense par sociétaire s'élève à 16.75, soit un chiffre supérieur de plus de 2 francs à la cotisation moyenne. Pour les femmes l'écart est encore plus grand; la cotisation moyenne est de 10.14, ne parvenant même pas à couvrir le chiffre des dépenses obligatoires, qui est de 11.33, et demeurant de 3.37 au-dessous du chiffre des dépenses obligatoires et facultatives réunies, soit 13.71 (1). De ces chiffres ressort avec évidence l'insuffisance de la mutualité à subvenir aux dépenses qui, obligatoires ou facultatives, sont de l'essence même des sociétés de secours mutuels. Aux ressources qu'elle peut fournir il en faut ajouter d'autres, d'une origine toute différente. Ce sont les dons et legs, les subventions de l'état et, ressource permanente et abondante des sociétés de secours mutuels, les cotisations des membres honoraires qui versent dans la caisse et n'y puisent jamais. En un mot, il faut que la libéralité (je ne veux pas, quant à présent, employer le mot propre) se joigne à la mutualité pour que les sociétés de secours mutuels puissent faire face à leurs dépenses essentielles. A plus forte raison en est-il ainsi pour celles, en assez grand nombre aujourd'hui (67 pour 100), qui assurent à leurs sociétaires des pensions de re-

(1) Dans les sociétés autorisées, l'insuffisance de la cotisation moyenne est plus grande encore. Hommes : cotisation moyenne, 17.35, dépenses obligatoires et facultatives réunies, 21.96; 4 francs d'écart. — Femmes : cotisation moyenne, 9.74, dépenses, 16.41 ; 7 francs d'écart.

traite plus ou moins élevées à partir d'un certain âge. Cela ressort avec évidence des chiffres suivans.

Le fonds de retraites des sociétés de secours mutuels s'élevait au 31 décembre 1882 à 45 millions (chiffres ronds), provenant pour 21 millions de versemens opérés depuis l'origine par les sociétés, et pour le reste de subventions de l'état et d'intérêts capitalisés. Or, pour ne pas remonter au-delà de 1871, les sociétés n'ont versé à la caisse des retraites depuis cette date que 13 millions, tandis que, de l'autre main, elles en recevaient 15 de leurs membres honoraires. Ce sont donc les cotisations des membres honoraires qui ont fourni aux sociétés de secours mutuels l'excédent de recettes avec lequel elles ont pu opérer des versemens à la caisse des retraites, et comme ce sont ces versemens qui ont déterminé les subventions de l'état et produit des capitalisations d'intérêts, on peut dire que le fonds de retraite des sociétés de secours mutuels est dû exclusivement aux membres honoraires. Le rôle de la mutualité a été ici d'éveiller, d'intéresser, de provoquer la libéralité; mais il ne faut point faire honneur à ce principe de conséquences qui ne sont point en lui dans l'espèce. « Les sociétés de secours mutuels, dit M. Baron, peuvent donner aux classes laborieuses les soins en cas de maladie ou d'infirmité avec l'indemnité nécessaire à la famille; mais il faut bien se convaincre qu'elles ne peuvent donner que cela. » Il a raison.

La maladie menace tout le monde. Aussi la clientèle des sociétés de secours mutuels comprend-elle des individus de toutes les professions. Il est un autre risque qui est plus spécial aux ouvriers, c'est l'accident. Cependant les sociétés de secours mutuels n'assurent pas contre l'accident : j'entends contre l'incapacité de travail absolue ou relative qui peut en résulter. Aussi l'assurance contre l'accident n'est-elle guère répandue en France, à l'inverse de l'Angleterre, où elle est entrée tout à fait dans les mœurs. Il n'y a que très peu de compagnies d'assurances qui aient ajouté cette branche à leurs opérations, et les assurances qu'elles consentent sont presque toujours des contrats d'assurance collectifs souscrits par des patrons qui veulent être garantis contre les conséquences de leur responsabilité en cas d'accidens survenus à leurs ouvriers. Deux considérations ont jusqu'à présent arrêté bon nombre de compagnies : d'abord la difficulté de donner à ce contrat spécial d'assurance une base scientifique, ensuite les projets de loi en cours de délibération, qui, remaniant les principes de la législation, feraient peser sur le patron la présomption de faute, et modifieraient ainsi la base essentielle des contrats. Quant au contrat d'assurance individuel, il est assez peu répandu; l'état lui-même, malgré les avantages considérables qu'il offre, ainsi que nous allons le voir, à ceux qui veulent

se faire assurer, n'a pu triompher sur ce point de l'inertie des intéressés.

Aux termes d'une loi du 11 juillet 1868, tout individu qui verse à la caisse d'assurance en cas d'accident une cotisation annuelle variant de 3 francs à 8 francs, a droit, en cas d'incapacité de travail, à une pension viagère qui peut s'élever, suivant l'âge et le chiffre de la cotisation, de 150 à 624 francs. Avec un chiffre de cotisation aussi faible, une pension aussi élevée ne saurait être assurée aux cliens de la caisse, si l'état n'intervenait pour doubler le chiffre auquel chaque assuré aurait eu droit, d'après un calcul dont les données ne laissent pas d'être fort incertaines et aléatoires. Il est impossible de savoir jusqu'à quel chiffre de dépenses l'état se serait trouvé entraîné par la création de cette caisse si, tentés par ces avantages, les ouvriers avaient en grand nombre afflué à ses guichets. Mais c'est précisément le contraire qui est arrivé. Depuis sa création en 1869 jusqu'en 1882, c'est-à-dire en treize ans, la caisse n'avait reçu que 7,506 cotisations. En 1882, ces cotisations ne se sont élevées qu'à 1,654. Ces chiffres sont tout à fait dérisoires par rapport à la quantité considérable d'ouvriers employés dans des industries plus ou moins dangereuses. On peut dire que la création de cette caisse, un peu périlleuse peut-être pour l'état, mais très utile pour les classes ouvrières, a été un échec. A quoi tient cet échec? En partie peut-être à la complication des formalités à remplir pour opérer un versement et surtout pour obtenir la liquidation d'une pension, mais principalement à ce que l'existence même de l'institution est inconnue de la grande masse des travailleurs. Il n'est même pas certain que tous les agens des finances ayant qualité pour recevoir les versemens en connaissent bien le mécanisme et les règlemens. Si une compagnie d'assurances parvenait à offrir de pareils avantages, elle ne manquerait pas d'attirer le public à ses guichets par une publicité incessante. L'état s'est borné à créer la caisse, puis il ne s'est plus occupé de ses destinées. Aussi un congrès régional d'ouvriers demandait-il, il n'y a pas longtemps, la création d'une caisse nationale qui assurât le travailleur contre les accidens, c'est-à-dire précisément ce qui existe. Ceux qui ont souci des finances de l'état peuvent se réjouir que l'institution ne soit pas plus connue; à un autre point de vue, on pourrait souhaiter qu'elle le fût davantage. Mais je ne puis pas m'empêcher de faire remarquer, en passant, que des avantages qu'elle procure, il ne faut pas faire honneur à la mutualité, puisque la libéralité de l'état y entre pour moitié : la mutualité seule n'y suffirait pas, et ici encore nous aurions trouvé assez rapidement les limites de sa puissance. Arrivons maintenant

à ce qui est, ou plutôt à ce qui devrait être le grand souci de l'ouvrier : à la vieillesse.

IV.

La vieillesse, chose respectable et belle lorsque l'imagination se la représente couronnée de cheveux blancs, environnée d'égards, constituée en dignité et en respect ; la vieillesse, chose triste et hideuse lorsqu'on la voit traînant dans les rues sa misère physique, et trop souvent sa dégradation morale, ses yeux chassieux, ses bras décharnés, ses jambes étiques :

> Ce qui reste du pauvre après un long combat,

repoussée comme inutile et raillée comme grotesque. Tel es cependant le spectacle que présente trop souvent dans la vie populaire la vieillesse de l'homme et surtout celle de la femme. Pour le vieillard, il y a encore, entre ouvriers, une sorte de camaraderie. On l'admettra quelques heures à l'ouvrage et en échange on lui donnera une pièce blanche, après l'avoir invité à casser une croûte de pain et à boire un coup de vin. Mais la vieille femme ! personne n'en veut et personne ne la plaint. On dirait que sa vieillesse est un ridicule dont elle est responsable, et si, en traînant de droite et de gauche, elle obtient de la compassion populaire une aide passagère, trop souvent on la lui fait payer au prix de quelque plaisanterie obscène. La vieillesse est donc, elle devrait être surtout le cauchemar de quiconque vit du travail de ses bras. Parmi les conceptions chimériques qui font l'objet des discussions des ouvriers réunis dans leurs congrès, une des plus rebattues est celle d'une caisse nationale des invalides du travail qui assurerait indistinctement une pension à tous les travailleurs à partir d'un certain âge. Ces vœux ont même trouvé quelque écho au sein de la chambre des députés, où la proposition a été faite de constituer une caisse nationale de retraite pour les vieux ouvriers de l'industrie et de l'agriculture, caisse qui devrait être alimentée par une contribution obligatoire, tant des ouvriers que des patrons et par une subvention de l'état. Ce projet dort aujourd'hui dans les limbes parlementaires, et il n'est pas probable que son repos soit de longtemps troublé, quelques-uns de ses signataires étant devenus depuis sous-secrétaires d'état ou ministres. Laissons de côté ces utopies et voyons quel parti les ouvriers peuvent tirer des institutions qui, dans l'état présent des choses, s'offrent à eux.

On peut tout critiquer, même l'épargne, que Proudhon a appelée un agent de misère, même l'assurance, qu'on a voulu assimiler à un

jeu. Il ne faut donc pas s'étonner que cette forme de la prévoyance qui consiste à s'assurer, moyennant le versement d'une cotisation annuelle, le paiement d'une rente viagère à partir d'un certain âge ait rencontré des adversaires. De ces adversaires le plus illustre comme le plus passionné a été M. Thiers, qui, dans son rapport de 1848 sur l'assistance publique, appelait le système de la rente viagère un système destructif de la famille et flétrissait du nom d'égoïste insouciant celui qui opérait un versement annuel à une caisse des retraites pour la vieillesse. Si c'est égoïsme que de songer à assurer le pain de ses vieux jours, c'est, en tout cas, une forme de l'égoïsme assez excusable. Mais c'est, de plus, un égoïsme qui profite à autrui. Combien de fois ne voit-on pas un jeune ménage qui, avec ses seules charges, aurait pu se tirer d'affaire et qui succombe sous le fardeau d'un père ou d'une mère âgés à soutenir! Je crois donc qu'il faut se féliciter de voir la constitution de rentes viagères entrer dans les habitudes de la prévoyance. Mais dans quelle mesure les travailleurs prennent-ils leur part de ce mouvement? C'est ce qu'il faut tâcher de déterminer.

Si les compagnies d'assurance privées qui garantissent contre les accidens sont peu nombreuses, il n'en est pas de même de celles qui assurent une rente viagère, soit immédiate contre le versement d'une certaine somme, soit à partir d'une date fixe et en échange d'une prime annuelle devant courir un certain nombre d'années. C'est ce qu'on appelle une rente viagère différée. Les vingt-trois compagnies d'assurances, dont les opérations sont relevées dans le volume de la statistique annuelle de la France, avaient en cours, au 31 décembre 1882, 30,636,897 francs de rentes viagères. C'est là un chiffre considérable, mais qui se répartit d'une façon bien inégale. Sur ce chiffre de 30 millions, les rentes viagères immédiates, c'est-à-dire servies en échange d'un capital versé en une seule fois, s'élèvent à 28 millions (exactement 28,133,076 francs) et les rentes viagères différées, c'est-à-dire servies à la suite du paiement annuel d'une prime, à 2 millions seulement (exactement 2,503,821 francs). Or le paiement d'une prime annuelle est évidemment le seul moyen de se constituer pour l'avenir une rente viagère qui convienne à l'homme vivant de son travail quotidien, et l'énorme disproportion entre le chiffre des rentes viagères immédiates et celui des rentes viagères différées suffit à montrer combien les travailleurs proprement dits entrent pour une faible part dans la clientèle des compagnies d'assurance. Mais j'ai voulu m'en rendre compte d'une façon plus précise et j'ai obtenu le relevé des contrats de rentes viagères différées au-dessous de 1,000 francs, souscrits pendant l'exercice biennal 1882-1883 par une compagnie d'assurance sur la vie qui fait un nombre d'opérations considérables. Le chiffre de ces contrats

s'est élevé pendant ces deux années à 54, sur lesquels 29 contrats assuraient une rente de 300 francs ou au-dessous, 20 une rente de 301 à 600 francs et 5 une rente de 601 à 1,000 francs. Ces chiffres sont assurément très faibles. Mais cette constatation n'a rien qui doive étonner. En effet, les compagnies, pour ne point se trouver en perte, sont obligées de soumettre leurs assurés à un tarif calculé d'après des bases rationnelles. Or, pour la constitution de rentes ne dépassant pas le chiffre de 1,500, elles rencontrent une concurrence très effective, c'est celle de la caisse des retraites pour la vieillesse, créée par l'état en 1850. Dans la pensée de ses fondateurs, le bénéfice de cette caisse devait appartenir principalement aux classes populaires. Voyons le parti qu'elles ont su en tirer.

Si les opérations de la caisse d'assurance en cas d'accidens ne sont pas très actives, il n'en est pas de même de celles de la caisse des retraites. Assez lentes au début, dans la période de 1851 à 1861, ces opérations ont pris depuis lors un accroissement rapide que les malheurs de la guerre ont arrêté un instant, mais qui a repris de plus belle. Dans ces dernières années, le chiffre des versemens annuels s'est même élevé avec une rapidité qui a donné à réfléchir. De 467,000 (chiffre rond) en 1879, ce chiffre s'est élevé à 571,000 en 1882, soit en trois ans une progression de 104,000 dans le nombre des versemens; et le chiffre annuel des sommes versées a passé, pendant cette même période, de 24 millions à 68 millions, c'est-à-dire qu'il a presque triplé. L'année 1882 n'a présenté qu'une légère augmentation dans le nombre des versemens (575,000 au lieu de 571,000) et une diminution dans le chiffre des sommes versées (56 millions au lieu de 68 millions). Mais si l'on totalise le chiffre des déposans depuis l'origine de la caisse et celui des sommes versées, on arrive à 8,515,429 d'un côté et à 588,800,040 de l'autre. Certes, ce sont là de beaux chiffres, et l'institution paraît avoir pleinement réussi. Cherchons cependant comment se décompose sa nombreuse clientèle et les causes de cette augmentation rapide.

La clientèle de la caisse des retraites pour la vieillesse comprend deux catégories bien distinctes : ceux qui versent par intermédiaires et ceux qui versent directement. Ceux qui versent par intermédiaires sont ou bien des membres des sociétés de secours mutuels, ces sociétés étant autorisées à verser à la caisse des retraites les capitaux dont les intérêts sont destinés à assurer des pensions de retraites à quelques-uns de leurs membres, ou bien (et c'est de beaucoup le plus grand nombre) les employés de tout rang d'une grande quantité de sociétés industrielles ou financières (compagnies de chemins de fer, sociétés minières, etc.) sur les appointemens desquels ces sociétés exercent des retenues annuelles qu'elles placent en leur nom, sauf à parfaire par une contribution plus ou moins

forte la somme nécessaire pour attribuer à ces employés une retraite suffisante. Ceux qui versent directement appartiennent ou du moins peuvent appartenir à toutes les classes de la société, le minimum du versement était fixé à 5 francs, le maximum à 4,000 et le maximum de la pension viagère à 1,500 francs. La limitation du versement comme de la pension viagère a eu pour but, dans la pensée des auteurs de la loi, de réserver le bénéfice de cette institution aux gens d'une condition modeste et d'en écarter les capitalistes qui ne viendraient y chercher qu'un mode de placement avantageux. Cependant, c'est précisément le contraire qui est arrivé. Le nombre des versemens par intermédiaires s'élève, depuis l'origine de la caisse (non compris l'année 1882), à 7,715,016 francs et celui des versemens directs à 225,242 francs. Mais, en revanche, le total des sommes versées par intermédiaires ne s'élève qu'à 149,549,231 fr., tandis que le total des sommes versées directement s'élève à 268,410,417. Pour un bien moindre chiffre de versemens le total des sommes versées est beaucoup plus considérable. La moyenne des versemens par intermédiaires est, en effet, de 19 fr. 39, tandis que la moyenne des versemens directs est de 1,191 fr. 65. Que résulte-t-il de ces chiffres? C'est que la catégorie de ceux qui versent directement se compose presque exclusivement de petits capitalistes, de bourgeois, de petits rentiers qui apportent leurs fonds à la caisse des retraites, attirés par l'appât d'un placement avantageux. En effet, la caisse des retraites n'a pas cessé, depuis son origine, de calculer le taux de capitalisation à 5 pour 100, tandis que l'intérêt de l'argent placé en fonds publics ou en valeurs de tout repos n'atteint pas 4 pour 100. Aussi le chiffre des versemens directs s'est-il élevé par une progression incessante de 8 millions en 1877, à 55 millions en 1881 (les chiffres détaillés de 1882 ne sont pas encore publiés) et cette progression constituait la caisse en perte de 40 millions à la fin de 1882 (1). Mais ce ne sont pas les ouvriers qui ont appris le chemin de la caisse des retraites, ce sont les gens qui, ayant déjà une certaine aisance, se préoccupent de l'accroître en cherchant (ce qui est fort légitime) à s'assurer le bénéfice de combinaisons avantageuses dont le profit ne leur était pas destiné. La catégorie la plus démocratique des participans directs à la caisse de la vieillesse est celle des anciens domestiques, qui y versent parfois d'un coup le montant de leurs économies. Tout le reste constitue une clientèle bourgeoise, ce qui d'ailleurs n'enlève rien à la valeur de l'institution.

S'il fallait chercher les causes de cette abstention de la classe po-

(1) Un article de la loi de finances de 1882 a ramené, à partir du 1er janvier 1883, l'intérêt à 4 1/2 pour 100, ce qui est déjà un taux élevé, mais cette réduction de l'intérêt a suffi pour arrêter une progression ruineuse pour l'état.

pulaire vis-à-vis d'une institution qui a été cependant créée pour elle, on en pourrait trouver plusieurs. D'abord ce fait que l'existence même de la caisse est inconnue de la plupart des travailleurs, l'état ne se montrant pas au point de vue de la publicité qu'il sait donner à ses opérations un meilleur assureur contre la vieillesse que contre les accidens, fort heureusement pour lui du reste; ensuite peut-être le luxe des formalités administratives qui viennent compliquer le versement et, par les déplacemens que ce versement nécessite, le rendre encore plus onéreux. Avant de se rendre au chef-lieu du département ou de l'arrondissement, d'abord pour opérer ses versemens à la recette générale ou particulière, puis ensuite pour faire viser son reçu à la préfecture ou à la sous-préfecture, l'ouvrier y regardera à deux fois, car il pourrait bien se faire que les dépenses du voyage absorbassent une bonne partie de la somme qu'il entend verser. Enfin, la nécessité de produire, chaque fois qu'il touche ses arrérages, un certificat de vie, délivré par un notaire, doit assurément achever de le détourner. Mais ce qui décourage surtout le travailleur de verser à la caisse de la vieillesse sa contribution annuelle, c'est la comparaison de l'effort qu'il lui faudra faire avec le résultat lointain qu'il en peut espérer. S'il avait la prévoyance de commencer ses versemens à vingt ans et de les poursuivre sans interruption jusqu'à cinquante ans, il pourrait, par un versement de 195 francs par an, s'assurer une rente viagère de 1,485 francs, ce qui est assurément très beau. Mais combien y a-t-il d'ouvriers de vingt ans qui soient assez prévoyans pour penser à la vieillesse? Combien y en a-t-il qui soient en état de mettre de côté 195 francs par an? S'il ne commence ses versemens qu'à trente ans, c'est 430 francs qu'il lui faudra verser. Mettons que, bornant son ambition à une rente de 500 francs, il limite son versement à 300 francs environ, ne sera-t-il pas encore détourné de cet acte de prévoyance par la pensée que le capital ainsi versé est aliéné par lui à tout jamais, et que, s'il se trouve aux prises avec quelque besoin imprévu, il ne pourra pas en récupérer tout ou partie pour y faire face? enfin que s'il vient à mourir avant l'âge, ce capital sera complètement perdu pour ses héritiers, à moins qu'il n'ait contracté une assurance avec capital réservé, en payant, il est vrai, une prime beaucoup plus forte? N'est-il pas naturel, légitime même, qu'il préfère garder par devers lui ses économies, les verser à la caisse d'épargne, où il les conserve sous sa main avec l'espérance de les en retirer un jour ou l'autre pour en faire un emploi fructueux? Pour lui, s'assurer à la caisse de la vieillesse, c'est renoncer à la chance. Or quel est celui qui dans sa vie veut renoncer à la chance? Dans le développement qu'ont pris, depuis quelques années, les opérations de cette caisse, il faut donc bien se garder de voir un progrès de la pré-

voyance populaire, et il ne faut pas trop s'étonner non plus que cette forme de la prévoyance ne soit pas celle qui agrée le plus au travailleur, malgré les sacrifices que l'état avait l'intention de s'imposer pour lui et qu'il s'impose en réalité au profit d'une foule d'honnêtes petits bourgeois.

Quant aux versemens opérés par intermédiaire, qui, ainsi que je l'ai dit, dépassent depuis l'origine de la caisse 7,700,000 comme nombre et 149 millions comme somme, et qui ont atteint, en 1881, 539,695 comme nombre et 13,017,093 comme somme, il n'est pas possible d'en faire, exclusivement du moins, honneur à la prévoyance populaire. Si l'on excepte, en effet, les versemens opérés par les sociétés de secours mutuels sur lesquels je vais revenir, ces versemens sont la conséquence d'une contrainte, légitime et salutaire, exercée sur leurs employés de tout grade par les sociétés industrielles qui servent d'intermédiaires à ces versemens. Consultés individuellement, tous ces employés préféreraient peut-être ne pas subir une retenue sur leurs appointemens; mais la société intermédiaire leur fait une obligation de cette retenue, et ce qui lui donne ce droit, c'est qu'elle s'impose, de son côté, un sacrifice sensiblement égal à celui qu'elle exige. Nous reviendrons tout à l'heure sur les résultats auxquels on arrive par cette forme de la prévoyance, qu'on pourrait appeler la prévoyance obligatoire. Mais disons d'abord un mot des versemens opérés par les sociétés de secours mutuels.

Comme je l'ai démontré tout à l'heure, si un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels (67 pour 100) sont arrivées à posséder un fonds de retraite, c'est grâce aux cotisations de leurs membres honoraires. En bonne justice, on ne saurait donc non plus porter ce résultat à l'actif de la prévoyance; mais comme c'est ici la prévoyance qui suscite la libéralité, on peut encore lui en faire honneur. A quels résultats prévoyance et libéralité réunies sont-elles arrivées? Il y a vingt ans, on comptait 1,779 sociétés, possédant un fonds de retraites total de 6,462,028 francs. Il y en a aujourd'hui 2,958, possédant un fonds total de 45,258,629 francs. Le nombre des pensionnaires de ce fonds de retraite était, en 1869, de 2,302; il s'élevait, au 31 décembre 1882, à 14,963. Ce sont là d'heureux symptômes d'accroissement dans la prévoyance et le bien-être dont on ne peut que se féliciter. Abandonnons maintenant ces gros chiffres, qui ne nous apprennent rien sur les situations individuelles, et cherchons à nous rendre compte du sort assuré à ces pensionnaires des sociétés de secours mutuels. La moyenne des pensions liquidées en 1882 a été de 72 francs (exactement 71 fr. 94). Mais, pour le coup, cette moyenne ne signifie absolument rien, car il y a trop d'écart entre le chiffre des pensions. Mieux vaut s'attacher au chiffre des pensions elles-mêmes, divisées par catégories.

Sur les 14,963 pensions inscrites à la caisse des retraites de la vieillesse par l'intermédiaire des sociétés de secours mutuels, 88 seulement s'élevaient de 300 à 452 francs; 418 étaient de 299 à 200 francs; 2,352, de 199 à 100 francs; enfin, 12,105, de 99 à 30 francs, qui est le minimum. Un aussi grand écart entre le chiffre des pensions s'explique par ce fait que quelques sociétés de secours mutuels sont composées moins de travailleurs que de petits bourgeois (par exemple celle des médecins de France, des employés du greffe du tribunal de commerce, des bouchers de Paris, etc.), qui peuvent imposer à leurs membres d'assez fortes cotisations. Mais la grande majorité de celles qui sont composées véritablement d'ouvriers n'arrive pas à servir à ses membres, à partir de soixante-trois ou soixante-quatre ans, une pension qui en moyenne dépasse 100 francs. Si ces braves gens, qui ont été toute leur vie laborieux et économes, n'avaient pas d'autres ressources personnelles ou d'autres soutiens pour assurer leur vieillesse, il serait à craindre que leurs derniers jours ne fussent assez misérables. La prévoyance libre et la libéralité individuelle réunies sont donc arrivées ici à d'assez maigres résultats. Voyons ce que vont donner la prévoyance obligatoire et la libéralité collective.

Si un assez grand nombre de sociétés industrielles se servent de la caisse des retraites pour la vieillesse et y versent le montant des retenues exercées par elles sur les salaires de leurs ouvriers, il y en a un grand nombre d'autres qui administrent elles-mêmes ces fonds de retraites et qui servent directement les pensions. Il nous faut donc ici tout à fait renoncer à nous servir de la statistique officielle et chercher à y suppléer par d'autres renseignemens. Malheureusement ces renseignemens sont très incomplets. Il n'existe aucun document indiquant le nombre de sociétés ou d'industriels qui ont créé spontanément et en dehors de toute obligation légale des caisses de retraites pour leurs ouvriers. Cela est regrettable, car un document de cette nature serait la meilleure réponse à opposer à ces appréciations un peu passionnées de notre état social qui représentent l'ouvrier du XIXe siècle, le prolétaire comme on se plaît à l'appeler, livré sans protection, sans défense, sans souci de son bien-être ni de son avenir, à toutes les horreurs d'une concurrence sans merci. Cette statistique montrerait au contraire que, dans la grande industrie, on se préoccupe plus que jamais de la condition de l'ouvrier, que des efforts consciencieux sont faits pour améliorer sa situation pendant la période du travail, comme pour assurer son avenir pendant la vieillesse, et que le XIXe siècle en général, la France en particulier, peuvent soutenir la comparaison sans désavantage avec tout autre siècle et tout autre pays. Je n'ai point malheureusement tous les élémens de cette statis-

tique, mais je me suis efforcé d'en réunir quelques-uns en étudiant, d'après des documens peu répandus, la condition des ouvriers qui travaillent dans les usines de houille et celle des employés de chemins de fer. Ce sont là des industries considérables qui occupent dans notre pays un grand nombre de bras, et nous aurons par là quelques lumières sur la condition générale des ouvriers de la grande industrie. Occupons-nous d'abord des ouvriers de mines.

Il a été beaucoup parlé dans ces derniers temps de la situation des ouvriers mineurs en France, ou plutôt ils ont beaucoup fait parler d'eux. Leurs griefs, plus ou moins légitimes, ont trouvé de nombreux échos au sein du parlement, et leurs doléances, plus fondées peut-être que leurs griefs, ont été rédigées en *cahiers* par d'habiles metteurs en scène, sans doute pour donner à entendre que, seuls parmi tous les citoyens, ils vivent encore sous l'ancien régime, de tyrannique mémoire, comme chacun sait, et n'ont tiré aucun profit des principes de 89. Sans que l'ancien régime ou les principes de 89 aient rien à voir dans l'affaire, il faut avouer, en effet, que la condition du mineur français n'a rien d'enviable et que, sinon ses griefs, car ce n'est la faute de personne, du moins ses doléances sont assez justifiées. Il est astreint à un travail rude en lui-même et qui s'exerce dans des conditions sinon malsaines, du moins particulièrement attristantes. La nature toute matérielle de ce travail, qui n'exige ni instruction ni grande habileté de main, et qui est à peu près le même pour tout le monde ne lui permet guère d'espérer qu'il parviendra par son savoir-faire et son économie à améliorer et à transformer notablement sa situation. De plus, le métier est périlleux, et il est sans cesse exposé aux coups inopinés d'un ennemi souterrain, le grisou, qui semble redoubler depuis quelque temps le nombre de ses victimes. Enfin la concurrence des producteurs étrangers travaillant dans des conditions plus favorables maintient inévitablement son salaire à un niveau qui ne dépasse guère ses plus stricts besoins. Telle est la condition du mineur dans les houillères françaises. Ce qu'il y a de pénible dans cette condition a été naguère mis en lumière avec beaucoup de force dans un roman de M. Zola. Oh ! que j'ai de rancune littéraire contre cet homme qui, avec sa fécondité d'imagination, sa vigueur de pinceau et sa rude éloquence, aurait pu nous donner un si beau roman populaire, d'une lecture un peu douloureuse peut-être, mais instructive et saine, et qui, au lieu de cela, s'obstine à ramasser dans tous les coins des ordures, où il se vautre inutilement et comme à plaisir ! Quand on se donne pour le peintre de la vérité et l'apôtre du naturalisme, a-t-on bien le droit d'entasser ainsi qu'il l'a fait les exagérations, les invraisemblances et de terminer par des prophéties de songe-creux, en annonçant en

termes sibyllins la victoire « d'une armée noire, vengeresse, qui germe lentement dans les sillons, grandissant pour les récoltes des siècles futurs et dont la germination va bientôt faire éclater la terre. » Après avoir décrit sous les couleurs les plus sombres, et sans tenir aucun compte des transformations apportées dans l'industrie des mines depuis une quinzaine d'années, la situation des ouvriers mineurs, il aurait été peut-être de bonne justice de marquer ce que l'on a fait pour adoucir les misères inséparables de cette situation. C'est ce que je voudrais essayer d'indiquer en m'appuyant sur un document qui n'a rien d'un roman : à savoir un rapport de M. Keller, ingénieur des mines « sur les caisses de secours pour les mineurs et autres institutions de prévoyance ayant fonctionné sur les houillères en 1882. » C'est de ce travail fort peu connu, et fort digne de l'être, que j'ai extrait les renseignemens suivans.

En 1882, il y avait en France 111,317 ouvriers employés dans les mines de houille ou d'anthracite, qui étaient au nombre de 308. Leur salaire moyen par jour de travail était de 4 fr. 12 pour les travaux du fond, et de 2 fr. 68 pour les travaux de la surface, auxquels sont employés beaucoup de femmes et d'enfans. Mais, à cause des dimanches et jours fériés, ils ne travaillent que 295 jours par an, ce qui montre, soit dit en passant, que dans cette branche de la grande industrie, comme dans beaucoup d'autres, le repos du dimanche, si salutaire au corps comme à l'âme, est parfaitement observé, et cela sans qu'il soit besoin de lois coercitives. Comme, pour ne pas travailler le dimanche, on n'en est pas moins obligé de manger, ce chômage partiel réduit le salaire annuel à 3 fr. 33 par jour pour les travaux souterrains, et à 2 fr. 16 pour les travaux de surface. Encore n'est-ce là qu'une moyenne probablement grossie par le salaire de quelques ouvriers, en assez petit nombre cependant, qui sont payés exceptionnellement, de sorte qu'en réalité le salaire de la majorité des ouvriers mineurs ne doit pas atteindre à ce chiffre. C'est donc, on le voit, une profession assez maigrement rétribuée, étant donnés la nature et le danger des travaux. Il convient cependant de faire remarquer que, dans un grand nombre d'industries, les ouvriers ne le sont pas davantage et qu'ils n'ont pas tous les avantages accessoires dont, comme nous allons le voir, les ouvriers mineurs sont appelés à bénéficier. C'est ici que le rapport de M. Keller devient particulièrement intéressant. Sur les 111,317 ouvriers employés en 1882 dans les mines de houilles, 109,237 participaient à des caisses de secours et de retraites, soit une proportion de 97 pour 100. Les 1,070 ouvriers qui ne participaient à aucune institution de cette nature étaient répartis sur 103 mines différentes, em-

ployant chacune en moyenne dix ouvriers. Dans des exploitations employant un aussi faible effectif et qui rentrent plutôt dans la moyenne industrie que dans la grande, il est impossible d'organiser, à proprement parler, une caisse de retraite et de secours. On peut donc dire, en restant dans la vérité, que dans l'industrie minière, les patrons, sociétés ou individus, peu importe, ont organisé des caisses de secours et de retraite partout où cela était possible, et cette constation est d'autant plus à leur honneur que le décret du 3 janvier 1813 ne leur impose d'autre obligation que de fournir à leurs ouvriers les médicamens et soins chirurgicaux en cas d'accidens, mais demeure absolument muet sur la question des secours proprement dits et des pensions. Voyons maintenant quel est le mécanisme de ces caisses. Comme elles sont au nombre de 205, il va sans dire que leur organisation est infiniment variable. On peut cependant les diviser en trois catégories.

La première comprend les caisses qui sont alimentées à la fois par des retenues sur les salaires des ouvriers et par une subvention fixe et proportionnelle des exploitans. Il y avait, en 1882, 48,966 ouvriers participant à des caisses ainsi organisées. Les retenues opérées sur leurs salaires s'élevaient à 1,652,960 francs, la contribution des exploitans à 996,952 francs, ce qui, en y joignant l'intérêt des fonds placés, les amendes, etc., constituait à ces différentes caisses un actif de 2,863,441 francs. Les dépenses s'étaient élevées à 2,643,921 francs, comprenant à la fois les frais médicaux, les secours et pensions et d'autres dépenses faites dans l'intérêt des ouvriers, entre autres celles des écoles, ce qui (défalcation faite de ces dernières dépenses), donne une dépense moyenne de 48 francs environ par ouvrier. La seconde catégorie comprend les caisses qui sont alimentées par des retenues sur les salaires des ouvriers et aussi par des subventions des exploitans, mais par des subventions qui n'ont rien de fixe et qui varient suivant les besoins des caisses. Le nombre des ouvriers participant aux caisses ainsi constituées était de 31,459. L'actif de ces caisses s'est élevé à 1,380,015 francs et leurs dépenses à 1,301,060 francs, ce qui donne une dépense moyenne par ouvrier de 42 francs environ, inférieure de 6 francs à la dépense moyenne par ouvrier des caisses alimentées par des subventions fixes. Enfin la troisième catégorie comprend exclusivement des caisses dont, à vrai dire, il ne devrait pas être parlé dans un travail consacré aux institutions de prévoyance ; car la prévoyance, même obligatoire, n'a rien à y voir. Ces caisses sont alimentées exclusivement par les contributions des exploitans, c'est-à-dire par la libéralité volontaire. 18,812 ouvriers y participaient et la dépense moyenne de ces caisses par ouvrier était de plus de 50 francs. Mais

cette moyenne est assez trompeuse, et elle ne s'élève aussi haut que par le fait des dépenses vraiment exceptionnelles que s'imposent pour leurs ouvriers trois établissemens bien connus : Le Creuzot, qui dépense pour ses ouvriers 76 francs par tête, Decize 69 francs, et Anzin 49. Les autres établissemens ne parviennent pas à consacrer à ces mêmes dépenses plus de 17 francs par tête (sauf un seul qui peut aller jusqu'à 26 francs), ce qui prouve que, pour soutenir le fardeau d'un grand nombre d'existences et d'un grand nombre de besoins, la libéralité ne suffit pas et qu'il y faut encore d'autres ressorts. C'est à peine, en effet, comme nous allons le voir, si la prévoyance et la libéralité réunies parviennent à assurer la vieillesse des ouvriers mineurs.

Les chiffres que je viens de donner comprennent à la fois les dépenses occasionnées par les frais de maladie ou d'accidens et les pensions de retraite. A quel chiffre s'élèvent ces pensions par tête? Voilà ce qu'il est intéressant de savoir, si l'on veut sortir des moyennes qui ne signifient rien pour l'étude des situations individuelles. Ce chiffre subit des variations sensibles, suivant les établissemens, quel que soit le mode d'alimentation de la caisse, et généralement il s'élève ou s'abaisse avec la prospérité et aussi avec l'importance de l'établissement. C'est ainsi que, dans les petites exploitations, il y a une caisse de secours et pas de caisse de retraites. On trouverait là, si cela était nécessaire, une nouvelle preuve de la solidarité qui existe dans l'industrie entre les exploitans et ceux qui s'intitulent parfois eux-mêmes, mais bien à tort, les exploités. Tout ce qui atteint les uns se répercute sur les autres, et quand les ouvriers visent le patron, c'est eux-mêmes qu'ils atteignent. Ce serait trop nous attarder que de donner des chiffres exploitation par exploitation. Bornons-nous à quelques indications générales. Le chiffre de pension maximum que nous trouvons est de 592 francs par an, mais c'est là, il faut le dire, un chiffre tout à fait exceptionnel. Ceux de 438 et de 365 francs par an sont plus fréquens. Mais ce sont encore des chiffres maxima. Les chiffres minima sont au contraire de 146 et même de 125 francs par an, ce qui est véritablement bien peu. On peut dire que la moyenne varie de 240 à 300 francs. Ces pensions s'obtiennent généralement à partir de cinquante-cinq ans d'âge et au bout de trente ans de service. Dans certains établissemens on ajoute 25 francs par année de service supplémentaire. Ces chiffres ne concernent que les ouvriers. Pour leurs veuves le maximum de la pension paraît être de 365 francs par an, le minimum de 75 francs. La pension ordinaire est de 180 à 220 francs. Tels sont, en ce qui concerne la vieillesse des ouvriers mineurs, les résultats auxquels parviennent, en combinant leurs efforts, la prévoyance et la libé-

ralité (1). Ce serait avoir l'enthousiasme facile de dire qu'ils soient très brillans. Tels qu'ils sont, cependant, ils font honneur à notre pays par rapport à certains pays étrangers où les caisses de secours et de retraites sont cependant obligatoires. En Belgique, par exemple, la dépense moyenne que s'imposent les exploitans, par tête d'ouvriers, n'est que de 33 francs, tandis qu'en France elle varie, ainsi que nous venons de le voir, de 42 à 50 francs, suivant le mode d'organisation des caisses. L'initiative privée et la liberté sont donc arrivés ici à des résultats dépassant ceux de l'obligation légale, et je ne suis pas de ceux qui s'en étonnent ni qui s'en affligent. Nous allons même nous trouver en présence de résultats plus complètement satisfaisans en étudiant la condition des employés de chemins de fer.

Le système adopté par les six grandes compagnies de chemins de fer français pour assurer l'avenir de leurs agens varie avec chaque compagnie. D'importantes modifications, et toujours dans un esprit de plus en plus favorable aux ouvriers, ont même été successivement apportées par chacune de ces compagnies à leurs règlemens intérieurs. Mais toute cette organisation repose cependant sur un principe commun, l'alliance de la prévoyance et de la libéralité. D'une part, en effet, les retenues exercées sur le traitement sont obligatoires pour tous les agens commissionnés (2); et, d'autre part, la compagnie intervient, dans une proportion plus ou moins considérable, pour parfaire la pension que ses propres versemens assureraient à chaque agent. Au premier abord, il peut sembler que la compagnie d'Orléans suive un système différent, car elle n'opère pas de retenues sur le traitement de ses agens, et c'est au moyen d'un prélèvement opéré sur ses bénéfices qu'elle assure leurs pensions de retraite. Mais comme, d'une part, ce prélèvement opéré par la compagnie sur ses bénéfices au profit de ses agens a le caractère d'une libéralité, et que, d'autre part, au lieu de remettre en espèces à chaque agent la part qui lui revient, elle place d'office cette part en son nom, c'est bien, sous une forme différente, l'application du même principe. Quant aux détails, les dispositions varient avec le règlement adopté par chaque compagnie. La contribution de la compagnie est tantôt égale à la retenue exercée sur le traitement de l'agent, tantôt supérieure.

(1) Il faut également tenir compte des subventions indirectes qu'un certain nombre de compagnies accordent à leurs ouvriers sous forme d'allocations de chauffage et de loyers réduits ou gratuits, qui viennent améliorer le salaire ou la retraite.

(2) Pour les agens non commissionnés, le versement n'est pas obligatoire, mais à tous ceux d'entre eux qui acceptent une retenue sur leurs salaires, les compagnies assurent les mêmes avantages qu'aux agens commissionnés.

Tantôt la pension est constituée avec capital aliéné; tantôt, si l'agent le préfère (mais en ce cas la pension est moins forte), le capital est réservé, c'est-à-dire qu'après lui ses ayants droit en toucheront le remboursement. Tantôt les compagnies administrent elles-mêmes leur fonds de retraites, comme l'Est, le Lyon, le Midi; tantôt elles versent au nom de leurs agens à la caisse de l'état, comme l'Ouest, le Nord et l'Orléans. L'âge et les conditions de la mise à la retraite, facultative ou anticipée, varient également, ainsi que les bases d'après lesquelles s'établit le calcul de la pension. Mais le relevé de toutes ces différences nous entraînerait trop loin; bornons-nous aux résultats d'ensemble. D'après les derniers rapports publiés par les compagnies, le nombre des agens participant aux différentes caisses de retraite s'élevait à 128,920. C'est là assurément un chiffre satisfaisant. Toutefois, il faut, comme toujours, pénétrer un peu dans le détail, si l'on veut se rendre compte de la situation qu'assurent à chacun les différens règlemens dont je viens d'indiquer d'une façon si sommaire les dispositions principales (1). Comme tous les agens de la compagnie, depuis les ingénieurs en chef jusqu'au dernier cantonnier ou graisseur, participent aux caisses de retraites, il est évident que le montant des pensions servi par ces caisses est très inégal; mais il est presque superflu de dire que le plus grand nombre de ces pensions ne dépasse pas un chiffre assez modeste, puisqu'il y a beaucoup de graisseurs ou de cantonniers pour un seul ingénieur. La compagnie du Midi est la seule qui imprime tous les ans un tableau indicatif du montant des pensions liquidées par elle dans le courant de l'exercice. D'un de ces tableaux il résulte que, sur 150 pensions liquidées en 1883, 136 étaient attribuées à des agens qu'on peut considérer comme appartenant à la classe ouvrière : 4 qui ne dépassaient pas 400 francs, étaient attribuées à de simples éclusiers, qui, probablement, sont en outre logés; 8 s'élevaient de 400 à 500 fr.; 4 de 500 à 600 francs; toutes les autres dépassaient 600 francs. Je n'ai fait ce relevé que pour les retraites normales; les retraites anticipées ou les retraites de survivance, attribuées à des veuves, s'élevant naturellement à des chiffres moindres. On peut dire que ces chiffres sont à peu près les mêmes dans toutes les compagnies. Cependant deux d'entre elles assurent à leurs employés un minimum de pension qui est à l'Ouest de 500 francs, à l'Est de 500 francs pour les employés célibataires, de 600 francs pour les employés mariés. Nous sommes loin, comme on voit, des chiffres de pensions véritablement un peu

(1) Si l'on voulait tenir compte de tout ce qui est fait par les compagnies pour améliorer la condition de leur nombreux personnel, il faudrait ajouter encore les sommes considérables dépensées par elles en secours médicaux et allocations de toute nature.

exiguës attribuées aux ouvriers mineurs, et on peut dire qu'en France il ne dépend que des agens, commissionnés ou non, employés dans les chemins de fer, d'assurer l'avenir de leur vieillesse, et dans des conditions beaucoup plus favorables qu'en tout autre pays. C'est ce qui ressort, en particulier, d'un travail très intéressant de M. Eddy sur la situation comparative des employés de chemins de fer en France et en Angleterre.

Les six grandes compagnies de chemins de fer dont je viens de parler ne sont pas les seules qui assurent à leurs employés des avantages semblables. La compagnie des chemins de fer de l'état, celle de l'Est algérien, la compagnie générale des eaux, celle du gaz, les grandes compagnies d'assurances, enfin une foule de sociétés industrielles ou d'usines privées, dont je ne veux citer aucune, ne pouvant les citer toutes, ont établi d'après ce même principe des caisses qui assurent d'une façon satisfaisante la vieillesse de leurs ouvriers, et, si j'insiste sur ce point, c'est pour montrer combien on est injuste envers notre temps et notre pays quand on ne veut tenir aucun compte de ces efforts et de ces résultats. Mais le principe sur lequel sont fondées toutes ces institutions, quel est-il? C'est, ne l'oublions pas, la combinaison de la prévoyance et de la libéralité. Si l'une ou l'autre faisait défaut, on n'arriverait pas à des résultats aussi satisfaisans. En veut-on la preuve? Qu'on déduise du montant de ces pensions que j'ai données tout à l'heure, soit la quotité proportionnelle aux versemens des agens, soit le complément dû à la libéralité de la compagnie, et l'on retombera tout de suite à des chiffres à peine suffisans pour satisfaire aux besoins indispensables de l'existence. De tout l'ensemble de cette étude se dégage donc une conclusion : c'est que, pour résoudre cette question, difficile entre toutes, de l'avenir du travailleur et pour assurer sa vieillesse, il ne suffit, en règle générale et sauf exception, ni de cette vertu privée qui s'appelle l'économie, ni de cette vertu sociale qui s'appelle (car il est temps de se servir du mot propre) la charité. Il faut que l'une et l'autre joignent leurs efforts et contractent alliance : le succès même partiel du combat contre la misère est à ce prix. Avant de reprendre et de développer cette conclusion d'une façon plus générale, il nous faut cependant chercher encore ce qu'on peut demander à ces modes nouveaux de rémunération ou d'organisation du travail qu'on appelle la participation aux bénéfices et la coopération. Ce sera l'objet d'une prochaine et dernière étude.

Cte D'HAUSSONVILLE.

GEORGE ELIOT

Œuvres complètes. — *George Eliot's Life*, par J.-W. Cross. Londres, 3 vol.; William Blackwood. — *George Eliot*, par Mathilde Blind. Londres, 1 vol.; Allen.

La vie que nous allons raconter est pauvre en événemens et n'a rien de ce qui séduit et retient la curiosité de la foule. Je crois que, si George Eliot avait été un homme, on se serait contenté de connaître l'écrivain par ses œuvres; mais dès que le mot *génie* est prononcé à propos d'une femme, l'intérêt s'éveille et avec raison. Une femme de génie, même contestée, est une apparition trop rare pour ne pas mériter toute notre attention, et si George Eliot a eu contre elle, dans son propre pays, l'opinion de juges tels que MM. Swinburne, Matthew Arnold, Ruskin et Disraeli, beaucoup d'autres, là-bas ou ici, l'ont comparée à Shakspeare ou placée sur la même ligne que Goethe; deux de ces exagérations formidables auxquelles leurs auteurs eux-mêmes ne croient qu'à moitié, mais qui n'en donnent pas moins envie d'étudier de près celle qui les a provoquées. Nous n'avons pas, pour notre part, à juger George Eliot écrivain, n'en ayant sans doute que peu de chose à dire après la délicate et pénétrante étude que lui a consacrée ici-même M. Émile Montégut (1) : c'est la femme, la femme seule qui va nous occuper.

George Eliot s'est attachée dans ses livres à nous faire sentir que toutes nos actions nous suivent dans la vie, et que leurs influences combinées forment pour une grande part ce que nous appelons à

(1) *Revue* du 1er et du 15 mars 1883.

tort le hasard de la destinée. C'est, disait-elle, une loi inexorable de l'âme humaine, que nos actions les plus soudaines et les plus irréfléchies sont préparées par une succession de libres choix entre le bien et le mal, qui, peu à peu et à la longue, déterminent notre caractère. Elle trouvait la confirmation de cette loi dans toutes les biographies qui font ressortir la physionomie d'un homme, ses luttes avec les autres et avec lui-même, ses visées et le résultat de ses efforts, de façon à mettre en lumière la signification que peut avoir pour ses semblables son expérience de la vie. Aussi aurait-elle voulu qu'on écrivît dans cet esprit l'histoire de tous les personnages intéressans à un titre quelconque. Nous allons essayer, dans la limite très étroite de nos forces, de faire pour elle-même ce qu'elle souhaitait qu'on fît pour les autres. Le sujet se prête merveilleusement à fournir la leçon morale qui doit se dégager d'une biographie entendue comme George Eliot les entendait. L'auteur d'*Adam Bede* n'était pas une héroïne. Pas plus que la plupart des personnages de ses romans, elle n'avait un de ces caractères exceptionnels grâce auxquels l'homme triomphe de tout, et domine les circonstances au lieu d'être dominé par elles. Ses luttes ont eu leurs défaites aussi bien que leurs victoires, et il n'est pas impossible, quoique la tâche soit malaisée avec une nature aussi compliquée, de démêler les causes qui ont amené les unes et les autres. Elle-même nous met sur la voie dans les fragmens de lettres et de *Journal* publiés par son mari, M. Cross, sous le titre de *Vie de George Eliot*. L'excellente petite biographie de Mlle Mathilde Blind et les parties autobiographiques des romans nous seront d'un secours au moins égal. Enfin nous devons un tribut de reconnaissance aux travaux de la critique anglaise, en particulier à un essai tout à fait supérieur de lord Acton et à un article de M. Frédéric Harrison.

I.

George Eliot se nommait de son vrai nom Mary-Ann Evans. Elle était née le 22 novembre 1819 dans le comté de Warwick, d'où elle ne bougea de toute sa jeunesse et où elle fut élevée en campagnarde. L'habitation de ses parens, appelée Griff, était moitié ferme, moitié manoir. La maison, délicieusement vieillote, était tout enveloppée de lierre, avec des murs de brique très épais, de hautes fenêtres à petits carreaux et une porte à auvent ouvrant sur une pelouse semée de grands arbres. Derrière les étables et les hangars était le jardin, fouillis de légumes, de fleurs et d'arbres fruitiers, de choux et de roses, de vieux poiriers noueux et de massifs de

framboisiers, un de ces jardins exquis pour les enfans, où pousse le dessert et où l'on trouve toujours à observer et à butiner. George Eliot en avait conservé un souvenir poétique et aimait à le décrire. Tout autour de Griff s'étendait un pays plat, boisé et vert, monotone et endormi, où les idées circulaient remarquablement peu il y a soixante ans. A Griff même, l'existence était paisible, les livres rares et les innovations mal vues. Deux fois le jour, le matin à dix heures et l'après-midi à trois heures, les enfans couraient jusqu'à la grande route pour voir passer la diligence. C'était la seule communication qu'ils eussent avec le monde.

Les Evans étaient d'origine galloise. Le fait est à noter, car on s'est plu quelquefois à reconnaître à George Eliot, qui tenait beaucoup de son père, un génie essentiellement germanique, possédant à un degré frappant les qualités et les défauts importés d'Allemagne par les Saxons. Le grand-père Evans était charpentier. Robert Evans, le père de George Eliot, avait aussi été charpentier. Il s'était fait ensuite fermier, puis arpenteur et régisseur. C'était un homme capable, probe, très estimé dans le pays, aimant les opinions correctes et respectant les autorités. Il avait une manière de dire : « le gouvernement, » qui remplissait ses enfans de vénération, et quand il parlait des « rebelles, » par où il entendait tous ceux qui font de l'opposition au gouvernement, le ton de sa voix rappelait tout de suite que Satan avait été le premier des rebelles. Travailleur, courageux, tenant de sa race paysanne une grande ténacité et la faculté de beaucoup endurer, il en avait aussi l'absence d'épanchement, l'habitude de garder pour soi ses réflexions et ses sentimens. De sa personne, il était solidement bâti. Ses gros traits accentués rappelaient ceux de sa fille. Le front était bien développé, le regard fin. Il n'avait reçu aucune éducation et il le regretta toute sa vie. George Eliot y gagna. Il lui transmit intactes les énergies d'un cerveau bien fait et resté frais.

M. Robert Evans s'était marié deux fois. Du premier lit il eut deux enfans dont nous n'avons pas à nous occuper, car ils quittèrent de bonne heure la maison paternelle. Sa seconde femme, Christiana Pearson, qu'il épousa en 1813 et qui fut la mère de George Eliot, était une personne remarquable. Elle a servi de modèle à sa fille pour Mrs Poyser et Mrs Hackit, illustres commères à la langue affilée, justement redoutées de leurs servantes. Mrs Evans trouvait de même « qu'il n'y a pas de plaisir à vivre s'il faut toujours garder son bouchon et laisser seulement goutter son idée comme un tonneau qui fuit. » Elle mettait peu son bouchon, et les observations dont elle se débondait sur son entourage étaient en général plus justes qu'agréables à recevoir. Elle ne s'en laissait pas accroire, ni

imposer, et quand un homme « avait l'air d'un coq qui croit que le soleil s'est levé tout exprès pour l'entendre chanter, » elle le disait comme elle le pensait. Lorsqu'on est une demoiselle Pearson, et qu'on sait faire le beurre d'après la méthode Pearson, on a le droit d'avoir son opinion, et l'on use de son droit.

Il y avait eu quatre demoiselles Pearson, toutes quatre également convaincues de la supériorité du beurre Pearson sur tous les autres beurres de la paroisse. Les trois sœurs de M[rs] Evans ont posé pour les tantes Dodson du *Moulin sur la Floss*. Elles appartenaient, comme les Dodson, à l'une de ces familles où l'on a des procédés particuliers pour tout faire et où l'on est parfaitement sûr de posséder les seuls bons procédés. On y fait toujours tout bien, qu'il s'agisse de saler un jambon, de régler un enterrement ou de pleurer un malheur, en sorte qu'il suffit d'être de la parenté pour posséder une supériorité indiscutable sur toute la portion du genre humain qui n'est pas de la parenté. Un Dodson peut commettre des fautes individuellement ; en tant que membre de la famille, il est impeccable. Nous avons tous parmi nos connaissances une famille Dodson.

Heureusement pour les siens, M[rs] Evans ne ressemblait aux quatre sœurs du *Moulin sur la Floss* que par sa confiance aux recettes particulières considérées comme étant dans le sang et transmissibles par le sang seulement. Son penchant pour les épigrammes ne l'empêchait pas d'avoir un brave cœur, dévoué et charitable. Merveilleusement active et entendue, toujours levée de grand matin, tenant sa laiterie comme beaucoup de musées ne sont pas tenus, elle aurait profondément méprisé la théorie de sa fille sur la domination exercée sur l'homme par les circonstances. Ce n'était pas M[rs] Evans qui se laissait dominer par les circonstances. Quelle que fût la saison et quelles que fussent les complications domestiques du jour, à neuf heures du matin l'ouvrage de la maison était fini et M[rs] Evans prenait son tricot. Elle prouvait aussi la décision de son caractère en sortant ses fourrures le 1[er] novembre, sans s'occuper de la température, car elle se rappelait très bien que, dans sa jeunesse, il faisait toujours froid le 1[er] novembre, et si le temps ne savait plus ce qu'il faisait, cela ne regardait pas M[rs] Evans. Maigre, jaune, souffrant d'une maladie de foie, sa santé s'altéra de bonne heure. Elle avait eu trois enfans, Chrissy, Isaac et Mary Ann.

Chrissy était une petite fille bien sage qui ne salissait jamais son tablier. Elle s'appelle Lucy Deane dans *le Moulin sur la Floss* et elle a joué un personnage aussi effacé dans la réalité que dans la fiction. Isaac et Mary Ann sont mis en scène dans le même roman sous les noms de Tom et Maggie Tulliver. Les sentimens et les

manières d'être du frère et de la sœur, leurs jeux et leurs aventures sont des souvenirs d'enfance où George Eliot s'est contentée d'arranger les détails. Il faut seulement prendre garde que le cadre est de pure imagination, rien ne ressemblant moins aux malheurs de la famille Tulliver que les prospérités de la famille Evans, et que la partie autobiographique s'arrête au moment où Tom et Maggie cessent d'être enfans. L'héroïne du *Moulin* meurt, comme Werther, parce qu'elle avait trop souffert de la contradiction entre sa vie intérieure et sa vie extérieure. Il est indifférent que sa mort soit le résultat d'un accident au lieu d'être volontaire. Le point important est que Goethe et George Eliot ont également pensé qu'il fallait que leur personnage mourût, à cause de la même impossibilité de *vivre*, au sens que M. Montégut, précisément à propos de Werther, appelait le sens réel du mot, c'est-à-dire sentir, aimer, désirer, non pas déjeuner et dîner, dormir et bâiller. De même qu'il n'y avait pas de place dans l'Allemagne du XVIIIe siècle pour un jeune bourgeois épris d'idéalité et osant avoir la délicatesse de sentiment, la susceptibilité, la violence de passion, l'indépendance réservées alors aux classes aristocratiques, de même il n'y avait pas de place, dans le Warwickshire du commencement de ce siècle, pour une fille de petites gens vouée aux travaux de ménage et « ardente, passionnée pour la beauté et la joie, avide de tout savoir, tendant l'oreille à une musique imaginaire qui s'éteignait sans descendre jusqu'à elle, pleine d'aspirations aveugles et inconscientes vers *quelque chose* qui pût relier entre elles les merveilleuses impressions de cette vie mystérieuse et donner à son âme le sentiment de s'y trouver *at home*. »

Une autre ressemblance encore entre les deux romans, c'est que Goethe et George Eliot, après avoir façonné un personnage à leur ressemblance et l'avoir montré réduit à sortir de ce monde, ont parfaitement résolu, pour leur propre compte, le problème de l'existence : Goethe tout de suite et triomphalement, George Eliot lentement et péniblement, mais en définitive, et malgré les réserves qu'on a le droit de faire, avec le même bonheur. La manière dont s'est opérée chez elle la réconciliation entre la vie intérieure et la vie extérieure est l'énigme de sa biographie, et l'on ne parvient à pénétrer le problème qu'en s'attardant à l'entourage et aux impressions d'enfance.

Isaac Evans était un honnête garçon, habile à la pêche à la ligne et peu intellectuel, entièrement incapable d'entrer dans les idées exagérées et dans les peines subtiles d'une petite personne passionnée et nerveuse telle qu'était sa sœur cadette. Celle-ci s'était prise pour lui d'une affection véhémente et exclusive qui lui coûta

bien des larmes. Dans leur solitude de Griff, Isaac représenta le monde réel. Ce fut lui, malgré sa bonne nature, qui fit les premières meurtrissures à une âme venue sur terre avec une sensibilité maladive. Il avait le bon sens pratique et prosaïque, la logique, l'absence de sentimentalité, en un mot, toutes les qualités utiles auxquelles les créatures déraisonnables comme Maggie se heurtent et se déchirent comme à autant de cailloux tranchans et de ronces. Il est connu que ces êtres sages et positifs rendent de grands services à la déplorable famille des rêveurs et des enthousiastes en saccageant leurs illusions, en réprimant leurs besoins excessifs de sentiment, en les endurcissant aux coups et en leur infusant les préjugés respectables sans lesquels la société serait évidemment un chaos. Loin de nous la pensée de contester la valeur de ces services, mais ceux qui les ont reçus en conservent un souvenir plus douloureux que reconnaissant. On peut compter, dans les œuvres de George Eliot, les cicatrices laissées à son cœur par ce frère chéri, qui était pourtant plein de droiture. Le frottement de leurs deux caractères, opposés en tout, fut une des influences qui agirent le plus violemment et le plus profondément sur Mary Ann enfant. Il la découragea de beaucoup de choses et d'idées bonnes, dont le goût et l'habitude auraient été un appui qui lui manqua plus tard, dans la crise décisive de sa vie.

L'enfant n'était ni belle ni attrayante. Grêle, avec une tête énorme, elle avait une figure de vieille, sans grâce et sans fraîcheur. Le nez était gros et mal modelé, la bouche grande et épaisse, le bas du visage carré et lourd. Il y avait trop de distance entre les yeux et la bouche, ce qui lui donnait quelque ressemblance avec une tête de cheval. Les yeux, cette ressource suprême des laides, n'étaient ni grands, ni jolis, malgré leur couleur changeante, allant du bleu au gris. Ils regardaient le plus souvent à travers une forêt de cheveux châtains, tombant en broussailles sur le front, à la désolation des tantes Pearson, qui n'admettaient pas plus la fantaisie dans la tenue que dans les idées. Si ces honnêtes personnes vécurent assez pour voir leur nièce passer femme de génie, elles durent se rappeler les cheveux ébouriffés, les robes chiffonnées et les souliers crottés qui leur faisaient hocher la tête et froncer le sourcil à Griff. Une mauvaise habitude en engendre une autre, et il était visible pour les yeux clairvoyans que Mary Ann serait une de ces personnes que la Providence, en ses dispensations mytérieuses, envoie jeter le trouble dans les familles correctes.

Quel caractère elle avait! Rien des Pearson. Son cœur orageux et jaloux aimait violemment et voulait être uniquement aimé. Dans les airs de supériorité de ce laideron, se trahissait un orgueil voilé

par la timidité farouche propre aux orgueilleux. Impressionnable et peureuse, elle passait les nuits dans des terreurs folles, pendant lesquelles elle sentait « toute son âme frissonner. » Point précoce, ayant eu de la peine à apprendre à épeler, elle s'était prise d'une manie de lecture bien faite pour désoler Mrs Evans, qui reprochait inutilement à sa fille les chandelles usées ainsi en pure perte. Sa tête était bourrée d'idées sur tout ce qui ne regarde pas les enfans. Son air grave et observateur gênait les gens sans qu'ils sussent pourquoi. Il les aurait effrayés s'ils s'étaient doutés que cette chétive fillette, sauvage et pleurnicheuse, était occupée, à son insu comme au leur, à emmagasiner leurs physionomies et leurs travers, leurs attitudes et leurs ridicules, pour faire passer à la postérité père, mère, frère, tantes, camarades de jeux, et jusqu'à M. le révérend.

De son côté, Mary Ann avait deux idées arrêtées : l'une, qu'elle était un personnage important, destiné à jouer un rôle dans le monde, bien que ses tantes Pearson la méprisassent et bien que son frère Isaac la négligeât depuis qu'il avait un poney ; l'autre, qu'elle avait beaucoup de gros chagrins et que les chagrins des enfans, quoi que leur en disent les grandes personnes, sont très réels et très amers. La première de ces idées lui était inspirée par la conscience de son intelligence et par le sentiment d'une instruction supérieure. Elle allait avec son frère à l'école du village voisin, et la dépense de chandelles qui affligeait Mrs Evans ne servait qu'à relire indéfiniment quelques vieux livres; mais tout est relatif, et Mary Ann, à Griff, se sentait un puits de science. Nous devons même avouer qu'elle était un peu pédante. Elle faisait volontiers parade devant les amis de son père, bonnes gens qui en étaient scandalisés, de la profonde connaissance des mœurs du diable qu'elle avait puisée dans l'*Histoire du diable*, de Daniel Defoe, et dans le *Pilgrim's Progress*. Le jour où elle s'en fut chez les bohémiens, épisode que l'on trouvera tout au long, et même un peu grossi et amplifié, dans *le Moulin sur la Floss*, elle dut réellement avoir la pensée que les bohémiens, la voyant si savante, la nommeraient leur reine, et s'il est un mot, dans le dialogue du roman, qui ait effectivement été prononcé, c'est lorsque Maggie, après avoir vanté à la compagnie l'utilité de la géographie, demande à une vieille gypsy : « Avez-vous entendu parler de Christophe Colomb? » La conversation littéraire de Maggie avec le meunier Luke est aussi, sans aucun doute, sinon une réminiscence, du moins un symbole. On se rappelle que Maggie engage Luke à lire et que Luke lui répond avec franchise : « Je n'suis pas un liseur, j'ne l'suis pas. Y a assez d'bêtes et assez d'coquins sans en aller chercher dans les livres. C'est ça qu'mène le monde à s'faire pendre, d'savoir un tas de choses, sauf leû ouvrage, avec quoi qu'i gagnent leû

pain ! » L'opinion de Luke sur les livres était partagée par presque tout l'entourage de Mary Ann. M. Evans était la seule personne de la maison qui appréciât les réflexions de sa fille cadette sur la théologie ou sur la découverte de l'Amérique. Par malheur, il admirait de confiance; l'enfant en avait l'instinct, et la haute considération dont elle était l'objet de ce côté ne l'empêchait pas de se sentir une créature incomprise et méconnue. Elle éprouvait déjà la sensation d'isolement qui la suivra en avançant en âge. Nous le disons avec un certain regret, ayant toujours pensé que les natures parfaitement saines se sentent en communication avec le reste de l'humanité.

Il y a des enfans qui ont plus de chagrins que les autres, toutes conditions égales d'ailleurs. Mary Ann était de ces pauvres petits qui en ont beaucoup et qui trouvent le monde dur et injuste pour eux. Elle était toute de premier mouvement et incapable ensuite, comme presque tout son sexe, d'accepter les conséquences de ses actes. Un jour, fatiguée de s'entendre reprocher d'être mal peignée, elle prit des ciseaux et se coupa un côté de cheveux, pour qu'on ne lui parlât plus de ses cheveux. Ce ne fut qu'en les voyant par terre qu'elle comprit qu'on lui en parlerait plus que jamais. Elle n'avait assurément que ce qu'elle méritait lorsqu'après ses sottises elle était grondée, mais la vie est bien dure quand nous sommes traités exactement selon ce que nous méritons. L'exigeante et fantasque Mary Ann était souvent malheureuse. Son père, qui l'aimait et l'admirait, n'était pas expansif. Griff la laissa manquer de tendresse et de louanges, deux choses dont elle avait un égal besoin.

Je ne voudrais pas qu'on la soupçonnât de vanité. Elle n'a jamais été vaniteuse que pendant un instant de jeunesse auquel nous ne sommes pas encore arrivés, mais la sensibilité et l'orgueil lui causaient des besoins douloureux de louanges. Son âme tendre ne pouvait se passer d'approbation et de sympathie. D'autre part, l'orgueil lui causait une incapacité de juger sa propre conduite qui restera l'une des clés de son histoire. Une autre clé est fournie par l'idée persistante qu'elle était « seule » dans un monde « où personne n'entrait dans ses plaisirs et ses peines; où il n'existait pas une âme dans laquelle elle pût verser son âme ; où personne n'avait les mêmes aspirations, les mêmes tentations, les mêmes joies qu'elle. (Lettre, juin 1841.) » Quand une femme a reconnu, ou cru reconnaître, qu'elle est une créature d'exception, une Corinne ou une Maggie, il faut que la destinée lui ait donné une bien haute raison, ou une bien belle part dans cette vie, pour qu'elle ne soit pas tentée d'accomplir aux dépens des contraintes sociales ce que

George Eliot, vers la vingtième année, appellera, en soulignant, « le devoir de *trouver* le bonheur. » Toutefois l'histoire de miss Evans resterait encore obscure si l'on ne suivait avec attention l'évolution religieuse des années d'apprentissage, par où se trahit le côté ondoyant de sa nature.

II.

Sa mère la mit en pension à cinq ans, en 1824. A cinq ans, l'enfant est encore loin de l'âge révolutionnaire où il commencera à examiner les idées reçues en héritage. Mary Ann était anglicane, ainsi qu'il convenait à la fille de Robert Evans, tory et conservateur, qui, sans penser précisément du mal des dissidens, les classait avec les innovateurs en tout genre parmi « les personnes ayant une confiance mal fondée en soi-même (1). » Vers huit ou neuf ans, elle changea de pension et tomba entre les mains d'une maîtresse évangélique. Elle était dès lors ce qu'elle sera toujours, en vraie femme, un « caméléon, » prompt à subir les influences au point d'en « perdre son identité. (Lettre du 28 août 1849.) » Elle devint donc évangélique. A douze ans, elle changea encore et fut envoyée dans un établissement de la ville de Coventry, chez les demoiselles Franklin, baptistes, qui la convertirent à leurs idées. L'une des demoiselles Franklin mérite d'être présentée au lecteur. Elle se nommait miss Rébecca et réalisait le type légendaire de la maîtresse de pension de province, pénétrée de l'importance de ses fonctions. Son écriture était célèbre dans Coventry par sa beauté. Elle parlait comme un livre, et aucun événement au monde ne lui aurait fait oublier de s'exprimer correctement et avec élégance. Un jour qu'une personne de sa famille se mourait, une servante vint aux nouvelles. Miss Rébecca la fit attendre jusqu'à ce qu'elle eût composé une belle phrase appropriée à la triste circonstance. Excellente personne du reste, instruite et distinguée, qui donna un bon fonds d'instruction à la jeune Evans.

Elle lui enseigna tout d'abord à s'exprimer, elle aussi, avec correction et élégance. Il y avait fort à faire de ce côté. Mary Ann avait le parler populaire de sa famille, et il s'agissait de réformer, non-seulement les locutions et la syntaxe, mais les intonations, chose infiniment plus difficile et où échoue souvent le parvenu. L'élève entreprit de changer sa voix rustique, et elle y réussit.

(1) Voir dans *Theophrastus Such*, le chapitre intitulé : *Regard en arrière*. Il contient plusieurs fragmens autobiographiques.

Non-seulement elle apprit à parler comme un livre, défaut qui s'atténua avec les années sans s'effacer, mais elle se donna une voix d'une douceur remarquable.

Le baptisme ne l'empêcha point de traverser les phases morales, désagréables ou niaises, auxquelles peu de jeunes filles échappent, car l'esprit a aussi son âge ingrat. Elle eut sa période de sotte vanité, où elle souffrait de la bassesse de sa naissance et de la médiocrité de sa fortune; sa période d'amour-propre exalté, où elle était la proie d'un désir âpre de succès; elle eut même sa période de coquetterie, bien qu'elle n'eut ni désenlaidi, ni rajeuni : un étranger la prit, à treize ans, pour une des respectables misses Franklin. La coquetterie se noya dans l'antisurnaturalisme, qui succéda au baptisme, à moins qu'il ne se fût greffé dessus, et dont il suffira de dire qu'il impose à ses adeptes un bonnet particulier, dit bonnet antisurnaturel, et dont le but n'est pas de les embellir. Une ancienne camarade de miss Evans s'est toujours rappelé combien Mary Ann était laide avec cette pieuse coiffure.

Elle entrait alors dans son moment de grande ferveur. George Eliot était née avec le sentiment religieux, don indépendant des idées théologiques ou philosophiques que l'éducation et la réflexion apportent à l'homme. On peut être croyant et ne pas l'avoir; et il est curieux, d'autre part, à quel point le sentiment religieux peut se passer de toute croyance au dogme. Il fut le grand secours de Mary Ann Evans contre les dégoûts de Griff, car cette femme qui, la plume à la main et pour les autres, a eu tant de fantaisie dans l'imagination, n'a jamais eu pour son propre compte aucun sens du pittoresque de la vie. Dès qu'il s'agissait d'elle-même, elle perdait le don de cette ironie légère qui allège tous les fardeaux. Chaque fois qu'elle a été victime des disparates grotesques ou singulières dont l'existence humaine est si richement dotée, elle a souffert, soit qu'il lui fallût interrompre ses savans travaux, poser Bacon ou Strauss, pour aller battre le beurre, soit qu'elle fût devenue, dans une situation équivoque, le grand écrivain moral de l'Angleterre.

A l'époque où nous en sommes, miss Evans édifiait la pension de Coventry par sa piété. Les maîtres s'émerveillaient de sa facilité. Les élèves avaient presque peur de cette étrange fille gauche et grave, qui ne leur parlait pas, se tenait à part et avait des crises nerveuses de larmes. Elle n'avait pas d'amies. On admira encore plus miss Evans, lorsqu'on la vit organiser des meetings de prières, devenant ainsi un véritable sujet de gloire pour la maison Franklin. En 1838 et encore dans la même veine dévotieuse, elle écrivait : « On m'a dit autrefois qu'il n'y avait rien en moi qui dût m'empêcher de devenir d'une sainteté aussi éminente que saint

Paul. » Elle ajoutait que l'assertion était « trop absolue. » On voit où l'orgueil s'était niché à ce moment-là.

Elle termina ses études et rentra à Griff à seize ans. Elle s'y retrouvait en plein courant anglican. Elle engagea avec son frère une controverse religieuse qui les mena à découvrir qu'un frère et une sœur peuvent être l'un à l'autre deux étrangers. Une séparation plus profonde que celle que crée la mort existait désormais entre la future George Eliot et Isaac Evans, jeune homme ordinaire et parfaitement content de rester ordinaire. Mlle Blind voit une allusion à la rupture finale dans ce beau passage d'*Adam Bede*. « Les ressemblances de famille contiennent souvent une profonde tristesse. La Nature, ce grand poète tragique, nous lie ensemble par nos os et nos muscles sans nous unir par le tissu plus subtil de nos cerveaux. Elle mêle la tendresse à la répulsion; elle nous attache par toutes les fibres de nos cœurs à des êtres qui, à chaque mouvement, les font douloureusement vibrer... Nous voyons des yeux, — hélas! si semblables à ceux de notre mère, — se détourner de nous avec une froide aversion. » Quelques mois plus tard, Mary Ann perdait sa mère et était décidément enveloppée par l'atmosphère assoupissante de Griff. En cet état, dirigeant la laiterie et le ménage avec son amour inné de la perfection et les sentimens d'horreur que lui inspiraient les travaux domestiques, elle subit sa dernière grande secousse religieuse au contact d'une personne que tous les lecteurs d'*Adam Bede* reconnaîtront.

L'original de Dinah Morris se nommait Élisabeth et avait été une jolie fille, petite avec des yeux noirs et des cheveux bouclés, aimant les rubans et autres « superfluités du vêtement, » ainsi qu'elle s'en accusait plus tard en son langage de prédicateur. Dans la fleur de la jeunesse et de la beauté, elle fut touchée de la grâce. « Je vis, dit-elle dans son autobiographie, que mon devoir était de me consacrer entièrement à Dieu et d'être mise à part pour l'usage du Maître. » Elle se convertit et se rallia aux méthodistes. On sait que, dans la langue des sectes puritaines, le mot *conversion* a un sens particulier, sans aucun rapport avec le sens de passage d'une religion à une autre. Il désigne une sorte de miracle opéré dans le cœur du pécheur par l'influence du Saint-Esprit et dont l'essence est d'exalter les émotions religieuses. La même personne peut se convertir indéfiniment sans varier dans ses croyances théologiques; à chaque opération elle ne fait que croire avec plus de vivacité et prendre, pour ainsi dire, un nouvel élan vers Dieu. L'élan de la charmante Élisabeth avait été si vif et si sincère, qu'elle arracha ses rubans et autres colifichets, coupa ses cheveux bouclés et se mit à parcourir les campagnes en prêchant. Elle allait de village en

village, rassemblait les gens de bonne volonté et improvisait un sermon. « Beaucoup, dit-elle, furent ramenés au Seigneur. » L'épisode de la prison, dans *Adam Bede*, est réel. Elle avait effectivement préparé à la mort, dans les hasards de ses courses, une pauvre fille condamnée pour infanticide. Il faut tout dire ; ceux qui l'avaient connue au temps de sa carrière active en avaient gardé un souvenir effarouché. Elle avait l'éloquence intarissable et un peu agressive. A propos ou hors de propos, elle catéchisait, exhortait, controversait, dissertait, bénissait. Elle avait épousé Samuel Evans, un frère cadet de Robert, et ce dernier, dans leur vieillesse à tous, ne cachait pas qu'il goûtait beaucoup plus sa belle-sœur depuis que l'âge et la fatigue l'empêchaient de parler.

Quand sa nièce la connut, ce n'était plus que l'ombre de la véhémente et militante Élisabeth. Elle était vieille, maladive et ne prêchait plus. Néanmoins, le souvenir de ce qu'avait été cette tante originale et poétique, joint au feu de piété qui n'abandonna jamais Mrs Samuel, agit puissamment sur la jeune enthousiaste de Griff. Mary Ann crut plus que jamais que le plaisir est un piège de Satan, la toilette une vanité, le monde un danger. La culture intellectuelle distrait nos pensées de Dieu, qui doit être leur unique objet. Le mariage est encore plus condamnable, car ce ne sont plus seulement nos pensées qui sont distraites de Dieu, c'est notre cœur. Toute autre musique que le chant des cantiques devrait être bannie d'une terre chrétienne. Les romans, sans exception, sont des poisons pernicieux. Le langage de la créature devant rendre témoignage de son absorption en Dieu, Mary Ann parle le jargon piétiste connu sous le nom de patois de Chanaan. Elle ne dit plus : « mon défaut ordinaire ; » elle dit : « le péché qui m'assiège. » Une personne pieuse est devenue une « personne bénie, » que le pécheur « contemple » dans l'espoir « d'hériter des promesses par la foi et la patience. » Elle cite des versets comme sa tante Élisabeth prêchait, à propos et hors de propos. On a dit qu'elle se réjouissait d'être laide, ce qui était son devoir dans l'état d'esprit où elle se trouvait, et qu'elle s'en est toujours réjouie depuis, parce que la préoccupation d'une jolie figure aurait pu nuire à son développement intellectuel. Il est vrai que, dans ses romans, la beauté est présentée comme un écueil ; mais il est vrai aussi qu'on peut voir dans ce parti-pris une rancune dont elle-même ne se rendait pas compte. En tout cas, si George Eliot s'est réjouie d'être laide, c'est le seul sentiment antiféminin que l'on découvre chez elle.

Le chemin qui devait la mener « à la gloire de Dieu et à sa propre sanctification » était en réalité le chemin qui mène tout droit à l'incrédulité finale les êtres affamés de beauté, de joie, de science et

d'amour. Il y a des âmes qui ne supporteront jamais longtemps une religion trop peu aimable. On peut dire que George Eliot ne supporta jamais la sienne, même au point culminant de l'exaltation. Au lieu de se nourrir, — comme elle avouait qu'elle aurait dû le faire, — d'ouvrages de dévotion et « d'exercices spirituels, » elle dévorait, à la vérité avec « beaucoup de honte, » une foule d'œuvres profanes et très profanes : Shakspeare, Wordsworth, Byron, Southey, Walter Scott, *Don Quichotte*, *Gil Blas*; elle commençait le latin, apprenait la chimie, la géométrie et l'entomologie. Au lieu d'accepter gaîment ou humblement, fût-ce à titre de pénitence, les légères épreuves que le ciel clément lui envoyait sous la forme de fromages et de confitures, épreuves qui exigeaient, assurait-elle, plus d'abnégation que le martyre, elle s'irritait et tombait dans la mélancolie et dans ce que nos grand'mères auraient appelé des vapeurs. Dans les meilleurs momens, elle restait troublée et inquiète, fort éloignée de la sérénité du fidèle, qui voit aussi nettement qu'avec les yeux du corps les chœurs des séraphins chantant les louanges du Très-Haut et les Trônes et les Dominations rangés autour de la Lumière increée. Un observateur exercé aurait promptement démêlé que toutes les sectes, successivement, avaient bâti là sur le sable, et qu'au jour inévitable où la raison mûrie passerai sa grande revue, elle ne trouverait plus debout que le sentiment religieux et l'orgueil, face à face sur des ruines.

Les qualités et les défauts de son caractère s'étaient comme fondus et concentrés. Les flots de tendresse qui gonflaient son large cœur avaient formé le courant de sympathie qui sera le principe intérieur de son œuvre d'écrivain et qui séparera par un abîme le naturalisme anglais du naturalisme français, ainsi que l'a très justement remarqué M. Brunetière. Elle n'en est pas encore au point de savoir « que chaque chose est comme elle doit être, et qu'il faut apprendre à l'aimer par ce qu'elle est, pour ce qu'elle est et telle qu'elle est (1) ; » mais elle s'en rapproche par une marche sûre que les circonstances extérieures n'auront plus le pouvoir d'arrêter. D'autre part, les mesquineries qui avaient été l'alliage de ce brillant métal, la jalousie, l'envie, la vanité, se tournaient en ambition, une ambition exigeante et passionnée comme tous les sentimens de George Eliot. « Il semble, disait-elle à sa tante Elisabeth en s'accusant, que ce soit le centre d'où procèdent toutes mes actions (5 mars 1839). » Son ambition ne savait encore où se prendre. Elle songeait vaguement à « régénérer » le monde. Deux lignes de *Daniel Deronda* résument cette phase d'attente où son jugement « oscillait » avec angoisse d'idée

(1) *Le Roman naturaliste*, par M. Ferdinand Brunetière.

en idée : « Vous aurez beau essayer, dit un des personnages, vous ne pourrez jamais vous représenter ce que c'est que de sentir en soi la force d'un génie d'homme et de subir l'esclavage d'être une fille. »

Les lettres et les quelques vers qu'on possède d'elle pour ces années n'étaient pas pour l'avertir de sa voie. Les vers sont insignifians, les lettres n'ont d'intérêt que parce que leur auteur est devenu célèbre ; à en juger par les trois volumes que nous avons sous les yeux, George Eliot n'a jamais su écrire une lettre ; c'est un talent féminin qui lui manque. Ses correspondances de jeunesse, avant qu'elle eût quitté Griff, ont déjà les défauts de style que la critique attribuera, quarante ans après, à l'influence de M. Herbert Spencer et à l'excès des études scientifiques. Elle abuse déjà du terme abstrait et des comparaisons scientifiques. Elle est déjà capable (avant vingt ans !) d'écrire sans frémir : « Mes organes d'idéalité et de comparaison, » et de conduire jusqu'au bout, sans broncher, des comparaisons de ce genre : « J'ai mené dans ces derniers temps une vie si en l'air et mes occupations ont été si décousues, que mon esprit, qui n'est jamais de l'espèce la mieux organisée, est encore plus que de coutume à l'état de chaos ; ou plutôt *il ressemble à une couche de fragmens conglomérés où apparaissent, çà et là, tantôt une mâchoire ou une côte de quelque puissant quadrupède, tantôt l'empreinte délicate de quelque plante de la famille des fougères, de minces coquilles, et des objets mystérieux et indéfinissables, solidement incrustés dans une pierre uniforme et sans intérêt, mais utile.* » On n'échappe pas à son sort. L'écolière qui s'exprimait ainsi parce qu'elle pensait ainsi, était vouée à parler plus tard de *mobilier mental*, d'*incapacité congénitale*, et de la *sensibilité sélective virile* de Rembrandt. Il suffira d'ajouter que miss Evans songeait alors à faire un poème sur *les Progrès de l'architecture.*

Au printemps de 1841, M. Robert Evans céda Griff à son fils Isaac, se retira des affaires et s'établit à Coventry avec sa fille. Ce fut un grand événement pour celle-ci. Elle se jeta en affamée sur tout ce que Coventry lui offrait en maîtres et en livres. Elle apprit le grec, le latin et l'hébreu, travailla l'allemand, le français et l'italien, poussa les sciences et la philosophie. Pendant dix ans, elle va amasser la vaste instruction qui servira ensuite de point d'appui à son imagination et qui en sera quelquefois le fardeau. En même temps, elle se formait une société intelligente. Ce fut là qu'elle se lia avec les Bray et les Hennell, gens distingués et aimables, tous plus ou moins hérétiques. Une amie commune leur amena miss Evans dans la pensée que sa piété toucherait peut-être et ramènerait ces brebis

égarées. C'était mal connaître le « caméléon. » Miss Evans était arrivée à Coventry calviniste farouche. L'année n'était pas révolue que la pension Franklin, les tantes Pearson, la tante Élisabeth, le frère Isaac, se voilaient la face. Un scandale avait éclaté dans le petit monde de Coventry : miss Evans était devenue une « infidèle » et refusait d'aller à l'église ; son père, irrité de sa conduite impie, allait habiter avec une autre de ses filles, laissant la réprouvée gagner son pain comme elle l'entendrait.

A ces tristes nouvelles, chacun sentit qu'il était de son devoir d'intervenir et chacun s'y prodigua avec plus de zèle que de tact et de mesure. Mary Ann fit une concession et retourna à l'église, moyennant quoi son père la garda. M. Evans ne voyait dans tout cela que la question de correction extérieure. Il lui déplaisait qu'une jeune personne n'eût pas de culte. Quant aux idées, il ne s'en mêlait ni ne s'en souciait. Il ne comprenait goutte à ce que sa fille venait lui débiter sur des luttes intérieures et des besoins d'âme. Un critique éminent, M. Scherer, se demandait dernièrement ce que dut penser M. Evans en apprenant, deux ans après cette crise, que sa fille traduisait la *Vie de Jésus*, de Strauss. Nous croyons la réponse facile. L'excellent homme ne pensa rien du tout. On lui aurait dit que Mary Ann traduisait le *Mahabhârata*, que c'eût été tout un pour lui.

L'orage se calma donc, mais il laissa chez la rebelle un ressentiment qui étonne de la part d'un esprit élevé. Miss Evans aurait dû comprendre le chagrin du chrétien convaincu, qui se croit en possession de la vérité, au spectacle d'une désertion. Il est vrai que ce chagrin tourne souvent en aigreur chez les esprits étroits et qu'il engendre alors bien des tracas, mais la source n'en reste pas moins respectable. Je voudrais pouvoir supprimer deux articles de George Eliot, réimprimés dans la collection, où elle se retourne agressivement, — le vrai mot serait rageusement, — contre les croyances de sa jeunesse. Ce sont les articles sur *le Poète Young* et sur *le Docteur Cumming*. Dans le second, écrit en 1855, l'auteur commence par se demander quelle est la meilleure carrière pour un homme d'une intelligence et d'un niveau moral médiocres, la carrière où « un léger vernis d'instruction passera pour une science profonde, où les platitudes seront acceptées comme paroles de sagesse, l'étroitesse bigote comme un saint zèle, l'égoïsme onctueux comme une piété donnée par Dieu ? » Et elle répond : « Faites de cet homme un prédicateur évangélique. » Le reste est de ce ton et, pourtant, les *Essais* ont été très adoucis à la réimpression. Dans l'article sur Young, daté de 1857, elle déclare nettement que notre progrès moral « est aussi indépendant de la croyance à une vie

future que la transformation des gaz dans les poumons est indépendante de la pluralité des mondes, » et elle attaque violemment la religion. L'aigreur des dévots qu'elle scandalise l'a gagnée. « L'impatience la prit, dit lord Acton, contre les esprits qui ne pouvaient pas suivre le sien, et pendant une partie de sa vie elle compta les préjugés, les faux raisonnemens et l'aveuglement volontaire parmi les attributs de l'orthodoxie. » Il lui fallut un nombre d'années incroyable pour s'apercevoir que les libres penseurs ont aussi leur orthodoxie et que l'orthodoxie religieuse n'a pas le monopole des préjugés, des faux raisonnemens et de l'aveuglement volontaire.

Une autre erreur ne surprend pas moins de sa part. Elle était calviniste quand elle devint libre penseuse, et elle prétendit avoir été poussée par l'idée, intolérable pour une nature généreuse, que les motifs de faire le bien n'étaient ni nobles ni élevés chez ses anciens frères, puisqu'ils avaient pour fondement l'espoir des récompenses futures et qu'ils étaient, par conséquent, intéressés. « Je ne puis pas mettre au nombre de mes principes d'action, écrivait-elle, la crainte de la vengeance éternelle, la reconnaissance pour le salut prédestiné, ou la révélation des récompenses futures. » — Entre tous les reproches qu'elle pouvait adresser au calvinisme, il n'y en avait pas de plus mal choisi, puisque le calvinisme, tout au rebours, a tellement subordonné les œuvres à la foi, tellement enseigné que le pardon de Dieu, lequel mène au bonheur céleste, est gratuit, c'est-à-dire indépendant de la conduite bonne ou mauvaise, que d'en avoir été qualifié de dangereux pour la morale.

Ces réserves faites et les points faibles indiqués, on épie avec intérêt les mouvemens de cet esprit vigoureux et réfléchi, « vaste et lent, » dit M. Cross, qui a rejeté le joug, brisé ses liens et qui se trouve comme l'oiseau posé au bord du toit : libre de s'envoler vers le point de l'horizon qui l'attirera.

III.

Au commencement de 1844, miss Evans entreprit la traduction de la *Vie de Jésus*, de Strauss, sans rabattre pour cela de son horreur pour les bas-bleus, qu'elle comparait aux souris savantes. A Strauss succédèrent Feuerbach et Spinoza. Le courant d'influence germanique résultant de ces travaux se mêlait à un puissant courant français, produit de nombreuses lectures. Rousseau et George Sand ont, si j'ose m'exprimer ainsi, coulé dans l'esprit de George Eliot. Du premier elle aimait surtout les *Confessions*. Elle avait très bien discerné le caractère particulier de l'influence de Rous-

seau, très bien analysé les raisons qui l'ont rendue si prodigieusement étendue et si curieusement tenace, que Jean-Jacques est devenu l'un de ces réservoirs géans, peu nombreux dans l'histoire intellectuelle de l'humanité, d'où découlent dans toutes les directions des littératures entières. « Les écrivains, disait-elle, qui ont eu sur moi l'influence la plus profonde, ne sont pas pour cela mes oracles. Il peut se faire que je n'aie pas embrassé une seule de leurs opinions ; je puis souhaiter que ma vie soit absolument différente de la leur. Par exemple, il me serait fort indifférent qu'une personne très raisonnable vînt m'écraser d'argumens pour me prouver que les vues de Rousseau sur la vie, le gouvernement et la religion sont misérablement fausses, et qu'il s'est rendu coupable de quelques-unes des pires bassesses qui aient jamais dégradé l'homme civilisé. Je pourrais admettre tout cela, et il n'en serait pas moins vrai que Rousseau a lancé à travers mon être intellectuel et moral la vibration électrique qui m'a éveillée à des perceptions ignorées et qui a fait de l'homme et de la nature, pour moi, un nouveau monde de pensée et de sentiment. Non pas qu'il m'ait inculqué aucune croyance nouvelle, mais simplement parce que le souffle puissant de son inspiration a avivé mes facultés au point que j'aie pu donner une forme plus précise à des idées qui, jusque-là, avaient tenté mon âme à l'état de vagues pressentimens. Le feu de son génie a si bien fondu au creuset mes vieilles idées et mes vieux préjugés, que je suis devenue capable d'en faire sortir des combinaisons nouvelles. » (Lettre du 9 février 1849.) On ne saurait mieux dire. C'est à cette « vibration électrique. » qui se sent mieux qu'elle ne s'explique, que Rousseau doit d'avoir peuplé le monde de ses fils spirituels.

L'action que George Sand a exercée sur George Eliot est naturellement analogue à celle de Rousseau. « Il en est de même pour George Sand, dit-elle dans la même lettre. Il ne me viendrait jamais à l'esprit de recourir à ses écrits comme à un code de morale ou à un manuel d'éducation. Peu m'importe si je suis ou non d'accord avec elle sur le mariage, si le plan de son intrigue est correctement tracé ou si, comme cela me semble plus probable, elle s'est dispensée de faire un plan, commençant à écrire selon que l'esprit la poussait et s'en remettant à la Providence pour le dénoûment. Il suffit, pour que je m'incline devant elle avec une reconnaissance éternelle pour « cette grande puissance de Dieu qui s'est manifestée en elle, » que je ne puisse lire six de ses pages sans reconnaître qu'il lui a été donné de peindre les passions humaines et leurs conséquences, et aussi quelques-unes de nos aspirations morales, avec tant de vérité, de finesse, de délicatesse, de pathétique et, en même temps, avec une humeur si tendre et si aimable, que nous

pourrions vivre tout un siècle, réduits à nos pauvres facultés, et en apprendre moins que ces six pages n'en suggèrent. »

George Eliot lisait et relisait Molière. « C'est, disait-elle, mon auteur favori (*best-loved*). *Le Misanthrope* est pour moi l'œuvre la plus parfaite en son genre qui existe dans le monde. » Il est toutefois impossible d'apercevoir dans ses œuvres une trace de l'influence de Molière, pas plus que de Pascal, dont elle avait nourri sa jeunesse, ou, en général, de notre XVIIe siècle. Le vieux système français, de rendre faciles à comprendre les choses difficiles, n'a jamais été le sien. Elle était plutôt de l'école allemande, qui veut qu'on rende difficiles à comprendre jusqu'aux choses faciles. Goethe agit fortement sur elle, beaucoup plus que Shakspeare. On dit qu'elle trouvait Shakspeare injuste pour les femmes, reproche qui semble bizarre si l'on compare les héroïnes de l'un aux héroïnes de l'autre.

Pour le style, ses maîtres ont été les poètes de son pays. Il y a toujours péril pour un écrivain en prose à prendre ses modèles parmi les poètes. Le péril est particulièrement grand en anglais, où la langue des vers diffère bien plus qu'en français de la langue de la prose. George Eliot a dû à ses dangereux précepteurs le défaut de naturel et de simplicité qui dépare en maint endroit un style d'ailleurs puissant et plein de ressources. Dupuis et Cotonet l'auraient traitée de romantique s'ils avaient compté les adjectifs de telle page de *Romola*.

Parmi les prosateurs anglais de son temps, nous avons vu que M. Herbert Spencer, avec qui elle se sentait en communion intellectuelle, la connut déjà mûrie et formée. Les jugemens qu'elle porte sur les autres ne permettent pas de supposer qu'elle s'en soit inspirée. Elle est souvent sévère pour eux. Elle se montre plus touchée de leurs défauts que de leurs qualités, disposition qui condamne à l'avance ses essais de critique littéraire. Les côtés faibles de Dickens la frappent vivement. Thackeray la choque. Les œuvres de Disraeli sont à ses yeux « un fatras plus détestable qu'il n'en est jamais sorti d'une plume française. » A propos de *Jane Eyre*, elle demande à M. Bray « ce qu'il y admire. » Elle écrit du livre de Darwin sur *l'Origine des espèces* qu'il a le mérite d'ouvrir la discussion sur une question qui jusque-là intimidait les gens; que du reste il est mal fait et aura un succès médiocre. Carlyle lui est antipathique et elle a des mots durs sur M. Ruskin. Ses admirations littéraires ont été assez vives pour qu'on puisse mentionner ses sévérités sans lui nuire et la faire soupçonner d'avoir manqué de sympathie intellectuelle. George Eliot a eu l'esprit, comme le cœur, passionné et exclusif.

Ses vastes lectures et ses études poussées en tous sens n'avaient pas pour but unique de la cultiver et de lui procurer des jouissances. Elle y cherchait la solution d'un problème qui l'obsédait depuis qu'elle avait cessé d'être chrétienne. Lorsqu'un homme rompt avec la religion qui a façonné depuis une suite de siècles l'âme de sa race et de sa nation, il s'aperçoit bientôt que ses tentatives pour secouer le passé sont vaines et frivoles. On peut rejeter des dogmes et des doctrines; on ne peut pas dépouiller l'ensemble d'idées, de coutumes, de lois, d'organisations sociales et de préjugés qui ont découlé de ces dogmes et de ces doctrines dans la civilisation à laquelle on appartient. La plupart des hommes ne s'en aperçoivent pas et se croient libérés du moment où ils ont abjuré certaines croyances et cessé d'observer certaines pratiques. George Eliot sentit le désaccord et ne put le supporter. Elle était de ceux qui ont besoin d'unité, et elle résolut d'en remettre, autant qu'il dépendait d'elle, dans sa pensée et dans sa vie, en se créant un nouveau code de devoir et de morale, indépendant des sanctions et des promesses de la religion. Elle travailla longtemps et avec énergie à trouver une règle de conduite qui pût remplacer les anciennes croyances, mais elle ne sut rien trouver, et c'est pourquoi elle s'en est tenue, dans ses romans, à la vieille morale, aux vieilles vertus et aux vieilles bienséances. C'était plus simple, plus court, et qui sait? c'était peut-être plus sûr. Ce qui unit ou sépare les esprits, disait-elle, est beaucoup moins ce qu'ils pensent que la manière dont ils le pensent. Il n'y a qu'une vérité : la vérité du sentiment. — Et elle ajoutait : Pour les individus, comme pour les nations, pas de révolutions inutiles ; elles sont dangereuses. — Aucun écrivain n'a été moins révolutionnaire qu'elle, exception faite pour les deux ou trois plaidoyers *pro domo sua* qu'il faut passer, même avec George Eliot, à la faiblesse humaine.

La question de morale étant ainsi réglée pour autrui, il s'agissait de la trancher pour elle. Accepterait-elle, en ce qui la concernait, les superstitions sociales sur ce qui est permis et ce qui est défendu? Miss Evans se répondit : Non. Elle ne se sentait que très faiblement liée par les idées d'un monde où elle se considérait comme un être à part. Elle s'en remit à sa seule conscience du soin de décider ce qui était bien et ce qui était mal, sans admettre que sa conscience pût se tromper, ni qu'aucune personne intelligente, et la connaissant, pût hésiter à absoudre les yeux fermés toute résolution qu'elle aurait jugé bon de prendre. Ceci est presque incroyable, mais on en aura tout à l'heure les preuves. En attendant, nous espérons avoir rendu intelligible l'événement que nous avons à raconter.

M. Robert Evans était mort en mai 1849. Sa fille alla d'abord passer quelques mois à Genève. Au retour, elle essaya de Griff, chez son frère. Elle n'y était pas depuis huit jours, qu'elle écrivait : « Oh ! quel temps lugubre ! quel pays lugubre ! quelles gens lugubres ! » Les Bray la recueillirent. Elle avait écrit à Genève un premier petit article de critique. Un second, plus important, parut dans la *Westminster Review* de janvier 1851. Ces tâtonnemens la laissaient agitée, tourmentée par des accès de larmes sans cause. « Ma vie, disait-elle, est un cauchemar perpétuel et toujours hantée par l'idée de quelque chose à faire que je n'ai jamais le temps ou, plutôt, l'énergie de faire. » Elle ne trouvait pas sa route et elle était malheureuse ; George Eliot, qui a prêché avec tant d'éloquence la nécessité de la résignation, n'a jamais su se résigner. Enfin, au printemps de cette année 1851, elle fut appelée par Chapman pour l'aider à diriger la *Westminster Review* et elle s'établit à Londres, où elle se trouva en relations avec nombre d'écrivains et de gens distingués des deux sexes. Ses occupations lui laissaient le temps d'écrire ; elle avait du succès ; le moment était venu de rebondir et elle demeurait affaissée. « Je suis un lierre, » dit-elle quelque part. Les lierres ne se redressent pas, ils cherchent un arbre. Miss Evans cherchait son arbre.

Parmi ses nouveaux amis de Londres était un petit homme chétif, tout grêlé de petite vérole. Ce qui lui restait de figure était mangé par la barbe et les sourcils. Les yeux enfoncés, la bouche en saillie, hérissé, dépeigné, il aurait fait frémir M. Robert Evans et les tantes Pearson par l'incorrection de sa tenue. Vif comme la poudre, gai comme un pinson, brillant causeur et esprit facile, c'était un touche-à-tout, faisant ceci, et puis cela, paraissant, disparaissant, reparaissant, réussissant, ne réussissant pas, et toujours de bonne humeur. Il avait été commis négociant, étudiant en médecine, philosophe, journaliste, romancier, auteur dramatique. Il avait joué les Arlequins dans une troupe ambulante. Il avait scandalisé Édimbourg en faisant le matin une conférence à l'Institut philosophique et en jouant *Shylock* le soir. Thackeray s'attendait à le rencontrer un jour dans Piccadilly monté sur un éléphant blanc, et tout Londres aurait trouvé cela aussi naturel que Thackeray. Il était de ces gens dont rien n'étonne, qui amusent toujours, fatiguent souvent, que personne ne prend au sérieux et qu'on ne peut s'empêcher d'aimer. Cet original se nommait George-Henry Lewes. Il avait deux ans de plus que miss Evans, étant né en 1817. Lorsqu'ils se rencontrèrent, il avait trente-quatre ans, elle en avait trente-deux.

Il lui déplut d'abord beaucoup, puis moins. Il devint l'homme utile, qui conduit au spectacle les demoiselles isolées. Bientôt il

fut l'homme nécessaire. Elle se reprochait d'en avoir dit du mal : — « Il vaut mieux qu'il ne paraît, écrivait-elle. Sous son air étourdi et fat, c'est un homme de cœur et de conscience. » — Un peu plus tard : — « Le pauvre Lewes est malade... Il est parti. Pas d'opéra et pas de plaisir pour moi d'ici un mois! » — De son côté, elle lui plaisait. Sa laideur était toujours la même et Lewes n'avait pas deviné son génie, mais il aimait son esprit ouvert, sa droiture, sa chaleur de cœur. Et puis elle lui corrigeait ses épreuves, au besoin lui faisait ses articles. Ils s'aperçurent un beau jour qu'ils étaient indispensables l'un à l'autre.

Il y avait une difficulté : Lewes était marié. Il était séparé, mais sa femme vivait et il en avait trois enfans, qu'il faisait élever en Suisse. Ces circonstances ne l'arrêtèrent point, et il écrivit à miss Evans une longue lettre par laquelle, sans lui rien cacher, il lui demandait de venir vivre avec lui comme mari et femme. Miss Evans interrogea sa conscience, qui lui répondit : « Va! » Sa conscience avait toujours eu sur le mariage des opinions particulières, très différentes des opinions courantes. Longtemps avant d'avoir rencontré Lewes, elle traitait nettement de « diabolique » la loi qui enchaîne un homme à l'épouse devenue « un cadavre vïvant. » Entendons-nous bien. Elle ne rejetait pas la loi morale du mariage, mais sa loi sociale. Elle tenait beaucoup à ce qu'il n'y eût pas de confusion là-dessus dans l'esprit du public et il est même amusant de l'entendre se défendre avec énergie, quelques mois après avoir suivi Lewes, de partager « le relâchement de l'opinion et des mœurs en France relativement au lien du mariage (1). » Il aurait été trop cruel pour la vertueuse Angleterre, qui est, comme chacun sait, la grande fabrique de moralité du globe, de voir son illustre apôtre du devoir, si sévère pour ses héroïnes, verser dans la proverbiale immoralité française. Ce calice lui fut épargné : « Le ciel me préserve, s'écria miss Evans (2), d'entreprendre la défense de la morale française, surtout en ce qui concerne le mariage! Mais il est indéniable qu'une union contractée dans toute la maturité de la pensée et du sentiment et fondée uniquement sur une convenance intime et un attrait réciproque tend à mettre la femme en plus étroite communauté d'intelligence et de sympathie avec l'homme... La tranquillité et la sécurité du lien conjugal sont sans aucun doute favorables à la manifestation des plus hautes qualités chez les personnes qui ont déjà atteint un degré élevé de culture; mais elles entretiennent rarement une passion assez forte pour exciter toutes les facultés à

(1) Article sur la *Madame de Sablé* de Victor Cousin.
(2) *Ibid.*

travailler de concert à conquérir ou à garder l'objet aimé, et pour transformer l'indolence en activité, la pesanteur d'esprit en perspicacité. »

En bon français, l'union libre assure seule à la femme le plein développement de ses facultés. C'est le mariage nihiliste présenté en style abstrait et chaste. Tels étant ses principes, par quoi aurait-elle été retenue? Ni par la religion, puisqu'elle n'en avait plus, ni par la crainte du blâme, puisque ses amis ne la blâmeraient jamais de rien. Ce n'était pas non plus par le respect d'une famille trop humble pour être comptée. Elle ne prenait la place de personne : l'*autre* était partie. Elle ne nuisait pas à son autorité d'écrivain : elle ne se doutait pas qu'elle aurait jamais de l'autorité. Elle aurait pu se dire que le bonheur de l'individu doit être subordonné à la règle d'où dépend le bonheur de tous et que, suivant une belle parole, « il est indigne des grands cœurs de répandre le trouble qu'ils ressentent ; » mais elle n'y pensa pas. Le génie est égoïste. Il veut vivre, il se sent gêné par les moules que la société a construits pour la foule des êtres médiocres et moyens, et il fait tout craquer. Maintenant, si l'on se rappelle à quel point la femme était femme chez George Eliot, à quel être faible et craintif, impressionnable et passionné, nerveux et fragile, la nature, par un caprice bizarre, avait donné un cerveau puissant, combien intense était chez elle le besoin de tendresse, avec quelle ardeur elle aspirait à « quelque devoir de femme, quelque possibilité de se dévouer pour rendre un autre heureux » (Lettre du 4 décembre 1849), on ne verra qu'un dénoûment inévitable dans la réponse que miss Evans fit à la lettre de Lewes. Le 20 juillet 1854, ils partirent ensemble pour le continent.

Ses amis furent atterrés, sa famille rompit avec elle, le monde lui tourna le dos. Sa consternation devant l'effet produit serait risible si elle n'était si amère. Jusqu'aux Bray qui ne comprenaient pas et qui seraient peut-être perdus pour elle ! Une ligne tracée sept ans après met à nu la blessure terrible de ce cœur qui s'égarait, mais qui n'a jamais fait le mal sciemment. George Eliot écrivait à l'une des rares amies qui lui étaient restées fidèles au moment de l'éclat : — « La liste en est si courte que je me la rappelle facilement et que *je me la récite souvent.* » — La souffrance fut d'autant plus aiguë qu'il lui fut toujours impossible de comprendre qu'on la condamnât. Lorsque sa sœur chercha à se rapprocher d'elle, George Eliot le prit sur le ton généreux de l'innocent offensé qui consent à « oublier le passé » et à pardonner. A Mme Bray elle écrit : « S'il est dans ma vie un seul acte que j'aie accompli sérieusement, une seule relation que j'aie formée sérieusement, c'est mon union avec M. Lewes. Il est naturel que vous vous mépreniez sur mon compte, car non-seu-

lement vous connaissez mal M. Lewes, mais vous ignorez les changemens qui se sont faits en moi dans les dernières années... Mais il est une chose du moins que je puis vous dire. Les liens formés et rompus à la légère sont ce que je n'accepte pas en théorie et ce que je ne pourrais admettre dans ma vie. Les femmes qui se contentent de ces sortes de liens n'*agissent pas* comme je l'ai fait. Qu'une personne élevée au-dessus des opinions du monde, affranchie des superstitions et suffisamment familière avec les réalités de la vie, déclare que mes relations avec M. Lewes sont immorales, je ne puis me l'expliquer qu'en me rappelant toute la subtilité et toute la complexité des influences qui façonnent l'opinion. Mais je fais en sorte de m'en souvenir et je ne me laisse pas aller à des pensées arrogantes ou peu charitables sur le compte de ceux qui nous condamnent, alors même que nous avions le droit d'attendre d'eux un verdict un peu différent. » (Lettre du 4 septembre 1855.) A une autre correspondante elle déclare sa volonté formelle d'être appelée désormais Mme Lewes. — « J'ai accepté et supporté, ajoutait-elle, toutes les responsabilités d'une femme mariée, et lorsque je vous aurai dit que nous avons trois grands garçons qui m'appellent : « mère » vous comprendrez que ce n'est pas seulement par égoïsme ou par dignité personnelle que j'invite toute personne qui me respecte à ne plus me désigner par mon nom de fille. »

A ne juger que superficiellement, la suite donna un démenti à la fameuse théorie sur laquelle George Eliot, romancière, devait échafauder tout son système de morale et qu'elle a exposée dans maint endroit de ses ouvrages, entre autres dans ces lignes de *Romola* : « Nos actions sont comme nos enfans, qui vivent et agissent en dehors de notre propre volonté. Bien plus, on peut étrangler des enfans, des actions, jamais : elles possèdent une vitalité indestructible, à la fois en nous et hors de nous. » Miss Evans parut aussi heureuse avec Lewes que si leur bonheur avait été légitime. Elle reconquit en partie ses amis et, sur la fin, le monde, à force de dignité et de tenue. Elle eut la gloire, elle fut aimée comme elle avait rêvé de l'être et, ce qui est plus extraordinaire que tout cela, elle n'expia pas plus au dedans d'elle qu'au dehors. Loin de subir l'espèce de détérioration morale qui est la suite habituelle et la punition de la faute, son âme alla s'épurant et s'élargissant, preuve bien forte, en l'absence du bienfait du remords, de la sécurité de sa conscience.

Il fallait pourtant que justice se fît. Elle éclata aux yeux lorsque vint cette gloire si peu attendue en 1854. » Elle croyait savoir, dit lord Acton, ce qu'elle avait perdu en suivant Lewes, elle ne le savait pas. Ce qu'elle sacrifia en réalité, ce fut la liberté de la

parole, le premier rang parmi les femmes de son temps, et un tombeau à Westminster. » On peut être persuadé qu'aux heures de la popularité, une voix intérieure lui murmura plus d'une fois ces paroles sévères de lord Acton.

IV.

En attendant, sa « nouvelle expérience, » comme elle l'appelait, réussissait d'une manière à engourdir ses scrupules si elle en avait eu. Ce sont, dans son *Journal*, des expressions de bonheur toutes les fois que sa pensée est ramenée vers Lewes. Le contact d'un esprit gai et alerte la stimulait et la mettait, pour ainsi dire, en équilibre. D'autre part, le lierre avait trouvé son arbre. Lewes se plaça entre elle et le monde en homme de cœur, et prit aussi pour lui les tribulations de la vie quotidienne. On lui a reproché d'avoir eu sur elle une mauvaise influence littéraire, d'avoir encouragé son goût pour les écrivains allemands, et de l'avoir mal conseillée pour ses romans. On a dit aussi qu'il avait retardé son retour à la tolérance religieuse, et qu'en revanche, sans avoir précisément entamé ses principes de morale, il l'avait rendue plus indulgente pour les égarés. Sur le dernier point, en vérité, il n'a pas eu tort. Les Anglais, qui ne sont pas plus des saints que d'autres hommes, sont trop disposés à faire consister la vertu à manquer d'indulgence pour les autres. La compassion pour le pauvre pécheur ne fait pas partie de la respectabilité britannique. J'ose dire que celle-ci n'y perdrait pourtant rien, et que, si Lewes n'a jamais donné de plus mauvais conseil à George Eliot que d'inscrire l'indulgence pour le prochain dans son code de morale, je l'absous de grand cœur. Elle aurait même abusé un peu plus de l'avis que je n'y verrais pas de mal.

L'influence littéraire de Lewes est plus discutable, mais on est obligé de tout lui pardonner parce que, sans lui, George Eliot n'aurait pas écrit de romans; George Eliot n'aurait pas existé; nous n'aurions eu que miss Evans et ses articles laborieux, qui seraient tous parfaitement oubliés aujourd'hui. Elle en avait fait beaucoup sans percer au-delà d'un petit cercle de lecteurs. Lewes lui suggéra de s'essayer dans la fiction. Il y revint, insista, la pressa, non qu'il eût confiance, mais plutôt pour mesurer ses forces. Au fond, il croyait qu'elle échouerait dans le dialogue et dans les parties dramatiques. Elle consentit enfin à tenter l'aventure, écrivit *Amos Barton*, la première des *Scènes de la vie cléricale*, et lut son manuscrit à Lewes. Quand ils furent à la mort de Milly, ils se mirent tous les deux à

pleurer et Lewes l'embrassa en disant : « Vous êtes encore meilleure dans les parties tragiques que dans le comique. » *Amos Barton* commença à paraître dans une revue, anonymement, au mois de janvier 1857. Les autres *Scènes* suivirent à de courts intervalles et le tout fut immédiatement réuni en volume. La couverture portait : *par George Eliot.*

Le succès fut immense et la curiosité vivement excitée. Le secret avait été bien gardé et le public cherchait en vain qui était George Eliot. Dickens reconnaissait une main de femme, Thackeray était sûr que ce n'était pas une femme. M[me] Carlyle écrivait à l'auteur inconnu qu'il devait être un peu vieux, avoir une femme et beaucoup d'enfans, aimer les chiens et être au moins cousin germain d'un *clergyman.* Plusieurs soutenaient que George Eliot ne pouvait être qu'un ecclésiastique et discutèrent s'il était de la haute ou de la basse église. Les pasteurs dissidens du comté de Warwick reconnurent un des leurs, un M. Liggins, qui nia faiblement, reçut les complimens, mangea les dîners en l'honneur de George Eliot, et ne s'opposa pas à ce que ses admiratrices organisassent une souscription en sa faveur, car « l'ouvrage ne lui avait rien rapporté du tout, » ce qui était rigoureusement vrai. M. Liggins, un bon jeune homme du reste, qui lavait ses tasses lui-même tout en recevant les hommages du Warwickshire, devint le cauchemar de la vraie George Eliot. Elle fut tellement dépitée, surtout lorsqu'elle vit M. Liggins, qui prenait goût à son rôle, accepter aussi la paternité d'*Adam Bede*, qu'elle n'y put tenir et se démasqua.

Elle ne traitait pas légèrement ce qui touchait ses romans. Elle avait dès le début envisagé son rôle de romancier comme un apostolat. Sa mission était de développer la sympathie, de répandre la paix et la bonne volonté parmi les hommes. « Le seul effet, disait-elle, que je désire ardemment de produire par mes écrits, est de rendre mes lecteurs plus capables d'*imaginer* et de *sentir* les peines et les joies de ceux qui diffèrent d'eux en tout, sauf en ceci : qu'ils sont des créatures humaines pleines de luttes et d'erreurs. » Qu'elle ne doutât pas d'atteindre son but, le passage suivant d'une lettre à son éditeur le prouve : « Oui, je *suis sûre* à présent qu'*Adam Bede* valait la peine d'être écrit, — qu'il aurait valu la peine de vivre de longues années pour l'écrire. » Et elle attribuait son succès à ce qu'elle se détachait, en composant, des préoccupations étroites et personnelles : « J'écris ce que j'aime et ce que je crois, ce que je sens être vrai et bon. » Elle jouissait délicieusement de penser qu'elle ne travaillait pas pour « un auditoire de critiques et de cercles littéraires, » comme tant d'auteurs « futiles » qu'elle souhaitait au fond des abîmes, mais pour la foule, qui a soif de vérité.

Elle aurait bien voulu à présent envoyer les critiques rejoindre les auteurs futiles. Tant qu'elle avait tenu la férule, elle l'avait maniée avec conviction et vigueur, quelquefois à tour de bras. Ses idées avaient changé du tout au tout dès qu'il s'était agi de tendre la main à son tour. Que celui qui éprouve autant de plaisir à être jugé qu'à juger les autres lui jette la première pierre ! George Eliot auteur se rallia à l'instant à l'opinion universelle des auteurs sur les critiques, opinion que Carlyle a très exactement exprimée en son langage peu aimable mais pittoresque : « Ce sont des mouches à vers, » disait-il. George Eliot fut de l'avis de Carlyle, ce qui ne lui arrivait pas souvent, et trouva le bourdonnement de ces vilaines bêtes insupportable. Elle eut pour les critiques les seules paroles aigres que l'on rencontre dans sa correspondance. Ils étaient devenus pour elle « l'un des grands fléaux de notre temps, l'un des grands obstacles à la vraie culture. » George Eliot les traita désormais, en toute occasion, avec une profondeur de mépris dont le comique, de sa part, lui échappait. Elle ne faisait grâce qu'à deux ou trois, dont M. Émile Montégut, qui l'avait fléchie par sa rare pénétration et par le don précieux de sympathie qui rend sa critique si féconde. Tous les autres étaient bons à pendre et elle était tellement exaspérée de leurs éloges mêmes, qui ne lui semblaient jamais tomber juste, que, pour ménager ses nerfs, Lewes dut prendre le parti de lire les journaux le premier et d'y découper les articles où il était question d'elle.

La critique ne l'avait pourtant pas malmenée, loin de là. George Eliot fut portée aux nues dès son début, et les seules de ses œuvres qui aient reçu un accueil douteux sont ses vers, qui prêtent beaucoup à la discussion, et *les Impressions de Théophraste Un Tel*, galimatias triple s'il en fut jamais. Le reste fut une suite de triomphes, à propos desquels, puisque nous ne nous occupons ici que de la femme et non de l'écrivain, nous ne ferons que deux ou trois remarques.

Le succès est venu à George Eliot par où elle l'avait désiré. L'Angleterre a été remuée par l'élévation de sa morale. Aucun romancier n'avait encore fait une guerre aussi rude à l'égoïsme et présenté l'oubli de soi comme un devoir aussi impérieux. Elle disait : « Je m'efforce de prendre un vif plaisir au soleil qui brillera quand je ne serai plus là pour le voir, » et elle tâchait d'amener les autres à viser au même renoncement idéal. Son pays lui a été reconnaissant du chaud courant de sympathie qui circule dans ses œuvres et qui a amolli bien des cœurs, parmi ses milliers de lecteurs, en faveur des déshérités de ce monde : les médiocres, les ennuyeux, les humbles, les êtres ridicules ou laids, en un mot, tous les gens accoutumés à ne

pas intéresser et qui n'en ont que plus besoin de se sentir reliés par une fibre sympathique à l'humanité supérieure ou prospère. Si ses livres lui survivent (elle s'était prise à en douter dans sa vieillesse) ils le devront à la noblesse de son enseignement plus qu'à un art qui n'a pas été sans défaut, loin de là.

Oserai-je dire que cet enseignement même ne me paraît pas irréprochable? qu'il est possible, selon moi, d'en concevoir un, sinon plus pur, du moins plus doux et plus encourageant? A mon avis, ce réseau à la fois flexible et serré de causes et d'effets, où M. Montégut voit avec raison la formule du roman de George Eliot, cette espèce de filet d'actions premières et de conséquences forcées dans lequel elle enferme l'homme, ressemble un peu trop à la fatalité antique. Si aucun regret, aucun remords, aucun effort ne peuvent jamais « étrangler une de nos actions, » il n'y a plus qu'à se croiser les bras après la faute commise. Il arrive à tant d'entre nous de faire le mal que nous ne voudrions pas, qu'il est cruel de venir nous dire : Ce mal, vous ne le déferez jamais. Il vit et il agit en dehors de votre propre volonté. Sa vitalité est indestructible en vous et hors de vous. — C'est peut-être vrai, mais alors, à quoi bon lutter? A quoi bon vivre?

Je voudrais aussi à ses héroïnes des cœurs plus faibles, une justice moins exacte envers ceux qu'elles aiment. On ne mesurera jamais le bien que la femme a fait en sachant pardonner, et les femmes de George Eliot pardonnent peu. Dans *Romola*, à la première action répréhensible commise par Tito, sa femme, qui l'adorait et qui n'avait jamais vu que du bien en lui, se détourne avec aversion. Elle ne fait pas un effort pour l'arrêter sur la pente, il ne lui jaillit pas du cœur un seul mot pour relever un malheureux qui tombe et qui est son époux. Elle l'accable de son mépris et de sa colère et l'abandonne à son sort, parce qu'une créature vertueuse et fière n'a plus rien de commun avec l'homme qu'elle a cessé d'estimer complètement. C'est une manière de comprendre le devoir satisfaisante pour l'orgueil et, en outre, fort commode, mais un peu sommaire. On regrette pour la charmante Romola qu'elle ait eu la conscience tout à fait en repos après cette exécution. George Eliot cite dans ses lettres un cas analogue, qu'elle avait observé dans la vie réelle. Un homme s'enivrait. A force de douceur et d'énergie, à force d'avoir pardonné, sa femme réussit à le guérir de son vice. George Eliot admire la femme, mais elle déclare qu'il peut y avoir deux opinions sur sa conduite : on peut l'approuver ou la blâmer d'avoir supporté un époux dégradé, même dans un dessein louable. Là est l'erreur, la paille du système, introduite par l'orgueil. Il ne peut pas y avoir deux opinions sur la femme de l'ivrogne : elle avait

raison et Romola avait tort. Il faut quelquefois être trop bon pour l'être assez.

Cette raideur est un des rares signes de sécheresse que l'on découvre chez George Eliot. Elle est en contradiction avec la tendresse de sa nature, mais si jamais caractère ne fut pas tout d'une pièce, c'est le sien. Il faut toujours s'attendre avec elle à une complexité d'idées et de sentimens qui déroute l'observateur, et dont une sorte de reflet, semble-t-il, paraissait sur son visage. M[lle] Blind rapporte que, sur la fin, il n'y avait rien de plus étrange que ce vieux couple allant faire sa promenade quotidienne. Lewes ressemblait à « un réfugié polonais pas peigné et pétulant; » George Eliot, avec sa grosse tête et sa longue figure sur un corps malingre, avait un air de sibylle. Ils marchaient d'un pas pressé, en gesticulant et en causant avec animation. Il me semble voir passer deux vieux farfadets réduits à faire une fin dans la philosophie. Chez eux, aux jours de réception, Lewes gardait sa vivacité, George Eliot avait une attitude grave. Elle restait assise dans son coin, avait le geste rare et lent et parlait presque bas, d'une voix sourde et douce, et avec le langage élaboré d'une élève de miss Rébecca. Courbée vers son interlocuteur, les yeux dans ses yeux, elle s'absorbait au point de ne pas s'apercevoir de l'entrée des visiteurs. La société anglaise s'était à moitié réconciliée avec elle, sa maison était recherchée par beaucoup, sinon par tous, et s'il est vrai, comme on l'a dit, que sa fausse position avait fini par lui peser, ce ne fut pas au point de détruire son bonheur. Elle était admirablement sincère, et son *Journal* est un témoin irrécusable de son bonheur « intense » et de son attachement inébranlable pour l'homme qu'elle appelait un « mari sublime. »

Toute biographie diminue d'intérêt à mesure que le sujet devient célèbre. Le mot est de George Eliot et très vrai en ce qui la concerne. Pendant les vingt années qui suivirent l'apparition de son premier roman, sa vie fut unie, sans autres événemens que l'enfantement de ses ouvrages et de nombreux voyages sur le continent. A la vérité, ses idées subissaient une nouvelle évolution, car son esprit était de ceux à qui l'immobilité est impossible, mais le travail s'accomplissait à présent sans la fougue d'autrefois, presque avec sérénité. Elle était tombée sous l'influence d'Auguste Comte : « Il a illuminé ma vie, » disait-elle avec reconnaissance à propos de *la Politique positive*. — Les disciples de Comte n'ont jamais regardé George Eliot comme un des leurs; elle rejetait une trop grande partie du système pour appartenir à l'école; mais elle prenait part au mouvement positiviste, et ce fut en faveur de Comte qu'elle renonça à l'indépendance intellectuelle qui avait

suivi sa rupture avec la religion. Sans accepter une autorité, elle se soumit derechef à une discipline mentale. Au fond, elle était moins faite que qui que ce soit au monde pour s'en passer. Elle avait un trop grand besoin de s'appuyer. Sa forte éducation protestante avait été impuissante à lui donner la vigueur nécessaire pour porter seule « le poids de ce monde inintelligible (Lettre; fin 1844) » et celui de nos responsabilités envers les autres et envers nous-mêmes. Il lui aurait fallu, au sortir de Griff, un de ces directeurs spirituels qui firent la gloire du clergé catholique français au XVII[e] siècle. L'influence de Comte ne se trouva pas en désaccord avec le besoin intime de son âme. Comte n'aimait pas le protestantisme, mais il reconnaissait les services que l'église romaine avait rendus à l'humanité, ne fût-ce qu'à titre transitoire. George Eliot se mit à suivre les cérémonies du culte catholique. Il serait puéril de chercher à deviner ce qui serait advenu si elle n'était pas morte si tôt après Lewes, iconoclaste endurci et militant, mais nous devions indiquer la teinte catholique de plus en plus prononcée de l'âge mûr.

L'été de 1878 fut particulièrement mauvais pour Lewes, dont la santé était ruinée, et pour sa compagne, qui n'était guère plus robuste. Les beaux jours d'automne amenèrent un mieux pour tous deux, mais, vers la mi-novembre, Lewes fit une imprudence, prit froid et tomba gravement malade. Il mourut le 28 du même mois. L'Angleterre l'a jugé sévèrement. Elle lui en a voulu d'avoir été l'instrument de la chute d'une George Eliot. L'équité exige que l'on se demande s'il a réellement été l'instrument ou seulement l'occasion. On remarquera que l'on est ici en présence, non d'une passion, mais d'une idée fausse. Les amis de miss Evans l'ont défendue d'avoir cédé à la tyrannie de l'amour. Ils ont représenté son union avec Lewes comme un mariage de raison conclu dans des circonstances un peu particulières, sur lesquelles miss Evans avait passé à cause de sa notion personnelle du bien et du mal. Lewes avait donc profité de la situation; il ne l'avait pas provoquée.

Il fut violemment regretté pendant six mois. Qu'on ne sourie pas de ce chiffre. Combien d'entre nous sont sûrs d'être pleurés pendant une demi-année? George Eliot parlait de bonne foi de son « deuil éternel, » de « la douleur qui ne guérirait jamais, » et l'ironie des choses humaines voulait qu'elle en parlât justement à M. Cross. C'était un ami dévoué et un galant homme. Avec lui, elle s'épanchait. Ils lisaient ensemble Dante et la Bible, Chaucer et Wordsworth; ils allaient ensemble aux Musées, et George Eliot, malgré ses soixante années, sentait son cœur se ranimer au contact de cette jeune et chaude affection; M. Cross était beaucoup plus

jeune qu'elle. Elle ne songea pas qu'elle s'ôtait elle-même la meilleure excuse pour le passé en prouvant que Lewes n'avait pas été pour elle l'homme unique; ou, si elle y songea, le plaisir d'être aimée et soutenue, la joie de rentrer dans la régularité, emportèrent ses scrupules. Le 6 mai 1880, elle causa au public un étonnement presque aussi vif qu'en 1854 : elle épousa M. Cross. Elle ne se dissimulait pas que plus d'un « trouverait son action incompréhensible » et qu'elle allait « blesser bien des personnes dont elle se souciait. » Elle passa outre, et les lettres écrites pendant son voyage de noces sont les plus curieuses des trois volumes. Ce sont les seules où il y ait de l'expansion. Le bonheur a vaincu les longues habitudes de réserve. Elle a des ravissemens qui ne se peuvent contenir, des heures où l'univers lui paraît si beau qu'elle a besoin de le crier. Nous croyons que si l'on compare ces dernières lettres au reste de la correspondance, d'un ton si froid et si guindé, le caractère de George Eliot achève de s'éclairer. M. Cross explique Lewes, et réciproquement. La femme qui possède encore une telle chaleur de sentiment sous des cheveux gris a beau avoir une intelligence virile, elle est la sœur de Juliette et de Desdémone, et aussi incapable qu'elles de faire toute sa joie de l'étude de la philosophie allemande et de la sociologie : — « Je me sentais devenir dure, — je sentais la source de la tendresse et de la sympathie se dessécher; — elle a été rouverte par un grand don d'amour. » — On n'est pas plus femme que George Eliot, et son histoire n'est énigmatique que si l'on part de l'idée contraire.

Elle ne jouit pas longtemps de son nouveau bonheur. Elle mourut la même année, le 22 décembre 1880.

George Eliot a eu toutes les grandeurs et toutes les faiblesses de son sexe. Elle a été tendre et généreuse, enthousiaste et dévouée, exigeante, jalouse, poltronne. Son âme affamée d'affection était reconnaissante de ce qu'on lui donnait et sans fiel contre qui la repoussait, mais le besoin d'être aimée, de tenir un cœur d'homme entre ses mains, avait chez elle l'âpreté particulière qu'il prend souvent chez les femmes laides : il lui a fait commettre la seule erreur de sa vie et sa plus grande maladresse. Ses sentimens étaient délicats et nobles, mais ils la dominaient, la rendant susceptible et exclusive. Orgueilleuse, elle poussait la timidité à un degré qui n'accompagne d'ordinaire que l'extrême défiance de soi-même ou l'extrême vanité, et elle n'était pourtant ni vaniteuse, ni humble; elle avait l'ambition trop haute et trop impatiente, l'esprit trop large, pour s'embarrasser des mesquineries de l'amour-propre, et à peine sut-elle penser qu'elle eut la conscience, je ne dirai pas exagérée, mais très complète, de sa valeur et de son droit à la faire reconnaître.

Elle divisait le travail de l'humanité en deux lots : le travail inférieur, destiné à être exécuté par les êtres inférieurs et moyens, particulièrement par les femmes, et le travail supérieur, sacré, que peu sont en état d'accomplir. La petite Mary Ann, la gamine ébouriffée qui allait à l'école avec les jeunes paysans et leur grimpait sur le dos, se sentait appelée au lot sacré.

Tous ceux qui l'ont approchée l'ont louée unanimement d'une infinité de qualités grandes et rares ; je ne vois pas que personne ait loué son naturel ou son abandon. Ses lettres n'ont jamais l'accent intime et familier, ni le tour facile ou imprévu ; pour tout dire, elles manquent de grâce, et telle est George Eliot dans sa correspondance, telle semble bien avoir été George Eliot dans sa conversation et sa manière d'être. Elle répondait à l'idée que les enfans se font d'une femme de génie : une dame dont on a peur et qui ne dit que des choses difficiles à comprendre. Le sérieux de son esprit et de sa physionomie a causé la méprise d'une partie du public, qui l'a crue aussi peu de son sexe que possible, d'où des étonnemens profonds. Encore une fois, c'est le contraire qui est la vérité. En ne l'oubliant pas, on comprend tout, dans une vie remarquable par son unité ; dès qu'on l'oublie, l'histoire de George Eliot devient incompréhensible.

Maintenant, si nous recherchons, comme elle voulait que le fît tout biographe, la signification que son expérience peut avoir pour ses semblables, nous arrivons à une conclusion très morale, encourageante pour la vertu. Son exemple prouve combien l'on se trompe lorsqu'on s'imagine simplifier et faciliter sa vie en secouant les contraintes établies par la prudence ou les préjugés de la société : on la complique au contraire de manière à dégoûter tous les gens sages des rébellions et à leur faire juger, fussent-ils hérétiques en morale, que le mieux est encore de suivre la bonne vieille routine. Cela dit, personne, croyons-nous, n'hésitera à faire descendre sur George Eliot un rayon de l'indulgence qu'elle a refusée à ses héroïnes, par délicatesse peut-être et par un retour personnel. Personne ne niera que cette femme remarquable a mérité non-seulement notre admiration, mais notre estime, et personne ne la lui marchandera.

ARVÈDE BARINE.

LA MÉMOIRE

ET LA

RECONNAISSANCE DES SOUVENIRS[1]

I. Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire*, 2e édition. — II. James Sully, *les Illusions des sens et de l'esprit*. — III. Louis Ferri, *la Psychologie de l'association*. — IV. Herbert Spencer, *Principes de psychologie*. — V. Bain, *les Sens et l'Intelligence*. — VI. Taine, *l'Intelligence*, 4e édition. — VII. Ch. Richet, *l'Homme et l'Intelligence*.

« Considérez, dit Kant, le cerveau d'un homme, par exemple d'un savant, avec tous ses souvenirs : une puissance supérieure n'aurait qu'à dire : Que la lumière soit! aussitôt un monde paraîtrait à ses yeux. » — Cette lumière que Kant suppose répandue à la fois sur tous nos souvenirs, nous sommes obligés nous-mêmes de la projeter successivement sur une partie, puis sur une autre, et d'éclairer peu à peu comme d'un jet de lumière quelques points de la scène intérieure, sans jamais pouvoir l'illuminer par une conscience qui l'embrasserait tout entière. Cette conscience successive et partielle de nos souvenirs est ce qu'on nomme leur *reconnaissance*, et c'est l'opération caractéristique de la mémoire intellectuelle. Il y a des exemples frappans de cette reconnaissance, qui se produit parfois après de longues années. Abercrombie raconte qu'une dame de Londres fut conduite mourante à la campagne ; on lui amena sa petite fille, qui ne parlait pas encore et qui, après une courte entrevue avec la mère, fut reconduite à la ville. La dame mourut quelques jours après ; la fille grandit sans

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

se rappeler sa mère jusqu'à l'âge mûr. Ce fut alors qu'elle eut l'occasion de voir la chambre où sa mère était morte. Quoiqu'elle l'ignorât, en entrant dans cette chambre elle tressaillit, et comme on lui demandait la cause de son émotion : « J'ai, dit-elle, l'impression distincte d'être venue autrefois dans cette chambre. Il y avait dans ce coin une dame couchée, paraissant très malade, qui se pencha sur moi et pleura (1). » Cette *impression distincte* et cependant indéfinissable constitue la reconnaissance ; et c'est sur ce difficile problème de la reconnaissance que vient se concentrer la lutte entre les partisans de l'automatisme et ceux du « pur esprit. » Tandis que MM. Spencer, Maudsley, Taine et Ribot verront de nouveau dans la conscience un simple « appareil enregistreur, » M. Ravaisson, M. Janet, M. Renouvier, M. Ferri, s'inspirant de Platon et de Leibniz, déclareront que le propre de l'esprit est de reconnaître les semblables, jugement qui n'a rien de machinal et suppose la réduction des idées à l'unité d'une même conscience. Il n'y a plus là, selon eux, une simple série de fantômes intérieurs qui défilent sans autre lien que leur rapprochement fortuit ; c'est un système lié où les diverses parties se supposent et se complètent. Leibniz n'accordait aux animaux que les simples « consécutions d'images, » et il faisait consister la part de l'esprit dans la reconnaissance des rapports entre le présent et le passé.

A ce problème de la reconnaissance des souvenirs s'en ajoute un autre aussi difficile : celui de leur « localisation dans la durée, » qui ne préoccupe pas moins la psychologie contemporaine. Tant qu'il n'y a en nous qu'un jeu d'images se conservant, puis se réveillant à un moment donné, — par exemple l'image d'une chambre et d'une dame couchée dans son lit, — il n'y a pas encore de vrai souvenir. En effet, tout reste présent, et le rapport avec le passé n'existe pas encore ; or, ce rapport est essentiel pour qu'on puisse dire : Je me souviens. De là une nouvelle question : — Par quel artifice intérieur puis-je rapporter l'image présente à la sensation passée qui n'est plus? — Nous sommes loin de l'époque où Reid, après s'être posé ce grand problème, concluait qu'il faut renoncer à expliquer la merveille : « C'est qu'il a plu à Dieu, disait-il, de nous donner la connaissance directe et immédiate du passé. » Avec ce miracle trop opportun Reid admettait une contradiction dans les termes. La présence immédiate du passé dans notre conscience est contradictoire, puisque le passé est, par définition même, ce qui n'est plus présent. Et d'ailleurs, le cerveau ne peut jamais être deux fois dans le même état, pas plus que notre pensée, à laquelle

(1) Abercrombie, *Essay on intellectual powers*, p. 120. Cité par M. Ribot, p. 143.

on peut justement appliquer le mot d'Héraclite : — On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve, ni dans le même courant de représentations.

M. Ribot, à qui la métaphysique, cette recherche des causes, inspire une sorte de *sacer horror*, prendrait volontiers pour devise, à l'encontre de Virgile :

Felix qui potuit rerum *non quærere* causas.

Aussi renvoie-t-il le problème de la reconnaissance et de la notion du temps à ce que les Allemands appellent la « critique des connaissances. » Mais, répondrons-nous, cette critique même est une question psychologique et non pas seulement métaphysique. La méthode de M. Ribot, si on en abusait, dispenserait de toutes les questions profondes et vraiment difficiles, de celles qui portent sur le cœur même des choses. M. Ribot, il est juste de le dire, ne veut offrir au lecteur qu'une simple étude de « psychologie descriptive,» mais, en réalité, outre les descriptions physiologiques les plus ingénieuses et les plus savantes, il est bien obligé de lui présenter encore une série de pures hypothèses, et il aboutit, en somme, à des solutions d'un caractère exclusivement mécaniste. Par peur de la métaphysique et même de la *critique* des connaissances, il se réfugie avec M. Maudsley dans un système de métaphysique particulier selon lequel, — on s'en souvient, — la conscience serait le *résultat accidentel* d'un fonctionnement de molécules. Certes, si on commence par présupposer et le discernement du temps et le discernement de la ressemblance, il ne restera plus qu'à « décrire » le mécanisme de la mémoire; mais le discernement du temps et surtout celui de la ressemblance, c'est la mémoire mentale elle-même, c'est le fond du *souvenir*, non-seulement au point de vue métaphysique ou critique, mais même au point de vue psychologique. Tout le reste est, sinon accidentel, du moins préliminaire ou extérieur ; tant qu'on n'a pas essayé de montrer comment s'organisent les notions de temps et de ressemblance, on n'a fait que tourner autour de la mémoire et en analyser les rouages les plus visibles, sans pénétrer jusqu'au grand ressort.

Il semble donc nécessaire d'aborder « ce labyrinthe » des idées de temps et de ressemblance, sans lesquelles il n'y a ni mémoire ni même conscience du moi. Ici encore, nous essaierons d'abord de pousser l'explication mécanique aussi loin qu'il est possible, afin de déterminer avec exactitude la limite à laquelle elle s'arrête. Le jugement par lequel nous reconnaissons les images et les classons dans le temps a différens degrés que nous aurons soin

de marquer; nous suivrons par là les progrès de la psychologie contemporaine dans une de ses plus intéressantes questions, et nous déterminerons le point où ses explications semblent rester encore insuffisantes.

I.

En premier lieu, la condition fondamentale de la reconnaissance, c'est ce jugement que l'image de la chose est une simple image. Si, par exemple, je me rappelle les ténèbres en plein jour, il faut que ma représentation imaginaire des ténèbres soit distinguée de mes perceptions présentes. Comment se fait cette distinction? — Elle a lieu, selon nous, par une série de classifications spontanées dont nous allons montrer les divers stades. La première distinction entre la simple image et la perception réelle est fondée sur la force même des représentations. La simple image n'a pas la même force que la perception; en vain, les yeux ouverts en plein jour, je voudrais voir la nuit: la réalité s'empare de ma conscience, je ne puis m'empêcher de voir le jour. Tel est le premier signe distinctif de la sensation et de l'image, proposé par Hume, adopté aujourd'hui par MM. Spencer, Bain, Maudsley, Taine, Ribot, par presque tous les psychologues contemporains. Est-ce tout? Reid demande avec un mélange de naïveté et d'ingéniosité si un petit coup sur la tête nous paraît une simple image et un grand coup une perception actuelle; M. Janet a reproduit cette objection. On peut répondre, d'abord, qu'il y a une différence notable entre un petit coup et un souvenir de coup: c'est que le second ne fait aucun mal. Nouvel exemple du rôle joué par la sensibilité dans le développement de l'intelligence. Mais il y a une réponse plus décisive qu'on peut faire à Reid et à M. Janet en leur opposant la théorie des idées-forces. C'est que précisément, en vertu de la force qui appartient à toute idée, l'image intérieure d'un coup sur la tête nous paraîtrait un coup réel *si elle était seule*, si sa force propre et sa tendance à produire des mouvemens n'était pas contre-balancée par la force d'autres idées, ou, selon l'expression de M. Taine, refrénée. Que je ferme les yeux, que je m'absorbe dans une rêverie profonde, que je me rappelle fortement les circonstances dans lesquelles j'ai reçu un coup, je pourrai finir par me persuader un instant que je le reçois, je pourrai tressaillir comme si on me frappait encore. Reid ne croit donc pas si bien dire; il est profond sans s'en douter. Toute idée, toute image a une force de projection : cette force tend à s'imposer et s'impose en effet quand elle est seule. Placez devant un esprit l'image d'une sensation toujours la même, ce sera pour

lui tout le monde extérieur ; il s'y absorbera comme le mystique enlevé à lui-même se perd dans l'objet de son extase. Mais il est rare qu'une image soit seule, qu'une idée soit ce qu'on appelle une idée fixe : n'oublions pas qu'une foule d'autres images luttent pour la vie et exercent leur pression sur l'image actuellement dominante, en déployant dans la lutte des intensités variables.

Non-seulement les images se distinguent entre elles et se classent spontanément selon les divers degrés de leur force, mais encore elles se distinguent par les diverses *directions* de cette force. C'est là une seconde classification spontanée. Je remue mon bras : le mouvement part du centre et va vers la superficie ; vous remuez mon bras : le mouvement vient de la superficie et va vers le centre. Il y a un contraste intérieur entre la force exercée par moi et la force subie par moi, entre le volontaire et l'involontaire. Newton avait la faculté d'évoquer devant ses yeux l'image du soleil, même dans l'obscurité, en faisant simplement un certain effort visuel, à peu près comme quelqu'un qui essaie attentivement de distinguer un objet difficile à voir ; mais Newton savait parfaitement qu'il était comme le créateur de ce soleil imaginaire. De même, Goethe pouvait évoquer à volonté l'image d'une fleur et lui faire subir devant son esprit une série de transformations ; là encore le volontaire se distinguait de l'involontaire. Shelley, au contraire, fut au moins une fois victime des sollicitations produites par ses idées, qui finissaient par agir en lui comme des forces indépendantes de son vouloir. L'ordre même des représentations, à l'état normal, est tantôt senti comme notre œuvre, tantôt comme l'œuvre d'une force étrangère. Dans les fantaisies de la pure imagination, comme la rêverie ou la composition poétique, l'ordre des images ne nous est pas imposé, il est voulu et plus ou moins arbitraire ; dans la perception, il est absolument involontaire ; je ne puis déplacer la perception du milieu de ses circonstances environnantes. Il y a donc en nous un perpétuel contraste entre l'activité et la passivité, entre la force centrifuge ou d'origine volontaire et la force centripète ou d'origine involontaire.

Au reste, ces deux directions de la force ne vont jamais en nous l'une sans l'autre : toutes les sensations renaissantes, comme l'image d'un serpent qui a failli me mordre, sont accompagnées de mouvemens renaissans, comme un frisson instinctif, d'actes de volonté renaissans, comme un geste de défense. C'est là une des plus importantes acquisitions de la psychologie contemporaine et une preuve à l'appui des idées-forces. Cette loi mentale est la contrepartie de la loi des réflexes dans l'organisme, qui elle-même s'explique par la conservation de l'énergie dans l'univers. Point de mou-

vement reçu par un nerf centripète qui ne soit réfléchi sur un nerf centrifuge, où il se continue sans jamais pouvoir se perdre. De même, point de sensation reçue qui ne se réfléchisse en un effort quelconque pour écarter ou pour maintenir l'objet, selon qu'il est pénible ou agréable. Même dans les cas d'apparente indifférence, il y a toujours au fond de notre cerveau, siège de mouvemens insensibles, une réponse du dedans au dehors, une exertion de force motrice. C'est ce que la physiologie contemporaine exprime en disant que les phénomènes cérébraux sont à la fois *sensoriels et moteurs*. L'action réflexe, à son tour, décrit un arc de cercle plus ou moins étendu : une petite impression, comme un léger coup sur la tête, provoque une petite réaction qui ne dépasse guère le cerveau ; une autre plus forte va jusqu'aux membres ; un coup violent met le corps en mouvement dans l'espace, etc. De là une sphère d'*intensités* plus ou moins grandes, dans laquelle viennent se ranger toutes nos impressions sensibles et toutes les réactions motrices correspondantes : juger et « objectiver, » c'est simplement mesurer l'intensité de la réaction nécessaire pour répondre à une impression ; c'est avoir conscience de la force centrifuge en rapport avec la force centripète, dans une représentation ou idée quelconque.

Telle est, selon nous, la classification primitive et fondamentale des idées selon leur force, qui précède toute classification dans l'espace et dans le temps. Il en résulte un curieux effet de perspective intérieure : toutes nos images finissent par se ranger spontanément et se classer dans une sphère dont nous occupons le centre et dont la circonférence semble se dilater ou se concentrer tour à tour. Ainsi, dans un fluide, les objets, selon leurs densités diverses, viennent prendre place plus ou moins loin, les uns montant, comme le liège, vers la surface, les autres tombant comme le plomb, vers les profondeurs ; c'est le symbole de l'ordre qui s'établit de soi-même entre nos représentations selon leurs forces respectives. Les images simultanées du toucher et de la vue se disposent dans des cercles concentriques dont l'ensemble indéfini forme le monde extérieur ; l'un de ces cercles n'embrasse que notre corps, les autres embrassent les objets voisins de notre corps, les autres des objets de plus en plus éloignés, jusqu'à la voûte du firmament. N'apprenons-nous pas fort bien à distinguer ce qui se passe uniquement dans l'intimité du cerveau et ce qui nous vient de la périphérie du corps, fût-ce de la surface du crâne ? « L'objectif » et le « subjectif » ne sont qu'une affaire de distance relative et d'éloignement, par conséquent de localisation. L'image d'un coup est elle-même, en somme, extérieure et objective ; seulement elle est cérébrale et non projetée hors de notre corps. Simple ques-

tion de plans. Et ces plans diffèrent en ce qu'ils semblent plus ou moins écartés de notre centre personnel : ainsi, dans un tableau, les dernières lignes d'un paysage paraissent fuir dans un lointain imaginaire.

Nous n'avons pas à rechercher ici comment se fait la projection dans l'espace. Disons seulement qu'elle est à nos yeux une forme particulière de l'appréciation d'intensité que nous venons de décrire. On nous objectera que les sons ont de l'intensité sans avoir de l'étendue; mais d'abord, nous distinguons la direction des sons dans l'espace; de plus, si la représentation d'espace engendrée par les sons demeure extrêmement vague, cela tient à ce que nous ne pouvons pas réagir à l'égard des sons comme nous réagissons à l'égard des résistances au moyen du tact, et même à l'égard des objets visibles au moyen des mouvemens de l'œil. Toujours est-il que c'est la réaction motrice plus ou moins énergique produite par les idées et images qui nous les fait projeter à des rangs divers dans la sphère de l'intensité ou à des distances diverses dans celle de l'étendue.

Reste à pénétrer dans le domaine du temps ; nous ne sommes pas au bout de notre recherche. Une fois les images distinguées en faibles et en fortes, et même projetées dans l'espace, encore faut-il que les unes soient rejetées dans le passé, tandis que les autres demeurent dans le présent. Le mécanisme de cette localisation est un des points qui ont le plus embarrassé les psychologues de notre époque ; nous croyons qu'ici encore la considération des idées-forces ne sera pas inutile.

II.

M. Taine a proposé une théorie des plus ingénieuses, qui ramène la localisation dans le temps à un pur mécanisme, et M. Ribot accepte entièrement cette théorie. M. Taine part de ce principe que toutes nos sensations, depuis celle d'un son jusqu'à celle d'une odeur, ont nécessairement une durée, parce que cette durée est une condition de la conscience même : un mouvement nerveux trop rapide échapperait à la conscience. Toute représentation étant ainsi, en réalité, une *série* d'états de conscience, on peut y admettre deux « extrémités, » l'une « antérieure, » l'autre « postérieure. » Par là devient possible, selon M. Taine, le mécanisme de la situation dans le temps. L'image, par exemple celle d'une éclipse de soleil, reculera dans le passé par la mémoire ou se projettera dans l'avenir par la prévision, suivant la direction de ses extrémités et de ses attaches. Si je me souviens de l'éclipse, c'est qu'elle touche par « son bout antérieur » à d'autres événemens dont l'image ressuscite ; si je pré-

vois l'éclipse, c'est que l'ensemble des circonstances est tout entier tourné vers l'avenir. Ce mécanisme est analogue à celui de la vision, qui, une fois habituel ou instinctif, nous fait reconnaître du premier coup la situation et la distance des objets dans l'espace.

Il y a beaucoup de vérité dans cette théorie. M. Ribot en conclut avec raison que la mémoire est *une vision dans le temps*, une projection dans le temps, comme la vision est une projection dans l'espace. De même que cette dernière projection est, au fond, une illusion intérieure répondant d'ordinaire à une réalité extérieure, de même la mémoire est une illusion qui nous fait croire que nous voyons un fait à tel moment dans le passé, et cette vue intérieure, d'ordinaire, correspond effectivement à la place approximative de ce fait. La mémoire, elle aussi, est une « hallucination vraie. »

On pourrait signaler encore d'autres analogies entre la vision dans le temps et la vision dans l'espace. Nous avons beau oublier une multitude infinie de choses, quand nous jetons les yeux en arrière, nous ne voyons point de lacune dans la continuité de notre vie consciente; pourquoi? C'est que nous comblons vaguement ces lacunes avec des faits de conscience analogues aux faits habituels. De même que l'œil n'aperçoit point de lacune dans cette partie du champ de la vision qui correspond au *punctum cæcum* de la rétine, mais prolonge son impression sur toute la surface, de même la mémoire ne voit point de lacunes dans le passé, mais transporte les images de sa vie consciente sur chacun des intervalles réellement oubliés. Enfin, par l'hérédité, le mécanisme de la mémoire se perfectionne comme celui de la vue et se transmet de génération en génération. Nous naissons avec une aptitude naturelle pour distinguer les souvenirs des perceptions et pour les localiser, comme le poulet sorti de l'œuf montre une aptitude native à se diriger dans l'espace vers sa nourriture, dès que son œil l'aperçoit pour la première fois.

Toutefois, quelque vérité que contiennent les explications qui précèdent, elles ne nous semblent pas à elles seules suffisantes. En effet, il faut préalablement accorder à MM. Taine et Ribot que, si une sensation a de fait une durée, nous avons par cela même, nous, conscience de cette durée; que, si elle forme en réalité une série de sensations, nous avons conscience de la série et non pas seulement de chaque sensation isolée; que, si une sensation a réellement un bout postérieur et un bout antérieur, nous avons du même coup conscience de cette antériorité dans le temps et de cette postériorité; enfin que, si une représentation présente *ressemble* à une sensation passée, nous avons conscience de cette ressemblance, nous *reconnaissons* la sensation passée dans la représentation présente. Bref, il faut accorder au préalable presque tout ce qui est en ques-

tion : conscience, idée du temps, distinction de ses parties, reconnaissance de la ressemblance entre l'image et l'objet; en un mot, *souvenir*. Comment arrivons-nous à prendre conscience des deux extrémités, des « deux bouts » de la sensation, l'un « postérieur, » l'autre « antérieur? » Voilà la vraie question. — Il nous semble donc qu'il faut pousser plus loin l'explication et, pour cela, introduire de nouveaux élémens dans le problème.

D'abord, la difficulté qu'éprouvent la plupart des philosophes contemporains à construire la conscience et la mémoire avec des sensations vient, selon nous, de ce qu'ils supposent des sensations tout instantanées, indivisibles, se succédant une par une. De là un embarras comme celui qu'on éprouve quand on veut construire l'espace avec des points indivisibles : le temps ne saurait davantage se construire avec des instans indivisibles. C'est là vouloir former le concret avec l'abstrait, les choses réelles avec des limites idéales, les contenus avec les enveloppes qui les contiennent. La réalité est, pour parler le langage de Pythagore, dans les intervalles et non dans les limites, dans le continu et non dans le discontinu. A en croire Kant, nous ne pourrions apercevoir « qu'un objet à la fois; » mais, pour cela, il faudrait apercevoir un point; or il n'y a pas de point : le minimum visible a une étendue. De même, à en croire M. Spencer, tous nos états de conscience seraient « successifs » et la conscience n'apercevrait point vraiment de simultanéités : la conscience même serait une série dont les termes ne sont jamais présens que l'un *après* l'autre, un seul à la fois. Mais, s'il en était ainsi, il n'y aurait dans la conscience qu'une mutabilité sans lien et sans fin, une suite incohérente d'éclairs sans durée, toujours mourans et renaissans. Or M. Spencer admet lui-même qu'une certaine durée des impressions est une condition de la conscience : si le tison enflammé qui tourne en occupant des points successifs nous fait l'effet d'un cercle de feu simultané, c'est en raison de la durée qui fait persister la première impression dans la seconde et rend ainsi simultané le successif. Comment donc M. Spencer peut-il soutenir que nous ne saurions apercevoir plusieurs termes à la fois? L'indivisibilité et l'instantanéité de la conscience, c'est le néant de la conscience : l'éclair ne se voit qu'à la condition de ne plus être en nous un éclair, mais une continuité de lumière ayant une certaine durée; l'éclair indivisible serait invisible. Une série d'éblouissemens n'est pas une vision. De même, un son ne s'entend que parce qu'il a un écho où il se prolonge, un commencement, un milieu et une fin : il y a déjà de la musique et de l'harmonie dans la plus élémentaire de nos perceptions de l'ouïe; son apparente simplicité enveloppe une infinité de voix unies en un concert.

Cette première difficulté levée, c'est, selon nous, dans la nature de la sensibilité et de l'activité qu'on doit chercher les raisons les plus profondes de la troisième fonction du souvenir. C'est par son rapport à la sensibilité et à l'activité motrice que chaque représentation, chaque idée est une force, et c'est parce qu'elle est une force qu'elle peut, nous allons le voir, produire la conscience du temps. D'abord, la sensibilité a joué, dans cette conscience du temps, un rôle qui n'a pas été assez remarqué. Le fond même de la vie est l'*appétit*, et l'appétit enveloppe simultanément le germe d'une prévision et d'une mémoire. Avoir faim, c'est à la fois sentir la peine présente, retenir l'image du plaisir passé, pressentir le plaisir futur : tout animal porte déjà le temps dans le plus humble de ses appétits, qui attend sa propre satisfaction. Quand j'ai une vive sensation de faim, l'image-souvenir de la nourriture prise se distingue fort bien de l'image-attente de la nourriture à prendre : il y a dans celle-ci une tendance au mouvement, une force impulsive et motrice qui n'existe nullement dans l'autre. Au moment même où je satisfais ma faim, je discerne le malaise, qui diminue de force, et le bien-être, qui augmente de force. En général, je discerne la sensation croissante et la sensation évanouissante, parce que les images des sensations successives, les unes de plus en plus vives, les autres de plus en plus faibles, subsistent simultanément dans ma conscience en formant des séries inverses. C'est l'équivalent d'une file de lumières de plus en plus éloignées ou rapprochées. En vertu d'un phénomène de perspective intérieure, toutes mes sensations ou images se disposent d'elles-mêmes en un certain ordre; c'est une ligne idéale dont la sensation la plus forte occupe un point et dont les moins intenses occupent les autres points, avec des caractères différens selon qu'elles sont une attente impulsive ou un résidu passif; — ligne indéfinie dont une partie semble fuir derrière nous et l'autre devant nous. Une fois que cette sorte de cadre unilinéaire s'est établi dans le cerveau, tous les événemens intérieurs viennent spontanément y prendre place : le passage perpétuel du passé au présent et du présent à l'avenir est pour la conscience un son filé qui s'enfle, éclate et diminue. C'est donc des résidus laissés dans la conscience par la succession combinée avec l'intensité que se tire la représentation du temps. Supposez que je regarde un phare tournant qui ramène à intervalles réguliers un feu blanc et un feu rouge. Au bout de plusieurs tours, il y aura à la fois, dans un même état général de conscience, une image faible du rouge à l'état évanouissant, une image vive du blanc, et une image faible du rouge à l'état naissant. J'aurai donc à la fois trois degrés et trois espèces de représentations différemment orientées,

qui sont les élémens de la notion du témps. Que l'expérience, par le fait même de la vie, se répète et se varie sans cesse, j'aurai toujours en moi, sous un même regard intérieur, une série de perceptions vives, une série d'images faibles disposées en un certain ordre et en un certain sens apparent, enfin une autre série d'images faibles ou de tendances, d'anticipations, d'attentes dirigées dans un autre sens. Le temps, a dit Leibniz, est l'ordre des choses successives ; il eût fallu ajouter : *et des intensités croissantes ou décroissantes*. L'élément dynamique est ici nécessaire. De plus, c'est dans la sensibilité et dans l'activité motrice que cet élément apparaît : la sensation agréable ou pénible a une intensité et provoque une impulsion motrice, une manifestation de force, un effort où point déjà la volonté. C'est cet effort qui est le père du temps, parce qu'il enveloppe au moins trois images à la fois, celle de la sensation présente, qui tend au mouvement, celle de la sensation passée, qui est son reflet immobile en arrière, celle de la sensation à venir, qui est son reflet attractif en avant : l'effort se meut entre deux miroirs qui, à chaque instant, lui renvoient deux images de lui-même. Bien plus, il renferme à la fois ces choses si différentes : la peine et le plaisir, la peine sentie et le plaisir pressenti ; le temps est la transition et le mouvement de l'un à l'autre avec le retentissement de l'un dans l'autre (1).

Non-seulement donc nous pouvons sentir simultanément plusieurs choses, mais, quand il y a en nous une succession de choses différentes, nous sentons en nous la *transition*, nous avons une certaine impression de changement qui ne saurait se confondre avec un état de repos et d'inertie, pas plus qu'en voiture nous ne confondons l'impression de la marche avec celle de l'arrêt. Concluons que la psychologie traditionnelle se fait du cours de la conscience une conception vicieuse, toute « statique » et non « dynamique, » qu'il importait de signaler. C'est cette conception qui met nos psychologues dans l'impossibilité d'expliquer la notion de durée autrement que par la providentielle intervention d'une « catégorie » *ex machina*. Trompés par l'artifice de l'analyse réfléchie et du langage, ils ne considèrent généralement, dans la conscience et dans la mémoire, que des états *déterminés* et *définis* qui apparaissent l'un après l'autre : blanc, bleu, rouge, son, odeur, autant de morceaux artificiellement tranchés dans l'étoffe intérieure ; aussi n'admettent-ils pas qu'on ait conscience de la *transition* même, du passage d'un terme à l'autre, de ce qui dans l'esprit correspond au mouvement et à l'innervation spontanée. Par là se trouve introduite

(1) Voir l'étude de M. Guyau sur le *temps* dans la *Revue philosophique* d'avril 1885.

en nous cette perpétuelle « vicissitude » dont les tronçons décousus échappent à tout lien de souvenir, cette féerie de changemens à vue qui est une série d'annihilations et de créations. Chaque pensée meurt au moment où elle naît, tout est toujours nouveau en nous, et la conception de la durée se trouve impossible. Comment, en effet, expliquer le sentiment de la durée si la conscience est une ligne où les diverses perceptions existent l'une en dehors de l'autre et l'une après l'autre, comme les mots sans vie d'une phrase, sans qu'on sente le passage même d'une perception à l'autre? La théorie qui représente ainsi la conscience comme une série d'*états* est aussi trompeuse que la conception d'une ligne comme formée d'un nombre de *points*. L'art suprême de la nature ressemble à celui du poète selon Boileau : c'est « l'art des transitions. » Continuité, voilà le caractère de la réalité, et c'est aussi celui de la conscience. Nous sentons donc non-seulement des manières d'être fixes, mais des manières de changer. Ne nous laissons pas ici duper par l'imagination, qui ne considère guère que des images toutes faites et principalement visuelles; ne nous laissons même pas duper par la pure intelligence, qui ne s'applique bien qu'à des idées de contour défini, exprimées par des mots définis et immuables. Il y a des photographies instantanées des vagues de la mer dans la tempête, et ces photographies sont aussi immobiles que la mer de glace du Mont-Blanc : telle serait la conscience si elle n'avait pas le sens du changement; une succession de photographies au repos ne lui donnerait pas le sentiment du πάντα ῥεῖ si elle ne sentait jamais que les termes sans les relations. Il n'en est pas ainsi : quand nous jouissons, souffrons, voulons, nous avons fort bien le sentiment des transitions et du courant de la vie. Si nous n'avions pas ce sentiment, le psychologue se trouverait dans une impasse analogue à celle où les éléates enfermaient les partisans du mouvement (1). L'état de transition est obscur sans doute et difficile à se représenter d'une manière définie, par cela même qu'il n'est aucun terme défini et *intellectuel*; mais il est réel cependant. C'est cet état de transition que nous exprimons par effort,

(1) Le mouvement réel serait impossible s'il se ramenait entièrement et uniquement à des positions dans l'espace, car alors le mobile, par exemple une flèche, serait *en repos* au point A, puis en repos au point B, comme le soutenaient les éléates, et on ne comprendrait pas ce qui produit la *transition* du point A au point B. Il faut que, dès le point A, il y ait dans le mobile quelque chose d'autre que la simple position actuelle, quelque chose qui amène la position future. De même, dans la sensation que nous avons du mouvement ou plutôt de la vie, il doit y avoir la conscience non-seulement de deux termes l'un après l'autre, mais encore d'un certain état transitif. Le point de vue géométrique et *statique* est incomplet et infidèle dans la psychologie comme dans les autres sciences : il y faut ajouter le point de vue *dynamique*.

tendance, par tous les mots indiquant l'activité en opposition à la pure pensée ; il établit pour nous la continuité entre les divers points de l'espace comme entre les divers points du temps : sans cet état intermédiaire, ni attente ni souvenir ne seraient possibles.

Ce n'est pas tout. Non-seulement nous sentons les transitions, mais encore nous distinguons la transition qui a lieu pour la seconde fois, pour la centième fois, de celle qui a lieu pour la première et qui est nouvelle ; nous sentons les diverses espèces de changement ou de mouvement intérieur, nous sentons les directions du cours de nos pensées, non dans l'espace, mais dans le temps. Par exemple, je récite de mémoire le début de *Rolla :*

> Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
> Marchait et respirait dans un peuple de dieux?

puis j'arrive au vers :

> Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances
> Ouvraient leurs ailes d'or vers un monde enchanté ?

Voilà deux vers qui commencent par le même hémistiche : *Regrettez-vous le temps...* Comment se fait-il que je termine le second en ajoutant : *Où nos vieilles romances*, au lieu de le terminer comme le premier en ajoutant : *Où le ciel sur la terre ?* Évidemment, pendant que je prononce le même hémistiche pour la seconde fois, il y a autre chose dans ma conscience que les mots : *Regrettez-vous le temps ?* Il y a l'écho sourd et le résidu de tous les vers qui ont précédé ; il y a un sentiment particulier qui me fait souvenir que je ne suis plus au début du poème, qui me fait en même temps pressentir les mots qui vont suivre : c'est mon cerveau tout entier qui vibre, et le train de mes idées, à l'embranchement des deux voies, est lancé la seconde fois dans une direction autre que la première. Cette *direction*, je la sens, comme je sens en marchant que je suis dans le chemin familier et facile, non dans un chemin qui est à trouver et qui peut-être m'égare.

C'est par cette conscience des transitions plus ou moins faciles, des directions, des changemens intérieurs et, en général, des relations, que devient possible ce rapprochement de plusieurs termes qu'on nomme la *comparaison ;* et qu'est-ce que la conception du temps, sinon une comparaison de la sensation présente avec l'image de la sensation passée ?

Nous mesurons le temps par la succession de nos états de conscience simultanément embrassés, et surtout de nos efforts ; cette succession, vue à distance, nous apparaît elle-même comme plus ou

moins longue selon que les états intenses et leurs différences sont plus nombreux. Tout le monde sait qu'une semaine passée en voyage et qui, par conséquent, excite l'activité de l'esprit, paraît ensuite avoir duré plus longtemps qu'une semaine passée chez soi. Il en est pour la ligne du temps comme pour les lignes de l'espace : tracez sur le papier deux lignes d'égale longueur et coupez la seconde de traits distincts; elle vous paraîtra plus longue que l'autre, parce qu'elle exige de la part des yeux, pour être parcourue, un peu plus d'effort, une dépense de travail un peu plus grande. Quand les périodes de notre existence se ressemblent et sont monotones, elles se recouvrent l'une l'autre et présentent une ligne uniforme, indistincte, qui de loin paraît plus courte. C'est ce qui produit le raccourcissement habituel des souvenirs; c'est ce qui fait par cela même que, plus on avance en âge, plus les années semblent rapides, — ces années si lentes aux yeux de l'impatiente jeunesse! Des expériences scientifiques appliquées à des cas très simples confirment cette loi. L'expérimentateur fait battre devant vous un métronome plus ou moins vite; vous devez ensuite, quand le métronome a cessé de battre, essayer de reproduire exactement les mêmes battemens. Or, l'intervalle des battemens imités devient trop long quand l'intervalle réel est très court; il devient trop court quand l'intervalle réel est long. Par exemple, quand nous cherchons à nous représenter et à reproduire des fractions de seconde, notre représentation de cette fraction est généralement trop grande; s'il s'agit de plusieurs minutes, elle est trop courte. Par des causes analogues s'expliquent la longueur apparente de la durée pendant l'attente, surtout pendant l'attente d'un événement désiré, puis le raccourcissement subit de cette même période lorsqu'elle est passée : l'heure avait paru un siècle à Roméo sous la fenêtre de Juliette, le siècle se ramasse en une minute. Le plaisir, sur le moment même, raccourcit le temps, la douleur l'allonge; c'est que, dans le plaisir, la vie s'écoule sans obstacle, rapide, continue; dans la douleur, elle fait effort, elle est arrêtée, et le temps semble se traîner avec la même lenteur qu'elle. La mesure du temps est donc très souvent illusoire. Elle dépend du nombre des représentations, de leur vitesse, surtout de leur qualité agréable ou pénible, qui implique la présence ou l'absence de l'effort. Le mangeur d'opium, comme de Quincey, fait en une seule nuit des rêves qui semblent avoir duré « mille ans. » Pendant un évanouissement d'une minute, on peut rêver qu'on fait « dans la forêt de Dante » un voyage de plusieurs mois, dont tous les détails demeurent présens au réveil (1). Ces faits sont des ou-

(1) « Je tombai à la renverse sans en avoir conscience, mes camarades me relevèrent aussitôt et je revins à moi presque immédiatement, car leur conversation fut à

vertures sur la divisibilité à l'infini qui fait que telle durée ou tel espace paraît, selon le point de vue, un atome ou une immensité. Le temps est un effet de lointain, un ordre dans lequel s'alignent ces représentations évanouissantes ou naissantes qui accompagnent le désir tendant au mouvement, mélange de jouissance et de souffrance en proportions variables.

Dans l'état actuel, l'individu naît avec une organisation du cerveau héréditaire qui tend à produire la notion de durée : nous avons vu que notre cerveau est tout prêt, dès la naissance, pour la classification des phénomènes en passés, présens et à venir. De même nous naissons sous la fascination de l'espace, dont nous nous faisons une idée *a priori*, presque surnaturelle et divine, quand elle n'est, semble-t-il, qu'une forme de notre imagination et de notre conscience, relative à notre organisation cérébrale et nerveuse. Nous apportons en naissant dans notre cerveau l'espace et le temps comme un héritage de l'espèce, et aussitôt nous y plongeons, rangeons, mettons en ordre toutes choses. Un poisson qui n'aurait jamais atteint le fond ni la surface de la mer ne pourrait rien se figurer qui ne fût dans l'eau de toutes parts. C'est là sans doute le résultat d'une longue évolution. La conscience du temps est une synthèse et une organisation spontanée des représentations que laissent en nous les choses successives.

De ce que le temps est une forme de notre constitution intellectuelle et cérébrale, et de ce qu'il est sujet à des estimations illusoires, plusieurs philosophes ont conclu que le temps était tout subjectif, que l'ordre même du temps était apparent et n'offrait qu'une image mensongère d'une réalité en elle-même *intemporelle*. Les bouddhistes dans l'antiquité, les néoplatoniciens, les mystiques chrétiens, Kant, Schopenhauer, ont cru que le fond des choses n'est pas plus succesif qu'étendu, que la vie temporelle est une illusion, la vie éternelle une vérité. Ce sont là des spécula-

peine interrompue. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que, pendant cette chute, il me sembla que je faisais un voyage qui dura plusieurs jours. Et ce n'est point ici une impression vague et générale de déplacement, mais une succession de détails très précis et tout aussi nets que ceux d'un voyage réel... Ainsi je me trouvai d'abord dans une forêt que je m'imaginai être celle dont parle Dante au début de son poème. C'était une forêt de sapins dont les branches inférieures n'avaient presque pas de feuilles... J'y marchais ayant conscience de suivre un guide que je ne voyais pas... Je me trouvai ensuite à cheval au milieu d'une plaine... Nous passâmes la nuit dans une hôtellerie. Nous repartîmes le lendemain. Nous arrivâmes dans une ville où nous allâmes au théâtre et où je passai, il me semble, plusieurs jours... etc. » — M. Taine, à qui ce rêve fut communiqué, explique le fait par une accélération momentanée du jeu des cellules cérébrales, qui fait se succéder rapidement de longues séries d'impressions et d'événemens, équivalant par l'apparence à de longues périodes de temps.

tions métaphysiques pour nous invérifiables ; au point de vue de la science, le temps est une représentation exacte et objective de l'ordre réel des phénomènes. Ce n'est sans doute pas un *être* réel, mais c'est une *loi* réelle : les calculs dans lesquels nous faisons entrer le temps comme élément se vérifient dans l'astronomie, dans la géologie, dans la physique et dans toutes les sciences. La question de savoir s'il y a sous les apparences du temps une existence éternelle rentre dans la métaphysique. Remarquons seulement que le temps, sous le rapport de l'objectivité, paraît supérieur à l'espace. A la rigueur, on peut suppléer à l'espace par le temps, se figurer un monde composé de plusieurs séries simultanées d'états de conscience qui se développeraient *réellement* dans le temps et *en apparence* dans l'espace. Aussi les philosophes, principalement les kantiens, ont-ils tort, à notre avis, de mettre toujours ensemble sur la même ligne le temps et l'espace, comme si ce qui s'applique à l'un s'appliquait par cela même à l'autre. Le temps seul est la forme essentielle de la mémoire, et la mémoire, étant en dernière analyse la conscience de l'appétit, de l'effort, de la volonté motrice, est fondamentale comme la vie même, car la vie n'est que l'appétit tendant à sa satisfaction par une série de degrés et de momens.

III.

Quand une image ressuscite dans l'esprit, nous avons vu qu'elle est l'objet d'une série de classifications qui lui donnent peu à peu une valeur et une place déterminées : nous classons d'abord cette image dans la sphère de l'intensité ou de la force, en lui donnant une place parmi ces sensations faibles qui sont les échos des sensations fortes ; puis nous classons cette même image dans l'ordre linéaire du temps, dont fut inséparable à l'origine la région de l'espace. Par là le souvenir est-il achevé et y a-t-il vraiment *reconnaissance?* Une dernière condition n'est-elle pas nécessaire : apercevoir la ressemblance de l'image avec l'objet? Les partisans du mécanisme, comme MM. Spencer, Maudsley et Ribot, se hâtent d'identifier la reproduction mécanique des images semblables avec la reconnaissance finale de leur similitude. L'association des semblables et la reconnaissance des souvenirs, dit M. Spencer, sont « un seul et même acte. » M. Ribot suit ici M. Spencer et va encore plus loin : il ne place même pas la reconnaissance parmi les opérations du souvenir et se contente de dire que, puisqu'on a connu les choses une première fois, il n'est pas étonnant qu'on les reconnaisse une seconde. Cette explication n'est-elle point trop

aisée et la conclusion est-elle aussi évidente qu'on le suppose? « Lorsqu'une idée, dit à son tour M. Maudsley, devient de nouveau active, c'est *simplement* que le même courant nerveux se reproduit, plus la conscience que ce n'est qu'une reproduction : c'est la même idée, plus la conscience qu'elle est la même. » Mais cette conscience est précisément ce qu'il y a de moins « simple » à expliquer, et elle ne saurait se confondre avec la reproduction pure : il ne suffit pas, avec M. Spencer, de déclarer les deux choses identiques pour se tirer d'embarras. En fait, elles sont séparables dans la mémoire même ; la reproduction des semblables peut avoir lieu automatiquement sans être reconnue par la conscience. La pathologie montre la possibilité de cette séparation (1). Autre chose est donc *la suggestion de plusieurs images par leur ressemblance*, qui les a fait surgir nécessairement dans notre mémoire ; autre chose est l'acte de jugement par lequel je m'aperçois de leur similitude.

Les Anglais appellent quelquefois la reconnaissance d'un nom expressif : le « sentiment de la familiarité. » A-t-on quelquefois réfléchi à cette chose étrange et cependant continuelle en nous ? Parfois nous ne pouvons nous rappeler où nous avons vu un visage, où nous avons lu une phrase, et cependant nous sentons que ce visage n'est pas nouveau, que cette phrase nous est déjà familière, à un

(1) Macaulay parle d'un écrivain anglais dont la mémoire était à la fois extrêmement puissante et extrêmement faible au déclin de sa vie. Si on lui lisait quelque chose dans la soirée, il se réveillait le lendemain matin l'esprit plein des pensées et des expressions entendues la veille, et il les écrivait de la meilleure foi du monde, sans se douter qu'elles ne lui appartenaient pas. Ainsi la *conservation* et la *reproduction* avaient lieu, mais non la *reconnaissance*. A la fin de sa vie, Linné prenait plaisir à lire ses propres œuvres, et quand il était lancé dans cette lecture, oubliant qu'il était l'auteur, il s'écriait : « Que c'est beau ! que je voudrais avoir écrit cela ! » On récita un jour, devant Walter Scott vieillissant, un poème qui lui plut ; il demanda le nom de l'auteur : c'était un chant de son *Pirate*. M. Maury avait perdu un manuscrit et avait renoncé à publier son travail. Un jour cependant on le prie de le reprendre. Il imagine, du moins à ce qu'il croit, un nouveau début. Un hasard lui fait retrouver ensuite l'ancien : les deux étaient identiques ou à peu près. (Cité par M. Delbœuf, *Revue philosophique*, p. 42.) M. Richet hypnotise une femme et lui dit : « Quand vous serez réveillée, vous prendrez ce livre qui est sur la table et vous le remettrez dans ma bibliothèque. » Une fois réveillée, la femme se frotte les yeux, regarde autour d'elle d'un air étonné, met son chapeau pour sortir, puis, avant de sortir, jette un coup d'œil sur la table : elle voit le livre en question, le prend, lit le titre : « Tiens, vous lisez Montaigne. Je vais le remettre à sa place. » Et elle le range dans la bibliothèque. M. Richet lui demande pourquoi elle a fait cela : cette question l'étonne. Elle ne se souvient pas de l'ordre qui lui a été donné ; il y a eu reproduction d'une idée sans reconnaissance. « Une autre fois, je lui dis pendant son sommeil : Vous prendrez le mouchoir de M. O.., et vous le jetterez dans le feu. Réveillée, elle veut prendre un mouchoir et ne veut prendre que celui de O... Et après divers prétextes, elle jette le mouchoir au feu. » Encore une pensée suggérée, puis reproduite, et non reconnue comme telle.

degré aussi faible que possible, mais réel. Parfois, au contraire, la familiarité est si grande que le présent fait renaître le passé avec tous ses détails et toutes ses circonstances :

> Les voilà, ces buissons où toute ma jeunesse
> Comme un essaim d'oiseaux chante au bruit de mes pas.

Les psychologues, même ceux de l'école anglaise, ne nous semblent pas avoir donné une suffisante explication du sentiment de familiarité, par conséquent de la *reconnaissance*, qui le présuppose. Selon nous, il eût fallu d'abord chercher l'explication dans ce même principe qui explique et la conservation et le rappel des idées : l'habitude. Le connu, le familier, c'est ordinairement l'habituel ; comment donc distinguons-nous l'habituel de ce qui est pour ainsi dire neuf et original? Est-il nécessaire ici, avec les spiritualistes, de faire intervenir le « pur esprit » comparant, du fond de son unité, les divers termes que le temps apporte et remporte? Est-ce à l'aide du pur esprit qu'un chien reconnaît son maître et les visages familiers et la maison familière? Nous ne le pensons pas. A notre avis, la familiarité se ramène à la *facilité* de représentation, conséquemment à une diminution de résistance et d'effort. Cette diminution supprime le *choc* intérieur, la transition brusque, le sentiment de la *surprise* dont parle M. Bain. Notre activité se sent couler dans un lit tout fait; notre pensée rencontre un cadre tout préparé à la recevoir : l'image présente, et en ce sens nouvelle, se trouve remplir une sorte de vide intérieur dont nous avions le sentiment, et c'est ce sentiment vague que nous appelons attente. Cherchez à vous souvenir d'un nom, d'un vers oublié, vous sentirez en vous cette sorte de vide qui est doué d'un pouvoir d'attraction comme les tournans d'une rivière. En retrouvant ensuite le nom ou le vers, vous sentirez une adaptation intérieure à votre attente, une facilité de représentation qui vous révèle une familiarité plus ou moins grande avec l'objet. Quand nous soulevons un fardeau, nous sommes obligés d'accommoder notre force à la résistance et nous avons conscience de cette accommodation ; nous apprécions le fardeau par l'intensité de notre sentiment d'effort; un sentiment analogue nous permet d'apprécier, dans le cours de nos représentations, le facile, le familier, le connu et le *reconnu*. Ici, le poids soulevé une première fois se trouve moins lourd la seconde : l'accommodation se trouve à moitié faite. C'est l'habitude, tantôt à l'état naissant, tantôt plus ou moins complète, qui se révèle à elle-même dans la conscience par un sentiment spécial, et ce sentiment spécial fait le fond de la reconnaissance. D'autre

part, l'habitude est une *adaptation au milieu*, selon la grande loi de sélection universelle ; c'est l'adaptation de la puissance à la résistance, de l'activité à son objet. *Reconnaître*, c'est donc avant tout avoir conscience d'agir avec une moindre résistance.

Pour que l'habitude ainsi formée devienne consciente de soi, il faut que nous puissions apercevoir tout ensemble la différence et la ressemblance du nouveau avec l'ancien, de l'inaccoutumé avec le familier. Reconnaître, c'est donc saisir à la fois des différences et des ressemblances, saisir des rapports, comparer. Le problème de la reconnaissance nous fait ainsi toucher aux dernières profondeurs de la conscience et aux actes les plus simples de l'esprit, qui, selon M. Spencer et toute l'école anglaise, sont précisément « la perception de la différence et la perception de la ressemblance. » Ici encore, nous allons voir qu'on s'en tient trop au point de vue géométrique et statique, au lieu d'introduire le point de vue dynamique de l'activité motrice, de l'effort, de l'appétit et de la volonté.

Il ne suffit pas, comme semble le croire M. Spencer, que deux états de conscience différens *en fait* se produisent l'un après l'autre pour qu'on ait *conscience* de leur différence. De même que la succession brute de deux perceptions, comme le noir et le blanc, n'est pas la perception de la succession, de même la différence de deux perceptions, comme la lumière et les ténèbres, n'est pas la perception de cette différence. Il y a ici un premier point où l'école anglaise vient s'arrêter, une première limite des explications qu'elle peut fournir : elle montre bien qu'il y a un changement intérieur qui succède à un autre, un mouvement extérieur qui succède à un autre ; mais, si on admet avec elle que la conscience, « étant toute *sérielle*, » selon le mot de M. Spencer, ne peut saisir qu'un état à la fois, toute comparaison et toute synthèse des états différens sera impossible dans le souvenir : quand le second état existera, le premier sera entièrement évanoui. Chaque état sera toujours premier, toujours nouveau, et le sentiment de familiarité sera impossible. Il faut donc un certain lien qui unisse les deux termes, il faut dans la mémoire une certaine synthèse simultanée des différences successives. M. Spencer lui-même finit par reconnaître que « le changement incessant n'est pas la seule chose nécessaire pour constituer une conscience et une mémoire. » On peut très bien concevoir, ajoute-t-il, un être sensible qui serait « le sujet de changemens perpétuels et infiniment variés, » comme un miroir devant lequel passeraient les choses les plus disparates, sans qu'il se produisît pourtant rien de semblable à ce que nous nommons une conscience, à plus forte raison une mémoire. A la bonne heure!

mais que faut-il donc ajouter pour produire la conscience? S'il fallait en croire M. Spencer, il suffirait d'ajouter la *régularité* dans le changement même : « La conscience, dit-il, est une succession *régulière* de changemens. » — Non, répondrons-nous, ce n'est pas encore assez. Que le miroir reflète des images régulières ou des images désordonnées, qu'importe? Un défilé de choses régulières, et conséquemment semblables, n'est toujours point la perception ni de la régularité, ni de la différence, ni de la ressemblance : il n'est ni une conscience, ni *a fortiori* une mémoire. Il ne suffit pas de mouvoir un kaléidoscope pour produire la conscience du mouvement et du changement, même si ses dessins reviennent à intervalles réguliers.

Ce qui cause ici l'embarras de l'école anglaise et l'expose aux objections, c'est toujours le caractère *linéaire* qu'elle attribue à la conscience. Mais ce caractère, nous l'avons vu, n'est qu'apparent, et la « ligne » de nos états intérieurs n'est pas plus une ligne véritable que toute autre ligne visible et concrète. Quand un plaisir succède à une violente douleur, l'image de la douleur, sa résonance affaiblie ne subsiste-t-elle pas jusque dans l'état de plaisir? Les deux termes sont présens à la fois dans la conscience. Voilà pourquoi leur différence réelle est en même temps une différence *sentie*, que je pourrai ensuite dégager et abstraire; voilà pourquoi aussi je puis me souvenir de la douleur au sein du plaisir. Il faut donc admettre dans la conscience une certaine *composition*, une présence simultanée de termes différens, pour rendre possible le sentiment de la différence entre le souvenir et la perception. Mais ce n'est là qu'une condition préalable, et il reste à savoir ce qui se passe quand deux termes différens sont ainsi présens à la fois dans la conscience. Selon nous il ne faut pas, dans le sentiment de la différence, se figurer la conscience comme passive et inerte : elle réagit sous une action extérieure et elle a le sentiment de cette réaction. On a tort de considérer la *différence* comme une idée de nature tout intellectuelle, comme une froide et immobile catégorie sans rapport avec le mouvement et avec l'action. M. Bain et M. Spencer prennent la bonne voie, sans la suivre jusqu'au bout, quand ils regardent le choc comme un élément primitif de l'intelligence même : toute différence implique, en effet, un certain choc, conséquemment, ajouterons-nous, une force exercée et une résistance éprouvée, un mouvement arrêté et réfléchi sur soi : ainsi, quand je passe de l'ancien au nouveau, du familier à l'inaccoutumé, il y a un choc intérieur de représentations contraires. C'est surtout dans les sensations vraiment primitives et élémentaires, comme celles qui résultent du déploiement ou de l'arrêt des fonctions vitales,

que cet élément dynamique est visible; la souffrance ou appétit contrarié est la conscience d'une opposition entre deux forces : là est le vrai germe du sentiment de la différence. Cet élément dynamique, selon nous, existe jusque dans les représentations les plus abstraites et contribue à faire de toute idée une idée-force. Enfin, c'est ce même élément qui rend le souvenir possible. Par exemple, tant qu'un objet nous fait jouir ou souffrir, agit sur nous, la sensation subsiste avec une vivacité continue ; à chaque moment, l'image du plaisir déjà éprouvé et le plaisir nouveau coïncident; quand, au contraire, l'objet cesse d'agir, il ne reste plus qu'une représentation de plaisir qui, par l'intensité, demeure au-dessous de notre attente; le senti ne coïncide plus avec l'imaginé. Nous sommes donc comme si nous voulions prendre un point d'appui sur un objet qui s'affaisse. C'est ce qui établit entre l'image du plaisir et la réalité du plaisir une différence, et cette différence est appréciable pour la conscience par son caractère même de discontinuité, de contraste : elle enveloppe un sentiment de contrariété, parce que le réel résiste à notre désir et ne s'y adapte plus. Les animaux inférieurs ne connaissent sans doute pas d'autres *différences* que celle du plaisir et de la peine, de l'activité aidée et de l'activité contrariée : ce contraste primitif est le premier moment de la mémoire, moment d'antithèse, où la conscience ne retrouve pas, ne *reconnaît* pas ce qu'elle avait éprouvé.

Le second moment est au contraire celui où elle reconnaît, et il a lieu lorsqu'au sentiment de différence succède celui de similitude. Dans ce second sentiment, nous trouvons encore un caractère d'activité qui nous paraît trop méconnu. D'un semblable à l'autre il y a transition facile pour notre activité intellectuelle, sans choc, sans résistance; l'accommodation se fait toute seule, la première idée s'adapte à l'autre sans effort : la ressemblance, c'est une facilité de représentation et d'ajustement qui fait que l'objet remplit notre attente. Quand je parcours un champ de neige, l'image affaiblie de ce que je viens de voir persiste à côté de chaque sensation actuelle; de plus, entre l'image et la sensation, il y a une réciprocité d'adaptation telle que mon attente n'est jamais trompée. Je *reconnais* ce que j'attendais : je n'ai aucun choc intérieur, aucune résistance à vaincre. C'est ce qui fait que la vue des semblables est une harmonie et un plaisir : ma pensée trouve dans la réalité une aide. A l'origine, le sentiment de la ressemblance était enveloppé dans la satisfaction de l'appétit : l'enfant qui aspire le lait maternel, à chaque aspiration, sent la coïncidence de la sensation nouvelle avec l'image de la sensation passée ; son imagination se remplit, pour ainsi dire, de la même manière que sa bouche : on peut dire qu'ainsi il *reconnaît* le plaisir déjà éprouvé

et le lait déjà sucé. Plus tard, le sentiment de la similitude ou de la reconnaissance se subtilise et s'applique à des objets plus indifférens, mais il conserve toujours cet élément actif d'une énergie facilement déployée, qui va et revient d'un terme à l'autre sans heurt et sans secousse.

Notre théorie nous dispense d'invoquer, avec MM. Ravaisson et Louis Ferri, un pur esprit chargé de faire la comparaison du passé avec le présent et de reconnaître la similitude par un acte tout « intellectuel. » Nous n'avons pas besoin de cet acte intellectuel pour sentir et saisir, sous des couleurs différentes qui se succèdent, ce je ne sais quoi de semblable, qui est impression de couleur sans être telle couleur, et qui n'est pas son ou contact ; il y a sous les sensations visuelles une manière commune de sentir et de réagir qui, par la répétition et la variation des circonstances, se dégage elle-même des sensations particulières et se fixe dans le souvenir. Pareillement, nous *sentons* l'uniformité du tapis de neige parcouru par nos pas avant de pouvoir *juger* que la neige est partout de la même teinte. On nous dira : — Comment sentir la similitude, qui n'est elle-même ni blanche ni bleue? — Sans doute, répondrons-nous, nous ne pouvons pas sentir la similitude en général et abstraitement ; mais nous pouvons fort bien sentir sur le vif une similitude particulière et concrète, comme celle des flocons de neige, non par sa couleur sans doute, mais par l'état de conscience particulier qui y répond. La neige est blanche, et l'impression d'uniformité n'est pas elle-même blanche, mais ce n'en est pas moins une certaine impression, une certaine façon d'être affecté et de réagir, un certain état de conscience. Le jugement ne fait que dégager la formule analytique de cet état. Pour cela, le jugement se sert des images d'états analogues, et pour tous ces états fusionnés dans la mémoire il crée un mot général. Voilà les faits, que méconnaît l'intellectualisme. C'est donc bien une certaine façon de sentir et de réagir qui nous fait *reconnaître*, par une marque propre, la ressemblance du souvenir avec la perception.

L'image du passé se reconnaît encore à ce qu'elle est enveloppée d'autres images analogues plus ou moins vagues, d'autres souvenirs naissans qui lui font comme une estompe et en sont inséparables. Quand je reconnais un visage familier, je le vois accompagné d'une série indéfinie de reproductions plus faibles, comparables à la répétition d'un objet par deux glaces parallèles : toute image qui a ainsi une répétition d'elle-même dans un cadre différent m'apparaît comme souvenir, et je ne tarde pas à distinguer ce genre d'image aussi aisément que je distingue, dans un paysage, la nuance bleuâtre du fond et la couleur vive du premier plan. Loin d'être une *ligne*, comme le soutiennent l'école anglaise et aussi

M. Wundt, la conscience est un dessin compliqué, un monde simultanément saisi. Aussi la comparaison se fait-elle toute seule entre le passé et le présent, comme font contraste au grand soleil mon corps et son ombre, parce que les différences sont simultanément données à l'esprit et éclairées d'une même lumière. Se souvenir, c'est voir dans cette même lumière une image vive et une image faible, semblables en *qualité*, différentes non-seulement par l'*intensité*, mais encore par les *relations* avec les circonstances concomitantes : reconnaître son souvenir, c'est superposer les deux images, comme un géomètre superpose deux figures, et avoir conscience de leur identité.

Ce qui prouve que la reconnaissance est un jeu d'optique intérieure produit par des opérations sensitives, c'est que la mémoire, dans la reconnaissance des idées comme dans les autres actes, est sujette à des illusions et à des maladies. Ces illusions sont inexplicables pour les partisans du pur esprit. Il y a des cas de « fausse mémoire » où on se rappelle ce qui n'a pas eu lieu, où on croit reconnaître ce qu'en réalité on n'avait pas connu antérieurement : on projette alors dans le passé ce qui n'est que présent; on prend pour un souvenir une impression actuelle, pour une répétition une nouveauté. Wigan, dans son livre sur la dualité de l'esprit, rapporte que, pendant qu'il assistait au service funèbre de la princesse Charlotte dans la chapelle de Windsor, il eut tout à coup le sentiment d'avoir été autrefois témoin du même spectacle. Un malade, dit Sanders, en apprenant la mort d'une personne qu'il connaissait, fut saisi d'une terreur indéfinissable, parce qu'il lui sembla qu'il avait déjà éprouvé cette même impression. « Je sentais que, déjà auparavant, étant couché ici, dans ce même lit, on était venu et on m'avait dit : « Müller est mort. » Le cas de fausse mémoire le plus complet, selon M. Ribot, est celui que rapporte le docteur Pick. Un homme instruit, raisonnant assez bien sa maladie, et qui en a donné une description écrite, fut pris, vers l'âge de trente-deux ans, d'un état mental particulier. S'il assistait à une fête, s'il visitait quelque endroit, s'il faisait quelque rencontre, cet événement, avec toutes ses circonstances, lui paraissait si familier, qu'il se sentait sûr d'avoir déjà éprouvé les mêmes impressions, étant entouré précisément des mêmes personnes ou des mêmes objets, avec le même ciel, avec le même temps, etc. Faisait-il quelque nouveau travail, il lui semblait l'avoir déjà fait et dans les mêmes conditions. M. Ribot explique ces cas curieux en disant que le mécanisme de la mémoire « fonctionne à rebours » : on prend l'image vive du souvenir pour la sensation réelle, et la sensation réelle, déjà affaiblie, pour un souvenir. Nous croyons plutôt

qu'il y a là un phénomène maladif d'écho et de répétition intérieure, analogue à celui qui a lieu dans le souvenir véritable : toutes les sensations nouvelles se trouvent avoir un retentissement et sont ainsi associées à des images consécutives qui les répètent; par une sorte de mirage, ces représentations consécutives sont projetées dans le passé. C'est une *diplopie* dans le temps. Quand on voit double dans l'espace, c'est que les deux images ne se superposent pas; de même, quand on voit double dans le temps, c'est qu'il y a dans les centres cérébraux un manque de synergie et de simultanéité, grâce auquel les ondulations similaires ne se fondent pas entièrement; il en résulte dans la conscience une image double : l'une vive, l'autre ayant l'affaiblissement du souvenir; le stéréoscope intérieur se trouvant dérangé, les deux images ne se confondent plus de manière à ne former qu'un objet. Au reste, toute explication complète est impossible dans l'état actuel de la science, mais ces cas maladifs nous font comprendre que l'apparence du familier et du connu tient à un certain *sentiment* aussi indéfinissable que l'impression du bleu ou du rouge, et qu'on peut considérer comme un sentiment de répétition ou de duplication. M. James Sully nous dit qu'il possède lui-même le pouvoir, quand il considère un objet nouveau, de se le représenter comme familier. C'est sans doute qu'il y a dans son esprit répétition, résurrection vague d'images d'objets *semblables* à celui qui est actuellement perçu. Ce même mécanisme explique pourquoi on peut se souvenir sans reconnaître qu'on se souvient et en éprouvant le sentiment de nouveauté; c'est qu'alors la duplicité normale des images est abolie et on n'en voit qu'une quand il en faudrait voir deux. C'est l'inverse des cas de fausse mémoire, où l'unité normale des images est abolie au profit d'une duplicité anormale. Parfois enfin le sentiment de familiarité et de reconnaissance produit par une impression nouvelle vient de ce que nous avons rêvé des choses analogues. Du monde de nos rêves nous arrivent parfois, dit M. James Sully, comme de brusques éclairs qui passent au milieu de nos sensations présentes, et ces éclairs sont trop rapides pour que nous reconnaissions la région d'où ils viennent. Radestock, dans son livre sur le sommeil, dit qu'il a eu la preuve de cette invasion des rêves au milieu de la réalité. Souvent, dit-il, dans une promenade, l'idée m'est venue que j'avais déjà vu, entendu ou pensé auparavant ceci ou cela sans que je pusse me rappeler dans quelles circonstances. « C'est ce qui m'est arrivé en particulier à l'époque où, en vue de la publication de mon livre, je prenais soigneusement note de tous mes rêves. Je pouvais donc, après des impressions de ce genre, me reporter à mes notes, et

j'y ai généralement trouvé la confirmation de cette conjecture que j'avais déjà rêvé quelque chose d'analogue. » Goethe, qui nous raconte dans le détail sa première enfance, soupçonne lui-même qu'il a bien pu rêver parfois ce dont il croit se souvenir. La mémoire a donc ses spectres et ses revenans, qui lui viennent du monde vaporeux des songes. Qui sait même si, comme le croyait Platon et comme un darwiniste serait porté à le soutenir, nous n'avons pas parfois des réminiscences d'une expérience antérieure à notre naissance, et conséquemment ancestrale?

On déterminera peut-être un jour, dit M. James Sully, ce que l'expérience de nos ancêtres est au juste capable de nous fournir, si ce sont des tendances mentales vagues, ou des idées presque définies. Si, par exemple, on constatait qu'un enfant qui appartient à une famille de marins et qui n'a jamais vu *la mer aux sombres reflets*, qui même n'en a jamais entendu parler, manifeste le sentiment de reconnaissance au moment où il la contemple pour la première fois, nous pourrions conclure à peu près sûrement qu'il y a là quelque chose comme un souvenir des événemens antérieurs à la naissance. Quand le petit enfant fixe les yeux pour la première fois sur le visage humain, qui sait s'il n'éprouve pas le vague sentiment d'une chose qui n'est pas absolument nouvelle et qu'il a vue comme dans un songe? Mais tant que nous ne posséderons pas de documens précis sur ces points, il semble plus sage de rapporter les souvenirs nuageux qui hantent parfois l'esprit à des faits rentrant dans l'expérience personnelle de l'individu. En tout cas, si la mémoire a une véritable certitude quand elle est « fraiche, » elle se perd dans le lointain du temps et vient se fondre avec le rêve comme la mer à l'horizon se fond avec le ciel.

V.

Quelles conclusions peut-on tirer de l'étude qui précède sur le fond dernier de la mémoire, sur les divers degrés de son évolution dans le passé et même dans l'avenir? — La mémoire nous a paru tout ensemble un automatisme et une fonction du désir. C'est, en résumé, parce que les idées enveloppent des appétits plus ou moins consciens, parce qu'elles sont des sensations tendant à des mouvemens déterminés, en un mot des forces, qu'elles peuvent être non-seulement *conservées* et *reproduites*, mais encore *reconnues*. Reconnaître, c'est juger, comparer, projeter les choses à l'extérieur, dans l'espace et dans le temps; or c'est la tendance au mouvement, inhérente à toute image, qui lui donne cette force de

projection et d'extériorité par laquelle sont engendrées les formes du temps et de l'espace. Enfin, nous l'avons vu, la conscience des ressemblances et des différences, qui fait le fond de la reconnaissance, vient de ce que chaque image vive est saisie simultanément et classée avec d'autres plus faibles qui lui sont semblables, quoique différentes par leurs cadres et leurs milieux. La conscience, loin d'avoir la forme linéaire et toute successive que l'école anglaise lui attribue, saisit donc sans cesse des simultanéités, des harmonies. C'est parce que la conscience est ainsi composée et non simple, que la reproduction des sentimens semblables peut devenir leur reconnaissance ou la conscience de leur ressemblance. La reconnaissance elle-même est une harmonie composée d'une note dominante, l'image actuelle, de notes complémentaires, mais faibles, qui sont comme des échos; enfin, de la pédale continue, qui forme la basse fondamentale. Cette pédale est l'appétit, c'est-à-dire la vie tendant à persévérer dans le plaisir de vivre.

Qu'y a-t-il donc en nous de continu qui puisse servir de fondement à la conscience et, par cela même, à la mémoire? — A cette question ultime, nous pouvons d'abord répondre avec M. Wundt : C'est la *sensation de mouvement*; cette sensation, en effet, est continue, tandis que toutes les autres, comme celles du goût, de l'odorat, de l'ouïe, de la vue, semblent successives et intermittentes. C'est dans la sensation ininterrompue du mouvement, ajoute M. Wundt, que viennent se fondre nos sensations fugitives; la conscience fondamentale du mouvement est une synthèse de toutes les sensations, et elle fait le fond de la conscience générale, par conséquent du souvenir et de la reconnaissance. — Le fond, est-ce bien sûr? Nous en approchons sans doute, mais nous n'y avons pas encore atteint. La sensation de mouvement enveloppe elle-même une sensation d'*effort* avec une sensation de *résistance*. L'effort, à son tour, n'est pas quelque chose de désintéressé, d'indifférent et de froid : sous sa forme primordiale, dans l'être vivant et sentant, il est *appétit*. La vraie conscience primordiale et continue, c'est donc celle de l'appétit : vivre, c'est désirer, et désirer, c'est vivre; l'effort est déjà chose dérivée, ainsi que la résistance, à plus forte raison la perception très complexe du mouvement dans l'espace. La vraie trame uniforme sur laquelle se dessinent toutes les broderies, c'est la conscience continue d'un état de bien-être attaché à l'être même, à l'action, et tendant à se maintenir au milieu de tous les obstacles. C'est par rapport à ce sentiment fondamental que nous classons toutes nos sensations, et la mémoire n'en est qu'une projection dans le passé, inséparable d'une projection symétrique dans l'avenir. L'image qui nous a causé du plaisir ou de la peine, dans telles

ou telles circonstances, tend à se réaliser de nouveau lorsque les mêmes circonstances sont encore données. Quand l'enfant voit le soir, dans sa chambre, l'obscurité s'éclairer tout à coup, il pense qu'en tournant les yeux il reverra sa bougie souvent admirée : l'image renaissante appelle pour ainsi dire son objet et tend à s'y superposer. Ici encore, c'est donc la tendance et la tension, conséquemment la force de l'idée et du sentiment qui explique à la fois le souvenir et la prévision, choses inséparables à l'origine : se souvenir, c'est prévoir que, si on tourne les yeux, on reverra la bougie ; prévoir, c'est se souvenir qu'on a vu la bougie en tournant les yeux.

On voit qu'en définitive, pour expliquer la reconnaissance comme la conservation et la reproduction des idées, nous n'admettons ni le pur esprit des métaphysiciens, ni le mécanisme exclusif des physiologistes. Les explications mécanistes, nous les avons étendues aussi loin qu'il est possible, et même partout ; mais nous ne croyons pas pour cela que ce qui se retrouve partout soit le tout : c'est seulement un aspect universel de la réalité. Dans la mémoire, comme partout ailleurs, nous admettons un élément irréductible au pur mécanisme comme au pur intellectualisme, et cet élément est toujours le même : le *sentir*. Nous marquons ainsi la limite infranchissable des explications mécanistes : *alte terminus hærens*. L'être complètement insensible ne pourrait avoir aucune *représentation*, à plus forte raison en *conserver*, en *reproduire*, en *reconnaître* aucune. Se souvenir, c'est avoir senti et pouvoir sentir de nouveau : tout le mécanisme extérieur n'est que le moyen de rendre possibles et la sensation, et la renaissance de la sensation, et la reconnaissance de la sensation. Dès lors, l'élément mental ne peut être considéré, avec MM. Maudsley et Ribot, comme accidentel. Étant donnée une machine, si délicate qu'elle soit, on ne pourra y introduire « par accident » ni l'appétit, ni le rudiment de la conscience et de la mémoire. Les deux aspects, l'un mécanique, l'autre mental, sont également nécessaires et toujours inséparables : le second est présent dès le début, sous une forme quelconque, et ne survient pas à la fin comme un « accessoire ; » la fleur éclatante de la conscience est déjà en germe dans les racines que cache le sol, parce que la vie est déjà dans ces racines, et avec la vie une sensibilité plus ou moins sourde, qui n'a besoin que d'être concentrée et multipliée pour mériter le nom de conscience. C'est là la différence de l'art naturel et de l'art humain. Aux yeux du psychologue, la vraie « mémoire élémentaire, » pour employer le mot de M. Richet, c'est la *sensibilité*, dont la *motilité* est inséparable. Quant au physiologiste, il est le plus souvent réduit, comme le sont MM. Ribot et Maudsley,

à faire des hypothèses sur les conditions organiques de la mémoire, et c'est un des partisans mêmes de la physiologie, Lewes, qui a dit excellemment : « Beaucoup de ce qui passe pour une explication physiologique des faits mentaux est simplement la traduction de ces faits en termes de physiologie hypothétique. » Mais supposons, au contraire, que le physiologiste connût parfaitement toutes les conditions organiques, tous les mouvemens cérébraux qui correspondent au souvenir : en serait-il plus près de comprendre la sensation même, l'émotion, élément de la conscience et du souvenir? Non, car toutes les conditions physiques de la sensation ne nous rendent pas raison de la sensation, par exemple de ce que nous éprouvons en sentant une brûlure, en voyant une couleur, en entendant un son. L'élément irréductible à l'analyse, c'est donc la sensation : le mental ne peut se ramener au mécanique. C'est, au contraire, le mécanique qui se ramène au mental, car le mécanique n'est lui-même qu'un extrait des sensations de mouvement et de résistance. L'automatisme est un mode d'action et de réaction entre des élémens dont nous ne pouvons nous figurer la nature intime que sous des formes empruntées à notre conscience, et les lois mêmes du mécanisme, après tout, sont encore un emprunt à la conscience, à la pensée. Dès lors, nous consentons bien à dire avec les mécanistes : « Il n'y a rien dans la conscience et dans la mémoire qui ne soit un changement de sensations explicable par les lois des changemens mécaniques; » mais nous ajoutons : Rien, excepté la sensation même.

Ces conclusions sur la nature essentielle de la mémoire nous permettent de marquer les divers stades de son évolution dans le passé et même dans l'avenir.

Au premier moment, nous l'avons vu, une émotion quelconque, forte ou faible, provoque un effort moteur. Le mouvement, une fois produit, se creuse mécaniquement un canal dans la masse cérébrale; par cela même la résistance diminue, et avec la résistance l'émotion agréable ou pénible qui avait été pourtant la cause première de tout le reste. Puis, quand la voie est ouverte, la conscience ne sent presque plus que les bords du lit où coule le courant nerveux : la forme intellectuelle tend à remplacer le fond sensible; c'est le second moment de l'évolution. Nous assistons alors à l'apparition de l'intelligence proprement dite, qui semble coïncider, pour le physiologiste, avec la formation des fibres nerveuses. Ce sont, en effet, les *fibres* qui établissent des relations entre les diverses *cellules*; or l'intelligence porte surtout sur des relations; elle doit donc avoir pour principal organe ces fibres, ces canaux de communication où le sens intime, se rapprochant de l'état d'indifférence et s'exerçant sur des rapports plutôt que sur des termes, devient

entendement. Bientôt, à mesure que le cerveau s'organise, la voie devient encore plus facile et plus prompte. La vitesse et l'intensité du courant nerveux, tombant alors au-dessous des limites ordinaires, n'ont plus de contre-coup distinct dans les cellules centrales du moi : le pouvoir directeur n'a plus besoin d'être averti. Il en résulte une diminution progressive de l'effort et des contrastes qu'il entraîne, conséquemment de la sensibilité et de la conscience distincte. Jetez un regard sur les planches d'un livre de physiologie, vous serez frappé de l'inextricable écheveau que présentent les fibres grossies au microscope : c'est un tissu où l'action du temps, par l'hérédité et par la sélection naturelle, a fait des milliards de nœuds gordiens non encore dénoués par la science. Les courans nerveux se répandent sans cesse d'une fibre à l'autre comme les remous d'un torrent. En vertu de cette loi, à laquelle on a donné le nom de « diffusion nerveuse, » les mouvemens réflexes peuvent, de telle cellule ébranlée sous l'influence d'une émotion, se propager aux cellules plus ou moins voisines : c'est une série de contre-coups. Par l'effet de l'habitude, des associations si faciles s'établissent entre les mouvemens réflexes que le premier suggère et entraîne tous les autres. C'est ce qui a lieu dans la marche, dans les mouvemens automatiques du musicien. Le physiologiste Carpenter raconte qu'un pianiste accompli exécuta un morceau de musique en dormant. Trousseau parle d'un musicien continuant de faire sa partie de violon dans un orchestre pendant un accès de vertige épileptique avec perte de conscience momentanée. Sans chercher des cas extraordinaires, dit M. Ribot, nous trouvons dans nos actes journaliers des séries organiques complexes dont le commencement et la fin sont fixes, et dont les termes, différens les uns des autres, se succèdent dans un ordre constant ; par exemple : monter ou descendre un escalier dont nous avons un long usage. Notre mémoire psychologique ignore le nombre des marches, notre mémoire organique le connaît à sa manière, ainsi que la division en étages, la distribution des paliers et d'autres détails : elle ne s'y trompe pas. Pour la mémoire organique, ces séries bien définies sont rigoureusement « les analogues d'une phrase, d'un couplet de vers, d'un air musical pour la mémoire psychologique. » Il résulte de ces lois l'établissement de séries dont un terme est associé à tous les autres et les *suggère*. Enfin, une fois la coopération parfaitement établie dans la société de cellules, celles-ci fonctionnent d'elles-mêmes sans l'intervention de la volonté centrale : il n'y a plus mémoire consciente, mais instinct. C'est le troisième moment de l'évolution. La mémoire, selon M. Spencer, est un instinct en voie de formation : l'instinct est une mémoire complètement organisée, d'abord dans l'individu, puis dans l'espèce : c'est une « mémoire organique » et héréditaire.

On pourrait dire encore que c'est une mémoire confiée par les centres supérieurs aux centres inférieurs, qui ont reçu peu à peu l'éducation nécessaire et sur lesquels le moi s'est déchargé de son travail.

En somme, c'est toujours l'émotion résultant de l'appétit qui est le premier ressort, le *primum movens;* l'intelligence en est le substitut progressif et l'abréviation. La mémoire intellectuelle est un ensemble de signes au moyen desquels la conscience arrive à renouveler les idées par leurs contours sans renouveler les émotions et efforts qui en faisaient primitivement le fond. Quant à l'habitude et à l'instinct, ils sont un automatisme façonné peu à peu par la sensibilité même, par l'intelligence, par la volonté, pour les suppléer et accomplir sans effort ou faire accomplir par d'autres le même travail qui avait exigé un effort propre. La loi d'économie ou de moindre dépense n'est que la loi de moindre peine et de plus grand plaisir. C'est en vertu de cette loi que la nature tend à un minimum de complication, que la conscience distincte abandonne progressivement tous les phénomènes physiologiques où elle ne peut plus être d'aucun usage, que la mémoire enfin tend à devenir automatisme.

En faut-il de nouveau conclure, avec MM. Maudsley et Ribot, que la conscience est elle-même une forme superficielle, sans efficacité propre ? — Mais, répondrons-nous, puisque la sélection naturelle élimine le facteur de la conscience là où il est inutile, c'est donc qu'il sert parfois à quelque chose, c'est qu'il a ses momens d'utilité, d'activité, d'efficacité, c'est qu'il fait partie des forces qui concourent à produire le développement de la vie (1). Bien plus, la conscience ne s'élimine sous un mode, tel que l'effort volontaire ou l'intelligence réfléchie, l'émotion pénible ou même agréable, que pour subsister sous un autre mode plus fondamental, comme l'appétit, le sentiment immédiat de la vie, le bien-être continu et indistinct : la conscience n'a pas pour cela entièrement disparu.

(1) Dans son livre le plus récent, sur les *Maladies de la personnalité*, M. Ribot a lui-même rectifié et adouci sa pensée. Tout en maintenant que « chaque état de conscience, *pris en lui-même*, n'est qu'une lumière sans efficacité, la simple révélation d'un travail inconscient, » il ajoute : « Au seul point de vue de la survivance du plus apte, l'apparition de la conscience sur la terre a été un fait capital. Par elle, l'expérience, c'est-à-dire une adaptation d'ordre supérieur, a été possible pour l'animal... Il est vraisemblable que la conscience s'est produite comme toute autre manifestation vitale, d'abord sous une forme rudimentaire et, en apparence, sans grande efficacité. Mais, dès qu'elle a été capable de laisser un résidu, de constituer dans l'animal une mémoire au sens psychique, qui a capitalisé son passé au profit de son avenir, une chance nouvelle de survie s'est produite. A l'adaptation inconsciente, aveugle, accidentelle, dépendante des circonstances, s'est ajoutée une adaptation consciente, suivie, dépendante de l'animal, plus sûre et plus rapide que l'autre : elle a abrégé le travail de la sélection. »

Supposons, avec Pascal, un homme devenu machine en tout, un homme dont les sens seraient entièrement fermés aux impressions nouvelles, dont la conscience même serait close à tout état nouveau, idée, image, sentiment ou désir, « les séries d'états de conscience et de souvenirs auxquelles cet homme serait réduit finiraient à la longue, dit M. Ribot, par s'organiser si bien et d'une façon si monotone, qu'on ne trouverait plus en lui qu'un automate à peine conscient. » Les esprits bornés ou routiniers, ajoute M. Ribot avec beaucoup de finesse, réalisent cette hypothèse en une certaine mesure, et c'est ce que Pascal avait déjà montré : « pour la plus grande partie de leur vie, la conscience est un superflu. » On ne saurait mieux mettre en lumière la part du mécanisme dans la mémoire et sa tendance à se faire suppléer par un instinct animal. Toutefois, les fonctions organiques elles-mêmes, qu'on s'efforce de réduire à un pur automatisme, présupposent dans les cellules vivantes des états de conscience rudimentaires, non sous la forme de l'intelligence réfléchie, mais sous celle de la sensibilité spontanée. Ne confondons pas, comme le fait trop souvent M. Maudsley, le pouvoir de sentir, qui est la conscience en son acception la plus générale, avec la conscience de soi. Celle-ci peut être du « superflu ; » l'autre, pour le psychologue, est le nécessaire. L'automate « à peine conscient, » dont toute la conduite n'est plus que routine, a toujours le sentiment sourd de la vie, de l'être et du bien-être.

Après l'évolution de la mémoire dans le passé, considérons son évolution probable dans l'avenir. Faut-il exagérer la pensée de Pascal jusqu'à croire que l'être vivant pourra devenir par la suite, au sens propre du mot, « machine en tout ? » Quelques philosophes ont soutenu récemment cette hypothèse ; ils ont cru pouvoir prédire que, dans les siècles à venir, l'homme deviendra de plus en plus inconscient. Tous les actes de la vie physique ou intellectuelle, disent-ils, tendent à se faire d'une façon automatique, et c'est en cela même que consiste le progrès. Si les opérations intellectuelles pouvaient devenir aussi automatiques que celle de la vie organique, elles seraient bien supérieures à ce qu'elles sont maintenant. Étant donnés les élémens d'un problème, l'intelligence le résoudrait avec autant de précision que les cellules contenues dans l'intérieur d'un œuf en mettent à se réunir pour former les diverses parties de l'animal, « opération bien autrement compliquée que le plus difficile de tous les problèmes que l'intelligence peut résoudre (1). » L'œuf se souvient à sa manière

(1) Docteur Le Bon, *l'Homme et les Sociétés.*

de la loi selon laquelle il doit évoluer, *lex insita*; de même, l'intelligence porterait en soi son « Discours de la Méthode » à l'état de souvenir inconscient; la mémoire serait devenue tout organique, tout héréditaire, et la *conservation* des idées n'aurait pas besoin de la *reconnaissance*. En un mot, l'instinct, cette mémoire de l'espèce, aurait remplacé partout la mémoire et la conscience de l'individu.

Telles sont les prévisions que l'on a hasardées sur l'avenir de l'humanité. Elles nous paraissent contraires aux inductions qu'on peut tirer du passé même. Le résultat des lois de l'hérédité, chez les êtres vivans, n'a pas été jusqu'ici un accroissement d'inconscience, mais au contraire un accroissement de conscience. A mesure qu'on s'élève dans l'échelle animale, les êtres deviennent plus sensibles. C'est que, dans l'évolution intérieure et dans le développement des opérations mentales, il faut distinguer deux choses : les *procédés* mécaniques et leurs *résultats* dans la conscience. Par l'habitude acquise ou héréditaire, les procédés mécaniques deviennent de plus en plus inconsciens et finissent par être du pur automatisme : c'est ce qui arrive, par exemple, chez le pianiste, dont les doigts fonctionnent avec l'exactitude d'un instrument de précision. S'ensuit-il que les résultats des opérations échappent à la conscience? Au contraire, ils viennent se résumer dans une synthèse de plus en plus complète, qui n'est autre qu'une sensibilité de plus en plus riche et de plus en plus intuitive. Chopin était inconscient du jeu mécanique de ses muscles, et même du jeu de ces muscles intérieurs qui sont le raisonnement et le calcul ; était-il pour cela inconscient de ces joies ou de ces souffrances intérieures, de ces intuitions du génie où vient se concentrer tout un monde? Sa mémoire, sans savoir comment, conservait et reproduisait mille images, mais, quand elles apparaissaient évoquées par l'inspiration, il les reconnaissait comme les émotions de toute une existence, condensées en une série d'accords joyeux ou tristes. Dans la vie comme dans l'art, ce sont les résultats qui importent et non les procédés par lesquels ils ont été obtenus : dans la mémoire, c'est la puissance de ressusciter aux yeux de la conscience un monde disparu qui importe, non les moyens de mnémotechnie naturelle ou artificielle par lesquels les idées sont conservées et associées. Si l'évolution semble étendre d'un côté la sphère de l'inconscience, c'est pour pouvoir étendre d'un autre côté celle de la conscience même : les chefs-d'œuvre de son subtil mécanisme ont pour effet de rendre possible une sensibilité plus subtile encore.

ALFRED FOUILLÉE.

L'AVENIR
DE LA
PUISSANCE ANGLAISE

II[1].

LES COLONIES D'AUSTRALIE. — LES CONFLITS AVEC L'ALLEMAGNE.

En indiquant les transformations que l'application de la vapeur a entraînées dans le matériel naval de toutes les puissances, nous avons fait ressortir le surcroît de charges qui résulte pour l'Angleterre de la nécessité de mettre en état de défense les dépôts de charbon qu'elle est contrainte de disséminer dans toutes les mers, pour qu'aucun de ses bâtimens de guerre ne se trouve tout à coup paralysé par le manque de combustible : nous avons fait connaître les alarmes de quelques stations maritimes de premier ordre, qui se plaignent d'être laissées à la merci d'un ennemi audacieux. Ce n'est pas seulement à Singapour ou à Hongkong que l'on ressent ces inquiétudes : toutes les colonies anglaises, se déclarent impuissantes à organiser leur défense d'une manière suffisante, toutes réclament l'érection d'ouvrages défensifs et la présence ou de garnisons ou, tout au moins, de bâtimens de guerre en état de les protéger

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

contre l'agression soudaine de quelque cuirassé ennemi. Si la métropole entreprenait de satisfaire à ces demandes, il en résulterait une charge écrasante pour le budget. Or, le parti radical, dont la force au sein de la chambre des communes s'accroît à chaque élection générale et qui cherche à donner pour fondement à sa popularité la réduction des dépenses publiques, s'oppose énergiquement à ce qu'on demande aux contribuables anglais aucun sacrifice dans l'intérêt particulier des colonies : il se déclare prêt à les abandonner à elles-mêmes et rappelle volontiers que, dix années seulement après l'émancipation des États-Unis, le commerce de l'Angleterre avec ses anciennes colonies avait plus que doublé. Ces idées sont très répandues au sein des *trades-unions*, et le président de l'association des ouvriers de Londres, M. George Potter, écrivait à ce sujet, au mois de février dernier : « Si une province quelconque de l'empire britannique ne peut être amenée à contribuer aux frais d'entretien de tout l'empire, il est temps, assurément, que l'Angleterre s'exonère de la charge de défendre cette province en temps de guerre, et de contribuer à ses dépenses d'administration en temps de paix, et qu'elle s'efforce, dès maintenant, de régler sa politique et ses projets sur la réelle médiocrité de ses ressources. »

En présence de cette opposition et par souci de l'équilibre du budget, le gouvernement anglais a pris jusqu'ici un moyen terme : il exige des colonies que, sous la forme d'une subvention ou de subsides annuels, elles participent à la dépense que la métropole s'impose dans leur intérêt, soit qu'on fortifie leurs ports, soit qu'on envoie des troupes pour les protéger contre les populations indigènes. Les colons ne refusent point ces contributions, dont ils comprennent la nécessité, mais un sentiment bien anglais s'élève dans leur esprit : pénétrés de la doctrine qu'impôt emporte représentation, ils se demandent si, participant aux dépenses de l'empire, ils n'ont pas droit à participer à la conduite des affaires. Est-il équitable que la métropole soit seule arbitre du sort des colonies ? Elle leur laisse, il est vrai, l'autonomie intérieure la plus étendue ; elle leur permet de faire leurs lois, de fixer leurs impôts, de régler leurs tarifs de douane et même d'imposer les produits anglais comme les étrangers ; mais à son tour, elle ne leur accorde chez elle aucun avantage : dans l'établissement de ses tarifs, elle ne tient aucun compte de leurs intérêts ; elle ne se préoccupe à aucun degré de l'influence que la direction de sa politique peut avoir sur leurs destinées : elle pourvoit à leur protection d'une façon insuffisante et comme à regret, et cependant elle peut, à tout instant, les entraîner dans des querelles qui leur sont indifférentes et les exposer aux agressions d'un ennemi avec lequel elles n'ont aucun démêlé. Chaque fois

qu'une contestation s'élève avec la métropole ou qu'un sujet de mécontentement se produit, ces idées se font jour dans les feuilles et même dans les assemblées coloniales. Aveugle serait celui qui n'y verrait point le germe de la dislocation future de cet immense empire colonial.

C'est dans les Antilles, jusqu'ici, que le mécontentement s'est manifesté avec le plus de vivacité. La situation de ces colonies est loin d'être prospère. Le sucre est leur principal, sinon leur unique production; or le gouvernement anglais a toujours refusé de leur assurer, par l'établissement de droits différentiels, aucun avantage sur le marché métropolitain; il a même fini par supprimer tout droit d'entrée sur le sucre dans l'espoir de faire de l'Angleterre le grand entrepôt de cette denrée et d'y développer l'industrie de la raffinerie. Les sucres de betterave, dont la production s'est démesurément accrue sur le continent, ont afflué en Angleterre et ont fait aux sucres coloniaux une concurrence irrésistible. La perte du marché métropolitain a consommé la ruine des planteurs, qui ne savent plus où trouver des débouchés. Justement préoccupée de la situation de Cuba, l'Espagne a cherché à sauvegarder les intérêts de sa grande colonie en négociant un traité de commerce avec les États-Unis, auxquels elle a offert certains avantages en retour de l'admission des sucres de Cuba et de Porto-Rico. Le traité, conclu sur ces bases, n'a pas encore été approuvé par le sénat des États-Unis, parce que, s'il est appuyé par les industriels américains, il est combattu non moins vivement par les planteurs de la Louisiane et du Mississipi : néanmoins, il a déterminé une véritable effervescence dans les Antilles anglaises. La plupart des assemblées coloniales ont mis le gouvernement métropolitain en demeure de négocier avec les États-Unis et d'obtenir pour les planteurs anglais les avantages assurés à Cuba et à Porto-Rico. L'assemblée de La Dominique est allée plus loin; par un vote rendu à la presque unanimité, elle a revendiqué le droit, si la métropole ne lui donne pas satisfaction, de prononcer l'annexion de l'île aux États-Unis. Ailleurs, on a mis en avant l'idée de constituer entre les colonies anglaises d'Amérique, Antilles, Canada et Guyane, en vue de l'échange mutuel de leurs produits, une sorte de Zollverein, et d'établir un système de droits différentiels au détriment des produits anglais.

Ce n'est pas sans quelque inquiétude que le gouvernement britannique suit ce mouvement des esprits dans ses possessions d'outremer : il cherche à resserrer les liens trop relâchés qui unissent la métropole et ses dépendances en prodiguant les distinctions et les faveurs aux colons les plus influens, lorsqu'ils se montrent les adversaires des idées de séparation. Par une innovation qui a été fort

remarquée, M. Gladstone a conféré récemment la pairie à un ancien membre du parlement canadien, qui revenait fixer sa résidence dans la mère patrie. Cet exemple est demeuré unique jusqu'ici ; mais plusieurs titres de baronnet avaient déjà été conférés à des membres influens des assemblées canadiennes. Quant au titre plus modeste et purement viager de chevalier, il est maintenant passé en usage de l'accorder à quiconque a rempli pendant un certain temps les fonctions de premier ministre dans une colonie de quelque importance. C'est ainsi que l'Angleterre a vu, il y a deux ans, revenir avec le titre et les prérogatives de chevalier un ancien fénian, M. Barry, qui, poursuivi pour haute trahison et condamné par contumace, s'était enfui aux États-Unis, puis s'était établi dans la colonie australienne de Victoria et y était parvenu au rang de premier ministre.

Ces faveurs personnelles et purement honorifiques peuvent flatter l'amour-propre de quelques individus et provoquer des dévoûmens isolés : elles sont impuissantes à calmer le mécontentement des populations ; mais cette affiliation de quelques colons de distinction à l'aristocratie métropolitaine a mis certains esprits sur la voie d'une combinaison qui leur paraît de nature à conjurer les dangers que court l'intégrité de l'empire britannique. Pourquoi cet empire ne se transformerait-il pas en une confédération sur le modèle de celle des États-Unis, au sein de laquelle des populations d'origine très diverse, d'intérêts souvent opposés et dotées de la plus large autonomie, vivent en bonne intelligence sous un gouvernement commun, qui leur assure à toutes une égale protection, et qui représente ou plutôt qui constitue leur unité nationale? Pourquoi les colonies ne pourraient-elles prendre place dans une confédération de ce genre? Il n'y a pas une plus grande divergence de vues, d'intérêts et de mœurs entre le planteur de la Jamaïque et l'habitant du Yorkshire, qu'entre le planteur de la Louisiane ou de la Floride et l'armateur du Maine ou le trappeur du Kansas. Cette idée d'une confédération à établir entre l'Angleterre et ses diverses dépendances, en vue de rattacher celles-ci à la métropole par un lien indissoluble, a trouvé faveur chez beaucoup des hommes qui ont exercé, aux colonies, de hautes fonctions administratives ou judiciaires et ont pu y constater une certaine impatience du joug métropolitain. Elle a rencontré bon accueil au sein du parti radical, qui ne voit, dans la fédération, qu'un acheminement vers la séparation, et qui accepte d'avance ce dénoûment. Enfin, elle a séduit plusieurs des hommes d'état libéraux les plus influens, tels que M. Forster et lord Rosebery. Ces nombreuses adhésions ont conduit à la fondation, à Londres, d'un nouveau cercle, l'*Empire Club*, créé pour ser-

vir de lien et de centre de réunion à tous ceux qui, en Angleterre ou aux colonies, se prononcent en faveur de cette transformation de l'empire britannique. En revanche, d'anciens ministres des colonies, et particulièrement lord Norton, combattent avec une extrême vivacité ce qu'ils déclarent être un projet chimérique et irréalisable. Malgré le nombre des écrits qu'ils ont publiés, les partisans de la confédération ne sont point encore arrivés à donner à leur projet une forme pratique. La combinaison qui soulève le moins d'objections consisterait à conférer une sorte de mandat politique aux agens généraux que chacune des colonies entretient aujourd'hui auprès du gouvernement métropolitain. Ces agens généraux ont été créés primitivement pour surveiller en Angleterre l'émission et le service des emprunts que les colonies étaient autorisées à contracter : depuis l'établissement du régime parlementaire aux colonies, ils servent d'intermédiaires pour les communications qui s'échangent entre les ministres coloniaux et le ministère anglais, le secrétaire d'état, pour les colonies, n'ayant de rapports officiels qu'avec les gouverneurs nommés par la reine. Ces agens généraux, qui remplissent en quelque sorte auprès du gouvernement métropolitain le rôle d'ambassadeurs de la colonie qui les a accrédités, seraient réunis en une sorte de comité consultatif : le gouvernement qui les fait appeler individuellement pour leur demander des renseignemens et des indications pourrait les inviter à émettre, sur certaines questions graves, un avis collectif; mais comme cet avis, fût-il unanime, ne pourrait enchaîner, en aucune façon, la liberté d'action du gouvernement, et encore moins celle du parlement, il est aisé de voir que cette combinaison esquive les difficultés du problème et ne le résout pas. Reconnaître à un degré quelconque le droit des colonies à être consultées sur la politique de l'empire, c'est soulever du même coup la question de leur représentation au sein du parlement. La France, assimilant ses colonies à ses départemens continentaux, leur a accordé un certain nombre de sièges dans ses assemblées législatives ; l'Espagne en a fait autant pour Cuba ; mais, dans l'un de ces pays comme dans l'autre, le nombre des députés coloniaux est trop faible pour qu'ils puissent exercer une action sensible sur la politique métropolitaine. Il n'en serait pas de même chez nos voisins, à cause du grand nombre de leurs colonies et de la population considérable de plusieurs d'entre elles. Les Anglais pourraient-ils admettre que, tandis qu'eux-mêmes n'auraient aucune action sur les affaires intérieures de la Nouvelle-Galles du Sud ou du Canada, la solution de quelques-unes des questions qui les intéressent, telles que l'administration des comtés, l'organisation judiciaire, la législation sur les faillites ou la marine marchande,

dépendît des votes des députés coloniaux, assez nombreux pour déplacer la majorité ? Cependant, pour réserver le règlement des affaires anglaises au parlement actuel, il faudrait assimiler celui-ci aux parlemens coloniaux et lui superposer un parlement plénier, auquel on transférerait le droit de trancher les questions de politique extérieure et de décider du sort des ministères. On se trouverait alors sans motif plausible de refuser à l'Irlande la restitution de son parlement particulier ; et l'orgueilleuse assemblée qui siège à Westminster, abdiquant sa souveraineté, descendrait du premier rang au second, et ne serait plus qu'une législature provinciale.

De tels sacrifices ne sauraient être spontanés ; il faudrait qu'ils fussent arrachés à l'orgueil britannique par la plus dure et la plus implacable nécessité. Or, si la pensée de conjurer, par l'établissement d'un système fédératif, le danger d'une dislocation de l'empire a trouvé faveur chez quelques hommes d'état anglais, aux colonies les idées ont pris une autre direction : la partie colonisée de l'Australie comprend cinq provinces, qui ont chacune leur gouvernement, leur parlement et leur législation. Toutes les cinq courent la même fortune, sont exposées aux mêmes dangers, et ont un grand nombre d'intérêts communs ; l'idée devait naturellement leur venir de s'assurer mutuellement assistance par l'établissement d'un lien fédératif. Sur l'initiative du ministère de la colonie de Victoria, des délégués ont été nommés par les divers parlemens et se sont réunis en conférence à Sydney pour examiner la possibilité d'établir une union législative des cinq provinces. La conférence s'est bornée à émettre un vœu platonique en faveur de cette union : elle s'est heurtée, en effet, à un obstacle économique. La Nouvelle-Galles du Sud, qui a un vaste territoire et qui tire un revenu suffisant de la vente des terres publiques, a pu supprimer une partie de son tarif douanier et réduire sensiblement les droits qu'elle a maintenus. La colonie de Victoria, qui a moins de ressources et qui a entrepris de grands travaux d'utilité publique, ne peut se passer du produit de ses douanes : elle est fortement attachée au système protecteur, qui a enfanté sur son territoire plusieurs industries importantes : or, refuser au parlement confédéré le droit de régler les questions de tarifs douaniers et, par conséquent, de déterminer les sources auxquelles s'alimenterait le revenu destiné à pourvoir aux dépenses communes, c'était le dépouiller de la prérogative essentielle de toute législature. Dans ces conditions, l'union projetée ne pouvait donner aucun résultat pratique ; mais l'obstacle qui a empêché de la réaliser n'est pas insurmontable, et la pensée n'en est pas abandonnée. Les Australiens comprennent à merveille que les récla-

mations qu'ils adresseront à la métropole acquerront beaucoup plus de force en devenant collectives, et que leurs mandataires seront plus certains d'être écoutés, le jour où ils parleront au nom d'un continent tout entier. La population des cinq colonies dépasse déjà trois millions d'âmes ; elle est supérieure à celle des colonies de l'Amérique du nord lorsqu'éclata la guerre de l'indépendance. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'Anglais envisagent d'un œil peu favorable ces projets de confédération australienne qui leur paraissent, à juste titre, le préliminaire d'une émancipation prochaine. Aussi le cabinet et les journaux de Londres ont-ils accueilli avec une satisfaction qui tient de l'enthousiasme l'offre faite par la Nouvelle-Galles du sud de concourir à l'expédition du Soudan par l'envoi d'un corps auxiliaire, recruté exclusivement en Australie et entretenu aux frais de la caisse coloniale. Ce corps auxiliaire, fort de 730 hommes et composé d'anciens soldats ou d'émigrans récemment arrivés en Australie, a débarqué effectivement à Souakim, où il a été reçu avec tous les honneurs militaires. On a affecté de voir dans l'envoi de cette poignée d'hommes un gage de l'inviolable attachement des colonies à la métropole. C'est peut-être se faire beaucoup d'illusions. Tant que les Français ont possédé le Canada et ont été maîtres du cours de l'Ohio et du Mississipi par les postes fortifiés qu'ils avaient établis sur ces grands fleuves, la crainte d'avoir affaire à un ennemi puissant et d'être éternellement resserrés entre les Alleghanys et la mer, a fait des colons américains les sujets les plus fidèles de la couronne britannique. C'est dans la campagne où Québec succomba que Washington fit ses premières armes avec le grade de major dans un régiment colonial. Dix ans après la cession du Canada et de ses dépendances à l'Angleterre, les colonies américaines, délivrées du spectre d'une invasion française, proclamaient leur indépendance.

II.

Reconnaissons que la démonstration des autorités de la Nouvelle-Galles du sud, si insignifiante qu'elle fût en elle-même, devait être d'autant plus agréable au gouvernement anglais que les Australiens ont de nombreux griefs contre la métropole, et qu'ils les exprimaient, depuis quelques mois, avec la plus bruyante vivacité. Indépendamment de la question de sécurité qui a déjà été indiquée, les Australiens ont des sujets de plaintes plus prochains qui touchent directement à leurs intérêts et à leur bourse. C'est par là que l'antagonisme est né et qu'il s'aigrira quelque jour, comme il est arrivé autrefois pour les colonies américaines. L'Australie a eu jus-

qu'à ces dernières années le monopole du commerce dans la mer du Sud ; d'abord comme entrepôt des produits anglais, ensuite pour son propre compte, lorsqu'elle fut devenue manufacturière et eut repoussé les produits anglais par l'établissement de droits protecteurs. Ce trafic fructueux s'est développé d'année en année, d'autant plus aisément que l'apathie des Espagnols, qui ne tirent aucun parti d'admirables colonies, et l'incapacité commerciale des Français laissaient le champ libre à l'activité et à l'esprit d'entreprise des Australiens ; mais ceux-ci ont vu surgir tout à coup un concurrent inattendu, l'Allemagne, dont la compétition a pris immédiatement un caractère redoutable. Le pavillon allemand est celui qui se montre le plus fréquemment dans les eaux de la Chine et du Japon, et ce sont des maisons allemandes qui font dans ces deux pays les affaires les plus considérables et les plus fructueuses. Ce résultat est dû à ce que la marine allemande navigue à un bon marché auquel aucune des marines européennes ne peut atteindre. Les armateurs de Brême, de Lübeck, et surtout de Hambourg, possèdent de véritables flottes employées presque exclusivement au commerce de l'extrême Orient. Leur attention toute spéciale s'est portée sur les nombreuses îles de l'Océan-Pacifique et ils y poursuivent particulièrement deux sortes d'opérations, la création de nombreux comptoirs qui servent à l'écoulement des produits manufacturés de l'Allemagne, et la spéculation sur les terrains. Partout où il y a un commencement de civilisation, partout où l'existence d'un bon port ou d'une rade sûre permet de prévoir la prochaine fondation d'un établissement européen, un agent allemand acquiert à vil prix, des chefs indigènes, de vastes espaces de terrain qu'il compte revendre quelque jour. Lorsque l'Angleterre, il y a une dizaine d'années, cédant aux importunités des missionnaires, et désireuse de s'assurer une position maritime importante, annexa les îles Fidji, il se trouva qu'une partie notable du sol de ces îles était, à raison de contrats plus ou moins valides, la propriété d'Allemands. Les Anglais, en s'installant, tinrent fort peu de compte des prétentions de ces propriétaires ; mais M. de Bismarck ne l'entendit point ainsi. Il réclama de la façon la plus énergique des indemnités pour ses compatriotes et la nomination d'une commission arbitrale pour fixer le chiffre de ces indemnités. Après avoir commencé par contester la légitimité des réclamations qui lui étaient adressées, le gouvernement anglais fit promesse sur promesse, mais il traîna les choses en longueur, espérant que cette affaire tomberait dans l'oubli : cette tactique dilatoire n'a point réussi avec M. de Bismarck, qui n'a pas laissé passer une année sans rappeler au cabinet de Londres les engagemens que celui-ci avait pris et sans en deman-

der l'exécution. Cette correspondance diplomatique a fait l'objet d'un Livre blanc présenté au parlement allemand, le 19 janvier dernier. Ce Livre blanc, composé de 75 pages in-8° imprimées en très petit texte, ne renferme pas moins de 33 dépêches, dont le ton devient de plus en plus aigre et menaçant ; il se termine par la capitulation en règle de lord Granville, qui, passant outre aux objections de son collègue le ministre des colonies, accède à la demande de M. de Bismarck et consent à la nomination d'une commission mixte, composée d'un délégué anglais et d'un délégué allemand.

Les îles Fidji ne sont pas le seul point de la Polynésie où les Allemands aient pris pied, à la grande mortification des Anglais et des Australiens. En 1876, l'empire d'Allemagne a conclu avec le roi des îles Tonga ou des Amis un traité par lequel les Allemands ont été investis de certains privilèges commerciaux et autorisés à établir un dépôt de charbon dans l'île Vavaou, la plus considérable de l'archipel. En 1879, un autre traité, conclu à Apia avec le roi des îles Samoa ou des Navigateurs, a mis le port de Saluefata à la disposition de l'Allemagne pour y créer un dépôt de charbon et des établissemens à l'usage de ses navires de guerre. L'Allemagne s'est empressée d'installer à Apia un consul-général et un conseiller de légation, desquels relèvent les nombreux consuls qui, sur la demande d'une compagnie de Hambourg, la Société commerciale allemande du Pacifique, ont été institués à Tonga, à la Nouvelle-Bretagne, à la Nouvelle-Irlande, à l'île du Duc-d'York, à l'île Ellice, aux îles Marshall, aux îles Gilbert, aux îles Salomon et dans l'archipel des Carolines. Veut-on savoir quel est déjà le résultat de cette activité silencieuse qui a échappé à l'attention de l'Europe? Sur 151 navires qui sont entrés, en 1883, dans le port d'Apia, 92 portaient pavillon allemand, sur 53 navires qui ont abordé aux îles Tonga, 20 seulement étaient allemands ; mais ils représentaient les deux tiers du tonnage total. Le commerce allemand constitue aux îles Tonga les trois quarts et aux îles Samoa plus des deux tiers du commerce total, à l'importation et à l'exportation : le surplus est partagé entre les Américains et les Anglais. L'Allemagne eût certainement pris possession complète des îles Samoa si les Américains n'y avaient établi, en 1872, un dépôt de charbon et n'avaient conclu avec le roi un traité qui place son royaume sous la protection des États-Unis. Par une convention récente, l'Allemagne et l'Angleterre se sont engagées à respecter l'indépendance de cet archipel.

Tandis que l'Angleterre laissait sans en prendre souci la Société commerciale du Pacifique et la maison Godeffroy, de Hambourg, créer des comptoirs dans toutes les îles du Pacifique, le gouvernement allemand conclure des traités avec les souverains de plu-

sieurs archipels et assurer une protection vigilante au commerce allemand par la multiplication d'agens consulaires, elle contestait à la France, à l'instigation des Australiens, le droit d'occuper les Nouvelles-Hébrides, dans le voisinage immédiat de la Nouvelle-Calédonie : mais c'est surtout la Nouvelle-Guinée, ou Terre des Papous, qui a excité la convoitise des Australiens. Les diverses assemblées coloniales ont émis, à plusieurs reprises, la prétention d'établir au profit de l'Australie une sorte de doctrine Monroe, en revendiquant sur toutes les îles du Pacifique un privilège d'appropriation et en contestant à toute autre puissance que l'Angleterre le droit de fonder des établissemens ou de faire des acquisitions dans le voisinage du continent australien. La convention, réunie à Sydney en 1883 pour étudier le projet de confédération, a adopté à l'unanimité la résolution suivante : « Toute acquisition nouvelle par une puissance étrangère quelconque, dans l'ouest du Pacifique, au sud de l'Équateur, serait hautement préjudiciable à la sécurité et à la prospérité des possessions britanniques en Australie et porterait atteinte aux intérêts de l'empire. »

Si l'on réfléchit que plus de la moitié du continent australien est encore inexplorée et que les trois cinquièmes des côtes n'ont encore reçu aucun établissement, on est amené à se demander pourquoi les Australiens, dotés d'un aussi vaste territoire, où une population décuple de la leur se trouverait encore à l'aise, sont animés de cet esprit d'exclusion et font preuve d'une passion d'agrandissement au moins prématurée. La Nouvelle-Guinée est, après Borneo, la plus grande île du globe : sa superficie est supérieure à celle de la France. L'inquiète jalousie des Australiens ne s'explique que par l'appréhension d'une concurrence commerciale victorieuse et par une préoccupation moins avouable. L'Angleterre, qui, dans l'intérêt de ses colonies des Antilles, a poursuivi avec acharnement l'abolition de la traite des noirs, a introduit dans l'Océan-Pacifique la traite des jaunes. Certaines des colonies australiennes se livrent à la culture des céréales ou à l'élève du bétail ; d'autres, et particulièrement Queensland, dotées d'un climat beaucoup plus chaud et d'un sol plus fécond, ont entrepris la culture de la canne à sucre et du tabac ; mais le développement de leur prospérité est entravé par le manque de bras, la population indigène ayant été exterminée ou refoulée dans les solitudes de l'intérieur. Les planteurs australiens ont voulu y suppléer en employant à ces travaux interdits aux blancs les habitans des îles du Pacifique, surtout des plus rapprochées. On a vu renaître aussitôt les exploits inhumains des négriers. Des entrepreneurs se sont chargés de procurer des travailleurs au plus juste prix : ils abordaient dans les îles, attiraient

les indigènes par des présens et, de gré ou de force, les emmenaient en Australie, où ils étaient loués, c'est-à-dire vendus pour dix ou douze ans, jusqu'à ce que leur force musculaire fût épuisée. La plupart de ces malheureux périssaient misérablement; bien peu revoyaient leur pays : encore y retrouvaient-ils rarement quelqu'un des leurs. Dans ces dernières années, des scrupules tardifs se sont éveillés au sein des populations australiennes au sujet de cet abominable trafic qui était un déshonneur pour le nom anglais; sur les protestations de quelques esprits généreux et les observations de divers gouvernemens, les autorités anglaises ont entrepris de réglementer le recrutement des travailleurs dans les archipels de la mer du Sud. Elles ont exigé des contrats réguliers conclus en présence et sous le contrôle de commissaires officiels, dont ils ont imposé la présence à bord de tout bâtiment employé au transport des travailleurs indigènes, et la durée des contrats a été limitée à trois années. Les conditions habituelles de ces contrats sont le transport gratuit à l'aller et au retour, 100 francs de gages et la nourriture pour chacune des trois années du contrat et une prime de 75 francs au retour. L'entrepreneur de transports traite de gré à gré avec les planteurs pour la location des travailleurs qu'il a recrutés et amenés en Australie, soit de la Nouvelle-Guinée, soit des Nouvelles-Hébrides ou des autres archipels. Les louables efforts des autorités anglaises sont souvent déjoués avec la complicité des planteurs du Queensland; les rapts, les violences, les actes de cruauté sont encore fréquens : un procès criminel qui s'est terminé, il y a quelques mois, par la condamnation à mort d'un de ces entrepreneurs de transport coupable d'avoir tué un indigène qui avait refusé de s'engager et qui résistait à une tentative d'enlèvement, a mis au jour les faits les plus révoltans. Tantôt on attire à bord des femmes et des enfans par la promesse de quelques petits présens; on ne les laisse plus retourner à terre et le navire fait voile pour l'Australie quand il a complété le long des côtes sa cargaison humaine : tantôt ce sont des familles entières qu'on enivre avec des spiritueux et des breuvages soporifiques; qu'on charge de chaînes pendant leur sommeil et qu'on transporte à bord en repoussant à coups de fusil ceux qui veulent s'opposer à ces enlèvemens; des femmes sont arrachées à leurs maris, des pères sont tués en essayant de défendre leurs filles. Dans le procès dont il s'agit, il a fallu l'évidence des faits et toute l'énergie des autorités pour arriver à une condamnation. Des efforts étaient faits pour intimider les témoins et les jurés, et l'arrêt n'a pas été exécuté; les planteurs, craignant qu'un acte de répression trop rigoureux ne décourageât leurs pourvoyeurs de chair humaine, ont arraché au gouverneur de la colonie une

commutation de peine. A plus forte raison appréhendent-ils que la présence de Français aux îles Hébrides ou d'Allemands à la Nouvelle-Guinée n'ait pour conséquence une surveillance incommode et n'assure aux malheureux indigènes de cette région équatoriale des patrons moins rapaces et moins cruels.

Les craintes que les Australiens feignent d'éprouver pour leur sécurité à cause de la fondation d'établissemens européens dans des îles séparées de leur continent par plusieurs centaines de lieues sont de purs prétextes ; ce qu'ils redoutent, en réalité, c'est une concurrence qui leur rendrait plus difficile et plus onéreux le recrutement des travailleurs indigènes. Une preuve évidente en est que les colonies de Victoria et de l'Australie occidentale se montrent assez indifférentes à la question qui passionne les planteurs du Queensland. Ce sont ceux-ci qui ont projeté tout d'abord l'annexion de la Nouvelle-Guinée tout entière : c'est par eux que des demandes incessantes dans cette intention ont été adressées à la métropole. Le gouvernement anglais n'a point, à cet égard, une entière liberté d'action. Il est lié par le traité qui a été conclu entre l'Angleterre et la Hollande après la chute de Napoléon et la constitution du royaume des Pays-Bas. La Hollande a cédé à l'Angleterre tous les droits que les explorations de ses grands navigateurs lui avaient donnés sur l'Australie entière, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les îles adjacentes : en retour, l'Angleterre a restitué à la Hollande les établissemens des îles de la Sonde, dont elle s'était emparée pendant la guerre ; et elle a reconnu la souveraineté de la Hollande sur toutes les îles et portions d'îles situées à l'ouest du 141e degré de longitude, sans en excepter la Nouvelle-Guinée. Les droits de la Hollande sur la partie occidentale de cette grande île reposent donc sur une prise de possession régulière, sur les relations commerciales constantes entre les habitans de cette partie de l'île et les établissemens hollandais des îles de la Sonde, sur les droits incontestables du sultan de Tydore, qui reconnaît la suzeraineté de la Hollande, et enfin sur un engagement solennel contracté par l'Angleterre de ne former aucun établissement dans la Polynésie, à l'ouest du 141e degré pris comme commune limite des possessions coloniales des deux nations. L'Angleterre, en contractant cet engagement, a cru avec raison ne pas acheter trop cher la possession incontestée de l'immense continent australien. Depuis lors, le gouvernement anglais n'avait fait aucun essai de colonisation dans la partie demeurée libre de la Nouvelle-Guinée, préférant que le courant de l'émigration se dirigeât exclusivement sur l'Australie. Tous les explorateurs, et notamment l'Italien d'Albertis, qui y a séjourné plusieurs années, s'accordaient à présenter l'intérieur de

l'île comme une région insalubre, d'une fertilité médiocre et habitée par une population anthropophage. Les officiers de marine estimaient que la côte méridionale de l'île présentait seule quelque intérêt pour assurer à l'Angleterre la possession des deux côtés du détroit de Torrès; mais le gouvernement s'était borné à protéger les établissemens que des missionnaires avaient formés à Port-Moresby et sur quelques autres points de cette partie de l'île; il jugeait inutile d'aller plus loin et de fournir un prétexte au renouvellement des plaintes que l'annexion des îles Fidji avait soulevées de la part des nations maritimes.

Inutile précaution, car une autre nation avait jeté les yeux sur ce vaste territoire. Le 11 novembre 1880, le président de la Compagnie allemande de la Mer du Sud, M. Hansemann, adressait à M. de Bismarck un mémoire dans lequel il appelait l'attention du chancelier sur le parti qu'on pouvait tirer de la station navale déjà établie par l'Allemagne à Mioko, dans l'île du Duc-d'York. « De Mioko, disait le mémoire, la Compagnie pourrait occuper la côte nord de la Nouvelle-Guinée, en créant des comptoirs commerciaux sur tous les points favorables depuis le cap de l'Est jusqu'au 141e degré de longitude; en même temps, d'autres ports seraient acquis des indigènes pour servir de dépôts de charbon à la marine allemande. » M. de Bismarck ne répondit à ce mémoire que le 15 février 1881, en exprimant le regret de n'y pouvoir donner suite : Il ne pouvait, disait-il, encourager des entreprises coloniales de cette nature qu'autant qu'il se sentirait soutenu par la nation; or le rejet de la demande de subvention soumise au parlement pour les relations à établir avec les îles Samoa lui avait prouvé qu'il n'en était pas ainsi. Il donnait toutefois à la Compagnie l'assurance que la protection des agens consulaires et de la marine de l'empire ne lui manquerait pas. Malgré ce refus du chancelier, la presse allemande continua de s'occuper de cette question : un article de la *Gazette d'Augsbourg* sur la nécessité de prendre possession de la Nouvelle-Guinée parvint en Australie en février 1883, fut traduit par le *Morning Herald* de Sydney et souleva une véritable tempête dans toute la presse australienne. Ce ne fut qu'un concert de protestations contre les projets ambitieux de l'Allemagne, suivi d'un pétitionnement pour demander à la métropole de procéder à une annexion immédiate. On ne s'en tint pas à des pétitions. Sur l'ordre formel de sir Thomas M'Ilwraith, premier ministre du Queensland, M. Chester, juge de police à Thursday-Island, aborda à la Nouvelle-Guinée le 4 avril 1883, y fit arborer le drapeau anglais et déclara toute la portion orientale de l'île et les archipels qui en dépendent annexés aux possessions de la couronne britannique. Les autorités du Queensland n'avaient aucunement qualité pour agir au

nom de la couronne et en dehors du gouvernement métropolitain. Lorsque la nouvelle de cet acte irrégulier parvint en Angleterre, le ministre des colonies, lord Derby, s'empressa de désavouer ce qui avait été fait à son insu. Il en exposa les motifs, le 2 juillet 1883, à la chambre des lords, en ajoutant à ses explications que « toute tentative de la part d'un autre gouvernement de former un établissement sur la côte de la Nouvelle-Guinée serait considérée par l'Angleterre comme un acte contraire à l'amitié (*unfriendly*). » Le 11 juillet suivant, en faisant connaître officiellement aux autorités australiennes la détermination du gouvernement, lord Derby écrivait : « L'appréhension qui règne en Australie qu'une puissance serait sur le point de s'établir sur les côtes de la Nouvelle-Guinée paraît avoir été tout à fait vague et dépourvue de fondement. » M. Gladstone fut appelé, le 18 août, à s'expliquer sur le même sujet devant la chambre des communes, et, en réponse à une question, il ajouta : « Nous n'avons aucun motif quelconque d'appréhender de la part d'aucun gouvernement l'intention d'élever de nouvelles prétentions à l'égard de cette île et d'y former des établissemens. » Un autre défenseur des Australiens, M. Mac-Farlane, insista et demanda « si la chambre devait conclure des paroles du premier ministre que des gouvernemens étrangers avaient donné au gouvernement de Sa Majesté des assurances qu'ils n'annexeraient point une île aussi voisine des colonies australiennes. » M. Gladstone reprit la parole et fit cette réponse, qui lui est aujourd'hui amèrement reprochée : « Je puis dire à l'honorable gentleman que l'affirmation qu'il n'y a aucun motif d'appréhender, de la part d'aucun gouvernement étranger, la moindre intention d'annexer la Nouvelle-Guinée ne repose en aucune façon sur des données purement négatives. »

Malgré ce qu'il y avait de rassurant dans ces affirmations, destinées à recevoir des événemens un complet démenti, le désappointement fut très vif en Australie. Les colonies redoublèrent d'instances auprès du gouvernement pour qu'il se décidât à accomplir lui-même cette annexion tant souhaitée. Lord Derby s'y montrait peu disposé; il consentit seulement à détacher du commissariat-général des îles Fidji un sous-commissariat de l'ouest du Pacifique, comprenant la Nouvelle-Guinée, et à confier la surveillance des intérêts anglais dans ce sous-commissariat à M. Romilly, qui reçut ordre de se rendre immédiatement à son poste et d'y réunir les élémens d'un rapport sur le climat, les richesses naturelles et la valeur commerciale de la partie de la Nouvelles-Guinée située à l'est du 141e degré. Vaincu par les instances des Australiens et des défenseurs qu'ils avaient en Angleterre, lord Derby adressa, en mai 1884, aux gouverneurs des cinq colonies une dépêche dans laquelle il se déclarait

prêt à étendre sur la Nouvelle-Guinée la protection de la couronne, si les colonies voulaient s'entendre entre elles pour participer jusqu'à concurrence de 15,000 livres aux dépenses de ce protectorat, qui serait exercé par M. Romilly. Cette dépêche contenait le passage suivant, qui produisit une impression profonde en Australie : « Je considère, disait le ministre, comme peu éloigné le temps où, pour des objets de cette nature, sinon pour d'autres questions de gouvernement, les colonies australiennes établiront entre elles un concert effectif et pourvoiront aux dépenses de toute ligne de conduite qu'après mûr examen elles s'accorderont à recommander au gouvernement de Sa Majesté et que celui-ci trouvera juste et utile d'adopter. »

Cette déclaration du ministre fut interprétée comme un engagement moral de donner satisfaction aux colonies ; une convention fut immédiatement convoquée à Sydney ; les délégués y votèrent, sauf ratification par les assemblées coloniales, une sorte de pacte fédératif, dont l'esquisse était jointe à la dépêche de lord Derby, et une garantie collective du subside annuel de 15,000 liv. exigé par le gouvernement. Les pétitions des colons et les dépêches de lord Derby furent communiquées au parlement ainsi qu'un mémoire d'un missionnaire, M. Lawes, et le rapport de M. Romilly, concordant tous deux à faire un tableau peu flatteur de la Nouvelle-Guinée et des îles adjacentes, dont les côtes n'étaient visitées que par les pêcheurs de perles et de bêche de mer de l'Australie occidentale, qui se rendaient coupables de toutes sortes d'excès contre les naturels. Dans la discussion qui s'engagea au sein du parlement, le 13 août 1884, au sujet de l'établissement de ce nouveau protectorat, le sous-secrétaire d'état aux colonies, M. Ashley, après avoir confessé et flétri d'abominables pratiques qui rappelaient toutes les horreurs de la traite, déclara que le protectorat aurait pour objet d'assurer la sécurité des naturels, aussi bien que celle des blancs, lorsqu'il s'en établirait, car il n'y en avait encore que sept dans toute la partie méridionale. Dans cette même discussion, sir William M'Arthur demanda si le protectorat en question « établirait la complète juridiction de l'Angleterre sur la Nouvelle-Guinée et les îles adjacentes, et la rendrait effective non-seulement à l'égard des actes illégaux des sujets anglais, mais aussi à l'égard des sujets des autres nations. » M. Gladstone répondit affirmativement, mais il ajouta que le protectorat ne s'étendrait que sur la côte méridionale de l'île, à l'est de la région revendiquée par la Hollande, et qu'il ne comprendrait pas les îles situées au nord et à l'est. Cette restriction est très importante à retenir, ainsi que la date à laquelle elle a été faite.

En conséquence des instructions qui lui avaient été envoyées

d'Angleterre, le commandant des forces navales anglaises dans le Pacifique, le commodore Erskine, se rendit avec les quatre bâtimens sous ses ordres, à Port Moresby, où il avait été précédé de quelques jours par le sous-commissaire, M. Romilly. Le missionnaire Lawes fut chargé d'amener quelques chefs de l'intérieur; les commandans du *Raven* et de l'*Espiègle* en raccolèrent un certain nombre le long de la côte, et le 6 novembre 1884, environ cinquante chefs se trouvèrent réunis à bord du bâtiment amiral, le *Nelson*. La plupart d'entre eux étaient absolument nus; quelques-uns avaient seulement sur le front un bandeau en coquillage et un paquet de plumes, deux ou trois portaient des lambeaux de vieilles chemises. Le plus important et le plus élégant de tous, Boevagi, chef de la tribu des Motus, en relations plus fréquentes avec les missionnaires anglais, avait revêtu ses plus beaux effets, à savoir une chemise de couleur, serrée autour des reins par un mouchoir de poche, et un vieux chapeau de feutre rouge. Après avoir souhaité la bienvenue aux chefs, le commodore fit apporter un grand chaudron de riz bouilli, sucré avec de la cassonade, et on en distribua de pleines écuelles à tous les assistans, qui s'en repurent avec autant de rapidité que de satisfaction. Ce régal terminé, le commodore, ayant le missionnaire pour interprète, expliqua aux assistans qu'ils allaient avoir le bonheur de vivre désormais sous l'autorité de sa majesté britannique, qui se chargeait de les protéger, qu'ils conserveraient tous leurs biens, et toutes leurs libertés, sauf le droit de vendre des terres aux étrangers et de leur acheter des armes à feu, de la poudre et des spiritueux. A la fin de ce petit discours, le commodore fit avancer Boevagi, daigna lui serrer la main et lui remit comme insigne de sa prééminence sur les autres chefs une canne dans la pomme de laquelle on avait fixé un florin avec la tête de la reine en-dessus, façon économique de gratifier ce sauvage du portrait de la souveraine. Chacun des chefs reçut alors en présent une hachette, un couteau de boucher, une chemise de couleur et quelques rouleaux de tabac à chiquer. Ils se retirèrent enchantés, et sans plus de frais ni de cérémonie; le nombre des sujets de la reine Victoria se trouva accru de plusieurs centaines de mille.

La nouvelle de cette annexion restreinte fut loin d'être accueillie avec satisfaction en Australie, surtout dans le Queensland, où l'on s'était bercé de l'espoir que la Nouvelle-Guinée serait annexée tout entière. On criait à la montagne accouchant d'une souris. On ne s'expliquait pas que le gouvernement anglais eût laissé en dehors du protectorat une portion quelconque de la Nouvelle-Guinée, à l'exception des possessions hollandaises, s'il croyait devoir respecter celles-ci. La presse australienne avait été mise en émoi par les

allures suspectes d'une canonnière allemande, qui, entrée à Port-Jackson pour se radouber, en était partie brusquement et s'était dirigée vers le nord, le 9 octobre, au moment où arrivait à Sydney un télégramme faisant connaître les instructions envoyées au commodore Erskine. On supposait que le gouvernement anglais se refusait à donner pleine satisfaction aux Australiens par condescendance pour l'Allemagne, dont les mauvais procédés sur la côte occidentale d'Afrique étaient déjà connus. Un journal radical de Brisbane écrivait ironiquement que, si le gouvernement anglais n'avait pas montré plus de diligence dans l'affaire de la Nouvelle-Guinée, c'était parce que M. Gladstone « avait attendu la permission de M. de Bismarck, et qu'à l'avenir quand on pétitionnerait pour obtenir l'annexion d'îles encore disponibles, le plus court serait peut-être de s'adresser directement à l'Allemagne. » Les chambres du Queensland étaient en session à ce moment, et cette question y souleva une discussion des plus orageuses. Dans l'assemblée, sir Thomas M'Ilwraith, devenu le chef de l'opposition, soutint que ce n'était pas pour un aussi mince résultat que la colonie avait consenti à grever son budget d'une charge annuelle considérable, qu'on avait abusé de la bonne foi et de la crédulité des colons, et il ajouta : « Nous prenons, comme il est juste, souci de nos intérêts : plus nous en prendrons souci, plus l'Angleterre s'en apercevra, et mieux cela vaudra pour nous. L'Angleterre veille très minutieusement sur ses intérêts ; il est grand temps que nous veillions sur les nôtres. Si la façon dont l'Angleterre en agit avec les colonies amène aujourd'hui les gens à se demander s'il ne vaudrait pas mieux pour nous former une nation confédérée dans le Pacifique que demeurer une simple dépendance de l'empire britannique, tant pis, ce sera sa faute. » Un autre orateur, M. Ferguson, faisait remarquer que la conduite du gouvernement anglais n'était propre qu'à détruire les sentimens d'affection des colons pour la métropole. Il semblait que le gouvernement anglais désirât se débarrasser d'eux ; il ferait aussi bien de le dire franchement. Si les relations extérieures de l'Angleterre devaient avoir pour conséquence d'arrêter le développement de l'Australie, il fallait en arriver à une confédération de tout l'empire ou à son démembrement. Un ancien ministre, M. Maccrossan, soutint que la doctrine Monroe devait être appliquée, dans l'intérêt de l'Australie, à toutes les îles et à tous les territoires du Pacifique. « Il y a un siècle, ajoutait-il, les États-Unis n'avaient ni une population plus nombreuse ni une force plus grande que les Australiens aujourd'hui, et actuellement, ils peuvent défier le monde entier de les léser. Le jour viendra, je l'espère, où les Australiens seront, sinon aussi forts que les États-Unis, au moins assez forts pour se défendre

contre n'importe quel pays, sans excepter l'Angleterre elle-même. On a beaucoup parlé de notre fidélité : elle s'est mal adressée jusqu'ici. C'est à notre chair et à notre sang que nous devons être fidèles, et non à lord Derby et à M. Gladstone. » M. Morehead fut, s'il se peut, plus agressif encore. « Ce qui se passe, dit-il, est le résultat des misérables engagemens que le gouvernement anglais a contractés, non dans l'intérêt de l'Australie, mais dans le seul intérêt de l'Angleterre. Si nous avions été une nation indépendante, — ce que nous serons avant peu d'années, s'il plaît à Dieu, — aucune puissance étrangère, si faible que soit encore notre population, n'aurait osé mettre le pied sur des îles aussi voisines de nos côtes. » En face d'une opposition nombreuse et ardente, les défenseurs de la métropole se bornaient à alléguer qu'on ne connaissait pas encore le dernier mot des intentions du gouvernement anglais, qu'il fallait attendre et que le langage violent dont on usait était au moins prématuré. Si telle était déjà la disposition des esprits en Australie, on juge aisément de ce qu'elle devint, lorsqu'on apprit quelques semaines plus tard que l'Allemagne avait pris possession de la côte septentrionale de la Nouvelle-Guinée et des îles adjacentes ; mais pour apprécier dans quelle position fausse et humiliante le gouvernement anglais se trouva vis-à-vis des Australiens, il est nécessaire de revenir en arrière et d'ouvrir le livre blanc communiqué par M. de Bismarck au parlement allemand, le 5 février 1885, et intitulé : *les Intérêts allemands dans les mers du Sud*, n° 2.

Le 29 mai 1883, le consul d'Allemagne aux îles Marshall signalait à son gouvernement les procédés violens du capitaine et de l'équipage du schooner le *Stanley*, de Maryborough, dans le Queensland, qui était venu aux îles Laughlan pour recruter des travailleurs : on avait dévasté la propriété d'une maison allemande, MM. Hernsheim et Cie, qui avait voulu mettre obstacle à ce recrutement. Le 4 septembre suivant, le baron von Plessen, qui gérait l'ambassade de Londres, adressa à ce sujet à lord Granville une note très étendue sur les abominations du recrutement des travailleurs dans la Polynésie, qui, tel qu'il était pratiqué par des bâtimens naviguant sous pavillon anglais, différait à peine de l'ancienne traite des noirs avec ses rapts et ses violences. La note appelait l'attention du cabinet de Londres sur divers faits scandaleux commis par des bâtimens anglais employés à ce trafic ; elle demandait si le gouvernement de la reine avait connaissance des excès de ce genre qui se renouvelaient aux îles de la Nouvelle-Bretagne et de la Nouvelle-Irlande, s'il avait pris des mesures pour en vérifier l'exactitude et en prévenir le retour. Enfin, elle informait lord Granville que le gouvernement impérial était décidé, de son côté, à maintenir un bâtiment de guerre en station

permanente, dans les eaux de ces îles, pendant toute la saison du recrutement des travailleurs, c'est-à-dire de mai à septembre, « à l'effet de protéger les intérêts du commerce allemand et de repousser par la force tout acte de violence contre la vie et la propriété des Allemands. » Il s'ensuivit une correspondance aigre-douce entre les deux gouvernemens, jusqu'à ce que la maison Hernsheim eut reçu une indemnité. Le 27 juin 1884, aussitôt après l'exposé que le chancelier avait fait de sa politique coloniale, une nouvelle pétition lui fut adressée par MM. Hansemann et Bleichröder, au nom de la Cie de la Mer du Sud, à l'effet d'obtenir son assistance pour les projets de la Compagnie qui avaient surtout en vue la Nouvelle-Bretagne et la côte nord-est de la Nouvelle-Guinée, jusqu'au 141e degré, à l'exclusion expresse de la côte méridionale située sur le détroit de Torres. En conséquence de cette pétition, le comte Hatzfeldt invita, le 2 août 1884, le comte Munster à essayer d'arriver à un accord avec lord Granville au sujet des sphères respectives des intérêts allemands et anglais dans la mer du Sud. Le comte Hatzfeldt observait que le gouvernement anglais jouait dans cette question le même jeu que dans toutes les autres, qu'il traînait tout en longueur afin de pouvoir, avec le concours de ses colonies, accumuler les faits accomplis. Il ne pouvait être indifférent à l'Allemagne que le champ possible et déjà entrevu de son expansion commerciale et coloniale pût être soudainement déclaré faire partie du « domaine naturel » de l'Australie. C'était une allusion directe à la déclaration faite par la convention de Sydney, l'année précédente. Lord Granville s'émut des reproches du comte Hatzfeldt, et dès le 9 août 1884, il répondit en affirmant le sincère bon vouloir de l'Angleterre à l'égard de l'Allemagne et de toutes ses aspirations coloniales; il reconnaissait que l'influence allemande était prédominante dans quelques-unes des îles de la mer du Sud, et il déclarait que « l'extension de la souveraineté britannique dans la Nouvelle-Guinée s'appliquerait uniquement à cette partie de l'île, la côte sud, qui a un intérêt spécial pour les colonies australiennes, mais sans préjuger aucune question territoriale au-delà de ces limites. » On a vu plus haut que, quelques jours plus tard, M. Gladstone fut beaucoup moins réservé dans la chambre des communes. Les ministres anglais ne se doutaient pas que leurs paroles, comme leurs actes, étaient guettées par M. de Bismarck. Dès le 19 août, un télégramme était adressé au consul allemand à Sydney, le chargeant d'avertir le commissaire impérial à la Nouvelle-Bretagne, que le gouvernement avait l'intention d'arborer le drapeau allemand sur l'archipel de la Nouvelle-Bretagne, et sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, en dehors de la sphère des intérêts anglais et hollandais, partout où des comp-

toirs allemands existaient ou étaient en voie d'établissement. En même temps, MM. Hansemann et Bleichröder étaient avisés qu'il serait déféré à leur demande partout où ils pourraient démontrer que leurs prétentions ne seraient pas en contradiction avec les droits acquis d'autres nations.

L'astucieux chancelier était résolu à ne point agir tant que l'Angleterre ne lui en aurait pas inconsciemment donné le signal par la proclamation de son protectorat. En attendant, il détourna l'attention des ministres anglais par une correspondance relative à l'établissement d'une commission mixte chargée de débattre et de régler les intérêts des deux pays dans la mer du Sud. Ne se doutant point des intentions du chancelier et désireux de se le concilier, le cabinet anglais le fit informer, le 19 septembre, par son chargé d'affaires à Berlin, M. Scott, des ordres donnés pour la proclamation du protectorat britannique sur la Nouvelle-Guinée, et de l'étendue de ce protectorat qui comprendrait toutes les côtes de l'île, non revendiquées par la Hollande, à l'exception de la portion de la côte nord située entre le 141e et le 145e degré de longitude, et embrasserait aussi toutes les petites îles adjacentes. L'extension jusqu'au 145e degré avait pour objet d'englober les naturels de race malaise qui avaient exprimé le désir d'être placés sous la protection anglaise. Sur les représentations du baron von Plessen, qui avait fait connaître la surprise causée à son gouvernement par la communication de M. Scott, celui-ci fut chargé par lord Granville, le 9 octobre, d'informer le cabinet de Berlin que l'Angleterre avait résolu de restreindre le protectorat à la côte sud et aux îles adjacentes au lieu de lui donner l'étendue d'abord projetée, mais toujours sans préjuger les questions territoriales au-delà de ces limites. M. Scott exprimait en même temps la satisfaction de son gouvernement de se trouver en complet et amical accord avec le gouvernement allemand sur cette question de la Nouvelle-Guinée. Le 18 novembre, le consul allemand à Sydney avisait le chancelier de la proclamation du protectorat anglais par le commodore Erskine, et dès le 18 décembre le drapeau allemand était arboré sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, sur les îles de la Nouvelle-Bretagne, de la Nouvelle-Irlande et les îles adjacentes. Le comte Munster était chargé d'annoncer le fait à lord Granville et de lui dire, ce qui était une amère ironie, que cette double annexion de la part de l'Angleterre et de l'Allemagne, ne préjugeait point les délibérations de la commission mixte de la mer du Sud.

L'annexion si inopinément accomplie par l'Allemagne produisit en Angleterre la plus vive et la plus pénible émotion, et prévoyant la tempête qu'elle soulèverait en Australie, le cabinet anglais voulut arriver, à tout prix, à un arrangement avec le chancelier. Tel fut

l'objet de la mission confidentielle de M. Meade. Nous avons maintenant deux versions de l'entretien dans lequel M. Meade proposa au chancelier un règlement général de toutes les questions coloniales, l'une dans une dépêche de M. de Bismarck au comte Munster, en date du 25 décembre, et l'autre, dans le rapport de M. Meade que lord Granville a publié, au grand mécontentement, réel ou feint, de M. de Bismarck. Elles ne diffèrent point sensiblement, et toutes deux s'accordent sur ce point que le chancelier aurait exprimé la conviction que les tendances du ministère des colonies, à Londres, étaient en contradiction avec les assurances plusieurs fois réitérées par lord Granville du bon vouloir de l'Angleterre à l'égard des aspirations coloniales de l'Allemagne. A son tour, le chef du *foreign office* informa le comte Munster que le cabinet avait délibéré sur cet incident qui causait une tension extrême dans les rapports entre la métropole et les colonies, et que lord Derby avait été autorisé à répondre aux questions des gouverneurs australiens que l'occupation allemande s'était effectuée sans avis préalable au gouvernement anglais, et que la question tout entière faisait l'objet de négociations entre les deux cabinets. Sur quoi, dès le 5 janvier 1885, M. de Bismarck envoya, au comte Munster une longue et violente dépêche remplie de sarcasmes à l'adresse de lord Granville; il y maintenait l'interprétation donnée par lui à la communication de M. Scott en date du 9 octobre, à savoir que la promesse expresse faite par le gouvernement anglais de restreindre le protectorat britannique à la côte sud impliquait l'assurance que l'annexion de la côté nord par l'Allemagne ne préjudicierait à aucun intérêt anglais. Quant à la déclaration que lord Derby avait été autorisé à faire aux autorités australiennes, elle était en contradiction avec les communications que le comte Munster avait été invité à faire par une dépêche du 2 août 1884, et qui faisaient très distinctement pressentir l'intention de l'Allemagne de placer la côte nord de la Nouvelle-Guinée sous sa protection. M. de Bismarck ne se contenta pas d'écrire : il voulut mettre publiquement le marché à la main au cabinet anglais. Prenant, une troisième fois, la parole au sein du Reichstag, qu'il avait entretenu pendant deux jours consécutifs de ses visées coloniales, il fit connaître à cette assemblée, le 14 janvier, que des troubles avaient éclaté dans deux des nouvelles possessions allemandes : aux Camerons, sur la côte d'Afrique, les désordres avaient été réprimés par les équipages des stationnaires, mais à la Nouvelle-Guinée des agens allemands avaient été expulsés, et on avait lieu de croire que les colons de la Nouvelle-Zélande se disposaient à annexer les îles Samoa. Le chancelier voyait dans tous ces incidens la main

d'agens de l'Angleterre : il avait donc chargé le comte Munster d'exprimer à lord Granville l'espérance que le gouvernement britannique mettrait désormais ses actes plus en rapport avec ses assurances pacifiques. Puis, il ajouta ces paroles mémorables qui formaient la conclusion de ce discours : « Si le gouvernement anglais adoptait l'opinion de quelques sujets de la reine à l'égard de notre politique coloniale, nous ne pourrions donner notre appui à la politique anglaise dans beaucoup d'autres questions qui l'intéressent vivement, sans encourir la désapprobation du peuple allemand. Nous pourrions nous trouver amenés sans le vouloir à soutenir les adversaires de l'Angleterre et à entrer en arrangement d'après la règle *Do ut des.* » On sait le retentissement que ces paroles ont eu en Europe et le commentaire que les faits en ont donné.

Le 17 janvier, l'ambassadeur anglais, sir Édouard Malet, accouru à son poste, remit au comte Hatzfeldt une longue note récapitulative des correspondances antérieures, qui se terminait par une protestation contre la prise de possession par l'Allemagne de la côte nord de la Nouvelle-Guinée et de l'archipel de la Nouvelle-Bretagne et annonçait que le gouvernement anglais venait d'envoyer au commodore Erskine des instructions à l'effet d'établir le protectorat de la reine sur la portion de la côte nord comprise entre le cap de l'Est et le golfe de Huon, qui semblait être la limite du territoire annexé par l'Allemagne, ainsi que sur les Louisiades et les îles Woodlark, les îles d'Entrecasteaux ayant déjà été annexées en même temps que la côte sud. Quarante-huit heures s'étaient à peine écoulées depuis la remise de cette note que M. de Bismarck télégraphiait au comte Munster que « s'il était donné suite à la mesure annoncée, les intérêts allemands et anglais entreraient certainement en collision. » Le cabinet anglais maintint les instructions envoyées au commodore Erskine, le cabinet de Berlin à son tour, protesta formellement contre cette extension du protectorat anglais ; et des notes extrêmement vives furent échangées entre les deux gouvernemens. Leurs prétentions sont inconciliables : lequel des deux cédera ? La réponse de lord Granville à la dernière note allemande n'a pas encore été publiée. M. de Bismarck se contentera-t-il de la portion de la côte nord qui lui a été abandonnée ? A-t-il exigé et a-t-il obtenu qu'on la lui cédât tout entière ? La réponse à cette question se trouvera dans le prochain Livre bleu ou dans le prochain Livre blanc.

On vient de voir que le gouvernement anglais, préoccupé de l'orage qu'il appréhendait en Australie, s'était décidé à affronter le courroux de M. de Bismarck. Le gouverneur de Victoria venait de lui transmettre la protestation qu'il avait reçue de M. Service, pre-

mier ministre de la colonie, aussitôt que les annexions opérées par l'Allemagne avaient été connues. M. Service rappelait les diverses pétitions des assemblées coloniales et les déclarations rassurantes par lesquelles le cabinet anglais y avait répondu pour se dispenser d'en tenir compte, et il donnait un libre cours à l'expression des « sentimens de consternation, de surprise et d'indignation » dont les colons étaient pénétrés. « Voici, ajoutait-il, quelle est notre situation : l'Australie n'a pas la liberté d'agir par elle-même, et le gouvernement ne veut pas agir pour elle : en attendant, elle doit se croiser les bras et voir des territoires dont elle juge la possession nécessaire à sa sécurité et à sa prospérité passer en des mains étrangères. Profondément attaché à l'union des colonies et de l'empire, M. Service ne peut exprimer assez fortement le désappointement que lui cause le peu d'égards témoigné par le gouvernement de Sa Majesté pour les aspirations des colons. » Les agens-généraux avaient reçu, par le cable sous-marin, l'ordre de protester contre une reconnaissance quelconque des prétentions allemandes sur la Nouvelle-Guinée, et contre la conduite de lord Derby qui s'était laissé tromper ou qui avait trompé les colonies. C'est contre ce ministre que s'exhalait surtout la colère des Australiens, et ils réclamaient son renvoi immédiat comme la moindre des satisfactions que la métropole devait à leurs justes griefs. L'exaspération des esprits était aussi violente qu'elle l'avait été, il y a une trentaine d'années, lorsque le gouvernement songea à rétablir la transportation. Les journaux ne cessaient de prêcher la nécessité de briser une union qui ne se faisait sentir que par un perpétuel sacrifice des intérêts australiens. Par bonheur, aucun des parlemens coloniaux n'était plus en session : les discours des orateurs auraient sans doute été au même diapason que les articles des journaux ; et quelques-unes des assemblées auraient pu se laisser aller à voter des résolutions regrettables. Les gouverneurs s'abstinrent prudemment de convoquer aucune session extraordinaire, afin de laisser aux esprits le temps de se calmer. Néanmoins, toutes les correspondances reçues en Angleterre s'accordent à représenter l'attachement des Australiens à la métropole comme fortement ébranlé. Il serait périlleux de le soumettre à une nouvelle épreuve.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

LE

SALON DE 1885

LA SCULPTURE, L'ARCHITECTURE, LA GRAVURE (1)

L'architecture est un art délicat, le plus complexe de tous les arts; mais c'est un art nécessaire. Le dur besoin d'un abri en révéla les élémens aux hommes des premiers âges, et ils firent de l'architecture comme plus tard M. Jourdain devait faire de la prose, sans le savoir. A peine les peintres s'étaient-ils essayés à reproduire la figure humaine ou les aspects changeans de la nature; à peine les premiers sculpteurs avaient-ils enfanté les premières statues dont se soient réjouis les yeux de l'homme, que déjà, en l'honneur des morts ou des dieux, pour célébrer les jeux, pour réunir le peuple, des amphithéâtres s'étaient élevés, des pyramides avaient été édifiées, des temples étaient sortis majestueusement du sol. Cette nécessité si ancienne, si universelle de l'architecture devait en faire le plus populaire de tous les arts.

Certes, il n'est pas donné à tous les hommes d'ajouter à leurs demeures le rare et luxueux ornement de fresques éblouissantes ou de peintures délicates; certes, les statues précieuses, les marbres savamment fouillés, les ivoires doux et étincelans sont réservés aux intérieurs des riches et des puissans; mais avoir une de-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

meure est, depuis l'origine des sociétés, le fait de tous les hommes. Le désir de la propriété est un des goûts naturels de l'homme; éternel enfant, il veut être propriétaire, comme l'enfant lui-même aspire à être général dès le berceau.

Sans élever aussi haut des ambitions démesurées, est-il un sage qui n'ait désiré une demeure spacieuse, intelligemment distribuée, accessible aux caresses de la lumière, abritée contre les vents du nord, ouverte aux douces brises de l'été? C'est un rêve qu'ont pu caresser les plus humbles des humains. La maison, la demeure, tous y ont pensé! Tous s'en préoccupent chaque jour, tous la voudraient voir, si parfaite qu'elle soit, encore mieux aménagée pour abriter les fatigues, les plaisirs, les travaux de la vie. Riches et pauvres, humbles et puissans, ouvriers et penseurs, travailleurs et philosophes, l'architecture intéresse tous les hommes. Chaque année, le Salon lui fait une place et lui ouvre quelque salle. Il semble que cette salle doive être de toutes la plus fréquentée : d'où vient qu'elle est triste et morne et qu'on s'y promène comme dans une solitude? C'est le seul point que nous voudrions essayer de traiter en deux mots cette année, sans nous arrêter dans cette section à la critique des œuvres exposées. Peut-être les architectes n'exposent-ils pas assez d'architecture. On voit bien, dans la salle qui leur est attribuée, les lignes noires et rouges de leurs plans s'étaler perpendiculaires ou parallèles sur le bristol tendu qui couvre leurs châssis; mais nos architectes ne comptent pas assez avec l'ignorance du public, et, dans leurs dessins savans, le passant profane chercherait en vain à retrouver le rêve interrompu, l'intérieur tant désiré.

Les peintres exposent pour tout le monde, les sculpteurs également. Ils dressent à grands frais les statues dispendieuses, ils élèvent des monumens coûteux, lente et laborieuse épargne de l'année. Le public passe en souriant dans le jardin de la sculpture, et quand il frôle la moindre statue, il sait à peine ce qu'il a fallu de sacrifices et de patience à l'artiste qui l'a conçue pour la lui présenter gracieuse et souriante dans la luxueuse apparence du marbre ou de la pierre. MM. les architectes n'exposent que pour les architectes eux-mêmes. Il faut presque être du métier pour reconstituer d'après les lignes mystérieuses de leurs plans l'édifice qu'ils ont rêvé, les matériaux qu'ils y veulent employer, les proportions qu'ils entendent donner au monument lui-même et à chacune de ses parties. Quelques architectes l'ont compris, et, pour échapper à la sévérité de la science, ils exposent des aquarelles charmantes qui pourraient figurer avantageusement dans la section des dessins. Ce n'est plus de l'architecture : c'est un ciel bleu et profond qui couvre dans un

paysage algérien une ruine habilement reconstituée; ce sont les clochers de la Belgique, qui, dans une série curieuse, profilent sous des cieux moins clémens leurs silhouettes élégantes; ce sont des croquis de voyage qui font repasser sous nos yeux les aspects familiers de Pérouse ou de Sienne, de Florence ou de Rome. Toute cette école d'architectes est intéressante à suivre : elle établit magistralement que la science et l'exactitude ne sont pas pour nuire à l'effet et qu'il est possible d'exécuter, en restant dans la vérité, des dessins très agréables. Mais est-ce bien là une exposition d'architecture?.. L'auteur dramatique qui aurait passé sa vie à composer des drames, à les écrire avec des caractères connus de lui seul, que seul il pourrait déchiffrer, et qui n'aurait jamais tenté de faire vivre sa pièce devant la rampe, d'en étudier les effets sur lui-même et sur le public, nous paraîtrait ressembler assez à nos architectes contemporains.

S'ils veulent conquérir la faveur du public au Salon, s'ils veulent qu'on s'intéresse à leur art, s'ils veulent connaître eux-mêmes le fort et le faible du métier, qu'ils suivent d'illustres exemples, qu'ils nous donnent et se donnent à eux-mêmes la réalisation de leurs projets. Nous savons bien que le Palais de l'Industrie, même avec de fortes annexes, serait insuffisant à contenir tous les monumens édifiés chaque année sur le papier par nos architectes; mais si quelques-uns au moins essayaient une réduction heureuse, nous croyons qu'ils n'auraient perdu ni leur temps ni leurs peines. Il existe encore au Panthéon, une réduction du Panthéon que Soufflot n'avait pas dédaigné d'exécuter, et nous nous rappelons d'avoir vu, il y a une vingtaine d'années, au Salon, l'Opéra de M. Charles Garnier, très entouré par la foule. Elle voyait l'œuvre; elle l'examinait; elle en appréciait les proportions harmonieuses; elle en admirait les heureux détails. Nous ne croyons pas que cette exposition ait nui au célèbre architecte. Sans doute, l'effort sera rude, la dépense considérable ; nos jeunes architectes, pas plus que nos jeunes peintres, pas plus que nos sculpteurs, ne sont gens fortunés; mais sont-ils plus malheureux? Si nous insistons sur cette idée, c'est que nous pensons beaucoup de bien de notre jeune école d'architecture; ce qui lui manque, à notre sentiment, c'est l'habitude de l'exécution. Peut-être convient-il de chercher dans ce vice primordial la cause de tous les déboires des constructeurs modernes, et, disons-le d'un mot : le manque de style de notre architecture contemporaine.

Deux parts pourraient être faites à l'architecture au Salon. L'une, purement scientifique et archéologique, continuerait la grande tradition romaine et présenterait au public savant ces res-

taurations des monumens antiques de la Grèce et de l'Italie, dans lesquelles excellent nos architectes ; elle serait complétée par la restitution de nos monumens historiques dont le Salon de cette année nous offre quelques heureux exemples. L'autre, plus technique, à côté des plans, des coupes, des élévations, des détails, des vues d'ensemble, des relevés, croquis, châssis de tous genres, comprendrait un certain nombre de réalisations totales ou partielles auxquelles nous nous permettons de prédire quelque succès.

Ah! si les difficultés de la route devaient arrêter les vaillans, comme il serait depuis longtemps interrompu le généreux effort de nos graveurs ! Leur vie non plus n'est pas exempte de soucis ; ils n'ont pas à compter seulement avec l'indifférence injustifiable de la foule; il leur faut lutter tous les jours pour l'art contre l'envahissement du procédé.

La photographie, la photogravure, la phototypie, l'héliogravure, cent autres modes de reproduction sont conjurés contre eux ; mais, grâce au ciel, le jour n'est pas arrivé où nous verrons détruite et découronnée l'école fran aise de gravure. Les graveurs obstinés continuent leur patient labeur et la chalcographie du Louvre s'enrichit chaque année de quelque chef-d'œuvre. C'est pour elle que M. Gaillard a exécuté, d'après le Saint George de Raphaël, une gravure incomparable. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage dans l'ouvrage de M. Gaillard de la piété profonde, du culte religieux qu'il a voués au maître, ou de l'habileté triomphante de l'interprétation. Rien de plus respectueux, de plus exact que la reproduction de l'artiste ; rien de plus libre aussi que sa manière d'interpréter les chefs-d'œuvre. Combien de détails il retrouve dans le tableau ! combien il en souligne d'un trait puissant et sûr que la foule voit à peine et que le temps a déjà couvert de ses ombres ! Le critique veut-il revenir en arrière, analyser à vingt ans de distance tous les motifs qui ont déterminé son admiration pour les maîtres, pour Raphaël, pour Rembrandt, pour Léonard, il n'a qu'à se mettre en présence d'une gravure de M. Gaillard. Il y retrouve comme la fraîcheur de ses impressions premières : c'est que, pour graver Raphaël, M. Gaillard ne s'est pas mis seulement en face du Saint George ; c'est qu'il s'est initié aux mystères sans nombre dont se compose la manière du maître ; c'est qu'il a parcouru les collections de l'Europe ; c'est qu'il a voulu voir tous les Raphaël pour graver un Raphaël ; c'est qu'il s'est fait dessinateur pour qu'aucun des mouvemens de son modèle ne puisse échapper à son burin ; c'est qu'il s'est fait peintre pour saisir dans ses moindres nuances les variétés infinies et délicates du coloris ; c'est qu'il a voulu que sa gravure fût un tableau ; c'est qu'il a entendu résoudre ce problème, insoluble en apparence :

à l'aide de traits noirs jouant sur le fond blanc du papier, obtenir tous les tons, toutes les couleurs, toutes les gradations de la lumière, toutes les harmonies de l'ombre. Vingt fois, mille fois, sans trêve, il a remis l'ouvrage sur le métier !

Il nous a été donné de voir récemment une exposition véritablement émouvante que M. Gaillard envoyait à l'étranger et qui, d'un accord unanime cette fois, remporta la médaille d'honneur. C'était la longue série de ces gravures que les chalcographes appellent des « états. » Pour l'œil inexpérimenté, ces états se ressemblaient tous, mais une étude attentive permettait de retrouver dans chacun d'eux une recherche plus minutieuse, quelques corrections presque imperceptibles qui ajoutaient encore à l'effet. Le portrait exposé était dessiné au crayon, d'un trait léger, sur une feuille ; puis c'était un cadre dans lequel le même portrait était présenté par l'artiste avec toute la magie des couleurs. Les oppositions qu'il faudrait plus tard retrouver dans la gravure, entre le rouge vif des lèvres, le bleu tendre des yeux, les pâleurs bistrées de la figure, étaient indiquées avec une précision merveilleuse ; puis c'étaient encore et pour le même portrait des séries entières de dessins consacrées à la seule étude des muscles de la face. Un pareil labeur ne commande pas seulement l'admiration ; il impose le respect. Tel a été le travail qui, dans les expositions récentes, nous donnait les portraits définitifs de Léon XIII et de Pie IX ; tels ont dû être les silencieux colloques échangés entre l'artiste et son modèle avant que M. Gaillard se soit décidé à présenter au public le portrait du R. P. Hubin.

Nous voudrions dire ici quelques mots des autres gravures de l'année ; citer au moins les meilleures : celles de M. Danguin, de M. Courtry, de M. Teyssonnières, de M. Chauvel, de M. Waltner, de M. Hédouin, de M. Champollion, de toute cette foule d'artistes consciencieux, graveurs en taille douce, graveurs sur bois, aquafortistes, qui ne désespèrent pas de leur art ; nous nous contentons pour aujourd'hui de les signaler à l'attention du public ; tant d'opiniâtre persévérance, tant de courage victorieux, nous semblent mériter autre chose que l'indifférence, et pour nous, nous avons cru rendre hommage à tous nos graveurs en essayant d'analyser rapidement les mérites du maître qui paraît les représenter le mieux. C'est en parlant de la gravure que nous avons voulu parler de M. Gaillard, mais nous aurions pu le nommer récemment quand nous parcourions le Salon de peinture pour y chercher des œuvres fortes et personnelles ; nous devrions le nommer encore au cours de l'examen rapide que nous devons à la sculpture. Graveur, peintre, sculpteur, M. Gaillard n'est inférieur dans aucune des manifestations de l'art auxquelles il s'attaque tour à tour. A l'exemple des

maîtres anciens qu'il a si consciencieusement étudiés, il croit à l'association intime de toutes les formes de l'art, comme Michel-Ange, et pour choisir des exemples plus récens, comme M. Falguière, comme M. Paul Dubois, comme M. Antonin Mercié, il pense qu'on peut être à la fois sculpteur et peintre et il rencontre le succès dans tous les genres.

Le Salon de sculpture de 1885 n'est pas destiné à rester dans la mémoire de ceux que passionnent les intérêts de l'art comme une de ces expositions exceptionnellement heureuses où se rencontrent à chaque pas des œuvres de premier ordre. Il a cependant donné asile à un certain nombre de morceaux excellens, et, fortune plus rare, il a abrité une œuvre vraiment admirable, qui se peut comparer aux morceaux les plus célèbres de la statuaire. Elle conserverait en leur présence ce je ne sais quoi de personnel, d'achevé, de définitif : ce charme suprême et envahissant que seuls ont mis dans leurs œuvres les maîtres qui vivront glorieux dans la mémoire des hommes parce qu'ils ont tenté d'exprimer l'inexprimable; parce qu'ils ont réussi à tenir captive et charmée, dans la matière transfigurée par eux, cette insaisissable, qui est la pensée; parce qu'ils sont parvenus, — triomphe des artistes vaillans, — à nous donner la sensation délicieuse de l'idéal réalisé.

Quand une exposition voit naître un ouvrage de ce genre, elle le fait sien. Ceux qui auront à parler, dans l'avenir, du Salon de 1885, le désigneront d'un seul mot : c'est le Salon où M. Antonin Mercié a exposé *le Souvenir*. C'est aussi le Salon où lui a été accordée cette récompense véritable, qui n'est à la merci d'aucune rivalité, qu'aucune coterie ne distribue ou ne refuse, et que décerne seule à l'artiste l'unanime admiration du public. Combien de figures ont été sculptées pour des tombes! Combien taillées sur les sarcophages d'Égypte! Combien élevées dans les campi-santi de l'Italie! Pour redire cette histoire éternellement répétée de la mort, M. Antonin Mercié a trouvé des accens nouveaux et émouvans. Il a placé sur la pierre funéraire une jeune femme voilée, attendrie, mystérieuse. Délicatement drapée dans ses vêtemens de marbre blanc, elle laisse échapper de sa main quelques fleurs décolorées : c'est la Grâce en deuil, pleurant sans doute sur quelque sœur disparue.

Et dans l'exécution quel respect de l'art! Sous la langueur molle et élégante de l'attitude se devine le corps souple et vivant de l'immortelle. Elle est enveloppée de vêtemens; mais, à travers le vêtement, transparaît la poésie du nu, savante et délicate. Ni *la Jeunesse*, de M. Chapu ; ni *la Pensée*, du même artiste, qui sont dans ce genre pour les sculpteurs contemporains d'admirables modèles d'élégance ingénieuse, ne nous paraissent avoir résolu avec plus

d'autorité ce problème émouvant qui consiste à vêtir noblement, dans une expression d'une délicatesse infinie, une pensée forte et juste.

M. Chapu, qui, dans ces deux chefs-d'œuvre, a donné sa mesure, expose aussi au Salon de cette année une figure destinée à un tombeau, mais cette figure est un portrait. C'est une statue en marbre de la duchesse d'Orléans, qui doit être placée dans la chapelle de Dreux. A l'exemple des figures que nous avons vues étendues sur la pierre dans les cathédrales de l'Italie, dans nos églises du moyen âge et dans la salle du palais de Versailles, la statue de M. Chapu, endormie sur le marbre, dort le dernier sommeil. L'attitude est celle du rêve plutôt que celle de la mort. La tête mollement tournée vers la droite, le bras étendu, la duchesse d'Orléans semble chercher encore l'époux qui l'a précédée dans la tombe et qu'elle voudrait rejoindre dans l'éternel repos. La tête, le bras, les vêtemens, sont traités dans cet ouvrage avec ce savoir élégant, sobre, sûr de lui-même, auquel nous a habitué M. Chapu; et, après tant d'œuvres remarquables, cette noble figure fait encore honneur à l'artiste.

La vaillance des sculpteurs ne connaît pas d'obstacles: ils ne s'ingénient pas seulement à faire dire à la pierre les sentimens les plus secrets de l'âme humaine, ils font choix des expressions les plus difficiles pour les saisir et les fixer à jamais dans le marbre. M. Allouard a envoyé cette année au Salon son *Molière mourant*, dont le plâtre avait été admiré au Salon de 1882. « Cette figure, disait ici même M. Guillaume il y a trois ans, qui obtient un si beau succès, est parfaitement présentée. Elle est très juste de caractère. Elle est simple et elle émeut. Molière repose déjà, son esprit et son corps se sont détendus. La paix lui est venue. La pièce est finie. Qu'aurait-il à regretter? Artiste, il meurt pour ainsi dire au bruit des applaudissemens; homme, c'est la fin de ses peines; philosophe, il reste impassible. Ainsi donc, ni débats, ni convulsions. Rien de ces agonies dont la scène nous donne trop souvent le détail. Nous félicitons M. Allouard d'avoir si dignement représenté Molière et d'avoir traité avec tant de mesure un sujet qui touche au théâtre. » Qui pourrait ajouter quelque chose à un éloge auquel le caractère de celui qui le décernait donnait une autorité si particulière?

Peut-être pourrait-on dire cependant que l'heureuse exécution de l'artiste a justifié, qu'elle a dépassé même les espérances que le premier travail avait fait naître dans l'esprit de ce maître sculpteur, qui est un maître en éloquence comme il est un maître en critique d'art. M. Guillaume a fouillé tous les problèmes de l'ensei-

gnement artistique contemporain. Il a eu l'honneur d'en résoudre quelques-uns. Imbu de tout ce qu'il y a de respectable dans les principes anciens, ouvert à tout ce qu'il y a d'ingénieux dans les tendances les plus modernes, il n'est étranger à rien de ce qui peut élever le niveau de l'art dans notre pays et sait, mieux que personne, par combien de ramifications secrètes, visibles cependant pour les clairvoyans, l'art noblement entendu se rattache au développement même de la société contemporaine.

Ce n'est donc pas un mince éloge pour M. Allouard que d'avoir mérité de telles louanges; ce n'est pas non plus un mince mérite pour l'artiste que de nous avoir fourni une figure définitive de Molière, ce Français, le plus Français peut-être de tous, artiste, philosophe, dramaturge, prosateur incomparable, mourant pour son art et par son art avec la sérénité des grands esprits.

Le marbre est bien employé quand il sert à perpétuer les traits de ceux qui ont conquis dans les lettres, dans les sciences, dans les arts un rang élevé, et M. Guillaume nous a donné au Salon de cette année, dans deux bustes d'une exécution magistrale, le portrait de *J.-B. Dumas* et le portrait de *Paul de Saint-Victor*. Il était presque impossible de choisir deux modèles plus contradictoires et pour le rendu desquels plus de souplesse fût indispensable.

Le front large, la figure ouverte et accueillante, les yeux doux et profonds, l'attitude réfléchie, mais simple, du savant infatigable et toujours souriant, nous retrouvons tout cela dans le buste de J.-B. Dumas avec le souvenir de ce grand homme d'études, qui savait rester si affable et si bienveillant.

L'apparence un peu hautaine, la tête légèrement inclinée vers la gauche, mais toujours droite, la moustache fièrement retroussée, un peu de cette morgue castillane qui n'enlevait rien à la finesse du sourire, avec la mémoire d'un styliste fier de son art, nous avons retrouvé tout cela aussi dans le portrait de Paul de Saint-Victor.

Il serait facile de relever au Salon une série de bustes excellens exécutés par des maîtres sûrs d'eux-mêmes. — *M. François Coppée* par M. Delaplanche; *le docteur Évrard* par M. Tony Noël; *M. Émile Augier* par M. Franceschi; *M. Antonin Proust* par M. Rodin; *Picard* par M. Félix Martin; *M. Harpignies* par M. Hiolle; *M. Marmontel* par M. Barrias; *M*^me^ *Benjamin Constant* par M. Marqueste; *M. Félix Faure* par M. Longepied. Facile aussi, parmi les bustes symboliques, de noter une série d'ouvrages intéressans : la *Tête d'étude* de M. Claudel, la *Fille d'Ève* de M. Etcheto, la *Béatrix* et l'*Ophélie* de M. Léonard. Il conviendrait encore d'ajouter à cette nomenclature quelques bons portraits dus aux ciseaux moins expérimentés de

débutans qui pourront devenir des maîtres. Il en est un grand nombre au Salon et, pour n'en citer qu'un exemple, nous n'avions pas encore remarqué au catalogue le nom de Mlle Manuela, qui expose deux portraits en marbre très personnels, pleins d'expression et de vie.

Mais comment ne pas s'extasier sur le nombre véritablement inquiétant des portraits reçus? Un poète se plaignait autrefois, dans une boutade, des arbres qui l'empêchaient d'admirer la forêt: nous serions bien tentés de nous plaindre aujourd'hui de tant de bustes qui nous empêchent de voir la sculpture. Symétriquement rangés, à travers toutes les allées du jardin, sur des socles qui se touchent, toutes ces épaules se coudoient, toutes ces têtes se sourient les unes aux autres et se font tort mutuellement. Qu'on soit indulgent pour l'artiste qui a péniblement exécuté un morceau important, qu'on s'attache à découvrir dans son œuvre les moindres qualités qui justifient l'admission, cette bienveillance nous semble très légitime, cette facilité nécessaire. Mais qui pourra nous donner le motif de la réception au Salon de tant de portraits insignifians, véritables ébauches auxquelles manquent la vie, photographies sculptées qui s'étalent sottement dans leur incorrigible insignifiance?

MM. les artistes devraient y songer, cette faiblesse n'est pas seulement grave en elle-même, elle est pleine de dangereuses conséquences: et pour avoir ouvert la porte à deux battans à une foule de portraits ridicules, ils ont nui à l'examen attentif d'une série d'œuvres qui méritaient d'être remarquées. Il y a là une tendance fâcheuse, indispensable à signaler. Comment ne pas signaler aussi l'introduction plus fâcheuse cent fois de l'anecdote dans la sculpture? Elle s'est installée chez les peintres, passons. Le mal est ancien, il était d'ailleurs inévitable; mais gardons intacte du moins notre grande école de sculpture. L'anecdote et la broderie ont tué la sculpture italienne, et quand elles apparaissent au milieu de nous, un tel désastre ne saurait être racheté par des qualités de premier ordre. Plus les qualités sont grandes, plus le danger vous paraît imminent, puis il nous semble urgent de pousser un cri d'alarme.

A quelle école appartiennent d'ailleurs les conteurs d'anecdotes, dans quelle catégorie convient-il de les ranger? Avec des divisions moins nettes que chez les peintres, les différens sculpteurs se rattachent cependant à des traditions diverses. Nous venons de passer en revue quelques œuvres des sculpteurs classiques et néo-classiques qui s'inspirent particulièrement de l'ancienne Rome et de la Grèce, comme M. Guillaume, ou qui mêlent la Grèce à la renaissance

italienne comme MM. Chapu et Mercié. Nous avons à nous préoccuper des modernes qui ne procèdent pas directement de la tradition française. Mais à quelle source ont puisé, grand Dieu! ces aimables diseurs d'inutiles paroles? Quelles sont leurs traditions et leurs croyances? Leurs œuvres ne nous éclairent pas sur cette grave question, d'autant moins que, quand ils s'égarent dans l'anecdote, ils se gardent bien d'en faire l'aveu. Les titres curieux qu'ils choisissent sont faits pour nous dérouter. M. Pâris expose un groupe qu'il intitule : *le Temps et la Chanson*. C'est une jeune fille sans distinction qui, dans un carrefour, a fait la rencontre d'un vieillard orné d'attributs divers. Elle chante et, pour mieux l'entendre, le vieillard séduit a déposé sa faux. Voilà la vie universelle arrêtée pour que le Temps puisse écouter à son aise un refrain chanté à plein gosier et qui paraît être un air de café-concert. Et c'est pour cela qu'ont été fouillés les flancs du Pentélique! Pour comble de malheur, le travail est remarquable. L'exécution aisée désarme la critique.

Que M. Fagel y prenne garde aussi; certes, il ne manque ni de conviction, ni de force, ni de talent, mais il a beau appeler son groupe *Alma parens*, la femme qu'il nous présente allaitant son enfant ne nous semble pas tout à fait étrangère à l'anecdote. Combien de sculpteurs lui ont prêté une oreille trop attentive hélas! et l'auteur des *Premiers Pas*, et l'auteur du *Premier Baiser*, et les inventeurs de sujets variés, dont les titres naïfs cette fois découvrent la tendance ou marquent la portée, mais qu'il ne conviendrait de citer ici que si les artistes qui se sont laissés aller à les traiter pouvaient invoquer la circonstance aggravante du talent!

Après avoir pour la forme, et pour remplir consciencieusement notre mandat, jeté les yeux sur les sculptures anecdotiques et sur les faits-divers en marbre ou en plâtre qui encombrent le Salon, il faut en venir à une école discutable, sérieuse, nouvelle, que représentent avec éclat MM. Dalou, Aubé, Falguière et leurs amis. Les œuvres de M. Dalou sont peut-être celles qui, dans ces dernières années, ont le plus passionné le public; celles qu'on a critiquées avec le plus de violence; celles qu'on a louées avec le plus d'enthousiasme. Elles prêtent également, en effet, à la louange et à la critique. M. Dalou a des défauts; il a, en revanche, des qualités superbes, une fougue, un esprit, une originalité et quelquefois une puissance d'exécution qui le mettent au niveau des plus grands sculpteurs de notre temps.

M. Dalou a tenté de ramener les vieilles traditions de l'art purement français. Il ne se réclame ni des Romains ni même des Grecs. Ce n'est ni à Athènes ni en Italie qu'il va chercher ses modèles, et nous sommes sûrs que si on l'interrogeait, il répondrait qu'il

met Puget sur le même rang que Phidias, et Carpeaux sur le même rang que Puget. Les anciens cherchaient moins à rendre la nature qu'à l'interpréter. Copier un modèle, si beau qu'il fût, ne leur paraissait pas digne d'un art aussi élevé que l'art sculptural. Ils poursuivaient un idéal de beauté irréprochable dont ils ne pensaient pouvoir se rapprocher que par l'excessive pureté des lignes. Si les termes n'étaient pas contradictoires, nous dirions qu'ils ont fait de la sculpture abstraite. Ils ont, pour ainsi parler, simplifié de parti-pris le corps humain.

M. Dalou s'est placé à un point de vue tout opposé. L'abstraction ne lui convient pas. Ce qu'il cherche avant tout, c'est la vie avec son exubérance et la vérité avec sa rudesse. Il ne recule pas devant les incorrections de la nature. Il les accuse un peu trop parfois. Que voulez-vous! Il tient à ce que le marbre palpite comme la chair, qu'il en ait les morbidesses et les molles ondulations. Il ne cherche point à réaliser la perfection. Tout au plus, se contente-t-il parfois de poétiser la réalité.

Atteint-il son but? Bien souvent, il faut l'avouer; mais moins souvent qu'il ne croit. Il y a deux hommes en M. Dalou : un sculpteur et un ornemaniste, et souvent l'ornemaniste l'emporte sur le sculpteur. Les hasards de la vie ont conduit M. Dalou en Angleterre, où pendant de longues années il a dirigé les études au Kensington-Museum. Là, il a été obligé de plier son talent à toutes les fantaisies de l'art industriel; corniches, portes, vases, lampes, candélabres, on lui a tout demandé et il a tout fait. Quelque chose de ces candélabres, de ces vases et de ces corniches est malheureusement resté jusque dans ses plus belles œuvres. Les préoccupations du décor y tiennent trop de place. On y entrevoit vaguement des courbes qui rappellent les beaux chandeliers Louis XV, des rotondités de poteries, et jusqu'à ces enroulemens de lignes qu'affectent les ustensiles enjolivés.

Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs : nous ne prétendons pas rabaisser, en lui adressant ces critiques, le très grand talent de M. Dalou. Son séjour en Angleterre, tout en accentuant ses défauts, a en même temps développé ses qualités, qui, comme nous le disions, sont de premier ordre. Il a appris là-bas à se débarrasser de la routine, des préjugés, de la banalité et de la convention. Peu à peu, il s'est créé ainsi une personnalité puissante qui fait aujourd'hui sa réputation et sa gloire. Il n'a donc rien à regretter, ni nous non plus.

Nous l'aimerions seulement un peu plus simple. Carpeaux, Houdon, Puget étaient plus simples que lui. Le bronze et le marbre ont besoin de simplicité. M. Dalou a dû faire cette réflexion en

voyant son groupe : *le Triomphe de Silène* au Salon. Que de talent dépensé dans cette pyramide d'hommes, de femmes, d'enfans et d'animaux qu'une terrible danse de Saint-Guy enchevêtre les uns dans les autres ! Quand on a la mauvaise fortune de ne pas l'aborder de face, on s'y retrouve avec peine : on aperçoit au centre la ruade d'un âne, au-dessus une sorte d'outre qui est un dieu ; dans le bas, le dos de gros enfans tout nus, bousculés par des gens couchés dans l'herbe, à droite et à gauche des personnages épileptiques qui semblent s'être échappés du service de M. Charcot. Ce n'est qu'après un bon quart d'heure qu'on parvient à démêler quelque chose dans ce savant fouillis de bras et de jambes, de torses et de têtes convulsionnés par le rire. Les sabots et la queue de l'âne apparaissent ; on devine Silène ; on distingue les personnages et l'on peut rendre à chacun les membres qui lui appartiennent.

Mais si l'on tourne autour du groupe, si on le regarde de côté ou de face, comme tout change ! Les figures se détachent, la science profonde de l'auteur se révèle ; le marbre vit, palpite, agit. On voit les muscles se tendre sous la peau, on voit la mollesse des chairs grasses et l'on se prend à penser que le jour où, avant de revêtir sa forme définitive, il aurait été repris par l'artiste avec cette sûreté correcte de goût que nous admirions dans le *Mirabeau*, ce Silène escorté de femmes et de faunes avinés ne serait pas déplacé à côté du fameux groupe de *la Danse* qui orne la façade de l'Opéra.

Blanqui mort est une œuvre, sinon plus sérieuse, au moins plus sévère. Le célèbre conspirateur est couché, comme Godefroy Cavaignac au cimetière Montmartre, sur son tombeau de marbre. Le linceul qui l'enveloppe laisse transparaître un corps émacié par de longues souffrances et du même coup découvre une tête sévère et froide, dont la mort elle-même n'a pu changer l'expression. Un bras raidi et décharné sort du cercueil. On pourrait compter les tendons et numéroter les muscles. L'ensemble constitue un morceau de sculpture dont l'impression est terrible et l'aspect simple.

M. Aubé, qui appartient à la même école que M. Dalou, expose à son tour une statue : *le Général Joubert à Rivoli*. Il est toujours difficile de tailler en marbre ou de couler en bronze un homme en culotte courte et en habit, fût-ce un héros. Le public, devant la statue, oublie le patriote, le politique ou le général ; il ne voit que le costume, il ne voit que le ridicule des vêtemens modernes. Toute une vie de gloire ne rachète pas à ses yeux un vilain tricorne ou une redingote mal coupée. C'est pour cela qu'il se montre si sévère pour les sculpteurs. M. Aubé a été assez heureux pour ne

pas faire rire le public. Bien au contraire. Son *Général Joubert* est véritablement très beau de mouvement, de vie et d'expression. Il marche, le fusil à la main, tournant la tête pour appeler ses soldats, dans une attitude héroïque. Il y a en lui je ne sais quoi de vrai et d'original à la fois qui nous remet involontairement en mémoire ces grandes et glorieuses guerres où, selon une expression célèbre, nos chefs militaires avaient « domestiqué la victoire. »

Hélas ! ce n'est pas à la conquête victorieuse que courent les braves soldats qui contournent, dans l'envoi de M. Croisy, le soubassement d'un monument destiné à être érigé à la mémoire de la deuxième armée de la Loire et de son chef, Chanzy ; c'est à la défense sacrée qu'ils veillent, et comme ils font bien leur devoir, comme ils conservent jusque dans la mort l'enthousiasme de la patrie et la haine sainte du vainqueur ! M. Croisy a été heureusement inspiré par d'aussi nobles souvenirs. Les figures qu'il a sculptées sont bien celles de nos soldats improvisés. Enfans la veille, héros le lendemain, familiers avec la mort, ils la voient sans émoi faire rage autour d'eux. Ils visent une dernière fois l'ennemi et font feu en rendant l'âme. Ce dont nous savons particulièrement gré à l'artiste, c'est d'avoir réuni une troupe d'hommes dont les attitudes ne sont pas seulement diverses et dissemblables, mais dont les visages sont différens. Quand on a dû se résigner à constater, en maintes occasions, à quel point les artistes peintres et sculpteurs ont perdu l'habitude de rencontrer, et même de rechercher la variété des types qui seule peut donner l'illusion de la vie ; quand plus d'une fois on a été réduit à contempler avec dépit une série de personnages de tous âges, et quelquefois même de tous sexes, se présentant tous dans le même ouvrage avec un visage identique, chargés qu'ils sont de représenter les sentimens les plus contradictoires, on est bien forcé de reconnaître que la variété est, de toutes les qualités, sinon la plus élevée, du moins la plus rarement atteinte. — En récompense d'un effort aussi considérable et souvent aussi heureux, M. Croisy méritait une médaille, il l'a obtenue. M. Daillion a été médaillé également pour son *Réveil d'Adam*. Le succès de ce magnifique morceau d'école prouve à quel point le public est moins étranger qu'on n'imagine généralement aux séductions du grand art. L'*Adam* de M. Daillion ne s'était pas toujours réveillé dans le palais des Champs-Élysées. Il fréquente depuis plusieurs siècles le plafond de la chapelle Sixtine, mais il a suffi au jeune artiste de s'inspirer d'un chef-d'œuvre, de nous donner en sculpture une interprétation magistrale et libre de la peinture de Michel-Ange, pour rencontrer tous les suffrages et pour enlever les plus hautes récompenses.

A tant de bonheurs M. Daillion joint celui d'être un jeune, un élève. Les récompenses qu'il remporte vont lui permettre de parcourir l'Italie ou la Grèce à la recherche d'aussi nobles modèles. Nous souhaitons vivement au jeune sculpteur de rencontrer dans ses excursions une muse, voyageuse, elle aussi, avec laquelle il fera bien de se lier : c'est l'imagination. En même temps que son *Réveil d'Adam*, il expose, en effet, un groupe important auquel manque la personnalité aussi bien que l'invention.

M. Thomas est un maître, au contraire, depuis longtemps habitué à penser par lui-même et à bien dire ce qu'il pense. Il expose une figure noble destinée à décorer l'entrée du musée que Mme de Galliera fait construire à Paris. La figure, drapée à l'antique, a été taillée dans le marbre avec beaucoup de grandeur à la fois et beaucoup de grâce. Elle est une personnification de l'architecture et pourrait s'étonner, achevée comme elle est et prête à prendre sa place dans le musée, que les architectes, ses adeptes, la fassent aussi longtemps attendre pour terminer le palais qui doit lui donner asile.

Où iront la *Galatée* exquise de M. Marqueste, encore une fois rendue à la vie dans un marbre délicat? *La Jeunesse* de M. Antonin Carlès, à laquelle le marbre a ajouté encore des grâces nouvelles, des fleurs inattendues? Nous l'ignorons : comme les livres, les statues ont leurs destinées; où qu'elles aillent, ces statues élégantes apporteront une note d'art très savante et très raffinée. Mais faudra-t-il attendre que le marbre leur ait donné leur forme définitive pour citer tout au moins le groupe plein de promesses de M. Mengin, *David?* le *Gui d'Arezzo* si touchant et si simple de M. Pech, et ce *Hérault d'armes*, si exact et si personnel, modelé par M. Eugène Guilbert pour l'Hôtel de Ville de Paris, avec la science d'un vieux praticien unie à la maestria fougueuse et sûre d'elle-même d'un jeune maître? Non certes, nous n'aurons garde d'oublier ces ouvrages intéressans et nous nous excuserions plus volontiers d'en passer sous silence quelques-uns qui auraient mérité un examen plus approfondi et qu'il eût été impossible de nommer sans s'y arrêter, comme la *Circé* de M. Delaplanche, la *Diane* de M. Falguière, la statue d'*Edgard Quinet* de M. Aimé Millet.

En somme, nos sculpteurs ont, cette année encore, noblement pratiqué leur noble métier. Ils se sont honorés en honorant la sculpture. La sculpture, art difficile, art restreint, qui n'a pour lui ni les papillotemens des couleurs, ni les artifices de la composition, ni le rendu, ni ces savans escamotages qui faisaient jadis dire par Boucher à un jeune peintre : « Viens chez moi; seul je puis t'apprendre à casser une jambe avec grâce, » — art sévère qui

ne permet pas à ses adeptes d'être « impressionnistes » ni « tachistes ; » art sérieux qui veut de fortes études, une science profonde, un goût impeccable, la conception la plus élevée et la plus pure de l'idéal. C'est cet art-là qui, peut-être, est l'art supérieur entre tous les arts plastiques, qui donne les jouissances les plus délicates et les plus fortes. Plus ses moyens d'exécution sont simples, plus il est difficile à pratiquer, mais plus aussi il s'approche de la perfection. Et, d'ailleurs, n'est-il pas celui qui laisse les œuvres les plus durables, à la fois immortelles et éternelles?

Apelle a couvert la Grèce et la Sicile de tableaux dont l'histoire ne nous a conservé que les titres. Phidias, en sculptant les frises du Parthénon, a travaillé pour l'éternité.

Hélas! on voit déjà les peintures modernes s'effriter, se ternir, s'alourdir, comme les paysages de Troyon, ou couler sur le parquet comme le radeau de la *Méduse*, et l'on peut prévoir le temps où, de toute l'école de peinture moderne, il ne restera plus que des toiles noircies et incompréhensibles. Les tableaux fuient par les interstices des cadres et se fendillent comme de vieilles peaux de serpent. Derrière le Cherubini d'Ingres, trois Muses indécises et superposées étendent un triple bras qui tient une demi-douzaine de couronnes. Sur le même carré de toile, les déesses se multiplient et s'effacent. Le mercantilisme contemporain a fourni aux artistes des couleurs avariées et frelatées qui ne tiennent point sur la toile et dont l'éclat s'efface avec les années.

L'art moderne risque de n'être qu'une apparition, une sorte d'épanouissement éphémère qui ne laissera après lui qu'un grand souvenir. Il a fleuri et déjà il se fane. Les violences s'atténuent, les vivacités s'assombrissent, les clartés s'éteignent tout à coup au milieu des craquelures imprévues. Il ne reste plus de quelques grandes œuvres que des mélanges à peu près informes, déchiffrables seulement pour ceux qui les ont autrefois connues. On revoit ainsi souvent dans la vie, à la suite d'une longue absence ou d'une longue séparation, de certains visages dont les traits s'étaient profondément gravés dans notre mémoire, et, seul alors entre les indifférens qui les regardent à peine, on retrouve, dans leurs yeux demi-clos par l'âge, à travers la pâleur de leurs traits vieillis, cette pureté sereine et cette fleur de jeunesse qui faisaient tressaillir les cœurs.

Parfois, cette idée de la disparition vous étreint et vous oppresse; c'est avec une mélancolie profonde qu'on voit s'effacer et s'anéantir tant de chefs-d'œuvre, une partie de la gloire de notre siècle et de notre France! On se souvient malgré soi de l'aventure étrange arrivée à un savant illustre lors de ses fouilles à Ninive, quand, suivi par quelques Arabes, il cherchait sous la terre les traces d'une civi-

lisation disparue. Les travailleurs attaquent un jour un mamelon couvert de sable, qui s'élevait seul dans la plaine. Le premier coup de pioche produit un éboulement. Des pierres se détachent et roulent pêle-mêle, entraînant le sable avec elles. Une porte gigantesque gardée par deux taureaux ailés apparaît. C'est la porte d'un palais ou d'un temple fermé depuis trois mille ans. Le savant se précipite à l'intérieur où la lumière du soleil l'accompagne. Tout s'illumine et tout rayonne. La nuit a conservé intactes les peintures, les dorures, les ornemens qui couvrent les murailles, les plafonds, où s'enchevêtrent des monstres mystérieux ou symboliques. Telle était la demeure quand le roi l'a quittée pour mourir au milieu de ses soldats : telle on la revoit. Les chevaux aux harnais d'argent courent sur les frises, les chars d'or se heurtent en de grands bas-reliefs qui reproduisent des chasses ou des guerres; là des verdures épaisses couvrent les campagnes, ou se dressent des forteresses blanches crénelées; les fauves à la peau tachetée rugissent dans leurs antres, les chasseurs et les guerriers vêtus d'écarlate tendent leurs arcs ou lancent des javelots aigus. Tout cela resplendit de couleurs harmonieuses et violentes comme les tapis de Perse. Mais avec le jour, un air nouveau a pénétré dans le palais. En quelques minutes tout se fane. Les ors se taisent, les rouges pâlissent, les verts disparaissent, les bas-reliefs reprennent la morne teinte de la pierre, le palais se décolore et s'éteint. Tout est fini, Ninive a vécu pour la dernière fois! Et le pauvre savant reste seul au milieu de la grande salle blafarde, gardant dans ses yeux la vision d'un monde oublié! En sera-t-il ainsi de notre école de peinture? Ne l'aurons-nous vue que pour un jour? Ah! si cela devait être, combien nous apparaîtraient plus gaies et encore plus consolantes ces belles figures de marbre que nos sculpteurs modèlent pour les temps futurs, et qui attesteront à l'avenir la grandeur de l'art français!

GUSTAVE OLLENDORFF.

UN NOUVEAU LIVRE

SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

M. Albert Sorel a entrepris d'écrire sous ce titre : *l'Europe et la Révolution française*, une histoire en quatre volumes de la politique extérieure de la révolution jusqu'en 1795. Le premier de ces volumes, qui vient de paraître, est une vaste et remarquable introduction, où l'auteur s'est appliqué à mettre en lumière la situation des divers états de l'Europe au XVIIIe siècle, leurs mœurs politiques, les procédés de leur diplomatie, les idées qui travaillaient les esprits, les traditions comme les intérêts dont s'inspiraient les gouvernemens et les rapports qu'ils entretenaient avec la France en 1789 (1). Dès son entrée en matière, l'historien a prouvé qu'il était à la hauteur de sa tâche. On ne saurait trop louer la richesse de ses renseignemens, l'étendue de ses recherches et de ses lectures. Peut-être même en abuse-t-il; s'il fallait lui faire un reproche, nous nous plaindrions qu'il n'ait pas su toujours se circonscrire, se borner, ni éviter la confusion que produit quelquefois l'abondance. Si riche qu'on soit, on se trouve bien d'administrer sa fortune avec une vigilante économie.

Nous ne lui ferons point de chicanes. Si sa méthode n'est pas toujours assez sévère, il a une qualité qui rachète amplement ce défaut véniel. Voyant les choses de haut, il a su parler de la révolution en philosophe. Il y a un sage dans cet érudit. Il est disposé à juger des affaires d'ici-bas avec le flegme et la sereine tranquillité d'une raison normande, très avisée, très attentive, qui n'est dupe de rien, qui discute ses goûts,

(1) *L'Europe et la Révolution française*, par Albert Sorel : *les Mœurs et les Traditions*, 1 vol. in-8°. Paris, 1885; Plon.

raisonne ses dégoûts et se tient en garde contre toutes les sortes d'exagération. Certaines choses dont se scandalisent les idéalistes détrompés lui semblent fort naturelles et faire partie du train de ce monde. Il estime que, si les idolâtries sont ridicules, il y a toujours un fond d'injustice dans les colères. Il a aussi l'avantage de connaître l'Europe autant que la France; sa pensée a beaucoup voyagé, il est au fait des jugemens que les autres nations peuvent porter sur nous. Chaud patriote, plein de respect pour le passé de notre pays et croyant fermement à son avenir, il tient à apprécier notre histoire comme pourrait le faire un étranger de bonne foi, judicieux et bienveillant. Il faut vivre dans la maison pour connaître les secrets du ménage; il est bon pourtant d'en sortir quelquefois et d'écouter un peu ce qui se dit chez les voisins.

Aujourd'hui encore, après un siècle écoulé, peu de Français sont capables de parler de la révolution sans colère ou sans idolâtrie. Plus d'un estime avec Bonald et Joseph de Maistre « qu'elle fut le mal élevé à sa plus haute puissance, la pure impureté, qu'elle eut un caractère satanique. » D'autres, au contraire, jacobins impénitens, s'obstinent à croire que la France n'existait pas avant 1789, que les tribuns de 92, par une sorte d'illumination divine, ont tout inventé, la raison, la patrie, le bonheur, la vertu, le soleil et le printemps, que leur parole fut le verbe incarné, la viande céleste de la communion, le vin nouveau dont la céleste Jérusalem est transportée. Ce qui est commun aux partisans fanatiques et aux ennemis déraisonnables de la révolution, c'est qu'ils l'envisagent comme un événement surnaturel, qui a rompu brusquement le cours de l'histoire et des destinées humaines. M. Sorel en juge tout autrement. Il ne croit pas aux miracles ni qu'il y ait des effets sans cause ou des plantes sans racines. Il est convaincu que le présent est le fils du passé, que les générations sont solidaires les unes des autres, que nos folies et nos sagesses ont de lointaines origines, que les peuples comme les individus ne peuvent se soustraire à la loi fatale des hérédités et des mystérieuses transmissions.

L'objet qu'il se propose en écrivant son livre est de montrer dans la révolution française, qui apparaît aux uns comme la subversion, aux autres comme la régénération du vieux monde européen, la suite naturelle et nécessaire de l'histoire de l'Europe, et de faire voir qu'elle n'a point porté de conséquence, même la plus singulière, qui ne découle de cette histoire et ne s'explique par les précédens de l'ancien régime. « S'il se fût trouvé alors sur le trône un prince de la taille et de l'humeur du grand Frédéric, a dit Tocqueville, je ne doute point qu'il n'eût accompli dans la société et dans le gouvernement plusieurs des plus grands changemens que la révolution y a faits, non-seulement sans perdre sa couronne, mais encore en augmentant son pouvoir. » — Le grand roi ne s'est pas rencontré, la révolution a pris sa place. Mais M. Sorel se fait fort de démontrer qu'à travers

cette grande crise la nation française n'a changé ni de tempérament ni de caractère, qu'elle s'est appliquée presque à son insu à concilier avec ses traditions séculaires les nouveautés qui la séduisaient, qu'il est dans son génie de se révolter pour conquérir l'impossible et de s'apaiser dès que le raisonnable lui paraît certain; qu'à la fin du siècle dernier, elle a poursuivi avec véhémence des résultats très modérés; que, faute de réforme royale, elle renversa la royauté; que, la royauté renversée, elle subsista telle qu'on l'avait faite, conservant les règles de conduite et les habitudes d'esprit qu'elle tenait de ses rois. « L'omnipotence de l'état avait conduit aux abus qui ruinaient le gouvernement; mais, par cela même que l'état absorbait la patrie, la nation sentit qu'en se dissolvant elle s'anéantissait elle-même, et elle se rassembla. La passion de l'unité, constamment développée par l'ancien régime, la sauva de ses propres excès... La révolution se faisait pour assurer aux Français la libre jouissance de la terre de France; l'invasion étrangère se faisait pour détruire la révolution, démembrer la France et assujettir les Français. Ils identifièrent tout naturellement l'amour de la France avec l'amour de la révolution, comme ils l'avaient identifié avec l'amour du roi. Le vieux patriotisme se réveilla dans les cœurs aussi simple, aussi vivant, aussi fort et efficace qu'aux temps de la guerre des Anglais et des grands désastres de la fin de Louis XIV. »

Si la révolution française n'a pas été un événement miraculeux, il faut reconnaître qu'elle eut un caractère tout particulier, qui s'explique par ses origines. Elle avait été préparée par des philosophes à la fois sceptiques et candides, lesquels, remettant tout en question, se croyaient de force à tout reconstruire et joignaient au doute l'enthousiasme, au mépris de ce qui était le rêve d'autre chose et la joie des grandes espérances. Comme l'a si bien montré M. Taine, elle ne fut que la mise en pratique d'une doctrine qui combattait, au nom de la raison abstraite, tous les préjugés héréditaires, sans s'inquiéter si les sociétés peuvent vivre sans préjugés, et qui, « fermant les yeux sur l'homme réel, tirait de son magasin de notions courantes la notion de l'homme en général et bâtissait là-dessus dans les espaces (1). » Si haut qu'on remonte dans l'histoire, on n'y aperçoit guère de révolutions qui ressemblent à la nôtre. On voit se révolter des peuples conquis dont le conquérant a poussé la patience à bout; on en voit d'autres qui, inquiétés dans leurs franchises ou molestés dans leurs croyances, aspirent à recouvrer un bonheur perdu dont ils n'avaient peut-être jamais joui. Le regret a ses illusions comme l'espérance. Que voulaient les Belges et les Hollandais quand ils se révoltèrent en 1787? Les uns et les autres défendaient leurs libertés nationales contre des princes qui affectaient le pouvoir absolu.

(1) *Les Origines de la France contemporaine*, par H. Taine, t. I, p. 279.

En ce qui concerne les troubles qui agitèrent la petite république genevoise durant tout le cours du XVIIIe siècle, M. Sorel a eu tort d'avancer que c'était la révolution française qui se préparait et se répétait, pour ainsi dire, en raccourci sur ce petit théâtre. Sans doute, M. de Vergennes avait raison d'y attacher quelque importance : « J'étudie les querelles de Genève, disait-il ; car il est à craindre que leurs écrits, après avoir alimenté chez eux la discorde, ne portent au dehors le fanatisme dont ils sont remplis et que leurs voisins ne passent de la curiosité à l'imitation. » — Plus tard, un Genevois put écrire : — « Ce fut de nos murs que partit le premier grain de la tempête, et les matières combustibles, dont de prétendus régénérateurs avaient rempli la France, semblèrent s'allumer à nos étoupes (1). » Il est certain aussi que plusieurs des révolutionnaires genevois, chassés de leur pays en 1782 par le coup d'état militaire des Français, des Sardes et des Suisses, se firent, comme le remarque M. Sorel, courtiers de révolution cosmopolite, enseignant aux disciples des philosophes la pratique des séditions, des clubs et des prises d'armes. Mais il paraît croire que la guerre civile qui se termina par une médiation armée avait mis aux mains une oligarchie régnante et une population de *natifs*, qui prétendait gouverner à son tour. Les deux adversaires en présence étaient un patriciat remplissant toutes les charges, ayant seul ses entrées dans le sénat et dans le conseil des Deux-Cents, lesquels se recrutaient l'un l'autre, et une bourgeoisie, souveraine en principe, mais dont le droit se réduisait à approuver ou à rejeter les propositions que voulaient bien lui faire ses gouvernans. Quant aux *natifs* ou descendans d'étrangers domiciliés, ils ne réclamaient que l'égalité civile ; ils désiraient qu'on les autorisât à faire le commerce, à exercer toutes les professions, à siéger dans les jurandes. Pour obtenir le redressement de leurs griefs, ils se donnaient au plus offrant, et on les vit, selon les circonstances, s'allier aux bourgeois ou aux patriciens.

Le bourgeoisie genevoise avait l'humeur fière et hargneuse et ne répugnait point aux moyens violens. Dans le fond, ses prétentions étaient fort modérées. Elle croyait savoir que, par de sournois empiétemens, ses maîtres avaient porté atteinte à ses antiques prérogatives. Comme les Hollandais et les Belges, elle protestait contre les usurpations et demandait des garanties. Quelqu'un a dit qu'il ne faut pas se piquer de mettre de l'esprit dans les affaires, qu'elles n'en ont point du tout. Il est dangereux aussi d'y vouloir mettre de la métaphysique, et ces Genevois du XVIIIe siècle étaient un peuple doctrinaire et raisonneur. Enfermés dans une ville murée, où les sévérités de la discipline calviniste avaient survécu au dieu de Calvin et où la religion défendait de rire, ils n'avaient pas d'autre divertissement que

(1) Isaac Cornuaud, *Mémoires inédits.*

de se réunir dans leurs cercles, qui se changèrent bien vite en conventicules politiques. Ils y discutaient à perte de vue les affaires de l'état; mais ils étaient peu portés à l'utopie; les yeux tournés vers le passé, ils ne réclamaient que leur dû.

Leur grand compatriote Rousseau, dont ils savaient par cœur les écrits, ne leur avait donné, après tout, que de sages conseils. Tout en leur prêchant la méfiance, il les engageait à se tenir à leur place, à ne point se prendre pour des Romains ou des Spartiates, à laisser là ces grands noms qui ne leur allaient point, à se considérer comme des marchands, des artisans, toujours occupés de leur travail, de leur trafic, de leur gain, et pour qui la liberté même n'est qu'un moyen d'acquérir sans obstacle et de posséder en sûreté. N'avait-il pas déclaré, dans son *Contrat social*, qu'il n'a jamais existé et n'existera jamais de véritable démocratie, qu'il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné, que c'est le gouvernement des dieux, lequel ne convient point aux hommes, et que la meilleure des institutions humaines est l'aristocratie élective? — « Tout balancé, écrivait-il aussi dans ses *Lettres de la Montagne*, j'ai donné la préférence au gouvernement de mon pays; mais je n'ai point donné d'exclusion aux autres gouvernemens. Au contraire, j'ai montré que chacun avait sa raison, qui pouvait le rendre préférable à tout autre, selon les hommes, les temps et les lieux. » — C'est méconnaître Rousseau que de ne voir en lui que le plus romanesque des grands esprits, sans faire la part de son vigoureux bon sens, qui s'est souvent insurgé contre ses propres chimères.

Une constitution fondée sur des principes abstraits, sur des axiomes de géométrie, la prétention de légiférer pour l'humanité, pour l'univers, la raison pure proclamée souveraine du monde et dont on se fait une idole après avoir détrôné les autres, la parfaite logique considérée comme le secret du parfait bonheur, la recherche désespérée du gouvernement absolument raisonnable, qui doit faire à la fois les délices des âmes simples et la joie des esprits forts, voilà ce qui ne s'était vu nulle part avant 1789. Que serait devenue la France si elle s'était abandonnée tout entière à la poursuite de cette justice égalitaire qui est la plus trompeuse des justices et qui attente à la véritable égalité? On ne reconnaît plus d'autre maître que la volonté générale, qui est souvent la plus particulière des volontés; ce qui subsiste encore du régime féodal inspire tant d'horreur que, pour en finir d'un coup avec le passé et avec toutes les distinctions sociales, on rêve de créer un état sans institutions, une société sans classes, une France amorphe qui ne sera qu'une poussière d'hommes.

Comme l'a remarqué si justement M. Sorel, ce fut l'invasion étrangère qui sauva la révolution. Elle arracha à leur utopie ces cosmopolites, ces logiciens en délire; elle réveilla en eux les sentimens natu-

rels, ces instincts, ces préjugés transmis sans lesquels il n'y a pas de peuples. Comme les enfans dont on bat la mère, ils ressentirent un amour furieux pour cette France qu'on outrageait et qu'on voulait leur prendre, pour cette France que leurs rois avaient faite province après province, motte après motte. La passion pour une idée se joignant à l'enthousiasme patriotique et ces deux flammes se surchauffant l'une l'autre, les cœurs s'embrasèrent et on put croire que la température de l'âme humaine avait brusquement changé.

Ces cosmopolites redeviennent de vrais Français. Leurs actions, leur langage, la sagesse qui se mêle à leurs emportemens, leurs vertus, leurs erreurs, leurs vices, leur façon de raisonner et de déraisonner, tout témoigne de l'éducation qu'ils ont reçue ; ils sont tels que les siècles les ont façonnés. La France était le pays où s'était réalisée dans sa plénitude l'idée de la souveraineté politique s'incarnant dans un homme. Cette volonté générale qu'on met à la place des rois, on lui confère l'omnipotence, on lui permet tous les orgueils et tous les caprices, et des rebelles qui s'étaient juré de ne plus obéir à personne étonnent le monde par des prodiges de soumission. Sacrifiant tout à la loi suprême du salut public, on les voit aussi employer à l'égard de ceux qu'ils soupçonnent de tramer des complots contre la nouvelle France quelques-uns des procédés d'inquisition ou de répression dont usait le roi très chrétien contre l'hérésie et les hérétiques. Par une inspiration plus heureuse, ces novateurs qui se flattaient de légiférer pour l'univers feront un code civil où le droit romain se trouvera concilié par d'habiles tempéramens avec l'esprit des coutumes nationales, et ce code, élaboré dans des comités où les fous sont en nombre, sera un chef-d'œuvre de bon sens ; moyennant quelques corrections, quelques amendemens, il s'accommodera si bien à notre caractère et à nos mœurs et nous deviendra si cher que personne n'osera plus y toucher.

Nos révolutionnaires ne croyaient qu'aux idées abstraites ; ils finirent pourtant par s'apercevoir que les abstractions sont des ombres, des fantômes, que la seule manière de les faire vivre était de leur infuser en abondance du vieux sang français. Étrange chose qu'un peuple qui semble avoir pris en horreur son passé et que son passé ressaisit malgré lui, qui aspire à en finir avec son histoire et qui se sent son prisonnier, qui veut rompre avec ses traditions et à qui ses traditions s'imposent, qui aspire à tout changer jusqu'au calendrier et qui sans le savoir mêle les redites aux nouveautés et chante une nouvelle chanson sur l'air que lui ont appris ses ancêtres qu'il renie ! Que Richelieu, que Louis XIV lui-même reviennent au monde, ils ne tarderont pas à découvrir que la farouche assemblée qui a fait tomber la tête de Louis Capet n'est pas sans avoir avec eux quelque ressemblance de famille, qu'elle sait s'approprier leurs gestes, leur visage, leurs sourcils, leur

impérieuse grandeur, qu'elle s'écrie comme eux et du même ton : « L'état, c'est moi. »

M. Sorel a esquissé à grands traits, dans son premier volume, les lignes principales de la démonstration qu'il se promet de nous fournir en racontant les événemens. Dans quelques pages saisissantes, qui font autant d'honneur au talent de l'écrivain qu'à la clairvoyance du penseur, il a résumé les traditions de la vieille France et prouvé qu'en matière de politique extérieure, la révolution française a eu les mêmes règles de conduite, que dans la plupart de ses entreprises elle consulta les précédens, qu'elle entendit fonder sa grandeur sur les exemples bons ou fâcheux que lui avaient donnés des rois. Il nous rappelle que la politique des Capétiens eut pour objet tout à la fois de former une nation homogène, un état cohérent et d'assurer à la France ses vraies frontières, telles que semblait les indiquer l'histoire ou la légende. On les appellera plus tard les frontières naturelles, mais en ce temps on se souciait peu de la nature et beaucoup de Charlemagne, dont l'impérissable souvenir, comme un ferment mystérieux, faisait travailler la tête de nos rois, après quoi ils revenaient à leur bon sens et contenaient leurs désirs dans la borne toujours étroite du réel et du possible.

Enfermée par l'océan, par la Méditerranée, par les Alpes, la France ne pouvait s'étendre que vers l'est et vers le nord, dans les Flandres et dans les pays qui formaient les royaumes de Bourgogne et de Lorraine. On ne sera content que le jour où, d'annexion en annexion, on aura atteint les bords du Rhin et rassemblé en corps de nation tous les peuples de l'ancienne Gaule. Cette pensée qu'on se transmet de père en fils acquiert par degrés la rigueur tenace d'un calcul héréditaire, aussi fixe, aussi immuable que celui de l'abeille qui naît avec le ferme vouloir de construire des alvéoles hexagones où elle déposera son miel et son couvain. « Nos rois et leurs conseillers laissent aux poètes les grands rêves et les exploits légendaires de Charlemagne. Ils s'en tiennent à la partie de l'héritage qui se trouve sous leurs prises, et dès qu'ils se sentent les mains libres, ils les étendent de ce côté. Le roi a réuni les soldats, les légistes ont compulsé les textes : le procès diplomatique et l'exécution militaire peuvent commencer. »

Mais les rois de France ne sont pas tous des sages et, pour notre malheur, le roman s'est fait plus d'une fois sa part dans notre histoire. On voit paraître, par intervalles, des souverains qui sacrifient à leur vanité, à leur ambition déréglée les vrais intérêts du royaume. Ils méprisent les guerres de frontières, « les guerres communes, » qui sont pourtant les véritables « guerres du roi. » Ils cherchent leur gloire et leur plaisir dans les aventures merveilleuses, dans les expéditions épiques, dans les conquêtes d'empires, dans ce qu'on appelait

« les guerres de magnificence, » lesquelles finissent toujours par des mécomptes ou des désastres. Charles VIII se laissera tenter par la légende et suivra en Italie l'ombre de Charlemagne. En vain Crèvecœur, gouverneur de Picardie, lui représente « que la sûreté et le repos du royaume dépendent de la possession des Pays-Bas. » Il ne voit plus l'est ni le nord, il part pour la conquête de Naples et de Constantinople. Plus tard, Louis XIV, après avoir pris deux fois la Franche-Comté et consacré ses forces à ces guerres communes qu'aimait Vauban, voudra, lui aussi, avoir sa guerre de magnificence, celle de la succession d'Espagne, et peu s'en faut qu'il ne compromette pour longtemps l'œuvre de Richelieu.

Les étoiles qui président aux destinées de la France n'ont pas voulu que ses maîtres fussent toujours raisonnables; c'eût été trop de bonheur. Quelques-uns ont possédé, dans une mesure presque surhumaine, le génie des affaires; d'autres avaient le goût du merveilleux, du romanesque, ils se sont lancés à corps perdu dans des entreprises chimériques et ruineuses : le romanesque coûte toujours très cher. Leurs équipées et leurs tristes expériences servaient de leçons; après s'être égaré sur de fausses pistes, on revenait aux vraies traditions, aux combinaisons lentement mûries, à la politique de modération et de sagesse, la seule qui nous ait réussi. On se rappelait que, quoi qu'on fasse, le bon sens doit être de tout, que la France ne doit pas chercher à s'agrandir au midi, que les Alpes et les Pyrénées s'y opposent, que son seul intérêt permanent était de se créer au nord-est une frontière solide et invulnérable, qu'au surplus il faut acheter son bonheur par de longues patiences, qu'il convient de ne prendre que ce qui est bon à garder et de n'entreprendre que ce qu'on est capable d'achever, qu'il est plus sage de se contenter de ce qu'on a que d'acquérir à des conditions onéreuses, qu'il y a de sots marchés où l'on joue un rôle de dupe, que personne n'est assez fort pour faire des conquêtes en grand sans avoir des compagnons de fortune, qui réclament leur part dans la curée, que ces associés sont des ambitieux dont on se fait des rivaux, que mieux vaut rester ce qu'on est que d'agrandir ses voisins et de se diminuer de tout ce qu'on leur donne.

C'était la politique modérée qui prévalait à la veille de la révolution. M. de Vergennes avait refusé de lier partie avec l'empereur Joseph, qui, pour décider la France à lui laisser prendre la Bavière, offrait, par voie d'insinuation, de se dessaisir en notre faveur d'un morceau des Pays-Bas. M. de Vergennes repoussa bien loin cette proposition; il demeura fidèle au système des traités de Westphalie, qui fondait la suprématie de la France sur la clientèle des états moyens. « Ne valait-il pas mieux demeurer la monarchie la plus puissante au milieu d'une Europe morcelée, que de partager dans une rivalité continuelle avec des égaux le

gouvernement d'une Europe réduite à quelques grandes souverainetés? » Cette politique, la seule qui s'accordât avec les principes de la révolution, fut celle des hommes de 89, de Mirabeau, de Talleyrand. Mais l'Europe provoque la France, et la France relève le gant. « La victoire réveille dans les âmes tous les instincts anciens de gloire, de croisade, ce goût de l'extraordinaire, ce fond de roman de chevalerie et de chanson de geste que porte en soi tout Français. » D'ailleurs la révolution est un dogme, une religion, et toutes les religions croiraient se manquer à elles-mêmes si elles n'imposaient leur dieu aux hommages de tout l'univers; elles ont le génie de la propagande, du prosélytisme, ce que Voltaire appelait une fureur d'amener les autres à boire de son vin.

Les républicains français, combinant leurs principes abstraits avec les traditions d'une monarchie conquérante, se proposent tout à la fois de faire le bonheur des peuples, qu'ils initient aux saints mystères, et de travailler à la grandeur de leur pays en lui donnant ses frontières naturelles. Les provinces qu'ils s'occupent tout d'abord de rendre heureuses en s'en emparant, et qu'on verra se prêter de bon cœur à leurs nouvelles destinées, sont précisément celles dont les rois, depuis des siècles, préparaient méthodiquement l'annexion. « Lorsqu'en 1795 la paix devint possible, les constitutionnels de 1789 avaient depuis longtemps disparu de la scène, et rien ne subsistait plus de leur esprit. Les hommes qui gouvernent alors sont ces formidables légistes, armés et bardés de fer, descendans directs des *chevaliers ès-lois* de Philippe le Bel, émules excessifs de Richelieu, continuateurs démesurés de Louvois. C'est dans les recueils des *Droits du roy* qu'ils cherchent les commentaires des droits de la nation, et c'est ainsi qu'à la politique de paix et de modération succède la politique de conquête. » Cependant on déclare bien haut que les peuples seront consultés; on entend qu'ils se donnent volontairement. Mais bientôt ces victorieux oublient leurs principes. Ce n'est plus l'enthousiasme d'une doctrine qui leur tourne la tête, ils ont connu l'ivresse de l'épée, la plus dangereuse de toutes. Le dol, la violence, tout leur est bon. Ils mettent au service de la révolution les pratiques de la vieille diplomatie; ils concluent avec les monarchies de l'Europe des pactes iniques, jusqu'à ce qu'enfin l'homme qui devient leur maître, et qui les continue tout en les désavouant, précipite la France dans des aventures qui dépassent en magnificence tout ce que le monde avait pu voir et font pâlir la renommée de Charlemagne. Ce n'est plus de l'histoire, c'est de l'épopée. Les imaginations s'exaltent, le bon sens gémit et proteste, et bientôt la France, perdant l'une après l'autre toutes ses conquêtes, doit se renfermer tristement dans ses vieilles frontières, où il lui semble que ses souvenirs et sa gloire étouffent. Plût au ciel qu'elle les eût gardées!

Ceux qui s'imaginent que la politique révolutionnaire, comme une aventurière qui dérange un heureux ménage, a porté le trouble dans une Europe régulièrement constituée, société d'états et d'assurance mutuelle où toutes les monarchies se sentaient solidairement responsables, où régnaient l'ordre, le respect des traités et des bienséances, une inviolable fidélité à la foi jurée, se trompent comme à plaisir, ou tout au moins ils confondent les temps. Ce n'est qu'après la chute de Napoléon et pour justifier le renversement de l'usurpateur que les souverains s'avisèrent de poser la légitimité en principe. La révolution avait eu des doctrines et des dogmes, ils voulurent en avoir à leur tour; ils poussèrent même la condescendance jusqu'à reconnaître aux nations des intérêts et des droits qu'ils accordaient tant bien que mal avec les prérogatives de l'autel et du trône. Ils se sont bien vite lassés de cette comédie, ils sont rentrés dans leur vrai naturel, ils ont prouvé que les rois les plus légitimes n'ont d'autre règle de conduite que la raison d'état. Des événemens tout récens en font foi.

Pour se convaincre que la soi-disant « république chrétienne » était une maison fort suspecte, où se passaient des choses qui n'arrivent d'ordinaire que dans les bois ou dans les cavernes, il suffit de se remettre en mémoire la guerre de succession d'Autriche, l'invasion de la Silésie, toute l'histoire du XVIII[e] siècle, ou de lire le lumineux résumé qu'en donne M. Sorel. Le droit des gens n'existait que dans les livres, dans les traités de Pufendorf, de Grotius et de Burlamaqui; on y cherchait l'idée de la justice, a dit un philosophe, comme on se procure le portrait d'une personne illustre qu'on ne peut voir. On avait mis à la place de la politique, selon le mot d'Alberoni, « le caprice de quelques individus qui, sans rime ni raison, coupaient et rognaient des états et des royaumes, comme s'ils étaient des fromages de Hollande. » L'incertitude des successions et des titres les plus avérés, le cynisme des chicanes et l'effronterie des marchandages, les ingérences que rien ne justifie, les détrônemens, les régicides, les démembremens, voilà les exemples qu'avait donnés l'Europe à la révolution.

C'est en ce temps que fleurit dans tout l'éclat de sa sinistre beauté le fameux « système copartageant, » qui, comme l'a dit M. Sorel, passe dans l'usage des chancelleries, en attendant qu'il ait son article dans les répertoires de diplomatie, avec ses maximes, ses définitions, sa casuistique, sa jurisprudence, sa procédure, ses formules et même son argot. Il est entendu que le partage du bien d'autrui devient un acte de haute et religieuse justice pourvu que les associés touchent des parts rigoureusement égales, pourvu que les lots soient calculés non-seulement d'après la *quotité* de la population, mais d'après son *espèce et sa qualité*. Il faut aussi que des *nantissemens d'hypothèque réelle* garantissent l'exécution du marché; on stipule des *trocs* pour compen-

ser les différences de valeur, *des surrogats pour bonifier le désavantage du troc.* Toutes ces règles furent scrupuleusement appliquées dans le partage de la Pologne, et on comprend que la grande Catherine, qui tenait beaucoup aux formes, s'écriât avec indignation en 1794 : « Ces brigands de Français ne veulent point d'amis ni d'alliés, il leur faut des complices et des victimes. » Toutefois, ces brigands avaient leur excuse, ils ne faisaient que réclamer des compensations.

La spoliation insolente du faible par le fort n'a compromis que passagèrement le bon renom de ceux qui ont consommé le cynique partage de la Pologne. M. de Vergennes avait raison de dire « qu'avec le temps, la haine des moyens qui ont accru une monarchie se dissipe et que la puissance reste. » On avait été indulgent pour les princes, on ne le fut point pour la révolution ; on leur avait tout passé, on ne lui passa rien. C'est qu'ils faisaient leur métier, et qu'elle avait démenti ses principes, qui étaient fort conciliables, comme le remarque M. Sorel, avec la politique de Henri IV et de Richelieu, mais qui ne l'étaient pas avec celle de Louis XIV et de Louvois. Elle parlait au nom de l'éternelle justice, elle annonçait aux peuples un nouvel évangile, et tout à coup la loi de grâce et d'amour s'était transformée en loi de servitude, la pacifique houlette du bon berger qui promettait à ses brebis les plus verts pâturages s'était changée en verge, et cette verge était de fer.

Les peuples souffrent quelquefois qu'on les foule, ils n'admettent pas qu'on les trompe. Ce qui se passa dans leur cœur, Goethe l'a exprimé mieux que personne dans l'admirable poème d'*Hermann et Dorothée,* qu'il composa en 1796. Il y met en scène le chef d'un village allemand, qui, hommes, femmes, enfans, s'est enfui tout entier devant un retour offensif de l'invasion française. Ce patriarche raconte tristement les enthousiasmes de la première heure et les déceptions qui ont suivi, toutes les nations de l'Europe surprises par l'aurore d'un jour nouveau, les regards qu'elles attachaient « sur la capitale du monde, qui l'avait été si longtemps et qui méritait plus que jamais ce saint nom, » la fièvre qu'allumaient dans leur âme de magiques paroles que la terre n'avait pas encore entendues. « Bientôt les Français arrivèrent ; ils apportaient l'amitié et la délivrance, ils plantaient partout avec joie des arbres de liberté, promettant qu'on ferait sa part à chacun et que chacun se gouvernerait à sa guise, et on dansait des rondes autour des nouveaux étendards. Ils gagnaient le cœur des hommes par la fierté de leur entreprise et celui des femmes par leur gaîté contagieuse. La joie qui régnait était celle que ressent le fiancé le jour qu'il enlace son bras autour de la taille de celle qu'il aime, en attendant l'heure de la sainte union. Mais bientôt le ciel se troubla, les frères se changèrent en maîtres ; ceux qui les commandaient ne songeaient plus qu'à jouir et à piller, et comme les grands

les petits jouissaient et pillaient. Alors la colère et le chagrin s'emparèrent des cœurs les plus doux. Chacun jura de venger son injure et la honte de ses espérances trahies. »

Ceux qui ont partagé la Pologne ont gardé leurs conquêtes et ils en ont fait d'autres depuis; la révolution a perdu les siennes. Il faut considérer aussi que par les expropriations qu'elle exerça, par les doctrines qu'elle prêchait et qui se retournèrent contre nous, elle poussa des populations divisées à s'unir en corps de nation, que par suite elle changea la balance entre nous et nos voisins et nous priva pour jamais de cette clientèle de petits états souverains qui faisaient notre sûreté et notre force. En revanche, consommant sur un point l'œuvre de la royauté, elle sut donner à notre pays une puissance de cohésion, un sentiment et une conscience de lui-même que sans elle il n'eût peut-être jamais acquise. Est-ce une compensation suffisante? Il y a là de quoi raisonner longtemps. Ce qui est certain, c'est que la France, obligée désormais de compter avec d'inquiétans voisinages, ne peut plus se permettre aucune aventure, aucun roman. La guerre de magnificence que nous fîmes au Mexique nous a coûté l'Alsace et la Lorraine.

Pour en revenir à M. Sorel, la critique lui reprochera sans doute d'avoir tiré quelquefois de ses prémisses des conséquences un peu forcées, d'avoir expliqué par l'influence des traditions certains faits qui s'expliquent assez par la nécessité des situations et des circonstances. Rien ne change plus les hommes que l'exercice du pouvoir, et il admet sans doute comme nous que les conventionnels n'ont pas eu besoin d'étudier longuement nos annales pour se convaincre que ce n'est pas la métaphysique qui gouverne le monde et pour en conclure qu'ayant à traiter avec l'Europe, ils devaient lui parler le langage des affaires. On pourrait lui reprocher encore d'avoir attribué en propre au caractère français des tendances qui sont de tous les temps et de tous les lieux, parce qu'elles sont inhérentes à la nature humaine, toujours encline à abuser de tout. Il serait le premier à convenir qu'il n'y a pas en Europe un seul gouvernement qui n'ait sacrifié à l'esprit de chimère, qui n'ait compromis une fois ou l'autre son avenir par des ambitions magnifiques et déréglées. Mais quelques réserves qu'on fasse, sa thèse n'en subsiste pas moins dans ce qu'elle a d'essentiel, et cela suffit pour assurer une valeur durable à son livre, aussi solide qu'original et bien digne de figurer parmi les meilleurs qu'on ait écrits pour dégager de la confusion des faits une philosophie de la révolution française. N'étant ni son détracteur ni l'un de ses fanatiques, il ne peut se flatter d'obtenir les suffrages d'aucun parti; mais ce n'est pas pour les partis qu'écrivent les philosophes et les vrais historiens.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

LE PESSIMISME DANS LE ROMAN

Cruelle Énigme, par M. Paul Bourget. Paris, 1885; A. Lemerre. — *Bel-Ami*, par M. Guy de Maupassant. Paris, 1885; V. Havard.

Le mois qui vient de finir n'a pas été bon pour les pessimistes: deux hommes d'âge, d'expérience et de poids, normaliens tous les deux, M. Dionys Ordinaire et M. Francisque Sarcey, les ont pris à partie, celui-ci plus paternellement, selon son ordinaire, mais celui-là bien plus éloquemment, et avec moins de précautions. Je ne vois pas clairement les effets que leurs conseils opéreront. Mariez-vous, dit M. Sarcey; prenez des douches, dit M. Ordinaire; élevez vos enfans, continue l'un; soignez votre cave, reprend l'autre; courez sus au cléricalisme, ajoute le vétéran de la critique dramatique; et songez quelquefois à M. Gambetta, c'est le dernier mot du député du Doubs. Ces conseils sont honnêtes et ne paraissent pas impraticables. Reste seulement à savoir s'ils guériraient nos pessimistes, ou même si vraiment nous devons leur souhaiter de guérir, et c'est ce que M. Francisque Sarcey comme M. Dionys Ordinaire ont oublié d'examiner. Car, en vérité, voudriez-vous, M. Dionys Ordinaire et M. Francisque Sarcey voudraient-ils bien eux-mêmes que Musset, par exemple, eût été plus heureux en amour, ou George Sand en ménage? Comme autrefois cette affection que l'on appelait alors le *mal du siècle*, et dont il procède pour une large part, ne se pourrait-il pas que le pessimisme fût ou devînt un

jour une source d'inspiration littéraire féconde? Et qui sait même, à la condition de le bien entendre et de le bien prendre, s'il ne vaudrait pas mieux au fond que l'espèce d'optimisme béat ou visionnaire que nous voyons qu'on lui oppose? C'est ce que j'essaierai de montrer en prenant occasion à mon tour du *Bel-Ami* de M. Guy de Maupassant et de la *Cruelle Énigme* de M. Paul Bourget, puisque c'est eux qui ont provoqué l'étonnement un peu naïf de M. Francisque Sarcey et la colère trop opportuniste de M. Dionys Ordinaire.

M. Guy de Maupassant, dont nous avons eu quelquefois déjà l'occasion de parler, n'avait rien écrit d'aussi considérable et complet en son genre que ce dernier roman. Si sa personnalité n'y est peut-être pas, et surtout dans les premières pages, encore assez dégagée de celle de son maître Flaubert; si certains procédés y rappellent encore trop les leçons de l'école : *Madame Bovary, l'Éducation sentimentale, Bouvard et Pécuchet;* si M. de Maupassant n'a pas pris son parti de cesser d'observer les choses qui n'en valent pas la peine, et de noter que la porte des Folies-Bergère est « une porte matelassée à battans garnis de cuir, » ou qu'au théâtre on n'aperçoit des personnes assises dans les loges « que leur tête et leur poitrine; » enfin s'il ne vérifie pas toujours assez exactement le titre des expressions qu'il emprunte ou qu'il crée, comme dans ce bout de phrase : « *Il se pensa devenu fou,* » et cet autre encore : « Le concierge lui répondit d'une voix *où apparaissait une considération* pour son locataire; » *Bel-Ami* n'en est pas moins ce que M. de Maupassant, pour parler le langage du jour, a écrit de plus fort, et je ne craindrai pas d'ajouter : ce que le roman naturaliste, le roman strictement et vraiment naturaliste, a produit de plus remarquable. Ni *Germinal*, trop poétique, et, comme on l'a dit, presque épique; ni *Sapho*, où se mêlent encore trop de sentimentalisme et d'émotion sympathique; ni enfin ni surtout *Chérie*, — ce suprême adieu, nous l'espérons pour lui, de M. de Goncourt au roman, — ne remplissent comme *Bel-Ami* la formule du naturalisme. J'entends par là que rarement on a de plus près imité le réel, et rarement la main d'un artiste a moins déformé ce que percevait son œil. Tout est ici d'une fidélité, d'une clarté, d'une netteté d'exécution singulière. M. de Maupassant ne voit pas loin, ni bien profondément, mais il voit juste, et ce qu'il voit, il sait le faire voir. Si d'ailleurs, au rebours de M. Bourget, qui nous explique trop ses personnages, M. de Maupassant ne les explique pas assez, ne nous fait pas entrer dans le secret de leur pensée, ne nous dévoile pas les mobiles cachés de leur conduite, on doit dire que peut-être en a-t-il moins besoin qu'un autre, ou même pas du tout, tant sont révélateurs à eux seuls et les gestes, et les attitudes, et les dialogues surtout qu'il note. Comme il y a des paroles, en effet, qui n'ont pas besoin

qu'on les interprète, il y a des gestes si précis que tout commentaire ne réussirait qu'à en obscurcir le sens. L'exactitude et le bonheur de la notation se trouvent donc ainsi tenir lieu, dans le roman de M. de Maupassant, d'une psychologie qu'autrement on aurait le droit d'y regretter. Ses modèles eux-mêmes lui apportent, sans le savoir, tout ce qu'il y a naturellement de signification intérieure gravée dans l'expression d'un visage ou contenue dans la naïveté d'une conversation, et lui, qui les copie sans en demander à peine davantage, les copie d'un trait si sûr, qu'avec la ressemblance physique, il nous en donne aussi la ressemblance intellectuelle. Au moment où le naturalisme, après avoir fait un peu de bruit dans le monde, est sur le point d'aller rejoindre au pays des vieilles lunes le réalisme et le romantisme, je ne serais pas étonné qu'il fallût faire honneur à l'auteur de *Bel-Ami* de nous en avoir donné le chef-d'œuvre.

On connaît sans doute le roman, et nous n'avons pas à l'analyser. L'intrigue d'ailleurs en est si simple qu'on peut dire qu'elle n'existe pas : c'est l'histoire d'un sous-officier de hussards devenu journaliste, et qui, de femme en femme, par la séduction de sa moustache et la vigueur de son tempérament, ou de vilenie en vilenie, grâce à son manque de préjugés et la naïveté de son cynisme, s'élève jusqu'aux sommets de la plus haute considération, — je voulais dire de la fortune, mais les deux aujourd'hui ne font qu'un. On eût intitulé cela jadis, il y a quelque trente ans : *un Début dans le journalisme* ou *un Début dans la vie*.

Considérez là-dessus ce qu'il peut tenir de choses dans le titre d'un roman, et vous apercevrez aussitôt ce qui manque le plus dans le livre de M. de Maupassant. Quand on intitulait un livre : *un Début dans le journalisme* ou *un Début dans la vie*, on prenait l'engagement d'y apprendre au lecteur quelque chose de neuf sur le journalisme, ou même, plus ambitieusement, quelque chose de nouveau sur la vie. *Un Début dans la vie*, c'était à dire l'histoire, l'étude, l'analyse de l'un de ces événemens ou de l'une de ces crises qu'il faut que traversent la plupart des hommes pour passer de la jeunesse à la maturité, de la vie sûre, facile de la famille ou de l'école à la vie moins facile et moins sûre du monde ; et, *un Début dans le Journalisme* ou *un Début dans la magistrature*, c'était l'étude plus particulière des difficultés d'ordre particulier qui, dans le journalisme ou dans la magistrature, viennent s'ajouter, pour les compliquer, aux difficultés communes de la vie. Quelques romans de Balzac, sans porter ce titre en avant d'eux : *un Grand Homme de province à Paris, le Père Goriot, un Ménage de garçon*, peuvent passer, si l'on veut, pour des modèles de ce genre. Rien de cela dans *Bel-Ami*. Je ne rechercherai point si ce sont ici des portraits, ayant peu de goût pour les livres de cette espèce, — *le Druide, Roland, l'Impératrice*

Wanda, — et encore moins, n'en sachant rien, me permettrai-je de l'insinuer. Ce qui toujours est certain, c'est que les personnages de M. de Maupassant, — son sous-officier de hussards tout le premier, ses femmes aussi, et surtout Mme de Marelle, Mme Forestier, Mme Walter, — ne représentent qu'eux-mêmes et qu'eux seuls. Pareillement ses épisodes, n'étant ou ne paraissant choisis chacun que pour lui-même, et ne gravitant pas vers un centre commun d'intérêt, se suivent de telle sorte qu'il semble que l'on en pourrait toujours à volonté retrancher ou ajouter quelqu'un. C'est encore sans doute en quoi M. de Maupassant demeure fidèle à l'esthétique naturaliste, — celle de *l'Éducation sentimentale*, — mais c'est en quoi aussi son livre pèche, et n'est pas proprement un livre ni surtout un roman. Il n'est pas composé ; et il n'enferme pas cette part de vérité générale qui peut seule soutenir un livre mal composé.

Je voudrais bien qu'il y fît attention. Nous ne lui reprochons pas avec M. Sarcey, voulant nous mettre un journaliste en scène, de ne l'avoir pas orné d'assez de qualités littéraires. Il n'est assurément pas mauvais, pour « primer » dans le journalisme, de « penser par soi-même » et de « savoir écrire » comme dit M. Sarcey ; mais cela n'est pas nécessaire, ni d'un si grand usage, après tout, comme au besoin le prouveraient des exemples fameux. Nous ne lui reprochons même pas, dans ce récit de près de cinq cents pages, de ne nous présenter aux yeux qu'une collection d'imbéciles ou de gredins, tous vicieux ou tous tarés, et même un peu plus que tarés, vu la nature de leur tare. C'est le monde ordinaire du naturalisme ; et nous nous y retrouvons en pays de connaissances, de vilaines connaissances. Tout ce que nous lui demandons, c'est uniquement ici ce que peuvent avoir d'importance dans la vie totale de l'humanité les personnages qu'il nous fait voir et les histoires qu'il nous conte. Que nous importe George Duroy ? Le ménage Forestier? Mme de Marelle? et Saint-Potin? et Boisrenard? si vraiment, comme nous le croyons, ils ne représentent qu'eux-mêmes. Ah ! s'ils étaient, je ne dis pas autres qu'ils ne sont, mais, demeurant tout ce qu'ils sont, quelque autre chose en même temps qu'eux-mêmes ; si l'analyse de leur cas constituait pour la pathologie du vice, et partant, pour la connaissance de l'homme, un enrichissement durable ; moins que cela, si leur corruption procédait de quelque cause, et s'ils étaient vicieux par un autre motif que parce qu'ils le sont, j'y prendrais, j'y pourrais prendre un réel intérêt, ce que j'ai le droit d'exiger d'intérêt de tout romancier qui me demande quelques heures de mon temps. Mais je dois avertir l'auteur de *Bel-Ami* que, parmi ses nombreux lecteurs, quelques-uns, dont nous sommes, ne prennent d'intérêt qu'au développement du talent de M. de Maupassant; et la plupart qu'aux descriptions

ou scènes, sinon précisément obscènes, trop libres tout au moins, que M. de Maupassant nous retrace avec tant de complaisance.

Il répondra, comme faisait naguère à je ne sais plus qui l'auteur de *Germinal*, que l'on ne saurait trop approfondir les mystères de « l'instinct génésique, » — c'est le nouveau nom de l'amour; — qu'un roman a toujours suffisamment d'intérêt s'il y est question d'amour; et, pour le surplus, que ce manque d'autre intérêt que nous lui reprochons, cette absence d'intrigue, cette vulgarité des motifs et cette banalité des personnages, tout cela constitue ce que d'autre part nous lui demandons: une certaine conception de la vie. Mauvaise, la vie l'est sans nul doute, mais elle est surtout médiocre, l'homme naturellement plat, et voilà le principe de son pessimisme. J'ai seulement quelque idée qu'en le définissant ainsi, M. de Maupassant et l'école naturaliste avec lui se trompent sur la nature propre de leur pessimisme. C'est ce qu'il convient de mettre en lumière.

Il est certain que la nature est assez indifférente aux souffrances de l'humanité, et il est certain que, si l'homme veut chercher de quoi se consoler de cette indifférence, il ne le trouve pas dans son histoire. Cependant, comme après tout nous ne sommes pas incapables de plaisirs, et comme la nature, sans nous les avoir destinées, ne laisse pas de nous en offrir, de temps en temps, des occasions, quelques-uns de nos pessimistes s'arrangeraient assez bien de la vie si la vie ne se terminait à la fatale nécessité de mourir. C'est ici ce qu'il y a, sinon de tout à fait nouveau, mais du moins de renouvelé d'assez loin dans leur cas. Ils ne seraient pas pessimistes s'ils pouvaient se soustraire à l'empire de la mort, et l'horreur du néant futur leur gâte seule la joie d'être au monde. La mort est là, toujours présente, ce n'est plus assez de dire qui les guette, mais qui les attaque, tous les jours, de tous côtés, en mille manières, qui les « travaille comme ferait une bête rongeuse qu'ils porteraient au dedans d'eux, » qui les « dégrade, » qui les « défigure, » qui « teint en blanc leurs cheveux noirs, » qui leur prend « leur peau ferme, leurs muscles, leurs dents, tout leur corps de jadis, » et, en deux mots, qui leur enlève l'un après l'autre tous leurs moyens de jouir. C'est pourquoi son ombre effrayante les suit ou plutôt les accompagne au milieu des plaisirs; ils ne sauraient goûter de contentement si vif que la pensée de ne plus être un jour ne le corrompe en y mêlant son indicible amertume; et, par un phénomène curieux, dont ils ne seraient pas dans l'histoire les premières ni les plus illustres victimes, la volonté actuelle de vivre diminue, s'use et finit par s'anéantir en eux sous l'obsession de cette unique idée qu'ils ne vivront pas toujours.

Si cependant ils pouvaient trouver un refuge contre la mort, comme ils s'y précipiteraient, de quel élan, et de quelle ardeur! comme ils

trouveraient la vie bonne, l'homme heureux, la nature indulgente et clémente! comme ils jouiraient surtout, et « de tout ce qu'ils font, » et « de tout ce qu'ils voient, » et « de tout ce qu'ils mangent, » et « de tout ce qu'ils boivent, » et « de tout ce qu'ils aiment! . » Or, que n'aiment-ils pas, quel plaisir les a jamais laissés indifférens, quelle jouissance ou quelle volupté? Leurs livres suffisent à le dire. Ce n'est donc point la vie qu'ils trouvent mauvaise, mais la mort seule qu'ils redoutent, et, dans l'effort de l'humanité, ce qui leur semble uniquement lamentable, ridicule, ou irritant, c'est la souveraine inutilité dont il est pour nous affranchir de la mort. *Unus est interitus hominis et jumentorum, et æqua utriusque conditiö :* puisque nous mourons comme les animaux, il n'y a pas de différence des animaux à l'homme; et nous sommes les dupes d'une vanité dont on ne sait s'il faut rire ou pleurer davantage, quand nous mettons notre distinction dans une prétendue supériorité qui n'est, à la bien voir, qu'une plus grande capacité de souffrir. Voilà le principe de leur pessimisme. Il peut d'ailleurs, sans cesser d'être, se tourner chez les uns en colère, comme chez l'auteur de *la Joie de vivre;* en mépris chez les autres, comme chez l'auteur de *Bel-Ami;* ou chez un troisième, comme chez l'auteur de *la Course à la mort,* en une espèce de résignation : c'est affaire ici de circonstance ou de tempérament, et toute maladie, comme l'on sait, se modifie pour s'adapter à la constitution du malade. Mais chez tous elle aboutit à un dégoût de vivre plus ou moins sincère et plus ou moins profond; et il n'y a d'ailleurs que ce symptôme qui soit proprement essentiel, car il n'y a que lui qui mette, si je puis ainsi dire, une idée claire et distincte sous le mot mal fait, vague et obscur de pessimisme.

On peut dire maintenant tout ce que l'on voudra : que cette peur de la mort, assez nouvelle chez nous, a quelque chose en soi de peu philosophique, mais surtout d'inélégant; que si ce dégoût de la vie gagnait et venait à s'étendre, il pourrait engendrer de funestes conséquences; quoi encore? que le pessimisme n'est pas un système, qu'il manque également de « base scientifique » ou de « base métaphysique. » Il n'en est pas moins vrai que le problème est posé de nouveau dans le monde, et qu'on le résoudra d'ailleurs comme on pourra, mais qu'on ne le supprimera pas. Dans le siècle où nous sommes, pour beaucoup de raisons, philosophiques, historiques, politiques et autres, le prix de la vie est en question. D'où venons-nous? où allons-nous? que sommes-nous? Renvoyons, si l'on veut, tous ces problèmes aux écoles des philosophes; il y en aura toujours un qu'il nous faudra bien retenir : La vie vaut-elle la peine d'être vécue? et si oui, comment faut-il la vivre? Oserons-nous dire qu'à nous-même, qui ne sommes point pessimiste, ceux qui le savent si bien nous feraient plaisir

de nous le dire plus clairement : — « Qu'attendez-vous? me demande Norbert, s'écriait l'autre jour M. Francisque Sarcey. Il me prend pour un des héros de *Bel-Ami !* — Eh bien ! mais j'attends le plaisir de voir croître les enfans qui sont nés de moi et d'en faire des hommes. N'est-ce donc rien que cela? Et alors même que la nature m'eût refusé une famille, j'aurais mille choses à attendre de la vie, ne fût-ce que la joie de répandre des idées que je crois utiles, ne fût-ce que la douceur de cultiver mon jardin. J'en reviens toujours au mot de Candide : « Cultivons notre jardin, » c'est la suprême sagesse, c'est l'unique bonheur; tout le reste est de surcroît. » O pouvoir des préjugés! M. Francisque Sarcey, depuis vingt-cinq ou trente ans qu'il le cite, ne s'est donc pas aperçu que le mot de Voltaire : « Cultivons notre jardin » n'est qu'une autre version du mot non moins fameux de Pascal : Abêtissez-vous ! et qu'il prenait ainsi pour une solution ce qui, de la part de Pascal comme de celle de Voltaire, équivaut à la déclaration qu'ils n'en ont point à nous donner? Aussi bien nos pessimistes cultivent leur jardin, ils y font même pousser des plantes rares, des hybrides extraordinaires, ils travaillent entre temps à répandre des idées qu'ils croient justes, utiles, bienfaisantes peut-être; et cependant ils restent pessimistes. L'auteur de *Bel-Ami* cultive son jardin depuis tantôt dix ans, et en voilà bien douze que l'auteur de *Cruelle Énigme* a commencé de répandre ses idées.

« Pour celui qui se sentirait du cœur et qui voudrait vivre en communion avec les couches nouvelles, s'écriait à son tour M. Dionys Ordinaire, qui daignerait voir la ferme, l'atelier, causer avec les humbles, les faibles, les misérables, quel trésor de découvertes, d'observations, que de bien à faire ! que de grandes choses à créer !.. Je vous donne à cultiver un champ immense, presque inexploré, où poètes, moralistes, philosophes, hommes d'action peuvent cueillir des gerbes à pleines brassées. » Des mots! monsieur Ordinaire; des mots! Si je suis ainsi fait que le mystère de la vie me préoccupe et me tourmente, ce n'est pas aux champs ni dans les ateliers que j'en trouverai l'explication ou l'oubli. Et puis vous résolvez la question par la question. Ce que l'on refusait d'accepter, en effet, et avant même que vous l'eussiez offert, c'était précisément l'existence de « ce champ immense et presque inexploré » que vous conviez le pessimisme à reconnaître et à cultiver. Où vous voyez un « trésor de découvertes à faire, » et « tant de grandes choses à créer, » nos pessimistes ne le sont que parce qu'au contraire ils n'y discernent rien, rien à créer et rien à découvrir. Et quand enfin vous leur parlez de ceux qui se soutiennent « par l'espoir d'un avenir meilleur, » ils ne seraient pas ce que vous leur reprochez d'être s'ils ne se tenaient fermement assurés de l'inanité de cet avenir et de la folie de cet espoir. Mais c'est le moment ici d'introduire M. Paul Bour-

get, et de caractériser la nature de son pessimisme, lequel, s'il aboutit nécessairement aux mêmes conclusions que celui de M. de Maupassant, y arrive toutefois, comme nous allons voir, par des chemins assez différens.

L'idée de la mort ne préoccupe pas outre mesure, ou, du moins, ne hante pas la pensée de M. Bourget. De quelques détails sur lui-même, qu'il ne regarde pas à nous prodiguer dans ses récits, sous le masque, il est vrai, mais un masque transparent, on peut même induire que son pessimisme, tout philosophique, ne gouverne pas trop tyranniquement ses façons habituelles de vivre. M. Bourget paraît, comme l'on dit, aimer les bonnes choses, et s'y délecter en fin épicurien. Il n'en est pas moins pour cela véritablement et foncièrement pessimiste, et le pessimisme lui a, d'ailleurs, jusqu'ici trop bien réussi pour qu'il n'y enfonce pas chaque jour davantage. Or, son pessimisme est fait d'un peu de fatalisme et de beaucoup de scepticisme à l'égard précisément de ce progrès que M. Dionys Ordinaire affirme, je l'entends bien, mais ne démontre pas. Supposé qu'il soit idéalement possible de prendre avec l'inclémente nature des arrangemens pour notre bonheur, il ne semble pas à M. Bourget qu'il dépende de nous de les réaliser au gré de nos désirs; et il lui paraît encore bien moins que l'exercice de notre intelligence et celui de notre volonté puissent échapper à la toute-puissance de certaines servitudes qui nous retiennent dans l'animalité. « Nous pouvons nous enorgueillir à bon droit de tant de progrès accomplis, — disait Michelet, qui n'est pas suspect, voilà tantôt un demi-siècle, — et cependant le cœur se serre à voir que, dans ce progrès de toutes choses, la force morale n'a point augmenté. » C'est ce que M. Bourget traduit au goût du jour en nous montrant dans les hommes « des animaux féroces à peine masqués de convenances, » dont la férocité rappelle brusquement dans l'extrême civilisation « le mâle primitif, » comme il dit encore, ou, selon le mot de M. Taine, « le gorille lubrique » dont il est convenu que nous descendons.

Passons aux preuves. Voici ce jeune homme, nous l'appellerons Hubert Liauran, bien né, bien élevé, qui n'a dans son hérédité que traditions d'honneur, comme dans son éducation que leçons de délicatesse; une aïeule, une mère encore jeune l'ont entouré de tout ce que la noblesse du cœur et l'horreur instinctive du vice peuvent suggérer de soins tendres et de précautions exquises dans leur puérilité; lui-même, tel qu'il est, semblait fait pour y répondre, ou plutôt y avait répondu... A quoi bon? autant en emporte la première odeur de femme qu'il respire; et le voilà devenu « comme les autres, » encore que l'on eût tout fait justement et uniquement pour qu'il ne fût pas « comme les autres. » Voici maintenant cette jeune femme, appelons-la Thérèse de Sauve, déjà pervertie par le monde, mais capable encore d'amour, d'un amour sincère, d'un amour profond; il s'offre à

elle, et, avec cette facilité des femmes à changer les vrais noms des choses, elle s'y précipite comme elle ferait dans le repentir, la pénitence, l'expiation ; quel autre amour pourrait mieux la préserver d'une rechute? Malheureusement, il y a quelque chose en elle qui n'est pas elle, une «chair de péché,» des sens, une imagination dont elle n'est pas maîtresse, et voilà qu'elle retombe aux bras du premier don Juan de casino qui passe. On a reconnu *Cruelle Énigme :* c'est, en effet, tout le roman et c'est tout le pessimisme de M. Bourget. Nous ne sommes pas les maîtres de ce qu'il survit en nous d'une ancienne existence ; des liens que nous ne savons pas nous rattachent à nos plus obscures origines ; nous sommes les esclaves ou les jouets d'une force qui n'est pas nous, mais qui continue toujours de sommeiller en nous ; et, depuis des milliers d'années ou de siècles peut-être que nous croyons avoir triomphé de la nature et de ses pièges, nous n'avons qu'à ouvrir les yeux pour nous revoir tels que nous étions dans les cavernes de la Vézère et les forêts préhistoriques.

Nous ne discutons pas, nous expliquons ; car il nous semble qu'en général on n'a pas très bien vu où M. Paul Bourget avait mis son énigme. Empressons-nous seulement d'ajouter que la faute n'est pas moins à lui qu'à ses lecteurs. Ce qui fait en effet son originalité, si nous entrons un peu dans le détail de ses intentions, fait aussi sa faiblesse, dès que nous le lisons comme on lit un romancier. Ou, en d'autres termes, il a fait preuve dans ce récit de beaucoup de qualités d'esprit et d'une force de pensée que l'on ne rencontre guère dans le roman, mais il manque, en revanche, de bien des qualités, et notamment d'une franchise de facture, qui sont requises dans le roman.

C'est ainsi, tout d'abord, que ses personnages ne vivent pas, et, qu'au rebours de la plupart de nos naturalistes, il a l'air, lui, de les avoir inventés, mais non pas rencontrés. Je suis surtout frappé du manque de relief et de réalité de ses personnages secondaires, — ceux qui ne servent qu'à l'intrigue, — de ce qu'il y a d'indécis et surtout de banal dans le dessin qu'il nous en donne. Ils n'ont pas été vus, et nous ne les voyons pas ; ils aspirent à l'existence, mais ils n'y parviennent pas ; ce sont des noms auxquels il manque un corps, et nous nous demandons si M. Bourget sera jamais homme à le leur donner. Ceci ne laisse d'avoir son importance. C'est aux personnages d'arrière-plan, à leur degré de consistance réelle, que se reconnaît le don de la vie chez le romancier. Car pour les personnages principaux, toutes les fois que l'on n'atteint pas au chef-d'œuvre, il est d'autant plus difficile de leur communiquer cette apparence de vie qu'on a voulu y incarner, si je puis ainsi dire, plus de sentiment et plus de pensée. Ils demeurent ce que l'on appelle des abstractions réalisées. C'est le cas d'Hubert Liauran et c'est le cas de Thérèse de Sauve. A force de vouloir exprimer les idées de M. Bourget sur le monde et sur la vie, Thé-

rèse de Sauve et Hubert Liauran en oublient de vivre pour leur compte. Cela tient sans doute à la préoccupation habituelle de M. Bourget : il cherche à formuler des « lois psychologiques, » — la loi du remords, la loi de la jalousie, la loi de l'amour, la loi de la corruption ; — et il place donc ses personnages dans les situations qu'il lui faut pour y énoncer tour à tour toutes les lois qu'il a découvertes. Mais cela tient peut-être davantage encore à ce que M. Bourget, lui non plus, n'a pas encore complètement dégagé sa personnalité de l'influence de ses maîtres, aussi nombreux que divers, à commencer par Spinoza pour finir au plus récent de tous : ce dégoûté, ce pleurard et cet impuissant d'Amiel. Il y a bien des observations, dans ce livre, qui n'appartiennent qu'à M. Bourget, et qui sont neuves, qui sont fines, quelques-unes même profondes ; il y en a trop qui ne sont pas de lui, ou qui ne sont de lui qu'à travers un maître. C'est ainsi que son Hubert ne dirait pas, en se promenant avec sa Thérèse, « qu'il lui semble n'avoir jamais ouvert les yeux sur un paysage avant cette minute, » si M. Bourget n'avait trouvé dans le *Journal* d'Amiel cette phrase, d'ailleurs trop vantée, « qu'un paysage est un état de l'âme. » Et c'est encore ainsi qu'il me paraît certain que M. Bourget ne nous aurait pas donné l'analyse aiguë et hardie qu'il nous a donnée de la jalousie si Spinoza, dans son *Éthique*, n'avait développé la trente-cinquième proposition du troisième livre par un certain scolie... que la pudeur m'interdit de citer.

Il y a là quelque chose d'assez singulier. Parmi nos jeunes écrivains, je n'en connais pas un qui puisse, à plus juste titre que M. Paul Bourget, se piquer de penser par lui-même, et, cependant, quoi qu'il écrive, on y sent toujours l'influence de quelqu'un : de Baudelaire et de M. Leconte de Lisle dans ses vers, de M. Taine et de M. Renan dans sa critique, de Balzac dans ses romans, et d'un ou deux autres encore. Ouvrez *Cruelle Énigme :* « Tous les hommes habitués à sentir avec leur imagination connaissent bien la sorte de mélancolie sans analogue qu'inflige une trop complète ressemblance entre une mère et sa fille ; » et, trois pages plus loin : « Toutes les personnes qui ont un peu étudié le caractère du vieux garçon et du vieil officier, — cela fait comme deux célibats l'un sur l'autre, — comprendront, au simple énoncé de ces faits, quelle place cette mère et cette fille occupaient dans l'existence du général. » Ce sont les formules et la phraséologie même de Balzac. C'en est aussi le procédé dans la nature et le choix des détails. « Napoléon était tombé du trône trop tôt pour récompenser comme il voulait cet officier qui lui avait sauvé la vie dans la campagne de Russie ; » ou encore : « De ci, de là, des miniatures représentaient des hommes et des femmes de l'ancien régime, car Mme Castel est une demoiselle de Trans, des Trans de Provence. » Aucun colonel Castel n'ayant d'ailleurs « sauvé la vie » à Napoléon, et les « Trans de Provence » ne tenant aucun rôle dans *Cruelle Énigme*, je me permettrai

d'ajouter que cette manière de jouer au réel, si je puis ainsi dire, a quelque chose de trop puéril. Il serait facile encore de noter plus d'une imitation, ou plus d'un ressouvenir de Stendhal, mais j'en ai dit assez, et je ne voudrais pas, en y insistant, donner à ces remarques plus d'importance qu'elles n'en doivent avoir.

Elles ne prouvent en effet qu'une chose : c'est que M. Paul Bourget n'est pas encore absolument maître de ses procédés. Pour le devenir, il faudra qu'il secoue toutes ces influences littéraires qui le gênent maintenant plutôt qu'elles ne le servent, et que, se plaçant lui-même en face de la nature, il la reproduise telle que ses yeux la voient. Rien de meilleur que de vouloir emporter le suffrage de certains juges, et rien de plus sûr pour le conquérir que de flatter délicatement leurs manies, mais il vient un temps aussi de reprendre son indépendance. Ce temps est venu pour M. Bourget, et c'est à cette épreuve que nous l'attendons maintenant.

Peut-être aussi faudra-t-il qu'il corrige ou du moins qu'il simplifie sa manière d'écrire, qui gâte souvent sa manière de penser. Je ne parle pas de quelques négligences qui étonnent sous la plume de M. Bourget : « Il n'était pas encore *adonné au tabac*;.. des confidences meurtrières à *l'avenir de son sentiment*;.. il éprouvait un déchirement au sein comme si son cœur allait *se décrocher*; » mais je parle de phrases et de pages entières : « L'obscure intuition de l'âme universelle, dont les visibles formes et les invisibles sentimens sont le commun effet, leur révélait, sans qu'ils s'en rendissent compte, une mystérieuse analogie et comme une correspondance divine entre la face particulière de ce coin de nature et l'essence indéfinie de leur tendresse. » En français plus gaulois, cela signifie qu'aux uns, c'est la mer qui ouvre l'appétit, et aux autres, le bois ou la montagne. M. Bourget n'eût-il pu le dire plus simplement? Je sais bien, comme un vieil auteur en a fait l'observation, que les tropes « sont d'un grand usage pour déguiser les idées contraires à la modestie; » et aussi, pour ce motif, M. Bourget fait-il une très grande consommation de tropes. De plus experts que moi décideront là-dessus si c'est des tropes qu'il abuse ou si c'est des idées contraires à la modestie, mais je ne crois pas me tromper en disant qu'il abuse ou des uns, ou des autres, ou peut-être de tous deux à la fois. Il abuse également des termes abstraits ou abstrus de la métaphysique, de quoi sans doute je n'ai pas besoin de citer d'autre exemple que la phrase que je viens de rappeler. Et si enfin vous y ajoutez ceux de la moderne psychologie, celle qu'on appelle physiologique, tout cela forme ensemble un mélange, curieux assurément, et nouveau, mais aussi *décadent* qu'il se puisse, trouble et malsain, — et dont un juge plus sévère oserait peut-être bien dire qu'il approche du galimatias. On remarquera que je ne le dis point.

Car toutes ces critiques ne sauraient nous empêcher d'encourager M. Paul Bourget dans sa tentative, qui est, en deux mots, de faire dans le roman la part plus large à la pensée. Ou même, la tentative n'ayant rien d'absolument contraire aux exigences du roman, nos critiques n'ont pour objet que d'y aider M. Bourget, en lui rappelant la nature de ces exigences. Si subtile, par exemple, ou profonde que soit la pensée, le romancier doit en trouver une expression claire et distincte, et, pour les personnages, ils philosopheront d'ailleurs autant que l'on voudra, mais il faut d'abord qu'ils vivent. Quant aux doctrines pessimistes dont M. Paul Bourget et M. Guy de Maupassant, eux et leurs jeunes imitateurs, puisqu'en effet ils font école et que nous pourrions ici joindre bien des noms au leur, nous ne leur demandons à tous que d'être absolument sincères, mais non pas de guérir. S'il était ici question de métaphysique, il serait aisé de prouver que, si le pessimisme n'est pas une exacte interprétation ou conception de la vie, l'optimisme n'en est pas une plus fidèle ni plus conforme à la vérité. Quand il y aurait du paradoxe, ou plutôt de l'exagération, à soutenir que la vie est foncièrement mauvaise, il n'y en aurait pas moins à la prétendre foncièrement bonne. Que si d'ailleurs on voulait prendre et juger l'une et l'autre doctrine par ses conséquences, le pessimisme en aura sans doute de fâcheuses, mais l'optimisme en a de détestables. Je n'en veux signaler qu'une seule, qui peut-être enveloppe toutes les autres : professer que la vie est bonne, et conséquemment qu'elle a son objet et son but en elle-même, cela mène à professer que tous les moyens d'en jouir sont également bons, ou, si l'on aime mieux, que tous nos appétits, étant naturels, ont droit à leur satisfaction : ce qui est la formule à la fois, dans l'ordre matériel, du plus grossier matérialisme, et dans l'ordre social, du plus dangereux socialisme. Lucullus n'était point pessimiste, et Catilina ne l'était point davantage ; mais le docteur Véron était un optimiste, et Jules Vallès en était un autre.

Au point de vue de l'esthétique, le seul aujourd'hui qui doive nous intéresser, si l'on a pu dire sous une forme expressive qu'il n'y avait pas de grand talent sans un grain de folie, on pourrait dire qu'il n'y en a guère eu sans un peu d'amertume et de pessimisme, par conséquent. C'est dire peut-être que, lorsqu'il est sincère, le pessimisme est une souffrance ou une maladie, mais c'est dire en même temps de quoi lui en veulent ceux qui l'attaquent le plus : d'être un mal rare, ce que les pauvres gens appellent une maladie de riche, un mal d'aristocrate. De même, ceux qui jadis ont raillé « le mal du siècle, » et non pas sans esprit, j'en conviens, ni même sans quelque apparence de raison, que reprochaient-ils, au fond, aux Byron et aux Chateaubriand ou, plus près de nous, — je les ai déjà nommés, — aux Musset et aux George Sand? Précisément et uniquement d'être George Sand ou

Musset. Vos souffrances, leur disaient-ils, et nous aussi, nous les avons connues, mais nous n'en avons pas mené ce bruit et ce tapage ! On nous a trompés, et nous n'avons pas mis nos amours en vers ! Nous avons eu des malheurs en ménage, et nous n'en fîmes point des romans. Que signifient tous ces grands cris? et que nous veulent toutes ces invectives? Si nous ne les poussons pas, pourquoi les poussez-vous? et de quoi vous plaignez-vous, puisque vous voyez bien que nous le supportons? Êtes-vous d'une autre espèce? avez-vous le crâne fait d'autre sorte? Sommes-nous hommes comme vous? et quel droit avez-vous d'être vous? C'est à peu près les étranges questions que M. Dionys Ordinaire et M. Francisque Sarcey renouvellent à nos pessimistes. « Avez-vous vécu? leur demandent-ils; avez-vous eu seulement le temps de souffrir? Savez-vous d'expérience ce que c'est que les trahisons du cœur et les détachemens de l'amitié? » S'ils le savaient pourtant; ces expériences, s'ils les avaient faites; et ce temps de souffrir, s'ils l'avaient trouvé, que resterait-il de cette belle apostrophe? Mais surtout si cette sensibilité maladive, que vous leur conseillez de traiter par les douches et le fer, était peut-être aussi celle qui les rend artistes, en les faisant vibrer aux impressions que vous ne ressentez pas, de quel droit, à votre tour, au nom de quel principe ou de quelle esthétique pourriez-vous bien la leur reprocher? Car c'est là qu'il en faut venir. Certainement M. Paul Bourget et M. Guy de Maupassant sont encore loin de leurs aînés et de leurs maîtres; leurs vers, qui ne valent pas encore ceux de Musset, ne les vaudront jamais (ils ne sont plus assez jeunes); et leur prose ne vaut pas celle de George Sand, la belle et l'éloquente prose de *Valentine* ou de *Mauprat;* mais, tels quels, cette prose et ces vers ne laissent pas d'avoir leur prix, et pourront quelque jour en avoir davantage. Ne leur en demandons pas plus, et en tous cas, quelles que soient leurs doctrines et leurs œuvres, ne jugeons pas de leurs œuvres par leurs doctrines, mais de leurs doctrines par leurs œuvres. Souvenons-nous que, s'il y a sans doute un art clair, lumineux et serein, il y en a un aussi moins reposant, plus trouble et tourmenté, mais qui ne laisse pas d'être de l'art. Et reprochons-leur, si l'on veut, de n'avoir pas jusqu'ici poussé d'assez beaux cris, mais ne leur reprochons ni leurs cris ni leurs lamentations. C'est leur talent, et c'est de l'art; et pour moi, qui suis féroce, — il faut l'avouer en terminant, — *Manfred* et *René*, *Werther* et *Adolphe*, *les Nuits* et *Lélia*, les cris que la douleur arrache à mes semblables m'ont procuré quelques-unes de mes joies littéraires les plus pures. Est-ce peut-être un réveil en moi de ce que M. Bourget appellerait « l'animalité primitive? »

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Tout se mêle étrangement dans les affaires du monde, les épreuves des peuples et les comédies de la politique, les crises de gouvernement et les crises d'industrie ou de finances, les folies et les puérilités des partis, les deuils et les fêtes. La vie publique est ce drame plein de contrastes dont on ne voit jamais la fin, qui recommence sans cesse et se déroule à travers tout, changeant à chaque instant de face, emportant les choses et les hommes. Une fortune heureuse et malheureuse à la fois a voulu que la France, dans sa vie affairée, apprît presque au même instant qu'elle se retrouvait en paix avec la Chine par un traité définitif signé à Tien-Tsin, et qu'elle venait de perdre un généreux, un glorieux serviteur, qui, par la manière dont il avait porté le pavillon sur les mers lointaines, faisait son orgueil, M. l'amiral Courbet. L'homme est mort de fatigue et de peine dans sa victoire, après avoir assuré, par une laborieuse et héroïque campagne de deux ans, les intérêts de la France, que la paix nouvelle garantira sans doute.

Oui, en effet, il est définitivement signé, ce traité, dont on n'avait jusqu'ici que les préliminaires. M. le ministre des affaires étrangères s'est empressé de le porter aux deux chambres en leur demandant une ratification qui ne peut certainement être refusée. La paix avec le Céleste-Empire est rétablie. La Chine a pris son parti de notre établissement au Tonkin aussi bien que de nos rapports avec les Annamites. Elle renonce implicitement à la vieille suzeraineté qu'elle avait toujours revendiquée et qui pouvait être une cause perpétuelle de trouble pour notre protectorat sur l'Annam; elle nous laisse la liberté et le soin de pacifier, d'organiser le Tonkin, qui est désormais une possession française. Elle ouvre aussi, par une libéralité nouvelle, la frontière de terre à notre commerce. Tout cela est signé, accepté et va être ratifié. Il ne reste plus qu'à faire de cette domination française

établie au Tonkin, reconnue par la Chine elle-même, une réalité bienfaisante et utile. La guerre avec le Céleste-Empire est finie, l'œuvre de la paix et de la civilisation commence. Ce nouveau traité de Tien-Tsin est assurément le bienvenu, surtout s'il est respecté et si l'on sait en tirer parti. Une réflexion bien simple cependant revient toujours obstinément à l'esprit. Les conditions les plus essentielles, consacrées par la convention nouvelle, auraient pu être obtenues depuis plusieurs années déjà, si l'on avait montré plus d'esprit de suite, plus de sûreté dans les desseins, plus de décision, si l'on avait su ce que l'on voulait, — et pour en revenir au point où l'on se retrouve à peu près aujourd'hui, quelles aventures n'a-t-on pas courues! On s'est jeté les yeux fermés dans une campagne lointaine, sans se rendre compte de ce qu'elle coûterait, des moyens d'action qu'il y aurait à déployer, au risque d'envoyer des forces toujours insuffisantes à la poursuite d'un but mal défini et de se mettre à la merci d'un imprévu toujours nouveau. On s'est exposé à compromettre quelquefois nos forces dans des actions décousues qui auraient pu devenir des désastres, à user notre marine à tel point qu'elle est aujourd'hui à refaire et qu'elle coûtera sûrement plus cher que toutes les indemnités qu'on aurait pu obtenir de la Chine, qu'on n'a pas persisté à réclamer. La seule compensation d'une politique d'incohérence, c'est que nos soldats ont su trouver là, malgré tout, une occasion de montrer qu'ils avaient toujours en eux la vieille sève française, et c'est justement au milieu de ces épreuves d'une campagne de deux ans que s'est élevé celui qui revient aujourd'hui, enveloppé dans les plis du drapeau qu'il a glorifié, — l'amiral Courbet.

Peu connu jusqu'alors, accoutumé à servir sans bruit dans une carrière parcourue avec autant de modestie que d'honneur, l'amiral Courbet était de ceux qui n'attendent qu'une occasion pour montrer ce qu'ils sont. L'expédition du Tonkin, à laquelle son nom entre tous reste attaché, avait eu du moins ce mérite de révéler en lui l'homme fait pour le commandement, un chef prévoyant et sûr, savant et actif, aussi apte à préparer une opération qu'à conduire ses navires et ses marins au feu. Ainsi il s'était montré dans toutes les positions où il avait été placé depuis qu'il avait paru sur ces mers lointaines où il devait en si peu de temps briller et mourir. Chargé un instant du commandement de toutes les forces françaises, qui étaient alors peu nombreuses, sur le Fleuve-Rouge, il se signalait aussitôt par une action conduite avec autant de prudence que de fermeté, par la prise de Son-Tay, et il ne désespérait pas de pacifier le Tonkin, lorsque la politique régnante se hâtait d'envoyer un nouveau chef militaire pour remplacer celui qui venait d'inaugurer la campagne par un succès. Rendu à la marine, au commandement de toute l'escadre des mers de Chine, il se tenait prêt aux opérations nouvelles que l'échauffourée de Bac-Lé rendait inévitables, et bientôt il livrait dans la rivière de Min cette série

de combats par lesquels il détruisait la flotte chinoise, les défenses de Fou-Tchéou, s'ouvrant victorieusement un passage à travers tous les écueils et toutes les difficultés. Il n'avait pas approuvé l'entreprise sur Formose, cela est certain, il avait même essayé d'en démontrer au gouvernement l'inefficacité et les dangers ; il n'exécutait pas moins les ordres qu'il avait reçus comme s'il les eût approuvés, suppléant à tout par son esprit de ressource et par la netteté intelligente de ses ordres, faisant face aux contretemps de l'occupation meurtrière de Kelung, soutenant ses hommes par sa fermeté simple et calme, se soutenant lui-même au milieu de toutes les épreuves par le sentiment de ses devoirs envers la France. L'amiral Courbet s'était fait dans son escadre l'autorité la plus rare, celle qui naît de la confiance absolue de ceux qui se sentent commandés et protégés par une pensée vigilante. Il avait aussi conquis sans le vouloir, sans y songer, la plus sérieuse popularité en France, et un des phénomènes les plus caractéristiques aujourd'hui, c'est cette sorte d'entraînement instinctif, spontané, chaleureux de l'opinion vers ceux qui font au loin simplement, héroïquement leur devoir. L'opinion ne marchande ses sympathies ni à un Courbet, ni à un Négrier, ni à un intrépide officier comme le défenseur de Tuyen-Kuan, ni à bien d'autres dès qu'elle les voit paraître. Pendant que les politiques de secte s'occupent à détruire ce qui fait une armée, l'opinion française, démentant tout ce qu'on dit pour elle, va droit à ceux qui représentent les vieilles vertus militaires, les vertus qui seules font les vrais soldats.

Certes, l'amiral Courbet méritait cette pure popularité d'un chef fait pour servir de modèle; il méritait de rester dans la mémoire de ses contemporains avec cette physionomie calme, ferme, de l'homme maître de lui-même, et c'est précisément pour cela qu'il y a eu tout au moins une pensée malheureuse dans cette explosion de correspondances qui a suivi sa mort, dans toutes ces divulgations de lettres intimes qui n'ajoutent rien à ses titres ni à sa gloire. On ne nous fera pas convenir que ce soit là une heureuse inspiration. Oui, sans doute, c'est entendu : ces lettres sont la condamnation la plus décisive de la politique à laquelle l'amiral, par sa position de soldat, devait obéir, et elles frappent trop directement le chef du dernier cabinet, M. Jules Ferry, pour qu'on n'ait pas cédé à la tentation de s'en servir contre lui, pour l'accabler sous le poids de cet éminent témoignage. La politique de M. Jules Ferry, elle est jugée depuis longtemps; elle est condamnée pour ses fautes, pour ses imprévoyances, pour ses arrogances, pour ses contradictions, et il n'y avait aucune nécessité de rompre le secret des confidences d'un mort, d'exhumer des lettres où l'amiral a pu épancher ses amertumes, qu'il n'écrivait pas sûrement pour le public, qui ne font qu'exprimer des opinions connues ou soupçonnées chez lui, — qui ne peuvent enfin avoir d'autre résultat que de livrer son

nom et sa mémoire aux contestations passionnées des partis. Il méritait mieux que cela, il était digne de ne pas servir aux polémiques du jour, de demeurer pour tous dans cette sphère supérieure impartiale et désintéressée où l'ont placé ses glorieux services; mais il y a une autre raison souveraine, selon nous. Qu'un chef militaire employé à trois mille lieues écrive à ses amis les plus intimes ce qu'il pense sur les opérations qu'il est chargé de conduire, sur les ordres dont il est l'exécuteur, sur ce qu'on fait ou sur ce qu'on ne fait pas, cela n'a rien de bien extraordinaire et ne compromet aucun intérêt. Si, dès le lendemain d'une mort prématurée, on se met à publier ces lettres familières, transformées pour la circonstance en acte d'accusation, il n'y a plus ni sûreté ni garantie dans les rapports de service; il n'y a pas de gouvernement qui puisse tenir à ce régime, qui ne soit affaibli dans ses ressorts, dans son autorité et son efficacité. Le coup qui frappe M. Jules Ferry ne vaut pas le mal qu'on fait à l'intérêt supérieur de l'administration publique. On peut ajouter, ce sera de la naïveté si l'on veut, que dans tous les cas ce ne serait pas à des conservateurs de se faire les complices d'une atteinte portée à ce qui nous reste de règles traditionnelles, fût-ce pour combattre des adversaires qui ont si souvent abusé de tout. Ils se servent aujourd'hui d'une arme dangereuse dont on se servira un jour ou l'autre contre eux. Les révolutionnaires, qui s'occupent toujours à faire du gouvernement avec de la désorganisation et de l'ordre avec du désordre, sont dans leur rôle en pratiquant ce système, en abusant de tout; les conservateurs ne sont pas dans leur rôle, et quand ils se prêtent à ce qui détruit ou affaiblit les conditions les plus essentielles de gouvernement, ils travaillent contre leurs principes et leurs traditions, contre leur propre cause.

Le maheur est qu'à l'heure où nous sommes, il y a de telles confusions politiques et morales qu'on finit par ne plus se reconnaître, par ne plus savoir ce qui est permis et ce qui n'est pas permis. On en vient à n'avoir plus même une idée des plus simples nécessités de gouvernement ou des garanties libérales, de la justice ou des règles de l'ordre financier. Tout est subordonné à la passion du moment, à un intérêt de parti. Ce n'est plus certes ici la faute des conservateurs; c'est bien l'œuvre des républicains, qui règnent depuis des années, qui ont leur manière à eux de tout comprendre, l'administration, les finances, l'équité, la constitution, la hiérarchie militaire, et qui ne s'aperçoivent pas que c'est la république elle-même qui finit par plier sous le poids de leur domination infatuée et désorganisatrice.

Oui, en vérité, les républicains entendent tout à leur façon, même les devoirs dans l'armée : témoin ce chef militaire, ancien ministre de la guerre, encore aujourd'hui membre du comité de l'infanterie, M. le général Thibaudin, qui écrit des lettres pour se mettre à la disposition des radicaux de son département dans les prochaines élections,

pour notifier son alliance avec les partisans de la commune. Vainement, on fait observer à ce candidat, aussi impatient que galonné, qu'il oublie la constitution et les lois, qu'un officier, un général en activité ne peut pas être député, qu'un militaire ne doit pas se mêler à la politique, écrire dans les journaux, tracer des programmes d'élection : n'importe, M. le général Thibaudin n'est pas arrêté pour si peu. Il a sa manière de comprendre ses droits et ses obligations, et c'est un ancien ministre de la guerre, attaché encore à un des grands comités de l'armée, qui offre cet exemple ! M. le général Thibaudin vous prouvera que c'est là le devoir républicain, qui s'accorde on ne peut mieux avec le devoir militaire. M. le rapporteur du budget vous prouvera à son tour que l'ordre financier de la république s'accommode très bien avec les déficits croissans, avec les emprunts indéfinis, avec toutes les prodigalités de parti, et que le progrès consiste à revenir en arrière, à compliquer le budget ou plutôt à multiplier les budgets, de telle façon qu'on ne se reconnaît plus dans la situation financière de la France. Les républicains du sénat enfin vous prouveront que, s'il y a une élection conservatrice comme l'élection sénatoriale du Finistère, il y a un moyen bien simple : il n'y a qu'à ordonner une enquête, à aller recueillir sur les chemins les plus puérils commérages, compter les consommations dans les cafés de Landerneau, — après quoi on décrète l'invalidation ! C'est le courant du jour, ou plutôt c'est la continuation d'un système qui ne date malheureusement pas d'hier. C'est ainsi que les républicains entendent l'équité libérale dans les rapports des partis, l'ordre dans les finances, le respect des devoirs dans l'armée, la prévoyance dans la politique. Ils ont beau se débattre et disputer sur des programmes pour les élections qui se préparent ; le programme, c'est ce qu'ils ont fait depuis quelques années et ce qu'ils font encore tous les jours. Il reste à savoir si le pays est disposé à ratifier une politique qui n'a eu jusqu'ici d'autre résultat sensible que la lassitude, un malaise à peu près universel et un grand doute pour l'avenir.

Les affaires de l'Europe se sont un peu éclaircies pour cet été. Le danger des grandes querelles a disparu, ou du moins les questions qui ont pu paraître un instant menaçantes pour la paix ont été prudemment remises à la discrétion de la diplomatie, qui arrange tout comme elle peut. Ce n'est point cependant que cette vie européenne, en s'apaisant à demi, soit absolument inoccupée. Tous les pays ont plus ou moins leurs affaires, leurs incidens, leurs deuils, leurs crises intérieures, leurs révolutions de pouvoir ou de parlement. L'Allemagne ensevelit ses morts, le prince Frédéric-Charles, le général de Manteuffel, qui viennent d'être enlevés brusquement, presque le même jour, qui, aux heures des grandes et tragiques mêlées, ont été de sérieux adversaires pour la France. Ils représentaient pour l'Alle-

magne nouvelle l'époque guerrière et déjà presque légendaire. Ils avaient été l'un et l'autre, le prince et le général, de toutes ces luttes contemporaines d'où est sorti l'empire allemand, depuis la campagne des duchés de l'Elbe, en 1864, jusqu'à la campagne de France. Ils avaient leur orignalité dans cette élite militaire groupée autour de l'empereur Guillaume, sous la direction de M. de Moltke, pour l'accomplissement de la politique de M. de Bismarck.

Le prince Frédéric-Charles était jeune encore lorsqu'il a été frappé d'une mort foudroyante. Il ne peut passer pour un chef d'armée de premier ordre, bien qu'il ait commandé des armées. C'était un vigoureux soldat, de la forte race des Hohenzollern, dévoué à sa maison et à son état, capable d'exécuter intrépidement les ordres qu'il recevait, et c'est par son opiniâtre fermeté qu'il contribuait, en 1866, à la victoire de Sadowa, en laissant au prince royal le temps d'arriver sur le champ de bataille. Le neveu de l'empereur Guillaume, celui qu'on appelait le « prince rouge, » avait eu particulièrement un rôle dans deux épisodes de la campagne de France, au blocus de Metz et dans les opérations sur la Loire. A Metz, le succès lui était facilité par un chef qui se laissait affamer avec une des plus belles armées qu'ait eues la France. Sur la Loire, il trouvait dans le général Chanzy un antagoniste presque improvisé, qui, en lui tenant tête, en étonnant les Allemands par sa résistance avec des soldats peu aguerris et une armée à peine organisée, montrait ce qu'il aurait pu faire dans de meilleures conditions. Le prince Frédéric-Charles avait raison de Chanzy moins par son habileté que par la disporportion des forces et des situations. Depuis la guerre, il s'était retiré dans son rôle de feld-maréchal, étranger à la politique, pour laquelle il était d'ailleurs peu fait, supportant assez mal une inaction qui pesait à sa rude nature.

Le général baron de Manteuffel, qui a été enlevé en même temps que le prince Frédéric-Charles et qui était plus âgé, est, à vrai dire, une des figures les plus originales de l'armée allemande. Il avait été, lui aussi, un des principaux acteurs et dans la campagne de 1864 et dans la campagne de 1866 et dans la campagne de 1870. Il avait fait notamment, aux premiers jours de 1871, cette étonnante marche à travers les montagnes de la Côte-d'Or, qui avait pour effet d'aller surprendre et attaquer l'armée du général Bourbaki dans son mouvement sur l'est, que M. de Moltke lui-même, en l'ordonnant, jugeait très hasardée. Nul doute, en effet, que s'il y avait eu la moindre attention, la moindre vigilance de la part de Garibaldi, qui était à Dijon, ou de la part de ceux qui commandaient pour lui, l'armée de Manteuffel n'eût pu être arrêtée aux débouchés des montagnes. Garibaldi n'en faisait rien, il bataillait avec une brigade envoyée tout exprès pour « l'amuser, » pendant que l'armée de Manteuffel courait librement sur la Saône, sur le Doubs, — et c'est probablement pour ce bel exploit, pour

avoir laissé écraser l'armée de l'Est, que le conseil municipal de Paris donne le nom de Garibaldi à un boulevard! Le général de Manteuffel n'était pas seulement un éminent soldat, il a été aussi et encore plus peut-être un diplomate, souvent employé dans les missions les plus délicates. Il alliait à la ponctualité militaire de l'aménité, de la finesse, un certain esprit de conciliation. A la paix de 1871, l'empereur Guillaume l'avait laissé à Nancy, comme plénipotentiaire auprès de la France pendant l'occupation allemande, et peu après, il l'avait envoyé comme lieutenant-impérial dans l'Alsace-Lorraine. M. de Manteuffel s'était sans doute flatté de gagner par sa diplomatie les Alsaciens, de leur faire accepter la conquête, et il n'a pas tardé, peut-être, à s'impatienter en voyant qu'il obtenait si peu. Il a échoué effectivement, il le sentait bien lui-même, et là où il n'a point réussi, il y a peu de chances pour que d'autres aient plus de succès, dût M. de Bismarck imaginer, comme on le dit aujourd'hui, quelque nouveau projet pour le gouvernement des provinces annexées. La disparition de personnages tels que M. de Manteuffel, le prince Frédéric-Charles, ne changera rien dans l'empire, si l'on veut; elle n'est pas moins une sorte d'événement, ne fût-ce que parce qu'elle est un signe de plus de la rapidité avec laquelle les hommes passent et la scène publique se renouvelle.

Des morts en Allemagne, des élections qui viennent de s'achever en Autriche et des élections qui se préparent en France, des crises ministérielles un peu partout, à Londres, à Rome et à Madrid, c'est un peu l'histoire du jour. Pendant que les morts s'en vont, les vivans s'agitent en tout pays et rien ne s'interrompt. Ce ne sera certainement pas sans peine qu'on sera arrivé au dénoûment de la crise ministérielle qui a éclaté à l'improviste, il y a quelques jours, en Angleterre.

Les circonstances sont singulières et assez compliquées en effet. Le ministère qui avait le pouvoir depuis quelques années et dont M. Gladstone était le chef éloquent, respecté, a cru devoir donner sa démission au moment où l'on s'y attendait le moins. Il venait, il est vrai, de se trouver en minorité dans un vote sur un point spécial du budget; mais comme ce coup de scrutin n'était visiblement qu'un accident, presque une surprise, comme la majorité libérale dont M. Gladstone a toujours disposé n'avait pas cessé d'exister, il est clair que le cabinet n'aurait eu qu'un mot à dire pour ressaisir la confiance de la chambre des communes, et que, s'il n'a pas dit ce mot, s'il n'a rien fait pour rallier la majorité, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Le vote sur le budget n'a été qu'un prétexte tout trouvé, presque inespéré; la vérité est que les libéraux semblent avoir vu dans le vote l'occasion la plus favorable pour se dégager d'une situation extérieure et intérieure qui commençait à se compliquer singulièrement.

D'un côté, le cabinet se trouvait sous le poids de ces questions

d'Égypte, de l'Afghanistan, qu'il n'a su ni éviter ni résoudre, qui ont été une source de mécomptes pour le sentiment national; d'un autre côté, la scission entre les radicaux du ministère, comme sir Charles Dilke, M. Chamberlain et les whigs de tradition, comme lord Hartington, lord Granville, menaçait de s'aggraver à propos des affaires d'Irlande. Les tacticiens libéraux ont jugé plus habile, plus utile à leur cause, de se dérober pendant qu'il en était temps encore, aux conséquences de leurs fautes et de leurs divisions, de reprendre leur liberté pour les élections prochaines en laissant à leurs adversaires la responsabilité du gouvernement d'ici à la grande consultation populaire qui se prépare. Ils ont calculé qu'en se retirant à propos, ils échappaient pour le moment aux difficultés des affaires et ils gardaient la popularité qu'ils croyaient avoir conquise par le bill de réforme dont ils ont pris l'initiative, avec la chance de rentrer triomphalement au pouvoir par les élections. C'est ce qui explique l'impossibilité où s'est trouvé M. Gladstone de retirer une démission qui ne lui était pas sérieusement imposée, la persistance avec laquelle il a maintenu ses premières résolutions : il a suivi le courant de son parti. C'est ce qui explique aussi l'embarras des conservateurs appelés aux affaires par un vote qui n'avait rien de décisif, dans une situation où les libéraux, en quittant le gouvernement, gardaient une majorité parlementaire. De là ces négociations laborieuses et même un peu étranges, qui ont été suivies pendant quelques jours entre les partis pour arriver à la formation d'un ministère. Le chef des conservateurs, lord Salisbury, ne refusait pas de prendre le pouvoir; mais il voulait avoir l'assurance qu'il ne serait point arrêté au premier pas par les libéraux dans la chambre des communes, qu'il aurait la liberté de gouverner tout au moins jusqu'aux élections. M. Gladstone refusait de s'engager pour son parti. Il a fallu que la reine intervînt pour obtenir du chef du parti libéral quelques assurances assez vagues, qui ont paru néanmoins suffisantes. Lord Salisbury s'en est contenté et il a formé son ministère avec ses amis : sir Stafford Northcote, qui passe à la chambre haute sous le nom de lord Iddesleig, lord Carnarvon, lord Cranbrook, le colonel Stanley, sir Richard Cross, lord John Manners, lord Randolph Churchill, sir Michael Hicks Beach, tout ce qui représente le jeune et le vieux torysme. Lord Salisbury s'est dit sans doute qu'un parti sérieux ne devait pas refuser le pouvoir quand le pouvoir venait à lui, que la situation fût-elle même difficile, délicate et embarrassante, il ne pouvait pas décliner la responsabilité du gouvernement devant le pays; il a bravement accepté les chances d'un règne mal assuré et, en définitive, s'il faut tout dire, il y a un sentiment plus réel de l'intérêt public dans cette résolution mêlée de quelque abnégation que dans la tactique des libéraux quittant le pouvoir avec précipitation pour retremper leur popularité à la veille des élections.

Reste maintenant à savoir ce que fera ce ministère, qui, à coup sûr, n'arrive point aux affaires dans des conditions aisées. Si les libéraux ont leurs dissentimens intimes, qui ont probablement contribué à précipiter la dernière crise, les conservateurs eux-mêmes ne sont pas sans avoir leurs embarras et leurs divisions, leurs conflits de direction. Un des plus jeunes chefs du torysme, lord Randolph Churchill, qui va faire son apprentissage du gouvernement, a montré jusqu'ici un esprit assez agité, une ambition un peu impatiente, un peu remuante. Il prétend, à ce qu'il semble, être plus libéral que les libéraux et rajeunir son parti par une certaine dose de démocratie. Il se croit appelé à tout renouveler. C'est lui, dit-on, qui aurait tenu à faire passer le vieux leader conservateur, sir Stafford Northcote, à la chambre des pairs, pour garder, avec son ami le nouveau chancelier de l'échiquier, sir Michael Hicks Beach, la direction de la chambre des communes. Il va faire son expérience! Un premier ministre d'autrefois, lord Melbourne, n'était pas sans inquiétude quand il voyait un de ses jeunes collègues de ce temps-là, lord John Russell, se lancer à l'improviste dans un débat; il craignait toujours, c'était son expression familière, que lord John ne fît chavirer la barque ministérielle. C'est à lord Randolph Churchill de ne pas faire chavirer la barque du torysme à peine remise à flot; mais, dans tous les cas, en dehors de ces embarras intimes qui peuvent avoir leur importance, le nouveau ministère a certainement d'assez sérieuses difficultés devant lui. Il n'a pas seulement l'Irlande, qui est l'éternelle épreuve de tous les partis; il a toutes ces questions extérieures de l'Égypte, de l'Afghanistan, des relations de l'Angleterre avec le continent, qui sont un héritage assez embrouillé et assez lourd. Il est certain que les conservateurs revenant aujourd'hui au pouvoir retrouvent les affaires extérieures de l'Angleterre dans des conditions assez différentes de celles où les avait laissées lord Beaconsfield au lendemain du congrès de Berlin.

Il y a des questions compromises pour eux, il y a des négociations qu'ils sont obligés de continuer, des mesures à demi exécutées, comme l'évacuation du Soudan, qu'ils ne peuvent rétracter. En un mot, la politique extérieure de l'Angleterre n'est plus absolument libre sur certains points. La difficulté pour le nouveau ministère est d'accepter purement et simplement la suite des affaires des libéraux ou de revenir sur ce qui a été fait, comme aussi de se délier de ses propres engagemens, d'oublier les déclarations qu'il a multipliées quand il était l'opposition. Pour l'Égypte, sur laquelle il aurait certainement des vues plus hardies que M. Gladstone et lord Granville, il ne peut guère prendre de résolutions décisives sans rencontrer l'Europe, qui ne paraît pas disposée à abandonner ses droits, dont il est obligé de tenir compte. Pour l'Asie et l'Afghanistan, il est exposé à trouver la Russie résolue à maintenir avec sa fermeté tranquille les prétentions qu'elle

a élevées, qu'elle avait presque réussi à faire accepter par le dernier cabinet. Lord Salisbury voulût-il, comme on lui en attribue la pensée et le désir, essayer de se faire un allié de M. de Bismarck, il est douteux qu'il puisse pour le moment obtenir du chancelier d'Allemagne rien de plus qu'une bonne volonté assez platonique. Comment le nouveau ministère anglais sortira-t-il de tous ces embarras et réussira-t-il à se dégager victorieusement de la situation qui lui a été léguée? Le problème est d'autant plus compliqué pour lui, qu'en prenant le pouvoir dans des conditions assez précaires, il ne l'exerce pour ainsi dire que d'une façon provisoire. Il n'a devant lui qu'un temps limité. Tout dépend, pour les conservateurs comme pour les libéraux, de ces élections qui se feront dans quelques mois, qui restent un grand inconnu pour la nation anglaise, précisément parce qu'elles vont donner la parole à deux millions d'électeurs de plus. Et c'est ainsi que les derniers incidens ont bien pu se dénouer par un changement ministériel sans rien décider pour la direction définitive de la politique britannique.

Jusqu'à quel point la crise ministérielle anglaise se lie-t-elle à la crise ministérielle qui s'est produite il y a quelques jours en Italie? A part toutes les différences de situation qui existent entre les deux pays, il peut y avoir, si l'on veut, un lien entre les deux crises en ce sens que les affaires d'Égypte ne sont certainement pas étrangères à tout ce qui s'est passé à Rome comme à Londres. Évidemment l'Italie a eu des illusions sur l'Égypte, comme elle a eu des illusions dans quelques autres circonstances où elle a voulu, pour ainsi dire, donner de l'air à sa politique extérieure. Au milieu de ce mouvement d'expansion coloniale qui a un instant tourné toutes les têtes, l'Italie s'est flattée, elle aussi, de prendre un rôle sur la Mer-Rouge, et le ministre des affaires étrangères, M. Mancini, a cru sûrement être un politique habile en cherchant le moyen de satisfaire un certain instinct d'ambition nationale. Il s'est fait l'allié des Anglais pour aller en Égypte comme il avait déjà précédemment cherché d'autres alliances à Berlin et à Vienne. L'Italie a même envoyé un corps expéditionnaire sur les bords de la Mer-Rouge, et un instant elle a pu se croire tout près de marcher avec l'Angleterre, de concourir à une campagne dont elle recueillerait les fruits. Malheureusement, les illusions n'ont pas tardé à se dissiper et les mécomptes sont venus. Les Anglais se sont retirés, renonçant à leur campagne sur le Haut-Nil; les soldats italiens sont restés dans leurs postes de la Mer-Rouge, un peu embarrassés de leur rôle, soumis à des influences de climat qui les ont éprouvés, ne sachant plus trop ce qu'ils avaient à faire. Ce n'était point évidemment ce qu'on avait espéré. M. Mancini a commencé à passer pour un ministre de plus d'imagination que de prévoyance, et il a été l'objet d'assez vives attaques de l'opposition, des anciens modérés, aussi bien que de la gauche représentée par M. Crispi, M. Cairoli, M. Nicotera. Il a été assailli d'interpellations,

accusé d'avoir compromis une fois de plus l'Italie par sa politique, et le président du conseil, M. Depretis, a été obligé plus d'une fois de venir à son secours pour le défendre de votes hostiles que la brillante parole de M. Mancini n'eût pas seule réussi à détourner. On en était là lorsque le budget des affaires étrangères, soumis il y a quelques jours au parlement, a failli être rejeté; il n'a été voté qu'à trois ou quatre voix de majorité. M. Mancini a témoigné aussitôt l'intention de se retirer, et M. Depretis, acceptant le principe de la solidarité ministérielle, a remis au roi la démission du cabinet tout entier. Un fait à considérer, c'est que tout cela s'est passé sans une bien vive animation dans le parlement, surtout sans provoquer la plus légère émotion dans le pays. Le roi Humbert a fait, dans cette circonstance, ce qu'il fait d'habitude, en vrai souverain constitutionnel. Il a appelé auprès de lui le président de la chambre, le président du sénat, les chefs des divers partis, le général Cialdini, qu'il consulte toujours, et le résultat, du reste prévu, de toutes ces consultations a été que M. Depretis seul pouvait être chargé de reconstituer un ministère. C'est, en effet, la fortune du vieux Piémontais d'avoir acquis par son bon sens pratique, par son expérience, par son habileté de tacticien, une sorte de prépotence parlementaire, d'être devenu l'arbitre de la politique au-delà des Alpes. Sorti de la gauche, il a la modération de l'âge et de la prévoyance, la raison solide du Piémontais de vieille souche, et la confiance qu'il inspire tient à ce qu'on est sûr qu'il ne s'engagera ni dans des aventures démocratiques, où la monarchie constitutionnelle risquerait de sombrer, ni dans des aventures extérieures où l'Italie pourrait être compromise sans compensation.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

Au début du mois de juin était annoncée, à grand renfort de réclames bruyantes, une campagne de hausse sur le 3 pour 100 et le Suez. On prétendait arriver avant peu à 85 ou 86 francs sur l'un, à 2,500 francs sur l'autre. Le mois de juillet, avec son contingent de capitaux, donnerait au mouvement l'impulsion décisive. En juin, on se contenterait

de dépasser le cours de 82 francs afin qu'il pût rester inscrit ex-coupon en liquidation. Ce programme avait reçu pendant la première quinzaine un commencement d'exécution. Le 3 pour 100, au moment où le coupon trimestriel allait être nominalement détaché sur la cote, était à 82.40 en hausse de 1 franc sur le dernier cours de compensation. Lundi dernier, on le voyait encore à 81.70, après déduction des 0 fr. 75 d'intérêt. Mais déjà il paraissait évident que la campagne ne pourrait être menée plus loin, et que même un mouvement de retraite serait nécessaire.

Ce revirement dans les tendances était provoqué par l'attitude du comptant. Tandis que, les mois précédens, l'épargne soutenait sur ce marché les cours des rentes au niveau de ceux du terme, on constatait en juin un écart, déjà sensible dans les premiers jours, et qui s'accentuait encore depuis le 15. La spéculation n'a pas assez de force pour imposer une direction à l'épargne; elle n'en a pas assez non plus pour se passer de son concours. Les portefeuilles envoyant des titres sur la place, il a fallu que les spéculateurs subissent les effets de la loi qui régit les relations de l'offre et de la demande. Les ventes du comptant ont amené la réaction sur le marché du terme, où, pendant la dernière semaine, les deux rentes 3 pour 100 ont fléchi de plus de 0 fr. 50.

La réaction de la fin du mois s'est d'ailleurs produite dans les mêmes conditions où avait eu lieu la hausse du début, au milieu d'une atonie générale des transactions, atonie plus marquée encore sur le marché des valeurs que sur celui des rentes. L'abondance des ressources est toujours aussi grande à Londres et à Paris, comme l'indique le succès des émissions qui viennent de s'effectuer sur ces deux places. Au-delà du détroit, deux emprunts du gouvernement chinois ont été lestement enlevés au Stock-Exchange avec une prime de 5 à 6 points. Ici la souscription publique à 64,670 obligations du chemin de fer de Mostaganem à Tiaret a été couverte, affirme-t-on, de cinquante à quatre-vingts fois. Il est vrai que ces titres se présentaient sous l'estampille de la garantie de l'état assurée dans les termes les plus formels, et avec le prix alléchant de 330 francs, prix que l'épargne a comparé aussitôt avec celui de 390 francs, atteint par les obligations du Nord.

L'argent ne fait donc pas défaut, loin de là; mais il ne reviendra aux rentes qu'à son heure, en juillet probablement, après la rentrée des fonds provenant du paiement des coupons d'intérêt, dividendes et loyers. Les influences extérieures n'ont donné aucun encouragement dans le sens de la baisse. A Londres, les Consolidés ont constamment monté, et la liquidation s'est passée dans d'excellentes conditions. Cette tenue du marché anglais n'a pas permis de concevoir de bien sérieuses appréhensions au sujet de l'attitude que le nouveau cabinet conservateur pourra prendre dans la question afghane. Le public finan-

cier n'a pas plus à s'inquiéter de l'esprit dans lequel les tories aborderont le problème égyptien. Lord Salisbury a pris un pouvoir hérissé de telles difficultés qu'il ne doit chercher qu'à rassurer l'Europe sur ses intentions, loin d'être en situation de faire prévaloir une politique d'audace et d'aventure. Un de ses premiers soins a été, disent les dépêches, de déclarer à notre ambassadeur à Londres que l'administration nouvelle avait à cœur de régler, d'accord avec la France, toutes les questions pendantes.

Quelques télégrammes de Berlin ont essayé de répandre l'alarme en présentant l'état de santé de l'empereur d'Allemagne comme désespéré et une catastrophe comme absolument imminente. Les informations les plus récentes d'Ems ont démenti ces pronostics pessimistes; l'empereur est faible, mais il va plutôt mieux. D'ailleurs, l'éventualité d'un changement de règne n'est-elle pas désormais entrée dans tous les calculs au point de ne plus déranger, le jour où elle se réalisera, une seule combinaison?

On a encore rattaché en partie les dispositions plus faibles des huit derniers jours à l'impression produite par les récens débats de la chambre sur le projet de loi relatif à l'emprunt nécessaire pour couvrir les dépenses des caisses des écoles et des chemins vicinaux. Ce débat, qui a servi de préface et d'ouverture à la discussion générale du budget de 1886, a rappelé l'attention publique sur une situation financière qui n'est assurément pas brillante, mais qu'il est exagéré, comme quelques orateurs l'ont fait à la chambre, de déclarer désastreuse et conduisant à un cataclysme.

La dette flottante, de l'aveu du ministre, atteint déjà 1 milliard et demi; mais ce poids est soutenu assez allègrement par le trésor, qui récemment encore a diminué de 1 pour 100 l'intérêt de ses bons. C'est afin de ne pas charger davantage la dette flottante et de reculer la nécessité d'un grand emprunt de consolidation, que le ministre a proposé d'émettre 320 millions en obligations remboursables en vingt-deux ans pour faire face aux exigences des deux caisses citées plus haut. La chambre a donné raison au ministre et voté le projet de loi.

Les Actions de Suez, du Gaz et du Crédit foncier sont à peu près les seules valeurs sur lesquelles la spéculation déploie encore quelque activité. L'accident de la drague coulée par le travers du canal a enrayé le mouvement qui se dessinait sur le Suez. Les recettes ont faibli pendant huit ou neuf jours par suite de l'interruption, totale ou partielle, du trafic. La dernière décade a comblé l'insuffisance de la seconde, le passage ayant été rétabli aussi promptement qu'on pouvait l'espérer. Mais les réalisations ont suivi de près la publication des chiffres élevés des recettes, et le Suez a été entraîné par les rentes, reculant de 2,195 à 2,155, c'est-à-dire au cours même où s'établissait la compensation au milieu du mois.

Le Gaz a été porté aux environs de 1,550 par l'amélioration continue des recettes de la compagnie et la nouvelle, reconnue prématurée, d'une reprise des négociations avec la ville de Paris, qui, on le sait, a perdu complètement son procès et n'a plus d'autre intérêt maintenant qu'une entente directe sur la base de la prorogation de la concession et de l'abaissement immédiat des prix.

Le Crédit foncier s'est tenu complètement immobile à 1,360. Il n'est pas exact que cet établissement songe à une nouvelle émission de titres ou que l'opération d'augmentation de son capital soit prochaine. L'Action bénéficie naturellement, et sans brusquerie, du développement des affaires sociales et de la hausse persévérante de toutes les catégories d'obligations.

Les titres des autres sociétés de crédit n'ont eu, pour ainsi dire aucun marché. Les cours qui figurent, toujours les mêmes, comme stéréotypés sur la cote, sont pour la plupart, purement nominaux. On peut en dire autant pour les actions des compagnies de chemins de fer, complètement négligées par la spéculation. Les relevés hebdomadaires des recettes accusent toujours des diminutions. Cependant, sur deux ou trois des compagnies, notamment sur l'Orléans et le Midi, on peut constater un commencement d'amélioration. Les résultats pour les Chemins espagnols étaient, jusqu'à ces derniers temps, très satisfaisans, le Saragosse présentant depuis le 1er janvier un excédent de plus d'un million sur la période correspondante de l'année dernière, et le Nord de l'Espagne un excédent de 600,000 francs. Mais le développement alarmant de l'épidémie cholérique dans les provinces du sud de la Péninsule aura eu sans aucun doute pour résultat un arrêt de toutes les affaires, dont les effets apparaîtront dans les relevés des prochaines semaines. Aussi les Actions du Nord de l'Espagne et du Saragosse ont-elles été constamment faibles. Bien que les recettes du trésor espagnol ne puissent que se ressentir très vivement du déplorable état où l'épidémie a mis certaines régions du royaume, l'Extérieure se tient avec vaillance au-dessus de 59. L'Italien a montré beaucoup plus de fermeté que nos propres fonds, et s'est encore élevé de 0 fr. 25 dans la seconde quinzaine du mois. Le Hongrois a conservé le cours de 82, les valeurs turques ont faibli après l'assemblée de la Banque ottomane, qui a voté un dividende de 20 francs. L'Unifiée a pu atteindre 328 sur l'espérance d'une politique moins indécise de l'Angleterre dans la vallée du Nil.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

e
e,
t,
-
s-

st
e
e.
e-
es

re
ne
on
le
n-
ur
on
ur
s-
le
e,
e-
du
êt
es
du
du
lo-
é-
u-
de
le
la
pu
n-